This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

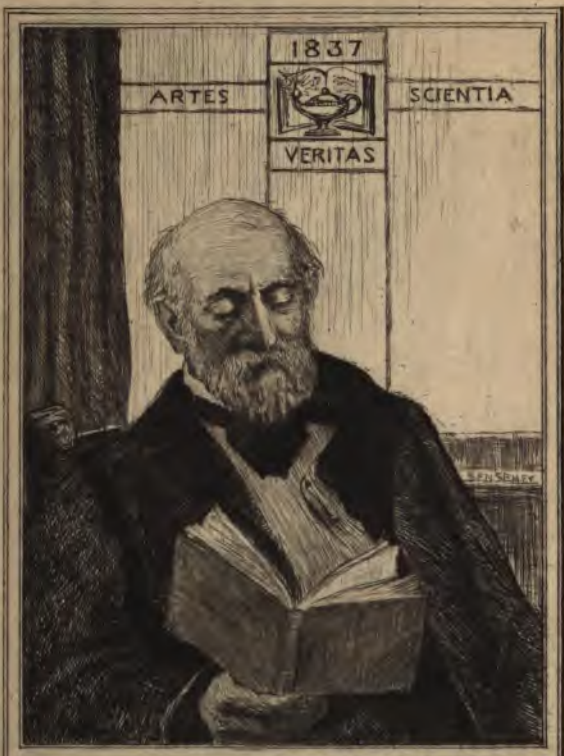


UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

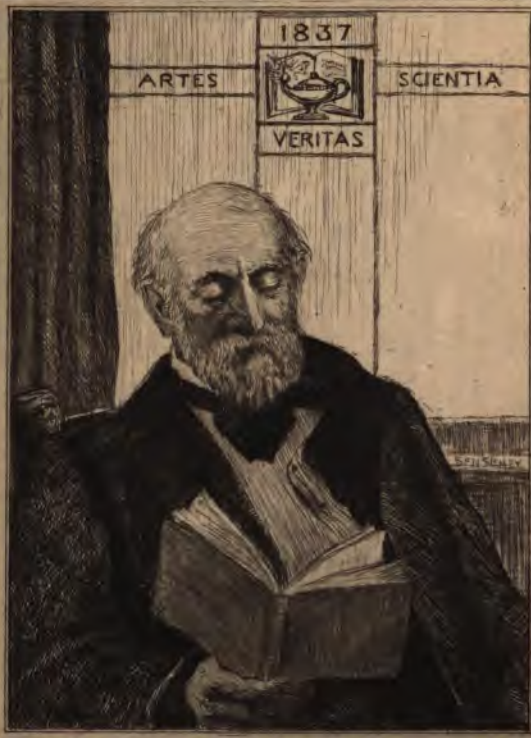


UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

F
2450
.L114

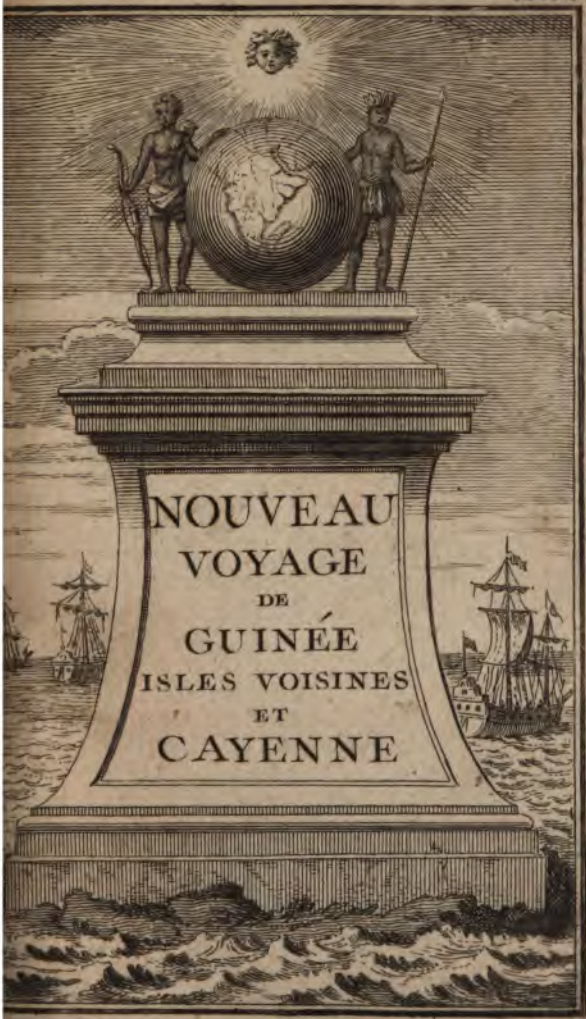

# VOYAGE
DU
CHEVALIER
# DES MARCHAIS
EN GUINÉE,
ISLES VOISINES,
ET A CAYENNE,

Fait en 1725, 1726 & 1727.

Contenant une Description très exacte & très étendue de ces Païs, & du Commerce qui s'y fait.

*Enrichi d'un grand nombre de Cartes & de Figures en Tailles douces.*

Par le R. Pere LABAT, de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez GUILLAUME SAUGRAIN, Quay de Gesvres, à la Croix Blanche.

M. DCCXXX.

*Avec Approbation, & Privilege du Roy.*

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

TABLE DES CHAPITRES.
*Route jusqu'au Cap de Palme. Description de tout le Païs.* 143
CHAP. IX. *Du Cap de Palme. Description de ce Païs, depuis le Cap jusqu'à celui des Trois Pointes.* 174
CHAP. X. *De la Côte d'Or. Description du Païs, jusqu'au Château de la Mine.* 213
CHAP. XI. *Du Château de la Mine. Histoire de cet établissement.* 269
CHAP. XII. *Des Mœurs & des Coutumes des Peuples de la Côte d'Or.* 314

Fin de la Table du Tome Premier.

de Serrelionne, où j'avois terminé ma Relation précedente de l'Afrique Occidentale, & finit à la Riviere des Camerones ; il renferme toute la côte contenuë depuis le cinquiéme dégré de longitude, juſqu'au vingt-troiſiéme, ce qui fait trois cent quatre-vingt lieuës à vingt lieuës au dégré, ſur ſix dégrez ou environ de latitude ſeptentrionale, c'eſt-à-dire depuis le neuviéme juſqu'au troiſiéme excluſivement.

On verra une ſuite des établiſſemens que nos premiers François Normands ont faits ſur ces côtes qu'ils ont découvertes les premiers, & bien long-tems avant que les autres Européens ſongeaſſent à les y ſuivre & à troubler le commerce avantageux qu'ils y avoient commencé & établi.

Rien n'eſt plus détaillé que ce que le Chevalier des Marchais nous rapporte, il ſemble qu'on ſoit ſur les lieux, qu'on y traite, qu'on y commerce avec tous ces differens peuples.

bonnes manieres pour les Habitans & pour les Souverains, lui avoient tellement aequis leur eſtime & leur affection, que les Rois & les Peuples s'empreſſoient également à le recevoir chez eux avec tous les honneurs & la cordialité dont ils ſont capables ; à lui offrir des établiſſemens & le preſſer de les accepter, d'y bâtir des Forts, de s'y établir & d'y fixer un commerce, dont il eſt certain que la Compagnie qu'il ſervoit auroit retiré des avantages conſiderables.

Quoiqu'il n'oubliât pas ce que la prudence exige d'un Capitaine en ces occaſions, il ſçavoit ſi bien prendre ſes meſures, qu'il ne pouvoit jamais être ſurpris, & il étoit toujours ſur ſes gardes, quoiqu'il ſemblât s'abandonner entierement à leur bonne foi & à leur diſcretion; deux choſes également neceſſaires à un Commandant ; mais qu'il eſt difficile de trouver réünies dans un même ſujet, ſur tout dans un François, dont le caractere franc & ſin-

couronnement de ſon Succeſſeur, ce qui s'y paſſe eſt ſi extraordinaire & ſi nouveau pour nous, qu'on peut aſſurer par avance le Lecteur qu'il ſera content des détails dans leſquels on eſt entré.

Rien n'eſt plus particulier que la maniere dont l'Héritier préſomptif de la Couronne eſt élevé, la vie de ces Princes quand ils ſont dans leur ſerail, le nombre de leurs femmes, leurs differentes claſſes, leurs occupations, leurs habits, leur maniere de vivre, le reſpect qu'on a pour elles; comment on les punit quand elles ont manqué à leurs devoirs, ſur tout à la fidelité qu'elles doivent au Souverain qui leur a fait l'honneur de les mettre au nombre de ſes femmes: honneur pourtant que pas une fille n'ambitionne, & qu'elles fuyent à cauſe des conſéquences, juſqu'à ſe donner la mort, plûtôt que d'être obligées de l'accepter.

On eſt entré dans le détail le plus curieux & le plus étendu que

Etats, s'eſt logé dans ſa Capitale, dans ſon Palais, a joint les femmes du défunt à celles qu'il avoit amenées avec lui, en un mot il s'eſt fait Roy d'Ardres comme il l'étoit de Dahouma.

Son armée n'étoit pas fort nombreuſe, on prétend qu'il n'avoit que dix mille hommes, ceux qui lui en donnent le plus, ne la font monter qu'à vingt mille. Mais c'étoient des troupes choiſies, également braves & bien diſciplinées, conduites par un Prince plein de valeur & de prudence, & ſous lui par des Officiers d'experience, & tellement obéïſſantes & ſoumiſes à leurs Chefs, & ceux-ci à leur Souverain, que pas un Officier ni Soldat n'avoit oſé s'approprier la moindre choſe du butin & des dépoüilles de l'ennemi, ſous peine de perdre la tête ſur le champ. Ils étoient obligés de tout rapporter à la maſſe commune, dont le Roy faiſoit la répartition comme il le jugeoit à propos.

Ces Troupes entrerent dans le Royaume de Juda après la conquête de celui d'Ardres, & y commirent de grands déſordres.

Ce n'eſt pas la coutume que les Rois de Juda ſe mettent à la tête de leurs Troupes, ils ne ſortent jamais de leur Palais depuis qu'ils ont été couronnés, que pour aller une ſeule fois rendre viſite au grand Serpent, & lui faire leur hommage & leurs préſens.

Le Roy de Juda apprenant l'irruption que celui de Dahouma faiſoit dans ſon Etat fit aſſembler ſes Milices. Les Gouverneurs de ſes Provinces mirent ſous les armes celles de leurs Gouvernemens; mais ſoit qu'il y eut de la meſintelligence entr'eux, ſoit que quelques-uns fuſſent gagnés par le Roy de Dahouma, les uns ſe retirerent, les autres qui étoient en conteſtation ſur le rang, la préſeance & le commandement, ſe comporterent ſi mal qu'ils furent aiſément défaits par ce Roy étranger, qui en fit un grand

carnage, prit un nombre infini d'Eſclaves ou de Priſonniers, car c'eſt la même choſe. Le païs fut ravagé, pillé, détruit, la Ville capitale emportée ſans réſiſtance, pillée & brulée. Les Comptoirs des Européens eurent le même ſort, & ils auroient été fort à plaindre, s'ils n'avoient pas eu des Forteresſes au bord de la mer, où ils ſe retirerent, & où ils ſauverent ce qu'ils purent faire tranſporter des Comptoirs qu'ils avoient dans la capitalle du Royaume.

Le Roy de Juda abandonna ſon Palais & ſe ſauva dans les bois & dans les montagnes pour mettre ſa vie en ſûreté, & épargner au Roy Dahouma la peine de lui couper la tête, comme il avoit fait au Roy d'Ardres. Telle étoit la ſituation de ce Royaume déſolé, lors des dernieres nouvelles qu'on a en reçûes.

Mais comme tous ces Princes Noirs ont beſoin du commerce des Européens pour ſubſiſter; il eſt à croire que les choſes ſe rétabli-

ront comme elles étoient avant
déſordres, & que ſoit que le Roy
Dahouma trouvant le ſéjour d'A
dres plus agréable que le ſien, y f
ſa demeure, le païs de Juda
eſt très-bon, ſe rétablira en très-p
de tems, & le commerce reco
mencera ſur le même pied,
peut-être ſur un autre qui ſ
plus avantageux aux Européen

Nous pouvons dans une au
Edition ou dans une autre Re
tion, donner une connoiſſance p
étendüe des Royaumes de Beni
de Biafara, des Calbaris, &
Calbongos, ſi nous ſommes af
heureux pour recevoir des mém
res de ces païs-là qui meritent l
tention & la curioſité du Publi

Cet Ouvrage eſt enrichi d
grand nombre de Cartes &
Planches en tailles douces.

Les Cartes ont été dreſſées
M. Danville Geographe ordin
du Roy, ſi connu chez les Sçav
par les Ouvrages excellens qui ſ
ſortis de ſes mains. C'eſt faire l
élo

éloge que de nommer leur Auteur, qui n'a rien épargné pour leur donner toute la préciſion que ces ſortes de choſes demandent. On ſera également ſatisfait du fond de l'Ouvrage, & de la maniere dont il a été executé par le Sr de la Haye fameux Graveur, & l'un des plus exacts qui ayent paru juſqu'à preſent.

A l'égard des planches, elles ont été gravées ſur les deſſeins originaux du Chevalier des Marchais, qui les a faites ſur les lieux avec une atention, une recherche & un goût, qui en faiſant connoître ſa grande habileté dans le deſſein, donnent des preuves tres-marquées de ſon exactitude. Le Public en ſera content, on peut le lui promettre par avance, ſans craindre de ſe trop avancer.

L'Iſle de Cayenne étoit le lieu où le Chevalier des Marchais devoit mettre à terre les Negres eſclaves qu'il avoit embarqués à Juda. Il y arriva après une longue & ennuyeuſe traverſée, dans laquelle il perdit la

moitié des eſclaves qui y devoient être vendus. Il rend raiſon de ce malheur & de la perte que la Compagnie a ſoufferte, & il propoſe des expediens pour les éviter.

Il nous a donné avec ſon exactitude ordinaire la ſituation de l'Iſle, du port & de la Ville de Cayenne, qu'on appelloit anciennement S. Michel de Ceperon, du nom de la colline ſur laquelle la forteresſe eſt bâtie. Il nous a marqué les ſondes, les giſſemens des côtes, les Iſlets, les bans de ſable & écueils, & generalement ce qui peut ſervir à un Navire qui veut y aborder ou en ſortir.

Mais il s'en falloit bien qu'il eût ſur cette Iſle & ſur ſes environs des connoiſſances auſſi étenduës que ſur les côtes d'Afrique, à ſon défaut j'ai eu recours à Monſieur de Milhaut Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Juge de l'Amirauté de l'Iſle & du Gouverument de Caïenne, qui étant parfaitement au fait de tout ce qui regarde ce païs, m'a donné tous les éclairciſ-

ſemens dont j'avois beſoin, pour rendre au Public un compte exact de cette Colonie. Ses mémoires & ſes inſtructions ont beaucoup aidé Monſieur Danville à dreſſer la Carte preſque Topographique de cette Iſle & des environs, qui ſont habités par les François & par les Indiens. On y verra dans leurs places les habitations & les noms de tous les Habitans, la diſtinction des ſucreries, des roucouries, des indigoteries, des caffeteries, des menageries; c'eſt ainſi qu'on appelle les lieux où l'on éleve des beſtiaux & des volailles, & où l'on cultive le manioc & les autres grains & fruits qui ſervent à la nourriture des Habitans & de leurs Eſclaves. On a marqué la ſituation des Rivieres, des Collines, des Montagnes; les Terres qui ſont en valeur, celles qui ſont abandonnées. On a donné un plan exact de la Ville de Cayenne, ſes quartiers, ſes rûës & leurs noms.

Pour une plus grande intelligen-

ce on donne au Public une Carte generale du Gouvernement de Cayenne, qui n'eſt pas renfermé dans l'Iſle ſeule, mais qui s'étend fort au loin dans la terre ferme & Province de la Guianne, depuis le Cap de Nord qui eſt environ par les deux degrez de latitude Septentrionale, juſques près la Riviere de Maroni & d'Iguoeri. On y a marqué & diſtingué les differentes Nations Indiennes, Ameriquaines ou Sauvages qui ſont répandues & vivantes dans ce païs.

J'ai crû faire plaiſir au Public en lui donnant en abregé le voyage que les Peres Grillet & Bechamel de la Compagnie de Jeſus firent en 1674. ils penetrerent juſqu'aux Sauvages Acoquas, ce qu'avant eux aucun n'avoit oſé entreprendre.

J'y ai joint une Lettre du R. P. Lombard de la même Compagnie, à preſent Chef & Superieur de toutes les Miſſions que ſa Compagnie a établies dans ces païs, dans laquelle

il rend compte à ſon Frere auſſi Religieux de la même Compagnie, de ce qu'il a fait pour convertir & attirer à une vie ſédentaire & chrêtienne des Nations differentes de Sauvages, qu'il a aſſemblées à l'embouchure de la Riviere de Courou, où ils ſont devenus de bons habitans, dont l'exemple joint à ce que fait cet excellent Miſſionnaire & ſes Compagnons, changera le naturel volage & inconſtant de ces peuples, & les obligera à une vie civile & laborieuſe, ce qui dans la ſuite produira des biens infinis, tant pour la propagation & l'affermiſſement de la foi, que pour l'augmentation de cette Colonie, & pour la mettre en état de ſe faire reſpecter de ſes ennemis & de ſes voiſins.

Mes amis de la Martinique m'ayant envoyé les deſſeins des nouveaux fourneaux des ſucreries, inventés par les Anglois pour diminuer la conſommation prodigieuſe de bois qui ſe faiſoit dans les

anciens fourneaux, je les ai fait graver dans toute leur préciſion. Quoique ces deſſeins & leur explication ne ſemblent regarder que les ſucreries, il me ſemble qu'ils peuvent être d'uſage & d'une grande utilité pour tous les endroits où il eſt neceſſaire d'avoir un nombre de fourneaux dans leſquels on conſomme beaucoup de bois ou de charbon, dont ils diminueront la quantité & par conſequent la dépenſe; c'eſt la vûë que j'ai eûe en les donnant au Public, & dont les Habitans de Cayenne peuvent profiter, auſſi-bien que des autres inſtructions que je leur ai données.

J'ai joint à ce deſſein celui d'un rameau de l'arbre qui porte le caffé dans la grandeur naturelle de ſes feüilles, de ſes fleurs & de ſes fruits. Il m'a été envoyé de la Martinique par Monſieur de la Guarigue Surnilliée, ancien Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, Colonel de Milier & Chevalier de S. Louis, cet Officier habile, cu-

rieux & exact, ſi connu par les longs ſervices que lui, ſes ancêtres & ſa famille ont rendus dans les Iles du Vent, a été un des premiers qui ait cultivé l'arbre du caffé ſur ſon habitation, au quartier de Sainte Marie; le Memoire qu'il m'a envoyé ſur cela eſt excellent, je le donne tout entier au Public avec l'atteſtation de Monſieur Blondel, alors Intendant des Iſles & Terre ferme de l'Amerique Françoiſe.

J'ai oublié de marquer dans le corps de l'Ouvrage un remede infaillible & fortaiſé pour les coups de Soleil ſi dangereux, & qui ont des ſuites ſi fâcheuſes, ſurtout depuis que les hommes & les femmes ſe ſont aviſés d'aller la tête nuë de peur de gâter l'économie de leurs cheveux. J'eſpere que M^rs les Medecins du nombre deſquels je n'ai pas l'honneur d'être, me pardonneront la legere entrepriſe que je fais ſur leurs droits. Voici le remede.

Quand on ſe ſent frapé d'un coup de Soleil, il faut le plûtôt qu'il eſt

poſſible tâter avec le doigt l'endroit où la douleur ſe fait ſentir le plus vivement, raſer les cheveux ſur cet endroit, & y appliquer une bouteille pleine d'eau fraîche, la couler ſur cet endroit avec aſſez d'adreſſe, pour que l'eau dont elle eſt pleine à deux ou trois doigts près ne s'écoule pas. On tient la bouteille ainſi poſée juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que l'eau commence à frémir & même à s'élever comme ſi elle étoit ſur le feu; alors on ſubſtitue promptement une nouvelle bouteille pleine d'eau comme la premiere, & on continue d'en ſubſtituer de nouvelles, juſqu'à ce que l'eau ne contracte plus de chaleur ni de mouvement, & alors le malade eſt entierement gueri & hors de tout danger. Ce remede eſt ſimple & aiſé, & on peut aſſurer qu'un grand nombre d'experiences en aſſûrent la bonté & l'efficacité.

*Fin de la Préface.*

ECHELLE
nmunes, de 25 au Degré.
20 25 30 35 40 45 50
8
Marines, de 20 au Degré.
20 25 30 35 40
ieues, de 17½ au Degré
15 20 25 30 35

# VOYAGES DU CHEVALIER DES M.*** EN GUINE'E, AUX ISLES VOISINES, ET A CAYENNE.

*PREMIERE PARTIE.*

## CHAPITRE PREMIER.

*Le Chevalier des M***. part du Havre de Grace. Deſcription de ce Port. Son Voyage juſqu'à l'Orient.*

LE Chevalier des M***. a fait tant de Voyages en Afrique & aux Iſles de l'Amérique, qu'encore que je ne promette ici, que celui qu'il a fait pendant les an-

nées 1724. 1725. 1726. je ne laiſſerai pas de rapporter, quand l'occaſion s'en préſentera, ce qu'il a vû dans ſes Voyages précedens, & les remarques qu'il a faites pendant qu'il a commandé les Vaiſſeaux tant de la Compagnie des Indes, que des autres Compagnies qui l'ont précedées, & dans les armemens particuliers où il a été employé. Cela m'a paru néceſſaire pour contenter entierement la curioſité du Public, à qui par ce moyen on ne laiſſera rien à deſirer ſur ce qui regarde la Guinée, en comprenant ſous ce nom, la vaſte étenduë de Côtes qu'il y a depuis la Riviere de Serlionne, juſqu'à l'Iſle du Prince.

J'ai remarqué dans ma Relation de l'Affrique Occidentale, que la Riviere de Serlionne, étoit la borne qui ſeparoit les deux Compagnies que l'on connoiſſoit en France ſous le nom de Compagnie du Senegal & de Compagnie de Guinée. La Compagnie des Indes formée en 1718. ſous le nom de Compagnie de Miſſiſſipi, ayant acquis les droits de toutes les autres Compagnies, c'eſt-à dire, du Senegal, de Guinée, de Canada, de Miſſiſſipi, des grandes Indes, n'a pas manqué de continuer le commerce que toutes ces differentes Compagnies faiſoient dans les Lieux de leurs conceſſions ; on pré-

tend même qu'elle l'a augmenté conſiderablement. Elle travaille en effet avec des fonds ſi conſiderables, qu'on peut tout eſperer du ſçavoir-faire de ceux qui la conduiſent. Elle a conſervé les departemens des anciennes Compagnies, afin d'éviter la confuſion ; elle a un Directeur géneral dans le departement du Senegal, qui commence au Capblanc, & qui finit à la riviere de Serlionne ; & un autre Directeur géneral pour le departement de la Guinée, priſe, comme nous venons de le dire, depuis cette riviere de Serlionne, juſqu'à l'Iſle du Prince qui appartient aux Portugais, car quoique dans les termes de ſa conceſſion, elle puiſſe étendre ſon commerce juſqu'au Cap de Bonne-Eſperance, on n'a point vû juſqu'à préſent, qu'elle en ait fait aucun ſur cette Côte depuis le Royaume d'Ardres juſqu'à ce Cap fameux, n'y qu'elle y ait eu d'établiſſement, de Comptoirs ni de Fortereſſes.

Les Vaiſſeaux qu'elle arme en France, ont leur deſtination particuliere pour quelqu'uns de ces departemens, & ſans une néceſſité abſoluë, les Commandans ne s'aviſent point de changer leur route, & d'aller ſe faire voir dans les Lieux d'un departement pour lequel ils ne ſont pas deſtinez.

Tout le Monde ſçait, que le Magaſin géneral de la Compagnie, ſon Port principal, ſon Arcenal, ſont à l'Orient, Ville, Bourg, ou Village, comme on le voudra appeller, ſitué au fond de la Baye du Port-Louis, & à l'embouchure de la riviere de Pontcrof ou de Blavet; mais cela n'empêche pas qu'elle ne faſſe ſes armemens, comme elle le juge à propos, dans tous les Ports du Royaume. C'eſt la commodité des chargemens ou des équippemens des Vaiſſeaux qui la détermine. Quelquefois les Vaiſſeaux, tout armez & tout chargez, ſortent de Dunquerque, du Havre, de Breſt, de Nantes, de la Rochelle, & d'autres Ports, & font route vers les Lieux de leur deſtination, quelquefois elle fait ſes armemens dans certains Ports, elle y charge ſes Vaiſſeaux des marchandiſes dont elle a beſoin pour ſon Magaſin de l'Orient, & quand ils y ſont arrivez, & qu'ils ont déchargé ce dont il étoient chargez, elle leur donne les carguaiſons convenables aux endroits pour leſquels elle les deſtine & leur en fait prendre la route.

La Fregate, l'Expedition, du Port de 150. tonneaux, armée de 24. canons & de 40. hommes d'équipage en temps de paix, avoit été armée au Havre de grace

& chargée de chanvre pour l'Arcenal de l'Orient.

La Ville qu'on appelle ajourd'huy le Havre de grace, s'eſt appellée dabord, Franciſco-Pole, du nom de ſon Fondateur François I. Roy de France. Avant ce Prince, l'endroit où elle eſt bâtie étoit entierement deſert, ou tout au plus n'étoit occupé que par quelques cabanes de Pêcheurs, que la commodité de la pêche y attiroit. Elle eſt à l'extremité du Pays de Caux dans la Normandie, à l'embouchure de la riviere de Seine, dans un terrain uni, marécageux, & qui n'eſt commandé d'aucune hauteur. Ce Prince l'enferma de murailles avec des tours, dont il en reſte encore aujourd'huy quelqu'unes. Il commença les Jettées de bois qui forment le Port, il la peupla des Habitans des Lieux voiſins qui voulurent s'y venir établir, & dès ce temps là on y entretint une Garniſon, pour empêcher les ennemis de l'Etat de s'en emparer; car on reconnut bien-tôt ſon utilité & ſa conſéquence, & quoique petite & aſſez mal fortifiée, on la regarda avec raiſon, comme une clef de la France de ce côté-là; c'eſt ce qui fait que quelques Auteurs l'ont appellée *Caſtrum novum*, ou le Fort-neuf: il y a pourtant bien des années qu'on ne la connoît Le Havre de grace.

plus, ni ſous ce nom, ni ſous celui de Franciſco Pole, mais ſeulement ſous celui de Havre de grace, dont il n'eſt pas poſſible de donner la veritable étimologie, ni de dire le temps ou l'occaſion, pour laquelle ce nom lui a été impoſé.

Deſcription de la Ville.

La Ville avec le Port, ſans y comprendre la Citadelle, forment une eſpece de triangle Iſocelle, fortifié du côté de la Campagne de trois Baſtions unis par des courtines ſi longues, qu'on a été obligé de les couvrir de pluſieurs pieces détachées au nombre de ſept, qui ayant été faites en divers temps & par differens Ingenieurs, n'ont pas toute la regularité qu'elles auroient euës, ſi on avoit travaillé de ſuite, & qu'on eût eu un deſſein fixe de faire une enveloppe à la premiere enceinte baſtionnée qui paroît avoir été faite dans le goût du Chevalier de Ville.

La baze ou le côté qui regarde la Mer, n'a qu'une courtine aſſez longue, terminée du côté de terre par un Baſtion qui couvre l'angle, & du côté de l'entrée du Port par un demi Baſtion, entre lequel & l'entrée du Port il y a une eſpace aſſez grand, fermé d'une groſſe muraille qui paroît un reſte de la premiere enceinte, & une groſſe Tour qui ſert de magaſin à poudre, dans lequel tous les Vaiſſeaux qui entrent ſont obligez de

mettre leurs poudres, leurs gargouſſes, leurs grenades chargées, & generalement tout ce qui eſt ſuſceptible du feu & qui pourroit cauſer du deſordre. Entre cette Tour & le demi Baſtion, eſt une des portes de la Ville. La courtine du côté de la Mer, eſt couverte d'une grande demie-Lune à flanc, avec un foſſé large & plein d'eau, accompagnée d'un chemin couvert & d'un glacis qui s'étend, juſqu'où vient la Mer quand elle eſt haute.

C'eſt par cette porte qu'on entre ſur la jettée du Nord, qui avec celle qui lui eſt paralelle, forme l'entrée du Port. Ces jettées n'étoient autrefois que de bois, & par conſequent ſujettes à de frequentes & très conſiderables réparations. On les a faites de pierres de taille, & on les a prolongées, autant qu'il a été poſſible, dans un endroit comme celui-là, où la mer eſt ſouvent très-groſſe & extrémement forte. Au bout d'une de ces jettées, eſt une Tour quarrée qu'on appelle la Tour de la Chaiſne, ſur laquelle on a placé le Fanal.

La jettée du Sud fait pluſieurs angles, & ſe termine à la Citadelle. Elle ferme le Port avec le quai qui lui eſt oppoſé. Il n'eſt pas des plus grands, mais il eſt des plus avantageux pour les Vaiſſeaux qui

ont la commodité de s'amaraver a des anneaux de fer qui ſont ſcellez ſur les quais, ſur leſquels ils peuvent decharger leurs marchandiſes à l'aide d'une planche, ſans avoir beſoin de chalouppes. Il aſſeche quand la Mer eſt baſſe & les Vaiſſeaux demeurent ſur la vaze, ils ſe relevent à meſure que la Mer revient. Si le vent eſt violent dans ces momens, les vaiſſeaux ſe choquent, & il faut de grandes attentions pour empêcher qu'il n'arrive des avaris; c'eſt le plus grand inconvenient de ce Port, mais il lui eſt commun avec tous ceux qui aſſechent.

Le Port eſt étroit, comme on le peut voir ſur le plan que j'en donne ici, il eſt long en échange, & fait un des côtés de la Ville; il ſe termine au Baſtion des Capucins qui eſt la pointe de la Ville, il eſt coupé environ au milieu de ſa longueur, par une branche partagée en deux par une double écluſe. La partie contiguë au Port ſert encore pour les Vaiſſeaux marchands. Celle que les écluſes renferment, eſt deſtinée pour les Vaiſſeaux du Roy, on l'appelle le baſſin. Les Vaiſſeaux y ſont toujours à flot par le moyen des écluſes qui retiennent l'eau à une hauteur convenable. On les ouvre quand la Mer eſt haute, afin de changer & purifier l'eau du baſſin, & on les ferme dès que la Mer baiſſe,

& qu'elle n'eſt plus qu'à la hauteur dont on a beſoin. Il y a à l'extremité du baſſin un arcenal & des chantiers de conſtruction, une Ecole de Marine, & generalement tout ce qu'on voit dans les autres arcenaux du Royaume.

Quoique le baſſin ſoit deſtiné particulierement pour les Vaiſſeaux du Roy, on ne laiſſe pas de permettre quelquefois aux Vaiſſeaux des Particuliers de s'y retirer, ſurtout à ceux de la Compagnie, à qui Sa Majeſté a accordé ce privilege, mais les uns & les autres ſont obligez de ſe ſoûmettre aux reglemens établis dans le baſſin. Qui que ce ſoit, n'y peut avoir de lumiere pendant la nuit, ſans une permiſſion expreſſe du Commandant, & comme on les y fait joüir de toute la protection dont il ont beſoin, on exige auſſi d'eux une parfaite obeiſſance.

Le baſſin & le petit Port qui lui ſert d'entrée, partagent la Ville en deux parties inégales. La plus grande, eſt du côté du Couchant. Les ruës ſont aſſez droites, mais inégales en largeur & plus étroites que larges, les maiſons ſont aſſez hautes & fort ſerrées à cauſe de la quantité de logemens que demande le peuple nombreux qui les habite. On prétend que cette Ville, toute petite qu'elle eſt, renferme plus de vingt-mille ames, &

qu'il y a dans ce nombre plus de ſept mille femmes ou filles occupées à faire de la dentelle. La grande Egliſe eſt au centre de cette partie. Elle ſert de Paroiſſe, car la veritable Paroiſſe du Havre eſt au Bourg d'Ingouville, à lieuës au Nord de la Ville, ce qui montre l'antiquité d'Ingouville & la nouveauté de celle du Havre. Le Curé d'Ingouville réſide neantmoins ordinairement au Havre, & un de ſes Vicaires qui fait ſa réſidence à Ingouville, en deſſert l'Egliſe à la place du Curé, qui ne fait point de procès à ceux qui l'appellent Curé du Havre, car la Philoſophie enſeigne, que la dénomination doit ſe prendre de la plus noble partie, & il eſt certain que le Havre eſt à preſent infiniment plus conſiderable qu'Ingouville n'a jamais été. Il y a encore dans cette même Partie un Monaſtere de Religieuſes Urſulines.

L'autre Partie de la Ville, compriſe entre le Baſſin & le Port & terminée au Baſtion des Capucins, a ſes rûës plus regulieres & plus droites. C'eſt dans cette Partie que demeure l'Intendant de la Marine. Je ne ſçais s'il n'eſt pas même Intendant de Juſtice, Police, & Finances de tout le Gouvernement du Havre qui renferme les Villes de Montivilier & Harfleur, & qui fait un Gouvernement

general enclavé dans le Gouvernement general de Normandie, qui donne à celui qui en eſt pourvû le rang de Gouverneur de Province. Les Capucins ont un Convent en cette Partie ; il eſt voiſin du Baſtion qui porte leur nom.

Le Havre est un gouvernement general.

La Citadelle eſt à l'Eſt de la Ville, elle a été bâtie ſous le regne de Louis XIII. du temps du Miniſtere du Cardinal de Richelieu. C'eſt un quarré régulier tout bâti ſur pilotis, ſes Foſſez ſont pleins d'eau, trois de ſes Courtines ſont couvertes de trois demies-Lunes, deux deſquelles qui regardent la terre ſont à l'ordinaire dans le Foſſé. La troiſiéme qui donne ſur le Port, eſt ſur le chemin couvert, & n'a point de foſſé. Elle ſert à couvrir la Porte par laquelle on va de la Citadelle à la Ville, & défend le Pont de pierre qui y conduit & qui traverſe le Port. Les Baſtions ſont vuides ; le chemin couvert eſt large, & l'extremité du glacis eſt couverte par un avant-foſſé plein d'eau. Les dedans de la Citadelle ſont bien bâtis. Il y une Place d'armes quarrée ; un des côtés eſt formé par l'Egliſe, & les maiſons de l'Aumonier & de quelques Officiers. On voit au côté oppoſé le logement du Gouverneur. Les Caſernes occupent les deux autres côtés. Cette Place, comme il eſt aiſé de le voir,

Citadelle du Havre.

eſt des plus conſiderables du Royaume ; elle avoit cette réputation avant même qu'elle fût fortifiée comme elle l'eſt aujourd'huy. Qui en ſeroit maître, le ſeroit en même temps de l'entrée de la riviere & de tout le commerce qui ſe fait à Roüen & à Paris. Les Religionnaires la ſurprirent en 1562. & la livrerent aux Anglois ; mais on ne donna pas le temps aux Ennemis de la France de s'y fortifier : on l'aſſiegea auſſi-tôt & on la reprit, & depuis ce temps-là, on l'a gardée avec d'autant plus de ſoin, qu'on en a mieux connu l'importance.

Outre la Porte qui conduit aux jettées, il y en a une au Nord du côté de terre qui conduit à Ingouville par le moyen d'une chauſſée qui traverſe les marais & les ruiſſeaux qui ſont en grand nombre de ce côté-là, & qui rendent l'approche de la Ville extremement difficile.

Qui ne croiroit qu'une Ville ſituée dans un air groſſier & tel qu'on le doit attendre, entre une groſſe riviere, la Mer & des Marais, ne produiroit que des gens groſſiers, impolis & plus propres à la manœuvre des Vaiſſeaux, qu'à entretenir une vie civile ? Qui ne croiroit encore qu'une telle Ville eſt incapable de produire des Sçavans ? On ſe tromperoit néanmoins infiniment ſi on portoit un

tel jugement. Il y a peu de gens en France, peut-être même n'y en a-t-il point qui ſoient plus civils, plus ſpirituels, plus ingenieux, plus polis, que les gens du Havre. Ils aiment les Etrangers, ils cherchent à faire plaiſir & le font de bonne grace ; ils ſont francs & ſinceres ; il commercent avec honneur & avec bonne foy, & quoiqu'ils ſçachent parfaitement bien leurs intereſts, il ne paroît point dans leur conduite de craſſe ni d'avidité, encore moins de ſupercherie ſi ordinaire aux Marchands ; il ſemble qu'ils ayent ceſſé d'être Normands depuis qu'ils ont ceſſé d'être renfermez dans le Gouvernement general de Normandie.

Projet d'un nouv. Port.

On pouroit augmenter conſiderablement le Port, en creuſant un baſſin entre le Baſtion des Capucins & la Citadelle, & le faire de telle grandeur & de telle profondeur qu'on jugeroit à propos. On pouroit même y tenir les Vaiſſeaux toujours à flot. Il eſt vrai que la dépenſe ſeroit un peu forte ; mais la commodité qu'on en tireroit ſeroit infinie ; les Vaiſſeaux y ſeroient dans une ſûreté entiere, la Mer ni les vents ne pouroient point les endommager, & dans un temps de guerre ils n'auroient rien à craindre des bombes des Ennemis.

Voilà bien des avantages pour une auſſi petite Ville que le Havre & pour ſon Port qui eſt trop reſſerré; mais il n'eſt pas bien facile d'en joüir, la rade eſt mauvaiſe, expoſée aux vents de Nord & de Oüeſt-Nord-Oüeſt qui y ſont très-violens. Ils jettent les Vaiſſeaux à la côte ſans eſperance de ſe relever. Les Capitaines bien ſages qui arrivant à la rade ne peuvent gagner l'entrée, parceque la Mer eſt baſſe, doivent plûtôt faire quelques bordées au large que d'attendre en rade le retour de la marée. Ils ne courent point de riſque en faiſant cette manœuvre, & ils en coureroient beaucoup en moüillant en rade.

Dèſqu'un Vaiſſeau paroît vouloir entrer dans le Port, on lui envoye un Pilote coſtier. Le Roy en entretient pluſieurs; ils ſont examinez & reçus à l'amirauté, & ſçavent en perfection le giſſement des bancs de ſable & de rochers qui ſont devant l'entrée & qui la défendent des entrepriſes des Ennemis. Ils font un miſtere de cette connoiſſance & ils ont raiſon. Dès que le Pilote coſtier a mis le pied dans un Vaiſſeau, le Capitaine le lui abandonne abſolument, juſqu'à ce qu'il ſoit amaré au quay.

Dans le temps de paix les Vaiſſeaux étrangers joüiſſent du même avantage,

on leur envoye des Pilotes coſtiers pour les entrer & les ſortir, & on prend garde ſoigneuſement qu'ils n'obſervent les bancs & qu'ils ne ſondent.

Ce fut donc du Havre que le Chevalier des M***. partit avec la Fregate l'Expedition, le Dimanche ſix Aouſt 1724. Le calme l'obligea de ſe faire remorquer par quatre chaloupes juſqu'au delà des jettées. Il s'éleva enſuite un vent foible & variable qui l'obligea de faire des bordées qui le porterent enfin à la grande rade qui eſt à deux lieuës de la Ville. Il y moüilla ſur les ſix heures du ſoir par dix braſſes, fond de cailloux, ayant le Cap d'Antifer au Nord-Eſt quart d'Eſt & la Tour de Notre-Dame à Eſt-quart de Sud-Eſt cinq degrez. Départ du Havre.

Quelque précaution que les Capitaines des Vaiſſeaux armez au Havre puiſſent prendre pour raſſembler leur équipage avant de ſortir du Port, il s'en dérobe toujours une partie, & ſur tout de ceux qui ont encore quelque argent de reſte de leurs avances; ils ne ſe croiroient pas en ſûreté de conſcience, s'ils en emportoient la moindre partie, ils croyent le devoir tout entier au cabaret, il faut qu'ils le dépenſent tout avant que de s'embarquer. Quand il eſt fini, ils prennent une Chalouppe, & conduits par

ceux qui les ont aîdez à le dépenſer, ils vont joindre leur Vaiſſeau en rade. Il ſemble qu'étant alors déchargez d'un fardeau, dont la peſanteur auroit pû faire ſombler le Bâtiment, ils n'ayent plus qu'à faire voile & commencer leur voyage ſous les auſpices de la pauvreté, à laquelle leur mauvaiſe conduite les a réduits.

Ce fut donc pour attendre ces Matelots débauchez, que le Chevalier des M***. fut obligé de moüiller en rade, & d'attendre avec l'inquietude d'un homme qui connoît le danger de ce poſte, qu'ils euſſent achevé de conſommer leur argent. Quoiqu'il pût faire, ni ſes coups de Canon, ni ſon Pavillon en berne ne purent les tirer des Cabarets où ils étoient. Il falut paſſer toute la nuit & le lendemain dans ce mauvais endroit, juſques ſur les cinq heures & demie du ſoir que le vent s'étoit mis au Nord-Nord-Oueſt avec une violence extreme accompagnée d'une groſſe pluye, ce qui préſageoit une tempête, il reſolut de rentrer dans le Port, plûtôt que de s'expoſer à ſe voir affaler à la côte, d'où il ne lui auroit pas été poſſible de ſe relever. Il faloit pour cela lever l'ancre qu'il avoit moüillé, mais le vent étoit ſi furieux & la Mer devint ſi groſſe, que tous ſes ef-

forts devinrent inutiles. Ses Matelots ſe rebuterent voyant trois ou quatre de leurs Compagnons bleſſez par le cabeſtan qui les emportoit malgré tout ce qu'ils pouvoient faire, deſorte qu'on fut obligé de laiſſer filer le cable & de gagner l'entrée des jettées. Le Vaiſſeau alloit donner dedans, quand le vent tomba tout d'un coup, la pluye tomba avec le vent, le calme ſucceda à l'orage, choſe fort ordinaire dans la ſaiſon où l'on étoit, deſorte qu'il reſolut de retourner au poſte que l'on avoit quitté. On eut bientôt dragué l'ancre, tous les Matelots ſe trouverent à bord, & on ſe mit en état de faire voile auſſi-tôt qu'on auroit un peu de vent.

Il en vint un peu avant minuit, on s'en ſervit auſſi-tôt, on leva l'ancre, on éventa les voiles, & on porta à route environ à une heure après minuit le Mardy 8. Août. Le vent étoit Eſt Nord-Eſt petit frais, on porta au Nord-Nord Oueſt, & comme la Mer étoit belle, on ſe trouva vers les quatre heures du matin par le travèrs du Cap de la Heuë, environ cinq lieuës au large, le Cap reſtant au Sud-Eſt. quart d'Eſt.

On découvrit Barfleur ſur les 8. h. du matin au Nord-Oueſt quart d'Oueſt, mais le vent s'étant rangé au Nord-Oueſt

on fut obligé de changer le bord & de courir au Nord-Eſt. On continua cette route juſques ſur les quatre heures après midi que le vent étant entierement tombé, on ſe trouva dans un calme profond avec une groſſe Mer clapoteuſe, qui faiſoit battre les voiles ſur les mats avec tant de violence, qu'on fut obligé de tout emmener de crainte qu'elles ne ſe briſaſſent. On demeura ainſi à mats & à cordes, juſqu'au Mercredy neuf Aouſt, ſur les quatre heures après midy que le vent étant revenu au Nord quart de Nord-Oueſt, même aſſez frais, on porta au Nord quart de Nord-Eſt, pour s'élever du Cap de Barfleur.

On découvrit l'Iſle de Vuichk en Angleterre ſur les huit heures du matin, on en étoit éloigné de huit à neuf lieues. Elle étoit au Nord quart de Nord-Eſt, du Vaiſſeau. On ne manqua pas de porter deſſus auſſi-tôt juſqu'à la diſtance d'environ deux lieuës. Le vent s'étant alors rangé à l'Oueſt, on a gouverné & mis le Cap au Nord-Nord-Oueſt. On a fait cette route juſques vers les 4. heures après midy, qu'on a mis le Cap au Sud-Sud-Oueſt la pointe de l'Iſle de Vuichk étant alors au Nord-Eſt quart-d'Eſt, la pointe de la Poule au Nord-Oueſt.

Le Vaiſſeau ayant continué cette rou-

te jusques vers les quatre heures après midy du Jeudy dixiéme Aoust, le Chevalier des M***. fit mettre le Cap au Sud-Sud-Oueſt, & ſe trouva bientôt après au milieu de ſept Vaiſſeaux qui paroiſſoient venir du large, deux deſquels étoient dematez de leurs huniers, cela lui fit connoître d'où venoit la groſſe Mer qu'il avoit trouvé les jours précedens, & que ces Vaiſſeaux avoient ſouffert une tempête violente, dont cette mer agitée & tempeſtueuſe étoit un reſte. Vaiſſeaux dematez.

Le vent étant venu à l'Oueſt ſur les cinq heures avec une extrême violence & beaucoup de pluye, il fit mettre le Cap au Nord-Nord-Oueſt & continua cette route juſques ſur les dix heures du matin, qu'on découvrit, la coſte de Normandie environ à deux lieues. Mais la brume étoit ſi épaiſſe, qu'on ne pût reconnoiſtre diſtinctement l'endroit où on étoit. Cela obligea le Capitaine de continuer de porter nord-Nord-Oueſt Le vent étant toûjours à l'Oueſt & forcé. Il diminua un peu ſur le midy, mais il recommença à ſouffler avec ſa premiere violence ſur les huit heures du ſoir, ce qui pourtant n'empêcha pas de continuer la route au Nord-Nord-Oueſt à petites voiles,

ſuivant en cela l'axiome des Marins, à gros vents petites voiles.

Le vendredy onzieme Aouſt on continua la route au Nord-Nord-Oueſt, le vent étant toûjours à l'Oueſt, dans le deſſein de reconnoiſtre le coſte d'Angleterre. Un Bateau pêcheur Anglois vint à bord & on découvrit quelques momens aprés la coſte d'Angleterre, on ſe trouva à l'embouchure de la Riviere Siſmou à cinq lieues au Large, on courut alors la longue bordée au Sud pour éviter les Caſquets qui ſont trés-dangereux.

Le Samedy 11. on ſe trouva par le travers de la baye de Torbay environ trois lieues au large. Les vents étant toûjours au Nord quart de Nord-Oueſt & forcé. On découvrit le cap de Godekeno, & on porta au Sud-Oueſt quart de-Sud. Le vent étant un peu tombé ſur le midy, & s'étant rangé au Nord-Nord Eſt, on mit le cap à l'Oueſt-Nord-Oueſt, ce qu'on continua juſqu'au Dimanche 13. ſur les huit heures du matin, qu'on porta toutes voiles dehors au Sud-Sud-Oueſt, afin d'accoſter la terre & tâcher de découvrir l'Iſle d'Oueſſant avant la nuit.

En effet on la reconnut ſur les quatre heures aprés midy, on en étoit environ

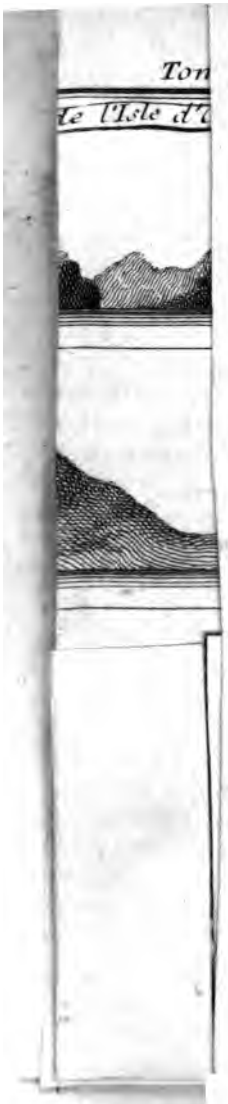
Tom
de l'Isle d'

à huit lieues; elle reſtoit au Sud-Sud Oueſt, ce qui obligea le Capitaine, de faire gouverner à l'Oueſt-quart de Sud-Oueſt juſqu'à minuit. Le Lundy 14 on continua la même route depuis minuit, juſques ſur les quatre heures du matin, mais ſeulement avec les deux hunniers. On mit alors toutes les voiles dehors, & on porta à l'Oueſt-Sud-Oueſt On découvrit à ſix heures parfaitement l'Iſle d'Oueſſant, dont on eſtoit encore environ à ſix lieues. On courut deſſus juſqu'à la diſtance de deux lieues, aprés quoy on arrondit la route, afin de parer les dangers qui ſont aux environs de cette Iſle. Le vent eſtant alors tombé tout a fait, on a ſerré toutes les voiles & mis le Cap au Nord Oueſt, parce que l'air venoit de l'Oueſt Sud Oueſt

Voici comme cette Iſle paroît à ceux qui en ſont éloignés environ ſept lieues au Sud.

L'Iſle d'Oueſſant n'a qu'environ trois lieues de circonference, elle eſt environnée de pluſieurs petites Iſles qui ont chacune leur nom particulier, mais que l'on ne connoiſt toutes enſemble que ſous celui d'Iſle d'Oueſſant. Elle ſont à la pointe la plus Occidentale de la Bretagne. Tous les Vaiſſeaux qui vont à

Iſle d'Oueſſant.

Breſt, à Port Louis, à Nantes & en d'autres Ports de la Province les viennent reconnoiſtre, & ſurtout ceux qui viennent des Voyages de long cours, leur connoiſſance aſſure leur route & les empêche d'aller donner dans les écueils qui ſont frequens ſur cette coſte.

L'Iſle d'Oueſſant quoyqu'aſſez peuplée n'a que quelques petits Villages & un vieux Château où les Habitans ſe retirent, quand ils ne ſe trouvent pas aſſez forts pour empêcher la deſcente des Corſaires ou des ennemis de l'Eſtat. Ils ſont tous peſcheurs, ils retirent leurs Baſtimens dans un petit port fort commode pour eux ; mais dans lequel les Baſtimens un peu conſiderables ne peuvent entrer.

Le Mardy 15. le vent étant venu au Sud - Eſt ſur les trois heures du matin on porta au - Sud- Oueſt quart-Oueſt, il força ſur le midy au Sud-Oueſt ce qui obligea de porter à l'Oueſt Nord-Oueſt ſeulement avec les baſſes voiles juſques ſur les huit heures du ſoir, que s'étant rangé à l'Oueſt on a gouverné au Sud - Eſt.

On continua cette route juſqu'au Mercredy 16. vers les quatre heures du matin, afin de reconnoiſtre Glenan, mais le brouillard étoit ſi épais qu'il a été im-

poſſible de voir Glenan ny Pemarck, Iſles trés-dangereuſes; de ſorte que pour les éviter, on fut obligé de gouverner au Sud-Eſt quart d'Eſt juſqu'a ſix heures du ſoir, que s'eſtant levé un petit frais de l'Oueſt, on a porté au Sud quart de-Sud Oueſtpour éviter la terre que la pluye continuelle & le brouillard épais deroboientà la veue. Les Iſles de Glenan & Pemarck.

On decouvrit l'Iſle de Grouais le jeudy 17 ſur les quatre heutes aprés midy,& on y mouilla ſur les ſept heures par les quatorzé braſſes fond de gros gravier à une lieuë de terre.

La Brume étoit ſi épaiſſe qu'on ne pouvoit pas voir un homme de l'arriere à l'avent du Vaiſſeau.

Grouais eſt une petite Iſle vis-à-vis l'embouchure de la Riviere de Blavet, l'ancrage y eſt bon à une certaine diſtance, car elle eſt preſque toute environnée de Rochers, dont l'approche eſt auſſi dangereuſe aux Baſtimens, qu'ils ſont utiles aux Habitans de l'Iſle, qui y font une pêche trés-abondante de congres, dont ils font un commerce aſſez conſiderable. Ce poiſſon eſt trop connu pour en faire ici la deſcription, on ſçait que c'eſt une eſpece d'anguille de mer d'une chair blanche, ferme, graſſe, de bon goût, quoy qu'un peu Iſle de Grouais.

Peſche de Congres.

dure. Ce poiſſon eſt armé de dents fortes & pointues, il mord & ne lâche pas aiſément priſe, ſa pêche eſt difficile & même dangereuſe.

Enfin le brouillard étant tombé ſur le midy, on mit à la voile & on entra au Port-Louis ſur les deux heures aprés-midy, le Vendredy 18. Aouſt, & on alla mouiller à la rade de Permenok aprés un voyage ou plûtôt un cabotage ennuyeux de douze jours de pluye, de calme, de vents forcés ou contraires. On appelle cabotage la navigation qui ſe fait ſans s'éloigner beaucoup de terre, & ſans la perdre preſque de veuë, au lieu qu'on appelle navigation hauturiere celle qui ſe fait au large & fort loin des terres qu'on perd abſolument de veuë, & dans laquelle on eſt obligé de prendre la hauteur du Soleil pour ſçavoir à quel degré de latitude on eſt arrivé & diriger ainſi ſa route.

## CHAPITRE SECOND

*Du Port-Louis, de l'Orient & des Carguaiſons ordinaires pour le Commerce de Guinée.*

Le Port-Louis eſt une petite Ville trés-bien fortifiée, avec une bonne Citadelle

& un Port conſiderable & fort ſûr à l'embouchure de la Riviere de Blavet dans l'Ocean ſur la côte de Bretagne qui regarde le Nord-Oueſt.

Bien des gens la confondent avec la Ville de Blavet qui en eſt aſſez proche, & au-deſſus, ſur la même Riviere. Ils ſont excuſables pour bien des raiſons, car on peut dire que le Port-Louis a pris la place de Blavet, Blavet avoit été une place conſiderable par ſes fortifications & par la commodité de ſon port, les Eſpagnols s'en étoient emparés dans le temps de la ligue, & la garderent juſqu'à la paix de Vervins en 1598. qu'ils furent obligés de la rendre, mais ils la rendirent en ſi mauvais état, qu'on ne jugea pas à propos de faire les dépenſes neceſſaires pour relever ſes fortifications, on les laiſſa achever de ſe ruiner d'elles-mêmes, & on ſe ſervit de ſes ruines ſous le Regne de Louis XIII. pour bâtir une Ville nouvelle, mieux ſituée & mieux fortifiée, avec une Citadelle qui deffend avantageuſement les Vaiſſeaux qui ſont dans le port & en rade. Par reconnoiſſance, on lui donna le nom de ſon Fondateur & on la nomma le Port-Louis. La Citadelle eſt d'autant plus conſiderable, qu'elle ſe deffend, pour ainſi dire, d'el-

Ville de Port-Louis.

le-même. Elle eſt iſolée, la Mer l'environne, & outre cela ſa circonference eſt pleine de Rochers, d'autant plus à craindre qu'ils ſont couverts d'eau, & par conſequent plus difficiles à reconnoître & à éviter. C'eſt ſous le canon de la Citadelle, & ſous celui du Vaiſſeau qui porte le Pavillon d'Amiral, que mouillent les Vaiſſeaux qui n'ont point affaire à l'Orient.

En parlant de l'Orient dans le Chapitre precedent, je n'ai pas oſé decider ſi c'eſtoit un Ville, un Bourg ou un Village. Je crois pouvoir dire que c'eſt un peu de tout cela, car la place eſt petite, elle eſt aſſez bien percée, trés-mal bâtie, à peine y trouve-t-on une trentaine de Maiſons un peu paſſables, tout le reſte reſſemble à des Chaumieres d'un ou de deux étages au plus, ſi ſujettes au feu qu'on ne trouve rien d'extraordinaire quand on en voit un bon nombre de brûlées. Cet amas de Maiſons n'eſt point environné de murailles ni de Foſſez, on y entre librement de tous côtés. Eſt ce une Ville ou un Village ?

Deſcription de l'Orient.

Sa ſituation eſt ce qui le rend conſiderable. Il eſt au fond de la baye du Port-Louis à l'embouchure de la Riviere de Pencrof. Il eſt couvert & deffen-

du par le Port Louis. Il faudroit ſe rendre maitre de cette place avant de ſonger à l'Orient.

Ce lieu fut donné à la premiere Compagnie des Indes en 1666. & cette Compagnie ayant cedé ſes droits à celle qu'on connoiſſoit d'abord ſous le nom de Compagnie de Miſſiſſipi, & qu'on connoit à preſent ſous celui de compagnie des Indes ou ſimplement de Compagnie, depuis qu'elle a acquis les droits de toutes les autres Compagnies du Royaume, cette Compagnie, dis-je, la fait de l'Orient ſa place d'armes, ſon Arcenal & ſon Magaſin general. Le Parc renferme de grands Magaſins trés biens bâtis de pierre & couverts d'ardoiſe. Les logemens des Officiers ſont grands & trés commodes, il y a une corderie magnifique, une mâture trés-belle & des plus commodes. Les Vaiſſeaux ſont placez devant les magaſins où ils doivent decharger leurs carguaiſons & recevoir celles dont on les charge, aprés qu'ils ont été radoublés de maniere qu'ils n'ont que les vents à attendre pour ſortir & pour prendre la route de leur deſtination. A moins qu'ils n'ayent des ordres contraires, ce qui eſt rare, ils viennent prendre leurs carguaiſons & leurs derniers ordres à l'Orient où

gris. On peut même y joindre des Chapeaux fins, de la vaiſſelle d'Eſtain, & quelquefois de l'argenterie, des Soyeries, des Mouſſelines, des Indiennes fines, des Criſtaux, des bijoux, de la Clincaillerie, des Liqueurs & des Vins de differentes ſortes, de la Farine & toutes ſortes de rafraichiſſemens, comme Sucre, confitures, fruits ſecs & des Epiceries. Les Negres qui veulent copier les blancs ſe font honneur d'être pourvûs de toutes ces choſes & les Portugais, Anglois, & Hollandois qui ſe trouvent dans le Païs ſont ravis de trouver l'occaſion d'en avoir.

Les Bouges qui ſont l'article premier & le plus conſiderable de la facture que l'on vient de donner, ſont des coquilles que l'on peſche aux Iſles Maldives, on leur donne auſſi le nom de cauris dans toute la Guinée. Il y en a de groſſes & de petites, ces dernieres ſont les plus eſtimées. Les unes & les autres ſervent de monnoye courante dans une bonne partie de l'Afrique, au Sud du Niger ou du Senegal. On s'en ſert auſſi dans quelques endroits des Indes Orientales. Nous marquerons dans un autre endroit, de quelle maniere elles paſſent dans le commerce. Les Nations Européennes qui ont commerce aux

Ce que c'eſt que les Bouges ou cauris.

Maldives les ont de la premiere main & y font par conſequent un gain conſiderable; les Hollandois ont été longtems ſeuls maîtres de ce commerce à cauſe de l'Iſle de Ceylan dont ils ſont en poſſeſſion, je crois que les autres Nations qui ont des comptoirs & un commerce ouvert aux Côtes d'Afrique, ne negligent rien pour avoir cette marchandiſe de la premiere main ſur les lieux.

On ſe tromperoit ſi on prenoit les Bouges pour ces pierres blanches appellées coliques que l'on attache au col des enfans pour les preſerver de cette maladie. Les Bouges ſont des coquilles creuſes aulieu que les coliques ſont des pierres entierement pleines, maſſives & aſſez peſantes pour leur Volume. On les prend dans les têtes des Moruës; Je penſe pourtant que ces pierres & les Bouges ont à peu-prés autant de vertu les unes que les autres, c'eſt-à-dire, peu ou point.

Coliques, Pierres blanches differentes des bouges

Le contrebrodé eſt comme un grain de Chapelet, il y en a de pluſieurs groſſeurs, c'eſt du gros verre. On en fabrique quantité à Veniſe. Le fond eſt blanc ou noir chargé de lignes d'autres couleurs, c'eſt ce qui les fait appeller brodé. Les Negres s'en ſervent pour faire des ceintures à pluſieurs rangs

n'auroient qu'à faire venir du pays les instrumens dont les Negres se servent & en faire faire de semblables en France. Les Negres de Guinée ne s'amusent guerres à travailler le fer qu'on leur porte. Les barres sont plus courtes que celles qu'on porte au Senegal & en Gambie ; elles n'ont guerres que sept pieds de longueur, deux pouces de large & un quart de pouce d'épaisseur.

Pipes de Hollande.

Quoy que les Negres fassent des pipes ou cassots chez eux, ils ne laissent pas de se servir de pipes de Hollande ; mais il leur faut des plus fines, ils mépriſent les communes, ils ont appris des Européens qui commercent avec eux, & surtout des François, à mepriser ce qui se fait chez eux, & à courir à ce qui vient des Païs Etrangers, quoy que souvent bien inferieur à leurs propres ouvrages.

Verroterie & Corail.

Le Corail & la rassade servent à faire des ceintures, des colliers, des brasselets & autres ajustemens pour les femmes & pour les enfans, & il se fait une assez grande consommation de ces sortes de choses.

## CHAPITRE TROISIE'ME

*Départ de l'Orient, Obſervations pendant la route. Iſles de Madere, de Porto Sancto. Variation de l'Ayman. Royaume de Bouré.*

LE Chevalier des M*** ayant chargé la carguaiſon que la Compagnie avoit jugée à propos de luy donner, pour la Traite à laquelle elle le deſtinoit, partit de l'Orient le Lundy 4. Septnmbre 1724. ſur les quatre heures du matin. On lui avoit donné à convoyer un autre Vaiſſeau de la Compagnie appellé le Prothée qui étoit deſtiné pour le Senegal, qui n'étant pas un Bâtiment de force auroit pû être enlevé par les Saltins, s'il en avoit été rencontré ſur la route.

Prothée Vaiſſeau de la Compagnie.

Les Vaiſſeaux partant de l'Orient qui ſont deſtinés pour la côte de Guinée doivent reconnoiſtre l'Iſle de Madere & la laiſſer à bas-bord, c'eſt-à-dire à la gauche du Navire & pointer leur route pour reconnoiſtre le Cap de Monte.

Routes differentes du Senegal & de Guinée.

Ceux qui ſont deſtinés pour le Senegal, le Cap verd ou l'Iſle de Gorée qui en eſt voiſine, doivent reconnoître l'Iſle

de Teneriffe. Ils en doivent paſſer à l'Eſt.

Tout le monde ſçait que Teneriffe eſt une des Iſles Canaries, elles furent decouvertes & conquiſes en partie en 1405. par un Gentilhomme Normand nommé Bethencourt dont les héritiers cederent les droits qu'ils avoient ſur ces Iſles au Roy d'Eſpagne. l'Hiſtoire de cette decouverte & de cette conqueſte eſt trés-curieuſe, je la donnerai dans un autre ouvrage.

Iſle de Teneriffe une des Canaries.

Je vais donner la route du Capitaine des M***, ſurquoy il faut obſerver que cet Officier s'étoit ſervi d'une carte étrangere dont le premier Meridien paſſe à Teneriffe, au lieu que les François le font paſſer à la pointe la plus Occidentale de l'Iſle de fer qui eſt auſſi une des Canaries, & cela ſuivant l'Ordonnance de Louis XIII. en 1634.

Premier Meridien.

Les Vents étoient au Nord-Eſt, mais foibles & variables, de ſorte que le mardy 5. il n'eſtoit encore qu'à trois lieues & demie de l'Iſle de Groais dont la pointe de l'Eſt lui reſtoit au Nord-quart de Nord-Eſt, & celle de l'Oueſt au Nord-quart de Nord-Oueſt.

L'atitude & longitude trouvée.

Le vent de Nord-Eſt ayant beaucoup fraichi le 6, il porta à l'Oueſt-quart de de Sud-Oueſt, & on ſe trouva à midy

par les 46, d. 28. m. de latitude Nord, & par les 10 d. 50 minutes de longitude.

Le vent de Nord-Eſt continuant toûjours à être frais, on auroit avancé conſiderablement, mais le Prothée qu'on eſtoit obligé de convoyer étant un mauvais voilier, la Fregate, l'Expedition étoit obligée de ne porter que ſon grand hunier & ſa miſene afin de ne le pas quitter.

Depuis le 6 juſqu'au 9. le vent ayant été paſſable quoy que variable, on ſe trouva à midy par eſtime à 42. deg. 21. min. de latitude Nord, & par 4. deg. 13 min. de longitude. On a vû un Vaiſſeau au Sud-Eſt éloigné d'environ ſix lieues.

Depuis le 9. juſqu'au 12. à midy les vents, quoy que variables, n'ont pas laiſſé de faire faire du chemin. On ſe trouva par les 38. deg. 57. min. de latitude Nord, & par un degré 23. min. de longit ude.

Depuis le 12. juſqu'au 15. le tems a été fort inegal, il y a eu un calme de prés de 24. heures. Les vents ont été foibles & variables le reſte du tems, deſorte que ce jour à midy on ne ſe trouva que par les 32. deg. 20. m. de longitude & par les 32 d. 20 m. de latitude Nord.

Depuis le 15. jusqu'au 18. Septembre les vents qui avoient été foibles & variables, s'étant mis au Nord-Est, & bon frais, on découvrit au point du jour l'Isle de Porto Santo au Sud-quart de Sud-Est. On en étoit éloigné d'environ huit à neuf lieuës.

Isle de Porto Santo

Cette petite Isle n'a qu'environ dix lieuës de circonference. Elle est située par les 32. degrez 25. m. de latitude Septentrionale. Les Portugais prétendent l'avoir découverte en 1418. lorsque le Prince Henry Duc de Viseu le plus jeune des enfans du Roy Dom Jean Premier du nom, Roy de Portugal & des Algraves commença ces découvertes qui ont fait tant d'honneur à la nation Portugaise, & qui l'ont rendu si fameuse & si redoutable dans l'Afrique, dans les grandes Indes & dans l'Amerique. Ce Prince avoit choisi pour les découvertes qu'il projettoit Jean Gonsalve Larco & Tristan Vaz-Gentils hommes de sa maison, & leur avoit donné un Navire bien équipé pour découvrir & reconnoistre les Côtes d'Afrique.

Aprés plusieurs tentatives sans succés, une tempête furieuse les ayant éloigné du Cap Contin qu'ils vouloient doubler, & les ayant poussé bien avant vers

l'Oueſt, ils découvrirent inopinément, après avoir eſſuyé une infinité de dangers, une Terre qui leur avoit été juſqu'alors inconnuë. Ils y trouverent une rade excellente entre deux pointes de Montagnes qui s'avançoient conſiderablement en mer, & qui formoient un Port naturel, où ils moüillerent dans une entiere ſûreté, & où ils trouverent le repos dont ils avoient beſoin, après les tempeſtes dont ils avoient été agitez.

Après avoir pris un peu de repos, ils mirent du monde à terre, ils n'y trouverent pas la moindre réſiſtance. Les Peuples qui habitoient cette Iſle les reçûrent bien, on ſe fit des préſens de part & d'autre. Les Portugais viſiterent l'Iſle, ils en firent le tour, & la reconnurent en gens d'eſprit ; ils furent charmez des beaux arbres qu'ils y trouverent, de la quantité de ruiſſeaux qui couloient de tous côtez, & de la prodigieuſe quantité de poiſſons, dont les côtes & les embouchures des rivieres étoient garnies. Cette découverte ſervit aux Portugais à leur faire découvrir l'Iſle de Madere, & enſuite à pouſſer leurs découvertes dans les trois autres Parties du Monde. J'en traiterai amplement dans un autre ouvrage.

Voici comme elle paroît quand on

vient de l'Oueſt & qu'on s'en trouve à neuf lieuës ou environ au Sud-quart de Sud-Eſt.

Voici une autre vûë de la même Iſle; lorſqu'on en eſt à quatre lieuës de diſtance au Sud-Eſt quart-de Sud, elle paroit alors comme une Terre haute coupée, à ſa pointe Sud-Sud-Eſt. La Fregate l'Expedition, paſſa entre Porto-Santo & Madere, ne pouvant porter que ſa miſaine & ſon petit hunnier, parceque le Prothée qu'elle étoit obligée de convoyer ne pouvoit la ſuivre avec toutes ſes voiles dehors, & demeuroit toujours à plus d'une lieue derriere elle. Cet endroit eſt pourtant le plus dangereux de toute la route, parce qu'il eſt la croiſiere favorite des Saltins.

Les deux Bâtimens ſe trouverent le 21. à trois lieues Eſt & Oueſt des Salvages. Ce ſont deux petites Iſles deſertes, au Sud-Sud-Eſt de Madere, le terrein n'en vaut rien, c'eſt apparemment pour cette raiſon que les Portugais qui ſont les Maîtres de Madere & de Porto-Santo, & les Eſpagnols qui le ſont des Canaries, ne s'en ſont point mis en peine & les ont abandonnez aux Serins qui y ſont en très grand nombre. C'eſt là où l'on va prendre ces oyſeaux à qui l'on a donné le nom

Serins de Canarie.

nom de Serins de Canarie, parcequ'il y en a auſſi beaucoup dans ces Iſles, ou parceque les premiers qui ont été apportez en Europe en venoient. Ils étoient rares autrefois, & très chers en France, rien n'eſt plus commun à préſent.

Séparation des deux Vaiſſeaux.

Le Vendredy 22. Septembre 1724. les deux Vaiſſeaux s'étant trouvé par les 26. degrez 15. minutes de latitude ſeptentrionale & par les 358. degrez 37. min. de longitude, & n'y ayant plus de Saltins à craindre, ſe ſeparerent. Le Prothée ſalua la Fregate de trois coups de canon, & porta au Sud Oueſt-quart de Sud, qui étoit ſa route. La Fregate lui rendit le ſalut avec le même nombre de coups de canon, & prit la route du Cap de Monte.

On obſerva ce même jour la variation de l'ayman, & l'on trouva que l'aiguille declinoit de neuf degrez au Nord-Oueſt.

Variation de l'aiguille.

Depuis qu'on avoit navigé entre les Iſles ou à quelque diſtance d'elles, on avoit vû une quantité effroyable de Bonites. Ils ſembloit qu'il y avoit preſſe entre elles à ſe faire prendre. Les Matelots en mangeoient à toutes ſaulces juſqu'à en être dégoûtez, mais ce poiſſon ne ſe trouve pas partout en auſſi grande abondance, qu'on le trouve entre ces Iſles & à 80. ou

100. lieuës aux environs de l'Archipel, que composent les Isles de Canarie & de Madere. Dèsque les Bonites ont passé ces bornes, elles retournent sur leurs pas, elles quittent les Navires qu'elles avoient accompagnez, on ne les voit plus. Malheur aux Matelots paresseux qui n'en ont pas fait leur provision pendant qu'ils ont été dans les parages où ils étoient maîtres d'en prendre sans peine, autant qu'ils en vouloient.

Poissons appellez Bonites.

Bien des Auteurs confondent la Bonite avec le Thon; Gesner, Rondelet, Amian, Ruichs & plusieurs autres assurent que le Thon, la Pelamide & la Bonite sont la même chose & qu'elles ne different qu'en grandeur. Ils ont oublié de dire une difference essentielle qui se rencontre entre ces Poissons, qui est que la Bonite est infiniment plus delicate que la Pelamide, & par une suite necessaire que le Thon. Pour moi je crois que l'on peut dire, que la Pelamide dont on trouve quantité sur les côtes de Portugal, des Algarves, de l'Andalousie, & sur tout aux environs de Cadix, & dans la Baye, est une jeune Thon, qui n'a pas passé douze ou quinze mois, & qui n'est point encore entré dans la Méditerranée. Je crois core qu'on doit dire que la Bonite, est une espece de Thon ou de Pelami-

de, mais plus petite & qui n'arrive jamais à la grandeur & groſſeur des Pelamides que l'on prend à Cadix, beaucoup moins à celle des Thons, quoique pour la figure ce ſoit preſque abſolument la même choſe. Il eſt rare de trouver des Bonites, qui ayent plus de trois pieds de longueur. Leur corps eſt long & épais, elles ſont ventruës, elles ont les oüies grandes auſſi-bien que les yeux qui paroiſſent argentez. Elles ſont couvertes d'une peau aſſez épaiſſe, graſſe & de bon gouſt, qui n'a qu'une ſuite d'écailles dorées, qui ſont une ligne d'un demi pouce de largeur, qui prennent au milieu des oüies, & continuant juſqu'à la queüe, partagent les côtez en deux parties égales: ces écailles ſont de deux eſpeces; les unes ſont petites & les autres plus grandes, elles ſont entremêlées de maniere, que la ligne compoſée des grandes, coupe en pluſieurs endroits celle qui eſt faite de petites, qui eſt la plus large.

La queüe de la Bonite, eſt fourchuë & grande. Elle s'en ſert à merveille auſſi-bien que de ſes ſept ailerons, dont elle en a deux au défaut des ouïes, deux un peu au deſſous, deux ſur le dos, & un au milieu & deſſous le ventre.

Toute la chair de ce Poiſſon eſt blanche, tendre & d'un très-bon goût, à

que ſon eau & ſon bois étoient te
diminuez, qu'il n'y en avoit pas aſ
le conduire juſqu'au cap de Me
où les Vaiſſeaux qui vont en Gui
accoutumé de faire l'un & l'au
ſorte qu'il fut obligé de faire voil
de relâcher à l'Iſle de Gorée,
prendre ce qui lui manquoit de c
choſes, pour le conduire juſqu'à c

Ces ſortes de relaches ſont to
préjudiciables à la Compagnie; i
perdre du temps; ils augmentent l
penſes du voyage; ſouvent mêr
ſont cauſe qu'on perd la ſaiſon fav
pour le voyage de Guinée en Ame
& que les Vaiſſeaux retenus par le
mes & les vents contraires, perd
plus grande partie des Eſclaves
ils étoient chargez. C'eſt ce qui
va au Chevalier des *** comme
le verrons dans la ſuite de cette R
tion.

Mais qui eſt cauſe de ces relache
des inconveniens qui s'enſuivent?
trop d'économie, compagne infé
rable des Compagnies. Comme e
ne prêchent à leurs Officiers que
conomie, ceux-ci pouſſent les cho
auſſi loin qu'ils peuvent, afin de conte
ter leurs Maîtres, & croyant bien fa
leur cour, en faiſant partir les Vaiſſea

tude. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que la variation de l'ayman ayant été observée le même jour au lever & au coucher du Soleil, on trouva le matin sept degrez de déclinaison au Nord-Oüest & le soir seulement cinq, ce qui est une difference de deux degrez trop considerable pour le peu de distance qu'il y avoit eu entre les deux observations. Variation de l'aiguille.

On se trouva le Lundy second Octobre 1724. par les 15. degrez 30. min. de latitude septentrionale, & par les 359. degrez 30. min. de longitude. Comme c'est la latitude de l'embouchure du Niger, autrement de la Riviere de Senegal, on mit en panne afin de sonder, & le plomb ayant touché à 18. brasses fonds de vaze, on ne douta plus d'apercevoir bien-tôt la terre. On l'a vit en effet sur les cinq heures du matin, & on en étoit à quatre lieues. C'étoit une terre basse & unie, garnie d'arbres, devant lesquels il y avoit des dunes de sable blanc, veritable marque de la côte qu'on appelle côte de Barbarie, qui finit à la barre qui ferme l'entrée de la riviere. On en étoit à midy Est & Oüest. Niger, ou Riviere de Senegal.

Les vents continuant d'être variables & extremement foibles, le Chevalier des *** qui avoit perdu beaucoup de tems à convoyer le Prothée, s'apperçut

que ſon eau & ſon bois étoient tellement diminuez, qu'il n'y en avoit pas aſſez pour le conduire juſqu'au cap de Meſurado, où les Vaiſſeaux qui vont en Guinée ont accoutumé de faire l'un & l'autre, de ſorte qu'il fut obligé de faire voile, & de de relâcher à l'Iſle de Gorée, afin de prendre ce qui lui manquoit de ces deux choſes, pour le conduire juſqu'à ce Cap.

Ces ſortes de relaches ſont toujours préjudiciables à la Compagnie; ils font perdre du temps; ils augmentent les dépenſes du voyage; ſouvent même ils ſont cauſe qu'on perd la ſaiſon favorable pour le voyage de Guinée en Amerique, & que les Vaiſſeaux retenus par les calmes & les vents contraires, perdent la plus grande partie des Eſclaves dont ils étoient chargez. C'eſt ce qui arriva au Chevalier des *** comme nous le verrons dans la ſuite de cette Relation.

Mais qui eſt cauſe de ces relaches & des inconveniens qui s'enſuivent? le trop d'économie, compagne inſéparable des Compagnies. Comme elles ne prêchent à leurs Officiers que l'économie, ceux-ci pouſſent les choſes auſſi loin qu'ils peuvent, afin de contenter leurs Maîtres, & croyant bien faire leur cour, en faiſant partir les Vaiſſeaux

S.E. 1/4 E.

ſans leur donner ce qui leur eſt abſolument neceſſaire, de bois, d'eau, & de vivres pour leur voyage.

Arrivée à Gorée.

On ſe trouva le Mercredy 4. à la pointe d'Almadie, à deux lieuës & demie du Cap Verd. On arriva dés qu'on l'eut doublé, & on moüilla ſous l'Iſle de Gorée entre les deux Forts, vers les ſix heures du ſoir, par treize braſſes d'eau.

Voicy de quelle maniere paroît la pointe d'Almadie, étant au Nord-quart de Nord-Eſt, les mammelles du Cap Verd étant au Nord-Eſt-quart de Nord.

J'ai parlé aſſez amplement de l'Iſle de Gorée dans ma Relation de l'Afrique Occidentale. Le Lecteur aura agréable d'y avoir recours. Je me contenterai de lui donner ici une vûë de cette Iſle, telle qu'elle paroît quand on eſt moüillé en rade.

Négligence des Officiers.

Mais pourois-je paſſer ſous ſilence, la négligence des Officiers de la Compagnie, qui aiment mieux ſe laiſſer rôtir au Soleil, ou être toujours enfermez dans leurs caſes, que de planter des arbres qui les metroient à couvert de l'exceſſive chaleur de ce lieu, & qui leur fourniroient des promenades agréables? Ils n'ont pas le moindre couvert, il n'y a cependant rien de plus aiſé que d'en avoir

Les Orangers, les Citroniers, les Polons ou Fromagers, & quantité d'autres arbres y viendroient à merveille; ce terrein chaud & continuellement humecté par les pluyes ou par les roſées abondantes qui tombent toutes les nuits quand il ne pleut pas, feroit croître ces arbres à vûë d'œil; ils en auroient des fruits excellens, & dans un beſoin, dequoi faire des faſcines & autres choſes, car de dire, comme ils font pour excuſer leur indolence, que des arbres nuiroient à la défenſe de l'Iſle, ſi elle étoit attaquée, c'eſt ſe mocquer des gens. On plante des arbres ſur tous les remparts des Places fortifiées, ſans qu'on ſe ſoit jamais aviſé de penſer qu'ils pouroient y être de quelque inconvenient. Dailleurs, quoi de plus facile que de les abatre dans le moment qu'on en a beſoin, ou qu'on s'aperçoit qu'ils peuvent nuire?

Mais voici encore une autre négligence bien moins pardonnable. Ils n'ont point d'eau ſur cette Iſle. Ils ſont obligez d'en aller chercher au Cap Bernard dans la terre ferme où elle eſt ſaumatre, & ne laiſſe pas que de couter à la Compagnie une coutume ou tribut qu'il faut payer à l'Alcade, qui ſe dit Capitaine de l'eau. Or il paroît très-certain, que la Montagne ſur laquelle eſt le Fort S. Michel, doit

avoir

avoir des écoulemens d'eau, ou à ſon pied, ou dans quelques endroits de ſes pentes. Il n'y auroit qu'à faire creuſer en differens endroits, on trouveroit à coup ſûr de l'eau, & même plus abondamment qu'il n'en faut pour toute la Garniſon & pour l'habitation, de ſorte qu'on en pourroit fournir aux Vaiſſeaux de la Compagnie. On peut aſſûrer par avance que l'eau ſeroit excellente, & qu'étant filtrée au travers des pores des terres & des pierres qui compoſent la Montagne, elle ſeroit exempte des mauvaiſes qualités de celle qu'on va chercher au Cap Bernard.

Le travail qui ſeroit neceſſaire pour découvrir ces eaux, pour les recueillir, ou les conduire, ne doit point épouvanter : la main de quelques Ouvriers engagés à la Compagnie, n'eſt pas une dépenſe qui mérite qu'on y faſſe attention. La chaux, le ſable, & les pierres ſont ſur les lieux ; les Manœuvres ne couteront rien, puiſqu'on peut employer à ce travail les Negres Bambaras, Eſclaves de la Compagnie, dont elle entretient toujours un bon nombre pour le ſervice de ſes Comptoirs, & les Eſclaves qu'elle traite tous les jours, en attendant l'occaſion de les tranſporter à l'Amérique. Il en faut donc revenir à dire, que c'eſt la négli-

gence des Officiers qui les prive d'un ſecours ſi néceſſaire.

Départ de Gorée.

Le Chevalier des *** demeura à la rade de Gorée, depuis le 4. Octobre juſqu'au 17. du même mois. Il employa ces treize jours à faire l'eau & le bois qui lui étoient neceſſaires, du moins juſques au Cap de Meſurado, où tous les Vaiſſeaux ſont obligés de s'aller pourvoir de ces deux choſes, parceque l'eau eſt trop difficile à faire à Juda, & que les Negres de ce Pays ont une ſi grande vénération pour les arbres, qu'ils ne les abattent jamais, & ne permettent pas aux Etrangers de les couper.

Il appareilla ſur les dix heures du matin, les vents variant depuis l'Oueſt, juſqu'au Nord quart-de-Nord-Eſt. Il ſe trouva le lendemain à midy par les 14. deg. 10. min. de latitude Septentrionale & par les 359. deg. 20. min. de longitude, ſuivant le Méridien de Teneriffe, il obſerva ce même jour la variation de l'aiman, & trouva que l'aiguille déclinoit de quatre degrez au Nord-Oueſt.

Je ne marquerai plus la route du Vaiſſeau jour par jour, cela eſt aſſez peu intereſſant, je me contenterai de le faire quand il y aura quelque choſe qui méritera l'attention du Lecteur.

On ſe trouva le 22. Octobre, par 10.

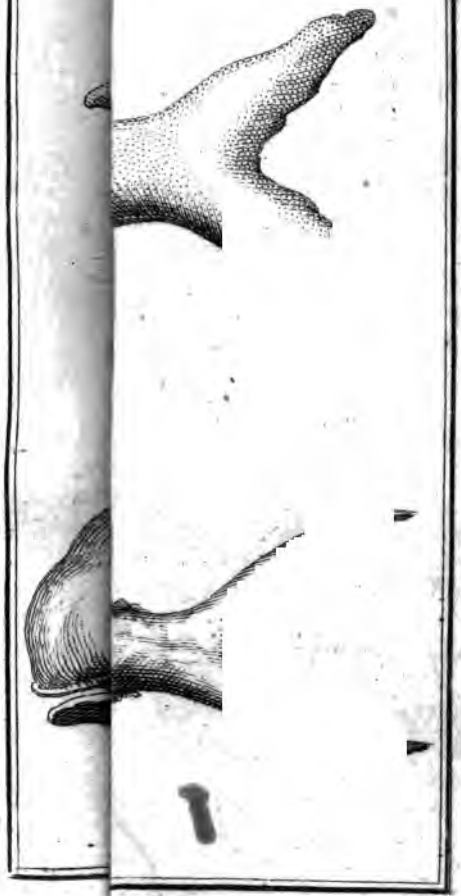

deg. de latitude Septentrionale, & par les 359 deg. 35 min. de longitude. La variation de l'aiguille ſe trouva de quatre degrez au Nord-Oueſt.

On eut la même variation le jour ſuivant, le Vaiſſeau ſe trouvant alors par les 9 deg. 35 min. de latitude Nord, & par 359 deg. 40 min. de longitude.

Poiſſon monſtrueux.

On prit le 26 un poiſſon monſtrueux, non pas tant par ſa grandeur que par ſa figure. Il ne ſe trouva perſonne dans tout l'Equipage depuis le Capitaine juſqu'au plus jeune Matelot qui en eût jamais vû de ſemblable, ils eurent la modeſtie de ne lui pas donner de nom, choſe rare parmi les navigateurs.

Il avoit huit bons pieds de longueur de la tête à la queue & il étoit de la groſſeur d'un quart de barique au milieu du corps, c'eſt-à-dire, qu'il avoit environ un pied & demi de diametre, ou quatre pieds & démi de circonference. Il étoit ſans écailles, & il pouvoit s'en paſſer, car ſa peau étoit épaiſſe, dure & chagrinée comme celle d'un chien de mer ou du Requin. On le prit avec un gros hameçon enté ſur une chaîne de fer, comme on s'en ſert pour les poiſſons voraces & carnaciers, comme ſont les Requins, les Pentouſliers & autres ſemblables, qui couperoient aiſément les cordes qui at-

tacheroient l'hameçon & l'emporteroient avec eux. Dès qu'on le tint auprès du Vaiſſeau, on lui jetta un cordage avec un nœud coulant, qui l'ayant ſaiſi au-deſſus de la queue, lui ôta tout moyen de ſe pouvoir débaraſſer de l'hameçon, & on y joignit un palan pour l'enlever dans le Navire ; mais comme il étoit extrémement fort & qu'il ſe debatoit d'une étrange maniere, on jugea à-propos de le laiſſer mourir le long du bord avant de l'embarquer, de crainte qu'il ne cauſât du deſordre dans le Vaiſſeau ſi on l'y embarquoit tout vivant. On lui donna pluſieurs coups de gaffe pour le preſſer de mourir en lui faiſant perdre ſon ſang, & quand il eut entierement perdu ſes forces & la vie, on le hiſſa dans le bord. Il avoit la gueule large, armée de douze dents, ſix à la machoire ſuperieure, & ſix à l'inferieure. Elles étoient groſſes & pointuës, longues de près de deux pouces, ſon nez avançoit de prés d'un bon demi pied au-delà de ſa machoire inferieure ; C'étoit un os couvert d'une peau rude ſemblable à celle du reſte du corps, d'une couleur griſâtre, quoique le tour de ſa gueule, ou, ſi l'on peut parler ainſi, ſes levres fuſſent d'un rouge fort vif ; il avoit les yeux gros, rouges, étincellans comme du feu ;

On pourra juger de ſa force par cet échantillon. Un requin s'étant approché de lui pendant qu'il ne tenoit encore qu'à l'hameçon, il lui donna un ſi furieux coup de queue, qu'il le jetta bien loin & lui ôta l'envie de revenir à la charge.

Ce qui parut plus extraordinaire, c'eſt qu'au lieu des ouies que les poiſſons ont ordinairement, il avoit cinq découpures ou inciſions qui pénetroient dans la capacité, & qui s'ouvroient & ſe fermoient comme il vouloit, à côté deſquelles il y avoit un aileron extrêmement fort & d'une grandeur mediocre. Il en avoit deux ſemblables ſous le ventre & un plus grand ſur le dos; ſa queue étoit échancrée, épaiſſe, large, forte, couverte de la même peau. Le Chevalier des M*** le deſſina tel qu'on le donne ici, & le fit jetter à la Mer, pas un de ſes gens n'en ayant voulu goûter. Il me ſemble qu'on auroit dû garder la tête & la peau.

On ſe trouva le 27 Octobre au ſoir par les 8 deg. 25 min. de latitude Septentrionale & par les 359 deg. 40 m. de longitude. Cette latitude eſt celle de la riviere de Serrelionne, borne qui ſéparoit les conceſſions des Compagnies de Senegal & de Guinée, avant qu'elles fuſſent reunies à la grande Compagnie qui fait aujourd'huy tout le commerce maritime du Royaume. Riviere de Serrelionne.

Cette Riviere eſt des plus conſiderables de l'Afrique, on donne à ſon embouchure quatre lieues de largeur. Deux Caps fameux la bornent; celui de la Vega eſt au Nord, le Cap Tagrin, Lido, ou de Serrelionne eſt au Sud. Ils forment une baye ſpacieuſe au fond de laquelle coule la Riviere de Serrelionne, ainſi appellée parce qu'elle vient des montagnes des Lions, car c'eſt ce que ſignifie le mot Portugais ou Eſpagnol *ſierra Liona* ou *ſierra de los Liones*. Tous les environs de cette baye ſont un des meilleurs pays de toute l'Afrique, la terre y eſt d'une reſſource & d'une fertilité prodigieuſe, parce qu'outre la grande riviere, elle eſt arroſée de quantité de gros ruiſſeaux & de rivieres, même aſſez conſiderables, dans leſquelles on pourroit établir un trés grand commerce, ſi leurs lits étoient plus navigeables, ou que leurs embouchures fuſſent plus acceſſibles & moins ſemées de bancs de ſable & de Rochers.

Rivieres qui ſe déchargent dans la baye de Serrelionne

Les rivieres les plus fréquentées par les negocians malgré les difficultez qu'on trouve à y entrer, ſont celles des Pierres, de Caſcais, du Pichel, des Palmes, de Pongne, de Camgranée, de Caſſe, de Carocannes, de Capac & de Tambaſine, dont la plûpart viennent des montagnes qui coupent le pays du Nord

au Sud, & qui se joignent ensuite à celle de Serrelionne. On les appelle les montagnes de Machemala.

On a donné le nom de Tagrin & de Mitouba à la riviere de Serrelionne. Il est bon d'être averti de ces noms differens afin de ne pas faire trois rivieres d'une seule & même riviere. Ce qui peut avoir donné occasion à cette multiplicité de noms, c'est que l'entrée de la riviere de Serrelionne est occupée du côté du Nord par des bancs, & du côté du Sud par des Isles qui la partagent & qui en font trois bras. Ceux du Nord & du Sud sont nets & profonds, on y navige en toute seureté. De grosses barques & des Bâtimens plus considerables les peuvent remonter jusqu'à prés de 80 lieues. On y trouve depuis six brasses d'eau jusqu'a seize. Le canal du milieu est tellement rempli de bancs & de Rochers qu'il est impratiquable.

Lors qu'on est entré dans la grande baye & qu'on a dépassé la petite Isle appellée Saint André, on voit que la côte du Cap Tagrin ou de Serrelionne forme plusieurs bayes dont les ouvertures sont au Nord-Oueſt. La quatrieme qui est la plus voisine de l'entrée de la grande riviere se nomme encore aujourd'huy la baye de France. C'est la meilleure, Baye de France.

la plus ſûre & la plus commode pour faire du bois & de l'eau. Auſſi la tradition conſtante de tout le pays eſt que nos premiers negocians Normands y étoient établis, y avoient un comptoir & y faiſoient tout le commerce qui étoit très avantageux & très conſiderable.

On montre encore la place de leur comptoir auprés d'une des trois fontaines ſi recherchées de tous ceux qui trafiquent dans le pays, à cauſe de l'abondance de leurs eaux & de leur bonté.

Les Negres qui habitent les environs de cette baye & bien avant dans les terres ont conſervé pour les François une affection toute particuliere. Ils ont appris de leurs ancêtres les biens qu'ils ont reçus de nos anciens négocians, ils en ont encore aujourd'huy la memoire toute fraiche, & ne ſouhaitent rien avec plus de paſſion que de nous voir reprendre nos anciens établiſſemens. Les Vaiſſeaux François qui y abordent l'experimentent tous les jours. Ces peuples ne manquent jamais de leur demander s'ils viennent pour s'établir parmi eux, & quand on leur fait eſperer qu'on y viendra, ils diſent : *bon bon, le pays eſt à vous, venez nous ſommes amis.*

Affection des Negres pour les François.

Il ne faut pas s'étonner que je les faſſe parler françois, ils ont conſervé de

de pere en fils la langue françoiſe, & ſe font un devoir de l'enſeigner à leurs enfans.

On peut mouiller dans la baye de France à demie portée de mouſquet de terre, vis-à-vis des fontaines à ſeize braſſes de fond de baſſe mer. Si on faiſoit un établiſſement fortifié en cet endroit, les Vaiſſeaux pourroient s'approcher de terre encore davantage, & être en ſûreté contre les attaques des ennemis.

Je propoſerois cet établiſſement à la Compagnie, ſi je ne craignois de luy deplaire, comme il ne manque jamais d'arriver à ceux qui luy font des projets dans leſquels il paroit quelque avance à faire, & le profit tant ſoit peu éloigné.

La Riviere de Serrelionne ſepare deux Royaumes. Celuy du Nord s'appelle Bourlon, & celui du Sud, Bouré.

Le Bourg ou demeure le Roy de Bouré eſt à huit lieux de l'embouchure de la riviere ſur ſon bord meridional. Elle ſe retreſſit beaucoup en cet endroit & n'a que deux lieues de largeur. A cinq ou ſix lieues plus haut elle n'en a qu'une & diminue toujours à meſure qu'on la monte. Royaume de Bouré.

Son bord meridional eſt couvert de grands arbres & d'une infinité de pal-

Vin de Palme

miers de toute eſpece. On y fait du vin de palme excellent & en quantité, & comme les Habitans en conſomment beaucoup, il n'y en a jamais de perdu. Il y a peu de rivieres auſſi poiſſonneuſes que celle-cy. Cette abondance y attire quantité de crocodilles qui ſont d'étranges pêcheurs. Il faudroit tenter de faire avec ces animaux le même traité qu'ont fait les habitans du Bot dans les Iſles des Biſſaux.

Qualités des Iſles de Serſelioune.

Le lit de cette riviere renferme quantité d'Iſles d'un terrein parfaitement bon, gras & profond qui produit de lui-même & preſque ſans culture tout ce qui eſt neceſſaire à la vie: grains, fruits, arbres, racines, tout y vient en perfection & d'une excellente qualité.

Mais ce qu'on ne ſçauroit eſtimer aſſez, c'eſt que l'air y eſt trés pur, & qu'on n'y eſt point ſujet à ces maladies violentes & dangereuſes qui regnent à la côte de Guinée & qui ont fait perir tant d'Européens. Je ſçais que l'intemperance & le commerce avec les femmes ſont les deux cauſes plus que ſuffiſantes pour envoyer bien des gens en l'autre monde, ſans que le mauvais air s'en mêle. C'eſt aux Officiers & aux Capitaines d'avoir l'oeil ſur eux-mêmes & ſur ceux qui ſont ſous leur charge.

L'on trouve dans toutes ces Iſles une quantité incroyable de palmiers de toute eſpece. On y fait du vin excellent, les naturels du pays en conſomment beaucoup, ils ſont grands buveurs: les Européens les veulent imiter, mais comme ils ne ſont pas du temperamment de ces Inſulaires, il leur en coute cher & ſouvent la vie.

Ces Iſles ſont preſque toutes bordées de Mangles, Arbres ſi connus & tant de fois décrits dans les voyages de l'Amerique, qu'il me paroît tout-à-fait inutile d'en parler ici. Ce ſont des Paliſſades naturelles pour les lieux qui en ſont environnés qu'il n'eſt pas aiſé de forcer pour peu qu'on veuille les deffendre. Ce bois eſt excellent pour brûler & pour faire du charbon. Il eſt compacte, dur & peſant, & ne laiſſe pas de croître aſſez vîte & de multiplier beaucoup, parce que ſes branches ou rejettons étant arrivés à une certaine hauteur, ſe courbent d'eux-mêmes vers la terre ou l'eau où le pied eſt planté, & jettent des filamens qui prennent racine & produiſent un autre jet, qui devient arbre & pouſſe des branches qui font la même choſe que celles dont ils viennent.

Deſcription des Mangles ou Palétuviers

Le village de Bouré eſt compoſé d'environ trois cent maiſons ou caſes, les

Architectes dupays batiſſent auſſi uniformément que les Capucins; il ſemble qu'il y ait une pragmatique qu'il n'eſt permis à perſonne de ne pas ſuivre. Ceux dont les familles ſont plus nombreuſes ont un plus grand nombre de caſes, mais elles ſont toutes de même figure. Elles ſont rondes, les poteaux ſont plantés en terre; ils ont ſept à huit pieds de hauteur, leur ſabliere circulaire porte des chevrons qui s'uniſſent au centre & font un cône, elles ſont couvertes de feuilles de roſeaux ou de palmiers, paſſées dans les lattes nattées fort proprement & d'une épaiſſeur à être impénetrables à la pluye & aux plus ardens rayons du Soleil. Les murs de l'enceinte ſont garnis de roſeaux & de menuës branches entre les poteaux & couvertes de terre graſſe, ſur laquelle ils étendent une couche de chaux, faite de coquillages brulés, & qui leur donne un air de propreté; mais ce crepy dûre peu, parce qu'ils ont oubliés de le tiercer avec du ſable, comme ils l'avoient vû pratiquer par les Normands qui avoient les premiers ouverts le commerce chez eux. Le feu eſt au milieu, & la fumée ſort par un trou qui eſt preſque au centre du cône. Quoique le païs ſoit très-chaud, les nuits ſont froides & humides

Village & maiſons de Bouré.

& les Negres craignent extrêmement le froid & l'humidité.

Les portes de ces maiſons ſont preſque quarrées, le ſeuil eſt élevé d'environ un pied au-deſſus du rez-de-chauſſée, elles n'ont pour l'ordinaire que deux pieds de largeur ſur trois de hauteur, de ſorte que l'on ne peut y paſſer ſans ſe baiſſer beaucoup, & que les perſonnes un peu groſſes n'y paſſent que de côté & même avec peine. Heureuſement l'uſage des paniers n'eſt pas encore arrivé juſqu'aux femmes du païs. Leurs lits ſont compoſés de groſſes nattes de joncs, épaiſſes & en aſſez grand nombre pour élever la derniere d'un bon pied au deſſus du plancher qui eſt de terre battuë, que les femmes entretiennent fort propre. Ils ont leurs armes auprès de leurs lits; ce ſont des ſabres, des poignards ou grands couteaux flamans, des ſaguayes, des arcs & des flêches qu'ils ont ſoin d'empoiſonner quand ils vont à la guerre, en les imbibant du ſuc d'un fruit qui leur communique un poiſon fort ſubtil & preſque ſans remede. Ce fruit a tant de rapport avec les pommes de Machenilier dont j'ai parlé dans mon voyage de l'Amerique, que je crois que c'eſt de ce fruit dont ils ſe ſervent. Quelqu'uns

ont des fuſils & s'en ſervent avec beaucoup d'adreſſe. Ils les aiment paſſionément, ce ſont les Normands qui leur en ont enſeigné l'uſage. Les Portugais & les Anglois qui demeurent à preſent parmi eux, ont été juſqu'à preſent aſſez ſages pour ne leur en donner ou vendre que très-peu, très-rarement & de très-mauvais ; nous n'y regarderions peut être pas de ſi prés ſi nous y étions, ſauf à nous en repentir dans la ſuite comme il nous eſt arrivé en Canada.

Maiſons du Roy & ſon caractere.

La maiſon, ou les caſes du Roy, ſont au centre du Village, elles ſont bâties comme celles de ſes ſujets. On remarque ſeulement qu'il en a quelques unes un peu plus grandes, où il loge les Européens qui le viennent voir. Ce bon Prince ou ces bons Princes, car la douceur & l'humanité ſont naturelles aux Princes de cette famille, ce bon Prince, dis-je, vit avec ſes ſujets comme un pere avec ſes enfans. Auſſi ils l'aiment tous, & quoy qu'ils le craignent, on doit dire que l'amour ſurpaſſe infiniment la crainte, & qu'ils ſont toûjours prêts à tout ſacrifier pour lui. Il leur rend de ſon côté fort exactement la pareille, en les aimant, les protegeant & leur rendant la juſtice d'une maniere qui contente tout le monde.

Les hommes & les femmes de Bouré ſont grands & bien faits, & d'une figure fort revenante ; ils ſont d'un beau noir : ils ont la bouche petite, le nez bien proportioné, les yeux grands, les dents belles, l'air ouvert & guay, de l'eſprit, de bonnes manieres & même de la politeſſe. On n'y voit point de ces nez écachez, de ces levres monſtrueuſes ; auſſi les femmes ne portent elles point leurs enfans ſur leur dos, car on attribue avec raiſon ces nez écachez & ces groſſes levres aux coups que ces petites creatures ſe donnent contre le dos de leurs meres, pendant qu'elles les ont attachées derriere elles, & qu'elles marchent ou qu'elles travaillent. Hommes & femmes de Bouré.

Les Hommes ont des femmes tant qu'ils veulent, ou tant qu'ils en peuvent acheter. Ils ne ſont jaloux que de la premiere qui eſt regardée comme la légitime, au-lieu que les autres ne paſſent que pour des concubines, dont on accommode les étrangers à qui on veut faire honneur, ſans ceremonie & ſans craindre le qu'en-dira-t-on. Pluralité des femmes.

Il ne faut pas apprehender pour cela que le grand nombre de femmes leur devienne à charge, point du tout ; ce ſont autant de ſervantes très-humbles, très-affectionnées qui ſçavent leur de-

voir en perfection, que l'on a ſoin d'y faire rentrer, dès qu'elles ſemblent s'en vouloir écarter tant ſoit peu, & qui en ſont ſi bien perſuadées, qu'elles ſe trouvent heureuſes & bien payées de leurs peines, quand le mari veut bien leur témoigner qu'il agrée leurs ſervices; Quelle difference de ce pays là au nôtre?

On compte ſix à ſept cent hommes portans les armes dans le Village de Bouré; mais le Roy en peut lever un bien plus grand nombre quand il le juge à propos, & fort aiſément & ſans qu'il lui en coûte rien, parce que ſon païs eſt extrêmement peuplé, & que ſes peuples lui ſont extrêmement affectionnés.

Le Prince qui regnoit en 1666. étoit chrêtien, il s'appelloit Dom Philippe. Il avoit donné liberté de conſcience à tous ſes ſujets & avoit auprés de lui un Jeſuite & un Capucin Portugais, qui prêchoient la foy avec plus de zele que de fruit: car il n'eſt pas facile de faire de bons chrêtiens de gens qui aiment le vin & les femmes, de maniere à ne ſe pouvoir paſſer de l'un ni de l'autre. Bonnes gens au reſte, honnêtes, francs, peu intereſſez, aimans les étrangers, & qui ont conſervé beaucoup des manieres

& de

& de la politeſſe des Normands, qui ſont ſans contredit les premiers Européens qui ont decouvert ces côtes, qui y ont fait le commerce, & qui y ont eû des établiſſemens que le malheur de nos guerres civiles a fait tomber entre les mains des Portugais, des Anglois, des Hollandois & autres Européens.

Religion de Bouré.

L'Idolatrie eſt la religion dominante du païs. Mais quelle Idolatrie ! Elle eſt ſans regle, ſans fêtes, ſans ceremonies. Le nombre de leurs Dieux eſt inconnu, il n'eſt point fixe ; on peut dire qu'il eſt infini. Ils ne ſçavent d'où ils viennent, ce qu'ils ſont, ce qu'ils font, à quoy ils ſont propres, ce qu'ils vallent ; leur ignorance ſur cela fait compaſſion & ne peut être plus groſſiere. La terre eſt pour eux une ſource intariſſable de divinités, c'eſt une maſſe immenſe de Dieux de toutes eſpeces, dont chacun à l'aventure tire le ſien. Ils les appellent Fetiches. De quelque nature, figure, couleur ou matiere que ce ſoit ; c'eſt leur Dieu, leur Fetiche. Les uns ont une corne, d'autres une patte de Crabe, d'autres une Epine, un cloud, un caillou, une coque de Limaçon, une tête d'Oiſeau, une racine. Chacun porte ſa divinité penduë à ſon col dans un ſac orné de raſſade de

bouges & d'autres babiolles ; Quoy que ce Dieu ne boive ni ne mange, on ne laisse pas de lui offrir soir & matin ce qu'on a de meilleur, en lui adressant ses prieres & en lui demandant ses besoins. Voilà tout leur culte. Plus heureux en cela que nos Sauvages de l'Amerique que le diable se donne la liberté de battre quand il lui en prend fantaisie, au lieu que les Fetiches se contentent de se faire craindre, sans en venir jamais aux coups.

Les Negres Mandinques qui sont les plus zelés Missionnaires du Mahometisme ont tâché de repandre chez les Negres de Serrelionne quelque connoissance de la Secte de Mahomet, mais ceux-ci plus avisés que ceux du Niger, ont cru avoir assez d'une Religion sans se charger encore d'une autre plus difficile & plus chargée de ceremonies que la leur ; car de s'imaginer qu'en embrassant le Mahometisme ils eussent quité leur Idolatrie & le culte des Fetiches, c'est sur quoy il ne faut pas compter, il est trop ancien & trop bien établi chez eux. C'est ce culte ridicule & la pluralité des femmes qui empêchera toûjours le progrés de l'Evangile chez ces Peuples, qui sont pourtant infiniment plus disposés à le recevoir que les Mahometans, dont il ne faut pas songer à faire de bons chrêtiens.

Les Normands & après eux les Portugais y ont prêché l'Evangile. Le Roy de Bouré, comme je viens de le dire, étoit chrêtien ; en 1666 on prêchoit la foy dans ſes états en toute liberté, mais ſans fruit, & quand les Miſſionnaires ſeroient venu à-bout de leur faire abandonner le culte des Fetiches, je doute qu'ils euſſent pû les reduire à n'avoir qu'une femme. Ces peuples ne veulent rien entendre ſur cet article: leur temperament y eſt trop oppoſé, & comme leur pratique conſtante eſt de ne point approcher de leurs femmes dès qu'elles ſe ſentent groſſes & pendant les quatre années qui ſuivent l'accouchement, afin qu'elles ayent tout le temps neceſſaire pour bien nourir & bien élever leurs enfans, la continence ſeroit trop difficile à garder pendant un ſi long-tems.

Ils répetent très-ſouvent dans leurs prieres, & au commencement de toutes leurs actions, les noms d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob. On n'a pû juſqu'à preſent ſçavoir d'où leur eſt venuë la connoiſſance des noms venerables de ces anciens Patriarches. On pourroit ſoupçonner que quelque Juif a voulu introduire le Judaïſme chez eux, c'eſt une conjecture qui n'eſt pas mal-fondée. La

pluralité des femmes n'auroit pas été un obſtacle pour les empêcher d'embraſſer cette religion, puiſque la loy tolere la poligamie. On ſçait d'ailleurs que la circonciſion eſt pratiquée chez preſque tous les peuples de la côte de Guinée depuis Serrelionne juſqu'à Benin. Voila un nouvel obſtacle pour la religion Chrétienne qui rendra inutiles les travaux des Miſſionnaires, à moins que Dieu n'y mette luy-même la main ; il peut tout, peut être que le tems de la converſion de ces peuples n'eſt pas arrivé, & que les mauvais exemples des chrêtiens qui demeurent parmi eux ſont des obſtacles encore plus difficiles à ſurmonter, que ceux que nous venons de rapporter.

Fertilité de la terre de Bouré.

J'ay remarqué ci devant que le terrein des Iſles de la riviere étoit extrêmement fertile, les terres du Royaume de Bouré ne le ſont pas moins. Le ris, le mil, le millet, les poids, les feves, les melons, les Pataches, les Figues, les Bananes, en un mot, tout ce qu'il leur plaît de demander à la terre, y vient en abondance & avec une facilité extraordinaire. En échange ils donnent preſque pour rien les productions de leur terre. Les Rivieres ſont extrêmement poiſſonneuſes, ils mangent pour l'ordinaire plus de poiſſon que de vian-

de. C'eſt aſſurément par goût & par choix, car ils ont des viandes de toute eſpece en quantité, & très-bonnes. Les Poules ordinaires, les Poules pintades, les Oyes, les Canards, les Dindons & les Pigeons ſauvages y ſont à donner. Leurs prairies ſont couvertes de Bœufs, de Vaches, de Cabrittes & de Moutons. On trouve dans les montagnes des Cerfs, des Sangliers, des Garelles, des Chevreuils, tant qu'on en veut. Il faut être pareſſeux, ou bien mal-adroit, pour manquer de gibier. Ceux qui aiment les grandes chaſſes, ou qui ſont aſſez braves pour s'y expoſer, trouvent abondamment de quoy ſe ſatisfaire par la quantité d'Elephans, de Lyons, de Tigres & autres bêtes féroces qui courent le païs; ſans compter les Serpens d'une groſſeur & d'une longueur ſi demeſurée qu'ils avalent les hommes & les bœufs tout entiers & ſans mâcher.

Prodigieuſe quantité de Singes.

La fertilité du païs & l'abondance des fruits qui y croiſſent, y a attiré des ſinges de toutes eſpeces, excepté de la blanche; ils ont multiplié tellement que ſans les ſoins continuels que les habitans ſe donnent en gardant jour & nuit leur ris, leurs pois, leurs melons & generalement tout ce qu'ils veulent conſerver, ces animaux naturellement portés à mal faire, détruiroient tout. Auſſi les Negres les

haiſſent ſur toutes choſes & leur ſont une guerre continuelle. Ils les empoiſonnent, ils leur tendent des piéges, ils les tuënt à coups de flêches.

Lorſque quelque Européen revient de la chaſſe, & qu'il a tué cinq ou ſix Singes, on le reçoit en ceremonie, on le complimente, on lui fait des preſens, c'eſt pour lui un petit triomphe. Je crois qu'un habile chaſſeur qui voudroit s'employer à la chaſſe de ces animaux feroit fortune en ce pais là ; car les preſens iroient loin, & la reconnoiſſance des ſervices qu'il rendroit, pourroit porter ces peuples à le mettre au rang des Fetiches devant ou après ſa mort.

Au reſte les Singes tout bêtes qu'ils ſont, ne le ſont pas encore autant qu'il ſeroit à ſouhaiter pour le bien du païs. Ils connoiſſent parfaitement bien leurs ennemis, ils demêlent les artifices dont on ſe ſert pour les ſurprendre, ils ſont d'une défiance extraordinaire, il eſt rare qu'ils donnent deux fois dans le même piege quand ils en ſont échappés une fois, ou que leurs ſemblables les y ont vû attrappés.

Adreſſe des Singes. Si un Singe eſt bleſſé d'un coup de fléche, ils s'empreſſent à retirer la fléche ; comme cela n'eſt pas aiſé à cauſe des ardillons dont la pointe eſt armée, qui empêchent qu'elle ne puiſſe ſortir à

moins d'ouvrir la playe, ils mordent & mâchent le bois juiſqu'à ce qu'ils l'ayent coupé. Mais quand le bleſſé a reçû un coup de fuſil & qu'ils voyent couler le ſang par les ouvertures que les balles ont faites, ils mâchent des feuilles & tachent de boucher les playes en y introduiſant ces feuilles machées.

Malheur au chaſſeur qui ſe trouveroit ſeul au milieu de cette troupe gambadante ; il pourroit s'attendre à quelque mauvais parti. Il ſeroit infailliblement attaqué de toutes parts, accablé de pierres, de morceaux de bois, d'ordures, & pourroit courir riſque dêtre déchiré & mis en pieces ; car il y a de ces animaux qui ſont grands & bien forts, & tous en general ſont méchans, vindicatifs & cruels, & quand ils ſont une fois en fureur, un homme auroit bien de la peine à ſe tirer de leurs pattes.

Outre les vivres & les rafraichiſſemens que les Vaiſſeaux peuvent prendre ſur cette côte, on en tire encore aſſez ſouvent de l'Ambre gris, de la Civette en maſſe, des Chats civettes vivans, & une quantité conſidérable d'Ivoire le plus beau de toute l'Afrique ; c'eſt-à-dire, net, ſans taches, ſans gerſures, & d'une blancheur à éblouir ; preuve inconteſtable de la pureté de

Marchandiſe de Bouré.

l'air & des eaux, & de la bonté des alimens dont les Elephans ſe nourriſſent. On remarque ſeulement que les dents ſont plus petites que celles qu'on appelle Morphi-Eſcarbeille ; c'eſt ainſi qu'on appelle les dents d'Elephant, dont quatre peſées enſemble ne vont pas à cent livres, elles n'en ſont pas plus mauvaiſes pour cela, ſur tout quand on y trouve la blancheur de celles de Bouré.

La chaſſe des Elephans n'eſt que pour les braves ; il n'eſt pas permis à tout le monde de s'expoſer aux dangers qu'on y court. Quoiqu'il ſemble que la premiere vûë de ces Chaſſeurs ſoit d'avoir les dents de ces bêtes, à cauſe du commerce qu'ils en font avec les Européens, ils ne laiſſent pas perdre la chair, ils la mangent, & la trouvent bonne. Les Européens qui en ont mangé lorſqu'elle étoit un peu faiſandée & bien cuitte, prétendent y avoir trouvé peu de difference d'avec celle du bœuf. Peut-être qu'ils avoient grand appetit & de bonnes dents ; il eſt toujours certain qu'une longe d'Elephant garniroit bien le centre d'une table.

Le profit que l'on fait ſur cette côte par l'échange des Marchandiſes eſt toujours de deux cent pour cent au moins.

Il ſeroit bien plus conſiderable ſi on achetoit de la premiere main, comme il arrive quand on traite avec les Negres; mais on eſt ſouvent obligé de paſſer par les mains des Portugais ou des Anglois établis dans le pays; ce qui diminue extrêmement le profit que l'on feroit tant dans la vente des Marchandiſes d'Europe, que dans l'achat de celles du pays. C'eſt nôtre faute, mes compatriotes, il ne tient qu'à vous de vous enrichir dans cet heureux pays & de ſupplanter en reprenant les poſtes que vous occupiez autrefois, tout vous y convie, la fertilité du pays, ſon bon air, le Commerce avantageux qu'on y peut faire, & ſur tout l'inclination naturelle que ces peuples ont pour vous, ils l'ont conſervé juſqu'aujourd'hui toute entiere. Le Chevalier des M. *** en a eu des preuves dans un Voyage où il fut obligé de relâcher chez ces peuples, & bien d'autres que lui, & nous avons encore la relation du Sieur Villant de Bellefons, qui étoit Controlleur ſur un Vaiſſeau que la Compagnie de 1664. avoit freté en 1666. à Amſterdam, dont tout l'Equipage étoit Hollandois; il rapporte que ces peuples lui firent mille careſſes, qu'ils l'inviterent à venir s'établir chez eux, qu'ils lui mon-

trerent les maſures des maiſons de la Compagnie de Dieppe ; il vit qu'ils parloient encore François, qu'ils battoient le tambour à la Françoiſe, & le Roy même lui dit pluſieurs fois que lui & tout ſon peuple ſouhaitoit avec paſſion de les voir établir dans le pays. Je connois les François, lui dit ce Prince, ils ſont vifs à la vérité, & ſouvent un peu trop, mais ils ſont honnêtes gens, de bonne foy, bons amis, on s'y peut fier : c'eſt ce qui fait que nous les aimons, & que nous les préferons à tous les autres blancs.

Commerce de l'Or & des Eſclaves.

Je n'ai point mis parmi les Marchandiſes que l'on peut traiter ſur cette côte, l'or & les eſclaves. Il eſt pourtant certain qu'on y trouve de l'or, & qu'on en traite en aſſez bonne quantité & à un prix où il y a bien à gagner. Mais il eſt incertain s'il vient du pays même, ou ſi on l'y apporte des pays voiſins ou plus éloignés. Le pays me paroît trop bon pour être propre à la formation de ce metail, car tout le monde ſçait que les terres qui produiſent l'or ne ſont pas capables de produire autre choſe, la nature s'épuiſe dans cette production qui doit tenir lieu de toute autre choſe. La ſechereſſe & la ſterilité ſont le partage de ces riches terres, les habitans

n'y manquent pourtant de rien, parce que tous les peuples s'empreſſent de leur apporter tout ce qui leur eſt neceſſaire en échange de l'or que la terre y produit. J'ay remarqué dans ma relation de l'Afrique Occidentale que le pays de Bamboue ſi fecond en Mines d'or, que la ſuperficie de la terre eſt couverte de ſable, j'ai remarqué, dis-je, qu'il n'y a point de terre plus ſterile que celle-là. A peine produit-elle de l'herbe dans le fond des Vallons & ſur ſes bords des ruiſſeaux. C'eſt un heureux préſage pour ceux qui cherchent des Mines, quand ils trouvent de ces endroits ſecs, ſteriles, ſans verdure, ſans arbriſſeaux, ou quand il y en a quelqu'uns, de les voir ſecs & dépouillés, & le peu de feuilles qu'ils ont, rougeâtres, caſſantes & ſans ſuc.

Le Royaume de Bouré a des voiſins au Nord Eſt & à l'Eſt qui ont beſoin de ſa fertilité pour vivre, & qui lui apportent en échange l'or qui croît dans leur pays. Mais outre ceux-là, les Marchands Mandingues qui trafiquent de tous côtés depuis les bords de la Mer juſqu'au centre de l'Afrique, leur en apportent & leur en apporteroient bien davantage, s'ils étoient aſſurés de trouver chez eux des Marchandiſes d'Eu-

rope en assez bonne quantité pour avoir toûjours des assortimens prêts, & établir ainsi un commerce fixe & réglé. Les Portugais & les Anglois y sont d'autant plus considerables, qu'ils ne le partagent avec personne.

Je ne voudrois autre chose de la Compagnie, sinon qu'elle aidât un peu la formation d'une petite colonie dans ce pays dont tous les particuliers seroient ses courtiers, à qui elle confieroit ses Marchandises de traite & qui luy remettroient en or, en Morphil & autres Marchandises du pays, ses retours, moyennant un profit raisonnable, sans s'embaraſſer de construire des Forteresses, d'entrenir des Garnisons, des Commendans, & autres Officiers qui consomment beaucoup, & souvent au-delà du profit que l'on devroit esperer du trafic qu'on les envoye faire. Elle trouveroit mille gens de bonne volonté pour cet établissement, ils y seroient en sûreté sous la protection du Roy du pays, ils y feroient librement leur negoce, il est à croire qu'il s'en trouveroit parmy eux d'assez industrieux & d'assez hardis pour entrer dans l'interieur des terres, pour suivre les traces des Mandingues, & pour découvrir une infinité de choses qui les enrichiroient, eux, la Com-

pagnie & le Royaume. Il n'y a qu'à vouloir & être assuré qu'avec une légere avance on pourroit faire des profits considerables.

Quant au commerce des Esclaves, il ne faut pas pour le present compter beaucoup dessus ; ces peuples ne se font point Esclaves. Quand ils en vendent, ce sont des prisonniers de guerre qu'ils ont fait sur leurs voisins avec qui ils ont eu des differends ( car comme je l'ay remarqué dans d'autres endroits ; on ne sçait en Afrique ce que c'est de rendre les prisonniers qu'on fait les uns sur les autres ) dans le cours d'une guerre ou dans les courses que l'on fait les uns sur les autres, ou bien des criminels dont la peine de mort est commuée en un banniſſement perpetuel hors du pays. En voilà, ce me semble, assez pour donner une idée de cet heureux pays & pour exciter tant de gens desœuvrés & malheureux en France, à s'aller établir dans un lieu où ils vivroient à leur aise, & procureroient à leur nation des avantages que le malheur des guerres a fait perdre à leurs prédécesseurs.

Je ne diray rien à present du Royaume de Boulon qui est au Nord de la Riviere de Serrelionne. Il y a temps pour tout & l'occasion s'en presentera dans un autre ouvrage.

## CHAPITRE QUATRIE'ME.

### *Route de Serrelionne au Cap de Monté. Deſcription de ce Pays.*

ON compte ſoixante lieues du Cap de Serrelione au Cap de Monté. Dès qu'on a doublé le premier, il faut faire le Sud-Sud-Eſt, afin d'éviter le banc de Sainte Anne, qui eſt dangereux, & qui porte environ ſix lieues au large. Il y a proche de ce banc, vingt à vingt-cinq braſſes d'eau ſur un fond de ſable & de vaſe noire. A peu de diſtance on ne trouve tout d'un coup que huit à neuf braſſes, qui eſt la marque ſûre qu'on eſt ſur les bords du banc; on y peut naviger, mais il faut éviter de ſe laiſſer dériver deſſus davantage; on coureroit riſque de ſe perdre ſur les bas fonds & les ſêches qui s'y trouvent frequemment. Le plus ſûr eſt de tenir le large juſqu'à ce qu'on ait entierement dépaſſé le banc, & quand on a reconnu par la ſonde qu'on l'a entierement dépaſſé, on peut ſe rallier à terre en faiſant le Sud-Eſt, juſqu'à ce qu'on ſoit par le travers de la Riviere de Madré Bomba. Il eſt

Riviere de Madré Bomba.

difficile de ſçavoir l'Etimologie de ce nom. L'embouchure de cette Riviere eſt couverte d'une Iſle longue, peu large & fort baſſe, dont la pointe la plus occidentale s'appelle le Cap Sainte Anne. Entre ce Cap & la pointe la plus Orientale du banc de Sainte Anne, il y a un detroit ou paſſage, dont la droite eſt ſaine & profonde, & la gauche ſemée d'écueils, vis-à vis duquel eſt la riviere de Gambonas peu frequentée & ſans commerce. L'Iſle de Sainte Anne, & la terre ferme ſont éloignées de ſix à ſept lieues, & forment un Golphe qui n'eſt pas partout également ſain ; il y faut naviger avec precaution, il ſert de bouche & d'embouchure du côté de l'Oueſt à la riviere de Madré Bomba qui ſe decharge encore dans la Mer, par le detroit qui eſt entre la partie Orientale de l'Iſle de Sainte Anne, & une longue preſque-Iſle qui n'eſt ſeparée de la terre ferme que par un bras de mer d'environ deux lieues de largeur, dans lequel ſe déchargent pluſieurs rivieres, dont la plus conſiderable eſt celle de Panibas. Ce détroit & la pointe de la preſque-Iſle qui le forme, s'apellent Serbera, on n'y doit paſſer qu'avec precaution, à cauſe de quelques dangers qui ſont des deux côtez.

La Riviere de Madré Bomba eſt grande & vient de fort avant dans les terres, ſon cours eſt à l'Eſt-Sud-Eſt, & Oueſt Nord-Oueſt.

Les Anglois ont un comptoir fortifié à ſon embouchure, par le moyen duquel ils ſe ſont rendus maitres du commerce qui s'y peut faire par Mer. Il faut que cet endroit leur ſoit des plus avantageux, car ils ont un ſoin extrême de ne permettre à aucun autre Européen d'en approcher. Ils ſe ſervent des Portugais blancs, noirs & bazannés qui ſont établis ſur la côte, & même fort avant dans le pays, comme de courtiers pour faire le commerce pour eux avec les naturels du pays.

Portugais de trois couleurs

On s'étonnera peut-être que je donne trois couleurs à un même peuple ; mais on ceſſera de le faire ſi on veut bien ſe ſouvenir de ce que j'ay dit des Portugais dans un autre endroit, que ces Meſſieurs ne font point difficulté de s'allier avec les Negres. Ceux qui viennent de ce mélange ſont mulâtres ou bazannés, qui ayant continué de prendre des femmes noires, ont à la fin produit une race toute noire, comme les Portugais blancs qui ont eu aſſez de delicateſſe pour n'epouſer que des femmes blanches, ont produit des enfans blancs comme eux,

& voilà ce qui a produit ces Portugais de trois couleurs, repandus dans toute l'Affrique chrétienne, comme leurs ancêtres aimans le commerce, & qui seroient riches s'ils n'étoient pas contraints de le faire avec très peu de profit pour eux, & beaucoup pour ceux qui leur commettent leurs Marchandises.

Le Chevalier des M. *** n'eut garde d'aller reconnoitre Bomba-Madré, il n'y avoit rien à faire; il s'étoit trouvé par le travers du Cap Tagrin, qui est par les 8. degrez 25. minutes de latitude septentrionale, le 27. octobre au soir, comme je l'ai dit ci dessus. Il prit ce même soir une Chauve-Souris aussi grosse qu'une poule, c'est la taille ordinaire de celles du Pays. Il falloit que quelque coup de vent l'eût emportée si loin de terre, car ces Oiseaux n'ont pas accoutumé de s'en éloigner si considérablement, le Vaisseau étant alors éloigné de plus de dix lieues de cette pointe. Cette capture fut comme un présage des mauvais tems qu'il alloit essuyer & qui le retinrent dans ce parage plus de tems qu'il n'en faut ordinairement pour faire le Voyage entier du Cap Verd à Inda. Grosse Chauve-Souris.

Il eut le 2. Novembre à 2. heures 28. min. 52. secondes après minuit, une Eclipse de Lune qui dura 2. heures 30. Eclipse de Lune.

min. 12. ſecondes. La variation de l'aiguille, qui n'avoit été le 29. Octobre, que de 4. deg. Nord-Oueſt, & que de 2. deg. auſſi Nord-Oueſt le 30. du même mois, ſe trouva le 3. Novembre de 6. deg. On voit par ces differentes obſervations, combien il eſt important d'obſerver ſouvent la variation de l'aiguille, ſurtout quand on eſt éloigné de terre & dans des endroits, où il y a des courans & des bancs qui portent au large. Son obſervation du 9. étant à la hauteur de ſept degrez 36. min. Nord, lui donnerent encore 6. deg. de variation au Nord Oueſt.

Trompe de Mer.

Il vint le 13. du même mois de Novembre ſur les quatre heures après midy deux Trompes d'une figure trop extraordinaire, pour ne les pas décrire ici. La plus groſſe & la plus conſidérable avoit ſa tête dans un gros nuage fort noir & élevé, elle étoit courbe, quoiqu'il n'y eut point de vent, & faiſoit boüillonner la mer à plus de cent pas aux environs où elle la touchoit, une autre Trompe ſortoit de la partie ſupérieure du même nuage, & s'alloit perdre dans un autre nuage, un peu moins épais & moins noir que le premier, & beaucoup plus bas; Ce Phénomene ayant duré quelques minutes, il ſortit de ce nuage une Trompe

mpe de

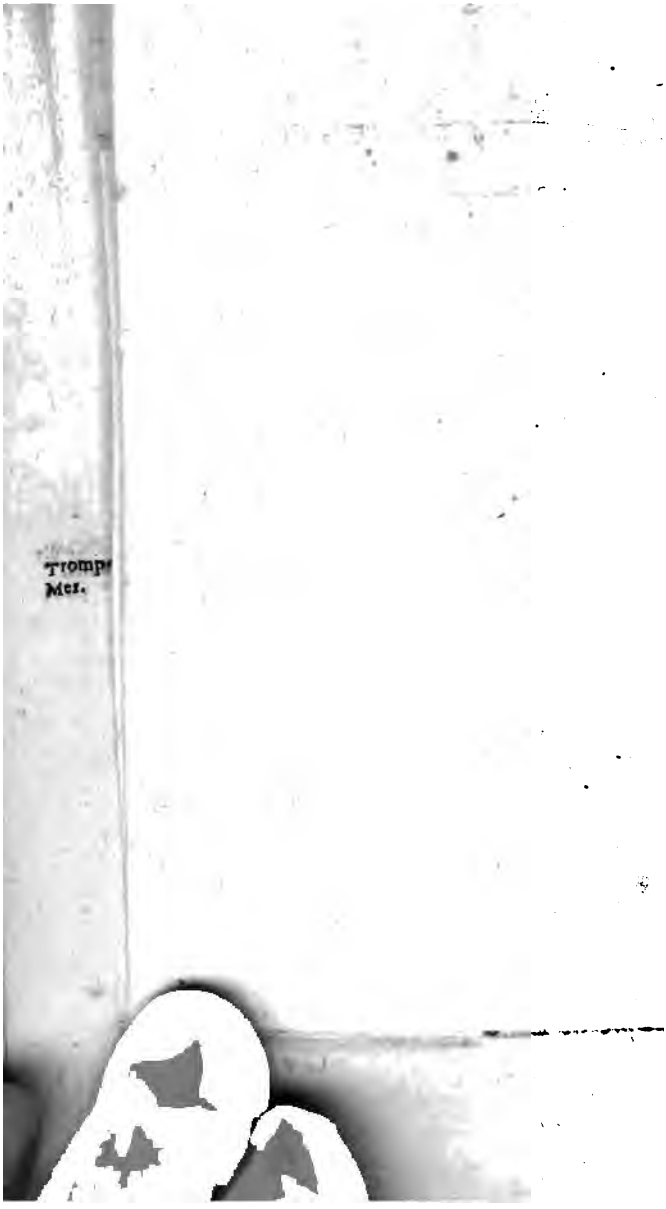
Tromp
Mer.

qui deſcendoit juſqu'à la ſurface de la mer, éloignée de plus de deux cent toiſes, qu'elle fit boüillonner à peu près comme la premiere. Ces deux Trompes s'étant balancées dans l'air pendant près d'une heure & demie, chargées d eau, crevérent à la fin, & produiſirent une ſi groſſe pluye, que tous les dehors du Vaiſſeau n'étant pas ſuffiſans pour la laiſſer écouler, on fut contraint de la vuider avec des ſceaux. Le Vaiſſeau n'étoit éloigné de ces Trompes, que d'environ une demie lieue, & auroit été perdu ſans reſſource, ſi une des deux avoit crevé ſur lui. Ce fut un préſage de la continuation du calme & des pluyes qui tomboient preſque ſans diſcontinuer, depuis l'Eclipſe du 2. du mois. Rien n'eſt plus ennuyant que ces temps fâcheux de calme & de pluyes; la chaleur devient inſuportable, les vivres ſe conſomment & ſe gâtent ſouvent, les Equipages tombent malades, & l'on voit dans un Vaiſſeau plus de triſteſſe & d'abbattement que dans les tempêtes.

La ſeule conſolation que l'on peut avoir pendant ces tems chagrinans, c'eſt la pêche, quand on ſe trouve dans des parages où il y a du poiſſon; mais on ne peut pas eſperer par tout cet avantage. Le Chevalier des M. *** ſe trouva par

bonheur dans un endroit, où les Poiſſons volans ſembloient s'être rendus de tous les environs. Ces Poiſſons attirent infailliblement les Dorades. Ce Poiſſon eſt gourmand & carnaſſier; comme outre cela il eſt fort vif & qu'il fait beaucoup d'exercice, il a toujours beaucoup d'appétit & mange beaucoup. Sa chaſſe la plus ordinaire, eſt celle des Poiſſons volans, ces petits animaux ſe voyant pourſuivis, ſe ſervent de leurs aîles pour s'échapper, mais la Dorade les ſuit, les obſerve du coin de l'œil, & lorſque la ſécheresſe de leurs aîles les oblige de ſe replonger dans l'eau, elle en fait ſa curée; ils ſe trouvent ſouvent ſi preſſés, qu'ils font un effort extraordinaire pour s'élever, & ſouvent ils donnent dans les voiles des Vaiſſeaux & tombent ſur le pont, où les hommes ne leur font pas plus de quartier que les Dorades. C'eſt ainſi que les plus foibles ſont toujours la proye des plus forts. L'Equipage du Chevalier des M. *** en eut un bon nombre de cette façon, & prit auſſi pluſieurs Dorades de cinq, ſix, & juſqu'à huit pieds de longueur. J'ai fait en d'autres endroits la deſcription de ces poiſſons, cela m'exemte de la répeter; ce que j'en puis dire, c'eſt que ces Poiſſons volans ſont fort delicats, & qu'étant grillés, après avoir été

Dorades, & Poiſſons volans.

caſſe de
r.

Dorades, &
Poiſſons vo-
lans.

ſoupoudrez de gros ſel pendant une heure, c'eſt un très bon manger. La Dorade eſt un peu ſeche & ne laiſſe pas d'être très bonne. On la mange au bleu, au courboüillon ou en fritur. Cette pêche eſt un rafraichiſſement pour les Equipages, & quand on en prend beaucoup, un Capitaine ſage épargne bien ſes vivres.

La variation de l'aiguille ſe trouva le Mardy vingt-un Novembre de ſept degrez au Nord-Oueſt. On étoit alors par 1 s 6. degrez 39. min. de latitude Nord, & par les 3. degrez 10. min. de longitude ſelon l'eſtime.

On prit ce jour-là un Poiſſon monſtreux & extraordinaire. Il avoit près de dix pieds de longueur & environ cinq pieds de circonférence dans le plus gros du corps. On le prit d'abord pour un Soufleur, à cauſe d'un évent qu'il avoit ſur la tête, par lequel il faiſoit un jet d'eau fort gros & fort élevé. Il avoit un aîleron ſur le dos aſſez grand, deux autres de même grandeur au deſſous des ouïes, la queue grande & échancrée & extrémement forte & épaiſſe, l'œil gros, rouge & fort vif, les ouïes grandes, avec trois découpures de chaque côté, comme de fauſſes ouïes; la gueule grande & armée de petites dents aſſez aiguës & ſerrées, & un bec long d'environ 20. pou- Becaſſe de Mer.

ces, partagées en deux parties ſortant de la machoire inferieure & ſuperieure. Ce bec étoit oſſeux & très dur, il étoit enveloppé d'un cartillage, & couvert d'une peau rude, chagrinée à gros grains, dure & épaiſſe comme celle du chien de mer, ou Requin de couleur griſe. Ce poiſſon étoit couvert depuis la tête juſqu'à la queuë de cette même peau.

Sans ce bec on l'auroit pu prendre pour un Soufleur, ou pour quelque eſpece de Marſouin; mais ce maître bec en faiſoit une eſpece toute differente, & comme perſonne de l'Equipage ne ſe ſouvenoit pas d'avoir vû un ſemblable poiſſon, le Chevalier des M.*** crut ne pas beaucoup riſquer en lui donnant le nom de Becaſſe de Mer, ſauf aux naturaliſtes à le lui changer, s'ils le jugent à propos, ou qu'ils ayent des raiſons pour le faire.

Soit que ce poiſſon n'eût pas faim, ſoit qu'il eût peur de l'hameçon, il ne voulut jamais mordre à l'appas qu'on lui jetta, il s'en éloignoit toûjours; à la fin il vint aſſez proche du bord pour être harponné; il ſe débatit aſſez & jetta beaucoup de ſang, on le hiſſa à bord à l'aide d'un palan & on acheva de le tuer quand il fut ſur le pont. Sa chair comme celle d'un Marſouin, étoit fort graſſe

& entre-lardée, elle étoit blanche & de de bonne odeur ; il ne fallut ni conſeil ni experience pour engager tout le monde d'en manger, & on la trouva très bonne, on la mangea fraiche, on en ſoupoudra quelque partie, & on ſalla le reſte, il n'en fut jetté que les trippes, la peau & la tête ; c'eſt ce que je regrette, car on auroit dû la conſerver à cauſe de ce bec extraordinaire. Il eſt ſurprenant que le Chevalier des M.*** ſi curieux & ſi exact dans une infinité d'autres choſes moins conſiderables, aye oublié de conſerver cette partie de ſa Becaſſe qui auroit fort orné un cabinet.

Au-reſte il y a quantité de poiſſons qui ont de longs becs auxquels on n'a pas donné le nom de Becaſſe. l'Orphi en eſt un, les Aiguilles de Mer & pluſieurs autres. Ceux à qui on a donné ce nom avec plus de juſtice ne ſont pas d'une ſi grande taille. On en voit aſſez communément dans les Mers de l'Amerique. Guillaume Piſon nous en décrit de cette eſpece dans ſon troiſiéme Livre, page 56. & Henry Ruysch Medecin Hollandois nous en donne une figure dans ſon Theatre des animaux, tom. 1. Planche 11. page 21. Ce poiſſon que les Hollandois appellent Jean Layer eſt long & noirâtre, ſes aiſlerons & ſes flancs ſont

de la même couleur, on remarque que les aîlerons, ſont plus noirs que le reſte du corps. Son bec eſt très-dur & fort pointu, la partie ſuperieure eſt plus longue de la moitié que l'inferieure, l'empennure qu'il a ſur le dos eſt très grande, elle va de l'occiput juſqu'à la queuë, mais elle n'a pas la même grandeur dans toute cette longueur, elle eſt beaucoup plus haute dans ſon milieu. Il a deux nageoires médiocres proche les ouies, deux autres plus grandes ſous le ventre, environ au tiers de ſa longueur, & une petite proche la queuë. Ce poiſſon nage avec rapidité, il eſt hardy & combat à merveille & à outrance, ſa chair eſt excellente. Cette deſcription fait voir que le nom de Becaſſe lui convient très-bien.

Becaſſe de Mer du Breſil

Le même Auteur dit qu'on trouve dans les Mers du Breſil une eſpece de Becaſſe de Mer à qui les naturels du pays ont donné le nom de Gubueu. C'eſt un poiſſon de quatre pieds ou environ de longueur & d'un pied de diamétre derriere la tête, ſa tête a quelque choſe du cochon, mais elle eſt armée d'un bec de quinze à dix-huit pouces de longueur dont la partie ſuperieure eſt plus longue de moitié que l'inferieure. Ce bec eſt oſſeux, pointu, fort dur. Les deux parties

parties qui le compoſent ſont mobiles, independantes l'une de l'autre. Il a les ouïes triples & fort grandes, avec deux ailerons médiocres, qui y paroiſſent preſque attachés, au-deſſous deſquels il y a deux longues mouſtaches dures comme de la baleine, & preſque auſſi longues que les deux tiers de ſon corps. Il a un aîleron médiocre ſous le ventre environ à la naiſſance de la queue, un autre plus court joignant la queue & une empennure très-grande & très-forte, qui lui prend derriere la tête à l'endroit où il a plus de diamêtre, & qui continue preſque juſqu'à la naiſſance de la queue Cette queue eſt partagée en deux parties qui ſont un angle obtus, les empennures qui la compoſent ſont médiocrement larges, mais très-fortes & très-roides, leur naiſſance eſt ouverte de chaque côté de deux trous, comme deux oreilles ou deux ouïes dont on ne ſçait pas l'uſage que le poiſſon en fait. La peau de ce poiſſon eſt demême eſpece que celle de celui nous que venons de décrire. La tête & le ventre tirent ſur le blanc, le reſte du corps, eſt d'un gris argenté. On peut regarder ce poiſſon comme une maſſe de chair blanche, graſſe, tendre & d'un très bon goût, qui n'a point d'arreſtes, & infiniment meilleur que celle

du Marſouin. Il vit de proye & mange beaucoup. Il eſt ordinaire de trouver dans ſon ventre des poiſſons d'un pied & plus de longueur. C'eſt aſſurément une Becaſſe de la grande eſpece.

Aprés qu'on a doublé les bancs de Sainte Anne, & qu'on s'eſt rallié à la terre autant que les vents l'ont voulu permettre, on fait l'Eſt tout pur ſans trop s'approcher de l'embouchure de la riviere de Bomba Madré, & on tâche de reconnoître la riviere aux poules que les Portugais appellent Rio dos Galinas, les cartes la marquent ſous ce même nom. Il n'eſt pas difficile d'en trouver l'étimologie. Les Negres qui habitent ſur ces bords ont une adreſſe merveilleuſe pour élever des poules, la bonté de l'air & des eaux y contribue infiniment, & ſur-tout la quantité de Mahis ou de bled de Turquie & de mil que l'on y recueille ; & comme le pays eſt très-chaud, les poules couvent ſouvent & les poulets viennent à merveille. On y en trouve une ſi prodigieuſe quantité, qu'il eſt ordinaire d'avoir deux bonnes poules & quelquefois trois pour un couteau qui a coûté un ſol en Europe. Les Hollandois y ont eu autrefois un petit comptoir, leur ſobrieté ou leur leſine m'empêche de croire qu'ils ne

Riviere aux Poules.

conſervoient ces établiſſemens que pour pourvoir leurs Vaiſſeaux & leurs comptoirs repandus le long de la côte de volailles ; on ſçait que le Bœuf ſalé, le Stocfich, le beure & le fromage ſont leurs mets favoris. Les autres compagnies ſeroient heureuſes ſi leurs employés ſe contentoient de ſemblables vivres.

Le Chevalier des M.*** ſe trouva par le travers de cette riviere le 29. Novembre environ à ſix lieues au large. Entre autres poiſſons qu'il prit ſur cette côte, il y en eut un à qui il donna le nom de bœuf, ou du poiſſon cornu. Il étoit alors à la Cappe avec le ſeul artimon pour ſe ſoûtenir contre un vent furieux qui élevoit la Mer comme des montagnes, pendant que l'air étoit tout en feu par des éclairs continuels & que le tonnere grondoit ſur ſa tête & ſembloit partir des quatre coins de l'horiſon.

Contre l'ordinaire des autres poiſſons qui cherchent le fond de la mer dans les tempêtes, parce qu'ils y ſont moins agités qu'à la ſuperficie, celuy-cy s'approcha ſi prés du Vaiſſeau & y demeura ſi long temps, que malgré l'indifference où étoient les Matelots pour la pêche dans un temps où ils avoient bien d'autres choſes à faire, ils lui jetterent

un hameçon. Il en approcha ſans le toucher, un matelot vigoureux le harponna, il ſe debatit aſſez vivement, mais ayant été harponné une ſeconde fois & ayant perdu beaucoup de ſang par les deux bleſſures, on le tira près du bord, on lui paſſa une manœuvre avec un nœud coulant au-deſſus de la queuë, & à l'aide des palans on le hiſſa dans le bord, où il expira dans peu de momens ſans cauſer de deſordre.

Il avoit environ huit pieds de longueur ſans compter la queuë qui en avoit bien trois. Son corps quadragulaire & partout preſque de même épaiſſeur avoit cinq pieds de circonference. Sa peau étoit épaiſſe, dure, ſans écailles, chagrinée à gros grains, peinte de grandes taches de differentes teintes de blanc, de gris & de violet qui faiſoient un fort bel effet. Il avoit un grouin de cochon dont l'extrémité étoit comme le bout d'une trompe d'Elephant, avec cette difference qu'il avoit une autre bouche, & que toute ſa nourriture paſſoit par ce canal bien étroit pour une ſi groſſe bête. On ne lui trouva dans le ventre que de l'herbe, de la mouſſe & de petits poiſſons. Ses yeux étoient gros & ronds & environnés preſque tout autour d'une paupiere ſaillante, com-

poſée de gros poils durs & roides. Le devant de ſa tête, qui n'étoit pas tout à fait plat, étoit armé de deux cornes oſſeuſes, rondes, pointuës & très fortes, longues de quinze à dix-huit pouces, droites & paralelles à ſon dos, dont la partie ſuperieure étoit relevée par deux excreſſences de trois bons pouces de groſſeur, arrondies, qui prenoient depuis la naiſſance des cornes, juſqu'à un pied près de la naiſſance de la queuë. On la pouvoit conſiderer comme compoſée de deux parties, la plus proche du corps du poiſſon étoit charnuë, couverte de la même peau que le reſte du corps, le dedans étoit une continuation des vertebres du dos, applaties & mobiles, la partie qui y étoit jointe n'étoit compoſée que d'une empennure large, forte & épaiſſe, d'une couleur brune, traverſée par des lignes paralelles blanches, elle n'étoit point échancrée comme dans la plûpart des poiſſons, mais ſeulement un peu plus large à ſon extremité. Elle pouvoit ſervir de défence au poiſſon qui étoit encore armé de deux ergots au deux extremités de ſon ventre, longs d'un bon pied, ronds, oſſeux, durs & pointus comme ſes cornes.

Ses ouïes étoient grandes & accompagnées chacune d'un aîleron petit en

comparaiſon de ſon corps, mais extrêmement fort. Outre ces deux aiſlerons & un petit qui étoit placé ſous ſon ventre entre les deux ergots, il avoit ſur le dos entre les deux excreſſences dont on a parlé, une boſſe médiocre qui ſoutenoit un aiſleron ou empennure faite en éventail, d'environ un pied & demi de diamétre ſur autant de hauteur.

La chair de ce poiſſon blanche & graſſe fut trouvée d'un très bon goût. Le Capitaine, ſes Officiers & ſon équipage s'en accomoderent & la mangerent avec plaiſir, ils auroient bien voulu en avoir ſouvent de ſemblable.

Ce que j'ay de la peine à pardonner au Chevalier des M.* * * c'eſt d'avoir encore negligé d'apporter en France la tête & la dépouille de ce poiſſon. Si j'étois en droit de donner des conſeils à la Compagnie & autres Negocians qui arment des Vaiſſeaux, ce ſeroit d'ordonner à leurs Officiers de conſerver avec ſoin ces ſortes de choſes rares qui pourroient ſervir à enrichir un cabinet de la Bibliotheque du Roy, ou de l'Academie des Sciences.

Enfin aprés avoir combatu contre les gros vents, les calmes, la pluye, les courans, les tonneres & les chaleurs exceſſives, on apperçût le Dimanche 3

de Mon

Novembre 1724. vers le midy, des montagnes hautes dont on pouvoit être éloigné par eſtime de douze à quinze lieues. On porta deſſus à toutes voiles & on reconnut avant la nuit que c'étoit le Cap de Monté.

## CHAPITRE CINQUIE'ME.

### *Du Cap de Monté, & du Commerce qui s'y fait.*

ON donne ici une vuë de ce Cap tel qu'il paroît quand on en eſt à dix lieues de diſtance dans le Oueſt-Sud-Oueſt. Il eſt par les dix dégrez trente quatre minutes de latitude Nord, & par cinq degrez trente ſept minutes de longitude en comptant du pied de Teneriffe, ou par les ſept degrez trente minutes en comptant de l'Iſle de fer.

Le cap de Monté eſt une groſſe montagne partagée en deux ſommets qui s'avancent conſiderablement dans la Mer, qui l'environne preſque entierement & en fait une preſque Iſle. Son plus grand diamêtre court Eſt-Sud-Eſt, & Oueſt Nord-Oueſt. On trouve trente braſſes de fond de vaſe noire quand on eſt à trois lieues au large. Cap de Monté.

Le pays des environs du Cap eſt bas ſans être noyé ; plus on avance dans les terres, plus on le trouve gras, profond, fertile & bien cultivé. Les Negres n'ont point d'habitations ou de Village au bord de la Mer, on n'y trouve que quelques caſes dans un acul à l'Oueſt du Cap qui les couvre. Les Negres qui les habitent s'occupent à faire du Sel, qui eſt une aſſez bonne Marchandiſe dans le pays.

Mouillage du Cap de Monté.

Le meilleur mouillage eſt à un petit demi quart de lieue au Nord-Oueſt de la pointe ſur dix à douze braſſes d'eau fond de Sable. On y eſt en ſureté contre le vent, mais la Mer y eſt toûjours mâle à la côte, les Matelots ſont contraints de ſe mettre à l'eau & de porter ſur leurs épaules les Officiers & les marchandiſes. On pourroit ſe ſervir des canots des Negres s'ils n'étoient pas ſi volages; car ils ſont plus legers que les chalouppes,& quand on ſçait bien prendre ſon temps, on ſe laiſſe porter ſur la derniere des groſſes lames qui les échoüe à terre tout à ſec.

Roy du Cap de Monté.

Le Roy du Cap de Monté demeure à quatorze ou quinze lieues du bord de la Mer. C'eſt un Prince puiſſant que le Roy de Bouré reconnoit pour ſon ſouverain. Les Européens qui trafiquent chez

chez lui, lui payent un leger tribut ſous le nom de coutume. Moyennant cela il leur accorde ſa protection, & on n'a rien à craindre, ni pour les perſonnes ni pour les Marchandiſes.

Il eſt très aſſuré que les François, je ne dis pas nos anciens Normands, mais même la Compagnie qui faiſoit le commerce d'Afrique en 1626. y avoient un établiſſement, mais on ne ſçait pas préciſément en quel temps, ni ſous quelle compagnie il a été abandonné.

Lorſque la grande Compagnie des Indes érigée en 1664. y envoya des navires en 1666. & 1669, on y trouva encore la memoire de cet établiſſement toute fraîche. Le Roy qui regnoit alors etant averti qu'il y avoit des François à la côte qui venoient trafiquer, les vint trouver auſſi tôt. Avant qu'il arrivât, ſes gens avoient par ſon ordre fait une grande cabane de feuillages pour les François & d'autres pour lui & ſa ſuite: il avoit même permis dabord à tous ſes ſujets de traiter avec les François, de maniere qu'avant qu'il arrivât, ce lieu deſert s'étoit trouvé changé en une groſſe bourgade où les Negres apportoient tout ce qu'ils avoient à vendre

Etabliſſement des François au Cap de Monté.

Lorſque ces peuples furent avertis que leur Prince approchoit, ils quitterent

tout d'un coup leurs cabanes & leur commerce & coururent au-devant de lui. Le Commandant François ayant laiſſé des gens à la garde de ſon logement & de ſes marchandiſes, y fut avec une douzaine de fuſeliers. Dès qu'il apperçut le Roy, il le fit ſaluer par ſes gens, ce qui plût infiniment à ce Prince. Il venoit à pied précedé d'un Tambour & d'un Trompette, accompagné de quelqu'uns de ſes enfans, avec ſes femmes & ſes filles qui marchoient à ſes côtés. Derriere lui étoit un bon nombre d'Eſclaves des deux ſexes. Les hommes portoient les meubles qui lui étoient neceſſaires, & les filles portoient le repas qu'il vouloit donner aux François; c'étoient des viandes accommodées de differentes façons qui étoient dans des jattes de bois fort propres & dans des baſſins d'étain & de cuivre étamé qu'elles portoient ſur leurs mains & qu'elles élevoient le plus haut qu'il leur étoit poſſible. Quatre grands Eſclaves marchoient près de ſa perſonne; deux le couvroient avec de grands Boucliers, & les deux autres portoient ſon arc, & ſes flêches.

Entreveue du Roy de Monté & des François.

Le Commandant François ayant joint le Roy, & l'ayant ſalué & complimenté, le Prince lui donna la main, & ſans at-

tendre que l'Interprete lui expliquât le discours, il lui répondit en François d'une maniere noble & polie. Les Mousquetaires ayant fait une seconde décharge, le Roy en remercia le Commandant, & le fit mettre à sa gauche, & il continuerent de marcher vers la Bourgade champêtre du bord de la Mer.

Tous les Negres qui étoient venus au-devant de leur Prince se partagerent, les hommes d'un côté & les femmes de l'autre, & se mirent à chanter & à danser de toutes leurs forces, & à donner toutes les marques qu'ils pouvoient de la joye que leur causoit la présence de leur Roy. Il arriva ainsi à la Bourgade, & entra dans la Cabane des François. On lui fit les présens accoûtumez, & on lui présenta de l'eau de vie.

C'étoit un Vieillard de soixante ans, de grande taille, vénerable, plein d'esprit & de bon sens, il s'appelloit FALLAM-BOURE', il étoit habillé comme ses Officiers, d'une ample Culotte & d'une Chemise par dessus fort large qui lui venoit jusqu'aux genoux, avec des manches aussi larges que celles des Benedictins; elle étoit de toille de cotton toute bleue, au lieu que celles de ses Officiers étoient rayées de blanc & de bleu. Après une demie heure de conversation, il se retira

dans ſes Caſes, & convia les François d'y venir dîner avec lui, après les avoir aſſûrez qu'ils ſeroient toujours les bien-venus dans ſon Païs, qu'il les aimoit plus que tous les autres Européens, & que ſes peuples étoient dans les mêmes ſentimens que lui. Il parloit fort bien Portugais, il étoit au fait du commerce, & le faiſoit avec grandeur. Ses Enfans & particulierement ſes Filles ſçavoient la langue Françoiſe, & ſe faiſoient honneur de la parler, & témoignoient n'aimer que les François.

Riviere & Terres du Cap, leur agrémens.

Quelque choſe que j'aie dit de la beauté & de la fécondité des Terres de Serlionne, il faut avoüer que celles du Cap les ſurpaſſe infiniment. Il eſt pourtant vrai que la Riviere du Cap n'eſt pas ſi conſidérable que celle de Serrelionne, & qu'elle ne peut porter que des Chalouppes & des Canots. Elle vient du Nord-Eſt, & ſe jette dans la Mer au Sud-Oueſt. Ses bords ſont arroſés de tant de fontaines & de ruiſſeaux, que toutes les terres à droite & à gauche ſont d'une fertilité inconcevable. Dès qu'on a fait cent pas au-de-là du bord de la Mer, on ſe trouve dans des prairies naturelles, ou plutôt dans une Plaine de pluſieurs lieues d'étenduë, couverte au Sud par le Cap, & au Nord par un très-grand Bois de haute futaye. Les prairies ſont couvertes, pour

ainſi dire, de Bœufs, de Vaches, de Moutons, de Cabrittes & de Cochons domeſtiques, au milieu deſquels les Cerfs, les Chevreuils & les Gazelles paiſſent familiairement. On voit des Villages répandus de tous côtez, dont les environs ſont couverts de Volailles de toutes eſpeces; ils y ſont à donner, parceque la fertilité & la chaleur du climat donnent toute la facilité imaginable de les élever ſans peine. Les Poules communes, les Pintades, les Pigeons, les Oyes & les Canards n'y coûtent pas plus cher qu'à la Riviere aux Poules. Le Millet, le Ris, le Mahis, les Pois, les Fêves & tous les Fruits ſont ſur le même pied. Fertilité du Païs.

La côte & la riviere fourmillent de poiſſon. On y trouve des Tortues franches, auſſi grandes & auſſi bonnes qu'en Amérique. Le vin de palme y eſt excellent, & on y joüit d'un air extrêmement temperé, quoique preſque au milieu de la Zone Torride, parceque le Païs qui eſt coupé par une infinité de ruiſſeaux, eſt continuellement rafraichi par les vents de Nord, de Nord-Eſt & d'Eſt, qui ſe ſuccedent regulierement jour & nuit les uns aux autres. Les eaux ſont legeres & très claires.

Les Peuples ſont doux, ſociables, fideles, obligeans, peu interreſſez, très-

laborieux. Ils seroient plus propres qu'une infinité d'autres à embrasser le Christianisme, si on pouvoit leur passer la pluralité des Femmes Ce point sera toujours un obstacle invincible à la conversion de ces Peuples.

Les Habitans du Cap sont beaucoup plus propres dans leur manger que les autres Negres. Ils se servent de Gamelles d'un bois dur à peu près comme le Gayer, & de Bassins d'étain & de cuivre étamé assez profonds, qu'ils ont soin de tenir fort propres, ils les acheptent des Hollandois & des Anglois. Ils font rôtir leurs viandes avec des broches de bois, mais ils ont oublié ce qu'ils avoient vû pratiquer aux François, & au lieu de tourner leurs viandes jusqu'à ce qu'elles soient entierement cuites, ils les font rôtir tout à fait d'un côté, avant que de les tourner de l'autre.

Les enfans de l'un & l'autre Sexe vont réellement nuds jusqu'à l'âge de treize à quatorze ans. Ils n'ont que quelques ceintures de cristal, ou d'autres verroteries sur les reins. Après ce temps les mâles portent un petit morceau de toile de coton ou de pagne devant eux; les hommes du commun n'en ont pas plus que les jeunes gens. Il n'y a gueres que le Roy, ses Capitaines & ses Officiers, qui soient ha-

Vêtemens des Hommes & des Femmes.

billez comme on l'a marqué ci-devant. Pour les filles & les femmes du commun, elles ont des ceintures de fillets d'herbes, ou de feuilles de palmier éfilées, qu'elles teignent en rouge ou en jaune. Ces Ceintures comme de trés-longues franges, ſont épaiſſes, & les couvrent depuis la ceinture juſqu'au deſſous des genoux. Celles qui ſont riches & de quelque diſtinction, ont une ou deux pagnes qui les couvre depuis l'eſtomach juſqu'à moitié jambes. Elles ont des colliers à pluſieurs tours, & des bracelets au deſſus des poignets & des coudes; elles en ont auſſi aux jambes au-deſſus de la cheville des pieds, où quelques-unes ont des grelots de cuivre ou d'argent, qui font une harmonie aſſez agréable quand elles danſent. Cet exercice leur plaît infiniment. Je crois que des Maîtres à danſer d'Europe feroient aſſez bien leurs affaires en ce païs-là. On ne peut s'imaginer quelle attention elles ont pour apprendre les dances des Européens, quand il s'en trouve d'aſſez complaiſans pour danſer en leur préſence. Au reſte elles ſont bien plus reſervées, plus chaſtes & plus ſages, que ne le ſont pour l'ordinaire les Afriquaines, ſoit que cela vienne de leur éducation, ou qu'elles ſoient redevables de ces bonnes qualitez à la vigilance

Les Femmes aiment beaucoup la dance.

de leurs parens & ſur tout de leurs maris qui n'entendent pas raillerie ſur cet article.

Leurs caſes, quoique bâties pour la plûpart à la mode du païs, c'eſt à dire, rondes & en cône, comme nos glacieres, ne laiſſent pas d'être fort propres. Le Roy & les Seigneurs en ont de longues & même à deux étages, dont le comble eſt en berceau, couvertes à la verité avec des feüilles de roſeaux ou de palmiers, fort proprement nattées & aſſez épaiſſes pour être impénétrables à la pluye & au ſoleil. Ils les ſéparent en pluſieurs pieces. Celle d'entrée, qui eſt comme leur ſalle d'audience & où ils mangent, a preſque tout autour une eſpece de ſopha de terre battuë, élevée d'un pied ou environ au deſſus de l'aire du plancher, & de cinq à ſix pieds de largeur. Ils couvrent cet endroit de nattes très-fines, qu'ils font d'herbes battuës, ou de feuilles de palmier, teintes de pluſieurs couleurs très-belles, qui ne s'éffaçent qu'aprés un trés long temps. C'eſt là que les Seigneurs & les gens riches qui n'ont pas beſoin de travailler, paſſent une partie de la journée, couchés à moitié, & la tête appuyée ſur le giron de leurs femmes, cauſant, fumant, & buvant du vin de palme. La chambre où ils couchent, eſt auprès de celle-ci. Ils y

Maiſons de Mônté.

ont une eſtrade en ſopha, ſur laquelle ils mettent des nattes plus épaiſſes que celles dont nous venons de parler, juſqu'à la hauteur d'un bon pied, & d'environ 6 pieds de longueur & autant de largeur, ce ſont là leurs lits. Ils s'environnent de pluſieurs pagnes couſuës enſemble, ou de toile peinte, à peu près comme ſont nos tours de lits.

Leurs cuiſines ſont toujours ſéparées des caſes où ils demeurent. Tous ces lieux ſont fort propres.

Les Anglois, Hollandois, & autres Européens qui trafiquent chez ces peuples, achettent quantité de ces nattes fines & de pagnes d'herbes, qui ſont fort belles & d'un très-beau jaune.

Outre ces mêmes marchandiſes, on traite à Monté beaucoup de Morphil ou d'Ivoire. Il eſt de la même qualité que celui de Serrelionne, ou à peu de choſe près. Celui que ces Peuples commercent avec les Negres, qui ſont vers le Nord de leur Païs, eſt moins blanc, mais les dents ſont bien plus grandes. On en voit qui peſent plus de deux cent livres. On y traite auſſi des peaux de Lions, de Tigres, de Panteres, & d'autres animaux, & on peut tirer de ce ſeul endroit plus de quinze cent Eſclaves par an. Ils y ſont amenez par les marchands Mandingues,

qui les achettent de differens lieux dans l'interieur de l'Afrique; car le Roy & ſes principaux Officiers ne vendent leurs ſujets, que quand ils ont commis des crimes dignes de mort, que l'on commuë en un banniſſement perpetuel, c'eſt-à-dire, à l'eſclavage, ce qui entre dans les parties caſuelles du Roy. On y trouve auſſi de l'or à traiter. Il eſt probable qu'il ne vient pas du païs, & que ce ſont les Mandingues qui l'y apportent, d'où l'on peut conclure, que ſi on avoit des Comptoirs en cet endroit ou aux environs, les Mandingues étant aſſûrez d'y trouver des aſſortiſſemens de marchandiſes, y apporteroient de l'or, au lieu de le porter dans des endroits plus éloignez de celui où ils le vont pratiquer. La ſuite de cette Relation fera voir la verité de ce qu'on avance ici.

Les foreſts de ce païs produiſent quantité de bois propres aux teintures, ſurtout à la rouge ; les Negres coupent ce bois, l'apportent au bord de la mer par tronçons de quatre à cinq pieds de long. Les Anglois l'achettent, & le trouvent meilleur & à meilleur compte que le Breſil de Fernanbourc que l'on avoit crû excellent & n'avoir point ſon pareil.

Bois de Breſil.

Ce bois, qui eſt peut être le même que celui du Breſil, qui a donné le nom à ce grand païs, qui eſt la partie Orientale de

l'Amérique méridionalle & qui peut être le même que celui de Sapan, du Japon, de Sainte Marthe, de Jugatan & le Breſillet des Antilles, vient d'un arbre très-grand & pour l'ordinaire fort gros, fort dur & fort compacte, dont l'écorce eſt rougeâtre, épineuſe, mince, caſſante, peu adherante. L'Aubier eſt un peu plus rouge que l'écorce, mais beaucoup moins que le cœur qui eſt d'un rouge foncé, qui devient plus clair & plus éclatant, quand les teinturiers & autres ouvriers qui l'employent lui ont donné les façons neceſſaires. Cet arbre pouſſe des ramaux longs, qui ſe chargent de feuilles aſſez ſemblables à celles du Boüis, mais plus longues, dures, ſeches, & caſſantes. Deux fois l'année il ſort de l'extremité des branches & des aiſſelles des feüilles de petits bouquets de fleurs longuettes d'un rouge éclatant, d'une odeur agréable & aromatique, auſquelles ſuccedent des fruits plats & rouges qui renferment des ſemences plates comme les graines de citroüilles, mais plus plates & plus petites & d'un rouge fort vif.

On prétend que la décoction de ce bois, c'eſt-à-dire du cœur, eſt bonne pour les maux d'eſtomach, qu'elle le fortifie, & même qu'on s'en ſert avec ſuccès dans certaines fiévres. Son plus grand uſa-

ge eſt pour la teinture, cela lui doit ſuffire, & le bon marché que les Negres en font, pour être recherché.

La Religion de ces Peuples, eſt preſque la même que dans tout le reſte de la côte, où le Mahometiſme n'a pas encore pénetré, c'eſt-dire, un mêlange d'Idolatrie mal imaginée & mal ſuivie, mêlée d'une infinité de ſuperſtitions que l'ignorance y a introduite. Ils craignent beaucoup le Diable & le prient, ſans l'aimer & ſans le reconnoître pour Dieu. Un d'eux diſoit un jour à un François : les Blancs prient Dieu, & les Noirs prient le Diable, vous êtes plus heureux que nous.

## CHAPITRE SIXIE'ME.

### Du Cap Mesurado.

#### *Sa Deſcription.*

PReſque tous les Vaiſſeaux qui traitent le long de la côte, ne manquent jamais en quittant le Cap de Monté, de reconnoître le Cap Meſurado. Quoique ceux de la Compagnie ne faſſent pas ordinairement de negoce dans les endroits dont nous venons de parler, ils ſont obligez de venir moüiller à Meſurado, pour y faire l'eau & le bois qui leur ſeront neceſſaires pendant qu'ils ſeront à Juda, où

eſt le ſeul & unique Comptoir que la Compagnie a en Guinée, parce que l'eau de Juda n'eſt pas des meilleures, qu'elle eſt très-difficile à faire, en ſecond lieu, parce que les Negres de cet endroit regardent les arbres, de quelque eſpece qu'ils ſoient, comme des divinitez qu'ils n'ont garde de couper ni de permettre qu'on les abbate, & en troiſiéme lieu, parce qu'le Ris, le Mahis, les Pois, les Volailles, les Moutons, les Cabrittes, & même les Bœufs ſont en plus grande abondance & à meilleur marché à Meſurado qu'à Juda.

Les Portugais ont appellé, Miſerado ce Cap, que les François, Anglois, Hollandois, Danois & autres gens de bon ſens, connoiſſent ſous le nom de Meſurado. Les Portugais prétendent, que pendant un maſſacre que les Negres faiſoient des François qui y étoient établis, ces pauvres malheureux crioient miſericorde, & que de miſericorde on en a fait Miſerado. Je laiſſe à mes Lecteurs à juger de la juſteſſe de cette application & de cette étimologie. Supposé que cette hiſtoire ſoit vraie, je ne vois rien en cela qui ſoit fort honteux pour les François. Un peuple barbare peut ſe ſoulever contre trois ou quatre hommes vivans tranquillement & ſans défiance, à l'abri d'une alliance & de la foy publique, & il peut

Fauſſe étimologie du nom de Meſurado.

l'eau, le bois & les vivres que le Capitaine lui demanda. Ce Prince ordonna de faire venir des Bœufs, des Moutons, des Cabrittes & des Volailles, toutes ces choſes ſont à grand marché.

Deſcription du Cap Meſurado.

Le Cap Meſurado eſt une groſſe montagne iſolée dont la partie qui eſt baignée par la mer eſt eſcarpée & aſſez haute, & le reſte qui regarde la terre, l'eſt moins. Le deſſus de la montagne eſt une plateforme unie, d'un terrain beaucoup meilleur qu'on ne devroit l'attendre dans un pareil endroit. Le côté de l'Eſt eſt une ance d'une grande étendue avec un terrain uni & bon, terminé par une hauteur médiocre couverte de grands arbres. La partie de l'Oueſt eſt une autre grande ance au milieu de laquelle eſt l'embouchure de la riviere Meſurade, que les Portugais ont nommé Rio duro pour des raiſons à peu-prés auſſi convenables que celles du Cap Miſerado.

La partie du Cap qui avance le plus à la mer, court au Sud-Eſt. Elle eſt par les 6 deg. 34. minutes de latitude Septentrionale & par les 5. deg. 37. min. de longit. du meridien de Teneriffe.

Une langue de terre longue & étroite ſépare la mer du côté de l'Eſt d'une flaque d'eau que la grande riviere, c'eſt-à-dire, de Meſurade, ou Rio duro

&

viere

t.

jectures
le Niger
Gambje

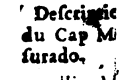

Descriptio
du Cap M
surado.

& une autre plus petite qui eſt à l'Eſt, ſont avant de ſe perdre dans la Mer. Cette petite riviere vient de l'Eſt-Sud-Eſt, elle n'eſt pas conſiderable. Les canots des Negres ne laiſſent pas de la remonter ſix ou ſept lieues, quand la Mer eſt baſſe, & le double ou environ quand la Mer eſt haute. L'eau en eſt toûjours ſalée ou pour le moins ſommatre. Elle ne laiſſe pas d'être fort poiſſonneuſe.

La grande riviere court dabord au Nord-Oüeſt pendant dix-ſept à dix-huit lieues, aprés quoy elle fait un coude & court au Nord-Eſt; il eſt difficile de déterminer ſa longueur. Le Roy fit venir de ſes ſujets qui aſſurerent le Chevalier des M. *** de l'avoir remontée en canot pendant trois Lunes juſqu'à une grande riviere dont celle-cy venoit & prenoit ſon origine, qui couroit de l'Eſt à l'Oueſt, & ſur laquelle il y a des peuples puiſſans & riches, qui font un très grand commerce d'or, d'ivoire & de captifs. On peut croire ſans beaucoup hazarder, que cette grande riviere eſt le Niger ou Gambie, & que ces peuples ſont ou les Mandingues, ou les Habitans de Galam. La Riviere de Meſurade coule par de très-beaux pays, mais elle eſt ſi rapide, que ceux qui avoient été trois mois à la remonter juſqu'à ſa ſource, la

Conjectures ſur le Niger ou Gambie

descendirent en dix-huit jours. Les Negres de Mesurado appellent ce riche pays où leur riviere prend sa source, Alam, c'est-à dire, pays d'or. C'est peut être le pays de Galam, du moins n'y a t-il pas grande difference d'Alam à Galam ?

On trouve deux Isles dans la grande flaque d'eau qui est à l'entrée de la riviere ; la plus petite est à l'embouchure de la petite riviere, la plus grande est à l'embouchure de la grande riviere, c'est-à-dire, de Rio-duro, ou Rio-Mesurado dans la flaque d'eau. On l'appelle l'Isle du Roy, il n'y demeure pourtant pas. Il y a seulement une case avec quelques Esclaves qui gardent ses bestiaux, & qui luy élevent des Volailles.

Isle du Roy. Le Roy fit present de cette Isle au Chevalier des M***& le pressa beaucoup de s'y établir. Cette Isle n'est jamais noyée, même dans les plus grandes innondations qui arrivent regulierement, comme celles du Niger dans les mois de Juillet, Aoust & Septembre, dont il ne faut point chercher d'autres causes que les pluyes continuelles qui tombent dans toute la Zone Torride dans ces mois là. Cette Isle à environ deux lieues de longueur, sur trois quarts de lieue de large, son terrein est très-bon & très-gras

Il y a des arbres dont la groſſeur & la hauteur marquent la profondeur du ſol. Les vents de Nord, de Nord-Eſt & d'Eſt qui ſe ſuccedent ſans manquer les uns aux autres rendent cet endroit fort temperé. La ſeule incommodité qu'il y a, c'eſt que toute l'eau qui l'environne eſt ſalée, & qu'il faut aller chercher l'eau douce à des fontaines qni ſont en terre ferme, mais elles ſont aſſez proches & fort abondantes.

La mer monte environ vingt lieues dans la grande Riviere dans le temps des équinoxes, & huit à neuf lieues dans le reſte de l'année. On remarque que dans les mois de Juillet, Aouſt & Septembre, l'eau n'eſt ſalée que juſqu'à trois lieues ou environ au deſſus de l'Iſle du Roy, parce qu'alors l'abondance des eaux de la riviere & leur rapidité refoulent tellement celles de la mer, qu'elles l'empêchent de leur communiquer toute ſa ſaleure & toute ſon acreté. Cela ne la rend pas pourtant tout-à-fait potable, ſa douceur eſt trop fade, il faut monter juſqu'à quatre ou cinq lieues pour la trouver tout-à-fait bonne.

Qualité de l'eau de la grande Riviere.

Le Roy qui regnoit en 1724. s'appelloit Capitaine Pitre. Ce nom depuis long-tems eſt commun à tous les Rois de Meſurado. On n'en ſçait pas l'origine

bien au vray. Il faut que quelque Capitaine Hollandois de ce nom, ſe ſoit fait aimer de ces peuples, & que le Roy qui regnoit alors, ait pris ſon nom & l'ait tranſmis à la poſterité, comme font nos Sauvages de l'Amerique. Mais s'ils ont conſervé ce nom Hollandois, il s'en faut bien qu'ils ayent conſervé le motif qui le leur a fait prendre, car ils n'aiment guerre à préſent les Hollandois, ils ſe défient d'eux, il n'y a que la neceſſité de ſe défaire de leurs denrées & d'avoir les marchandiſes d'Europe qui leur manquent, qui les engage à traiter avec eux, & quelquefois avec les Anglois qu'ils haiſſent au ſouverain degré. Auſſi quand ils traitent avec ces deux nations, c'eſt en prenant de part & d'autre toutes les précautions convenables pour n'être pas ſurpris. On eſt armé, il faut des otages & on eſt reciproquement ſur ſes gardes & dans la défiance.

Il n'en eſt pas de même des François, ces peuples traitent avec eux ſans le moindre ſoupçon, ils ſe livrent entre leurs mains, vont ſans crainte dans leurs Vaiſſeaux, & leur témoignent en toute occaſion l'amitié la plus ſincere. Les François agiſſent avec eux comme avec d'anciens & de leurs fideles amis, ils viennent à terre ſans armes, leurs con-

fient leurs perſonnes & leurs marchandiſes, & n'ont jamais eu le moindre ſujet de ſe plaindre d'eux.

Si on en croit quelques écrivains Portugais, Anglois & Hollandois, ces peuples ſont infideles, fourbes, vindicatifs, cruels & voleurs au ſouverain degré. Si on croit les François, c'eſt une calomnie. Ce que je viens de raporter en eſt une preuve à laquelle tous les navigateurs François qui ont traité avec eux ſouſcrivent ſans heſiter. Je ſçais que generalement parlant, tous les Negres ſont voleurs, & que depuis le partage que les trois enfans de Noé firent après la mort de leur pere, les Negres qui deſcendent de cet enfant qui avoit été duppé par ſes deux freres le blanc & le maure, ſe croyent en droit de revendiquer ſur les blancs & ſur les maures, leur part de la ſucceſſion qui fut enlevée à leur premier pere; mais il y a une exception à cette regle generale, & elle eſt aſſurement en faveur des François. C'eſt peut-être par reconnoiſſance des bons traitemens qu'ils ont reçus de nôtre nation; depuis les Normands qui ont les premiers découvert le pays, & qui ont introduit le commerce, cette bonne correſpondance n'a pas diſcontinué juſqu'à preſent.

Calomnie contre les Negres de meſurados

Religion de Meſurado.

La Religion des peuples de Meſurado eſt une Idolatrie mal entenduë & mêlée d'une infinité de ſuperſtitions, dont cependant la plûpart ne ſont pas fort eſclaves. Ils changent aiſément l'objet de leur culte, & ne ſervent leurs Fotiches que ſous benefice d'inventaire. Il n'y a que le culte du Soleil qui ſoit plus conſtament établi chez eux, & plus regulierement obſervé, quoiqu'il ſoit très libre & ne les oblige pas à de grandes ceremonies. Ils adorent cet Aſtre, lui font des ſacrifices de vin, de fruits & d'animaux. On dit qu'ils lui ſacrifioient autrefois des hommes, mais ce n'étoient que des priſonniers qu'ils avoient faits dans les batailles qu'ils avoient gagnées ſur leurs ennemis. Ces ſacrifices humains ont ceſſé depuis qu'ils ont trouvé à s'en défaire avantageuſement en les vendant pour eſclaves aux Européens.

Ils ont un Grand-Prêtre ou Marabou qui faiſoit ces ſacrifices d'hommes, & ne ſacrifie à preſent que les animaux, les fruits & le vin. Après que les animaux ſont égorgés, & qu'on a répandu à terre une partie du vin & des fruits, le Roi & le Marabou prennent une bonne portion des choſes immolées, & le reſte eſt abandonné au peuple.

Le terme de Marabou, qui eſt le nom

qu'on donne aux Docteurs Mahometans, ſembleroit marquer que le Mahometiſme a eu quelque entrée dans le païs. Cette conjecture eſt pourtant très fauſſe, jamais cette fauſſe Loi n'y a été prêchée; elle eſt d'ailleurs trop chargée de ceremonies penibles pour des gens tels que ceux-ci. Il faut que quelques Européens ayent appellé Maraboux ceux qu'ils voyoient faire l'Office de Prêtre chez ces Peuples, & que ceux-cy ſe ſoient parés de ce nom, qu'ils ont cru plus honorable que celui qu'ils portoient auparavant.

Le païs eſt fort peuplé, il ne faut pour s'en convaincre que jetter les yeux ſur la petite carte que le Chevalier des M*** a levé des environs du Cap, où dans un eſpace de peu de lieues on voit pluſieurs villages; ils ſont très conſiderables; les enfans y fourmillent, parce que chaque habitant a un bon nombre de femmes très fecondes, & comme ces peuples ne ſe font point eſclaves & ne vendent aux Européens que ceux qui ſont condamnés à mort pour leurs crimes, le païs ne ſe depeuple pas comme dans les endroits où les Princes font un trafic continuel de leurs ſujets. La pureté de l'air, la bonté des eaux, l'abondance de toutes les choſes neceſſaires à

la vie, contribuent infiniment à peupler le païs.

Peuples de Meſurado, leurs mœurs.

Ces Peuples ſont grands & forts, ils ſont bien proportionés, ils ont l'air fier & martial, ſont braves & intrepides, leurs voiſins l'ont ſouvent experimenté, auſſi bien que les Européens qui ont eu affaire à eux, & qui les ont voulu maltraiter. Ils ont de l'eſprit, ils penſent bien, parlent juſte, ſçavent parfaitement leurs interêts, & comme leurs anciens amis Normands, ils les ſont valoir à merveille, adroitement & même avec politeſſe. Leurs terres ſont cultivées avec ſoin, il y a de l'ordre & de l'arrangement dans tout ce qu'ils font. Ils ſont d'une fatigue extraordinaire quand il leur plaît de travailler, c'eſt dommage qu'il ne leur plaît pas ſi ſouvent qu'il ſeroit à ſouhaiter. L'interêt les remuë puiſſamment; ils ſont âpres au gain ſans le paroître. Leur amitié eſt conſtante, il faut pourtant que leurs amis n'aprochent pas trop près de leurs femmes, car ils en ſont très jaloux; ils n'ont pas la même délicateſſe ſur le chapitre de leurs filles à qui ils donnent une liberté toute entiere, ſans que cela les empêche de trouver un mari; au contraire un homme eſt bien aiſe de trouver une femme qui a donné des marques de fecondité,

de
Negres sássemblent pour
Causer pendant le jour,

que

dité, & qui a amaſſé quelque choſe avec ſes amans, parce que cela le dédommage en partie de ce qu'il eſt obligé de donner à ſon pere & à ſa mere en l'epouſant. Ils aiment tendrement leurs enfans; une voye ſûre pour devenir bien vîte de leurs amis, c'eſt de careſſer leurs enfans, & de leur faire quelques petits preſens.

Leurs maiſons ſont fort propres, leurs cuiſines ſont au rez de chauſſée, ouvertes du côté que le vent ne vient pas ordinairement, entourées de murs des trois autres côtez, car ils les font quarrées ou quarrées longues; les poteaux qui ſoutiennent le faîte ſont plantés en terre, ils les joignent les uns aux autres par un clayonage qu'ils couvrent de part & d'autre de terre graſſe rouge, qui ſe lie fort bien, & qui dure long-tems, quoiqu'elle ne ſoit pas mêlée de chaux. Cuiſines de Meſurado.

Leurs Chambres à coucher ſont élevées de trois pieds au-deſſus du rez de chauſſée. Cette diſpoſition pouroit faire croire que le païs eſt quelquefois noyé, ou qu'il eſt marécageux, il n'eſt ni l'un ni l'autre, il eſt ſec, & les endroits où ils bâtiſſent leurs maiſons ſont toujours hors des bornes où la plus grande innondation des rivieres peut arriver: mais l'experience leur a appris que cette élevation étoit Chambres à coucher.

plus ſaine, parce qu'elle eſt exemte de l'humidité que les roſées abondantes ne manquent pas de cauſer dans les lieux qui ſont au rez de chauſſée.

Je ne ſçaurois mieux repreſenter ces maiſons, qu'en diſant qu'elles ſont preſque entierement ſemblables à ces théatres que les Charlatans dreſſent dans les Villes pour y jouer des farces & débiter leur Orvietan. Le devant eſt tout ouvert, & le plancher a une ſaillie de cinq à ſix pieds de large, où les Negres étendus ſur des nattes fument & paſſent une partie de la journée à diſcourir la tête appuyée ſur le giron de leurs femmes. Les murs qui environnent les trois côtés de la chambre ſont de clayonnage, garni de terre graſſe rouge, appliquée proprement & de près d'un pied d'épaiſſeur. Le comble coupé en pavillon eſt couvert de feuilles de roſeaux ou de palmier treſſées ou nattées proprement, ſi ſerré & ſi épais que la pluye & l'ardeur du ſoleil n'y ſçauroient penetrer.

Il y a à droite & à gauche deux eſtrades compoſées de petites clayes, hautes d'un pied, & d'environ quatre pieds de largeur, ſur leſquelles on met des nattes juſqu'à la hauteur d'environ un pied; on les couvre de quelques

pagnes, & on les environne d'autres pagnes, ou de quelque piece de toile d'Europe ou des Indes. C'eſt au fond de la chambre qu'ils mettent leurs coffres, & au-deſſus leurs armes attachées au mur.

Le plancher eſt compoſé de gros chevrons ronds placés à côté l'un de l'autre, fortement liés par les bouts & d'eſpace en eſpace ſur les traverſes qui ſervent de poutres. On couvre ces chevrons de clayes fort ſerrées, & on met pardeſſus environ un pied de terre graſſe rouge, bien battuë, qui fait un plancher uni & aſſez ferme, que les femmes ont ſoin d'entretenir fort propre. On fait une élevation quarrée au milieu, d'environ ſix pouces de hauteur & de deux pieds ſur chaque face, où l'on entretient du feu jour & nuit, le jour pour fumer, le ſoir pour chaſſer les Maringoins, & la nuit pour ſe garentir du froid & de l'humidité. Il y a autant de ces caſes que le maître a de femmes, & elles ſont proportionnées au nombre des enfans dont chaque famille particuliere eſt compoſée. Ils ſont fort reguliers dans la diſtribution de leurs faveurs; ils ſçavent dans quelle chambre ils doivent aller paſſer la nuit. La maitreſſe de la chambre y tient prêt le ſouper de ſon Seigneur & Maître, c'eſt-

à-dire de ſon mari. Je vois bien que je vais me faire un procès avec le beau ſexe d'Europe, qui a tellement pris le deſſus, que ces termes, quoique très-vrais & très-juſtes, lui déplaiſent infiniment; mais faudra-t-il pour lui plaire que je trahiſſe lâchement la verité? J'en appelle aux femmes même, & je les prie de rentrer en elles-mêmes & de conſulter là-deſſus leur raiſon; ſi elles le font, elles veront que je n'ai pû ni dû m'expliquer d'une autre maniere.

Les maris ne font point de paſſe-droit à leurs femmes. Quoique les Afriquaines ſoient les plus ſoumiſes de toutes celles qui ont conſervé les ſentimens juſtes & raiſonnables de la ſage Sara femme d'Abraham, elles connoiſſent leurs droits & ſçavent les ſoutenir; & les Negres qui aiment la paix & la tranquilité dans leurs ménages, n'ont garde de donner à leurs femmes la moindre occaſion de ſe plaindre & de crier.

Outre ces caſes il y a ſelon la grandeur des familles des lieux particuliers où l'on conſerve les proviſions de ris, de mil, de mahis, de légumes, d'huile, d'eau-de-vie, & d'autres choſes neceſſaires à la vie. Ces caſes ſont comme nos colombiers en pied. Elles ſont rondes, couvertes en cône; le mari en a

les clefs, car elles ſont fermées avec de bons cadenats, & il a ſoin de diſtribuer chaque jour ou chaque ſemaine ce qui eſt neceſſaire à chacun de ſes ménages, avec la ſageſſe & l'égalité neceſſaire pour entretenir la paix dans ſa maiſon. Moyennant cela les femmes vivent en paix les unes avec les autres. Excepté les jours qu'elles ſont de garde, elles vont travailler aux champs ou à la maiſon ; elles ſe ſecourent les unes les autres, elles s'aident, elles élevent leurs enfans avec ſoin, & n'ont d'autre objet que celui de plaire à leurs maris. Bel exemple ! qui le ſuivra ? Il eſt éloigné, il faut paſſer les mers pour le trouver ; mais ce n'eſt pas ce qui fait la plus grande difficulté.

Toutes les caſes d'un même particulier ſont enfermées d'une muraille de terre de ſept à huit pieds de hauteur, dont le haut eſt couvert de têtes de roſeaux ou de feuilles de palmier, de crainte que la pluye ne les penetre & ne les faſſe tomber ; & quoique les Negres gardent aſſez peu de ſymetrie dans la poſition de leurs maiſons, les villages ne laiſſent pas d'être agreables. Ils ſont tous environnés de murailles de terre plus hautes & plus épaiſſes que celles des courts des maiſons. Pour l'ordinaire il

y a un foſſé autour de ces murs, d'où on a tiré la terre dont on les a conſtruits.

La maiſon du Roi ne ſe diſtingue des autres que par ſa grandeur & par un plus grand nombre d'appartemens, tant pour ſes familles, que pour les étrangers qu'il loge chez lui, & par une grande ſalle où il donne audience.

Il y a au milieu de chaque village une grande ſalle comme une halle, élevée de ſix pieds au-deſſus du rez de chauſſée. On l'appelle *Caldé*, c'eſt à dire, lieu de converſation. On y monte par des échelles; le plancher eſt comme celui des autres maiſons, & le toit couvert de feuilles de roſeaux & de palmier. Ce lieu eſt ouvert de tous côtés; c'eſt là que ceux qui ont quelques affaires à traiter avec d'autres ſe trouvent. C'eſt la bourſe, c'eſt la place du change, c'eſt le banchi de Gennes, la loge de Marſeille, en un mot le lieu d'aſſemblée; Les faineans y vont fumer & converſer; on y trouve des curieux de nouvelles; ceux qui ont des eſclaves s'y font porter des nattes pour s'aſſeoir deſſus; d'autres y en portent eux-mêmes; d'autres en louent de ceux qui ſont prépoſés par le Roi pour avoir ſoin de ce lieu; c'eſt là que ce fait tout le négoce du village.

On ne ſçait pas bien au juſte l'étenduë des Etats du Roi de Meſurado dans les terres, c'eſt-à-dire du côté du Nord & Nord-eſt; on a lieu de croire qu'elle eſt conſiderable, vû le grand nombre de troupes qu'il met ſur pied quand l'occaſion s'en preſente. Ses bornes du côté de l'Eſt ſont la riviere de Juneo qui eſt environ à vingt lieuës du Cap Meſurado, & du côté de l'Oueſt à une petite riviere qui eſt environ à moitié chemin du cap de Monté.

Tout ce païs eſt extremement fertile: il y a de l'or, mais on ne ſçait pas préciſément d'où on le tire, ni s'il vient du païs ou de plus loin par le commerce. Il y a de très-beau rouge, de la même eſpece que celui de Monté, & quantité d'autres arbres de couleurs très-propres à être travaillées. Les cannes de ſucre, l'indigo ſauvage & le cotton y viennent naturellement & ſans culture. Le tabac qui y croît, & que les Negres ne ſçavent pas cultiver, & qu'ils cueillent ſans lui donner le tems de meurir, ſeroit excellent ſi on lui donnoit un peu plus de façon. On y trouve de très-beaux Morphis; il y a des Elephans plus que les habitans n'en veulent, parce que ces peſans animaux gâtent beaucoup leurs champs de mil, de mahis & autres

vivres quand ils y peuvent penetrer, malgré les foſſés & les hayes d'épines dont ils ont ſoin de les environner. Les Lions & les Tigres qui font une guerre continuelle à leurs troupeaux, ne les empêchent pas cependant de multiplier à l'infini ; & leurs arbres ſont toujours chargés de fruits, malgré les Singes qui y ſont en très-grand nombre, & auſſi mal-faiſans que par tout ailleurs. En un mot ce païs eſt bon & riche ; le commerce y eſt avantageux, & il peut être augmenté autant que le voudront ceux qui s'établiront parmi ces peuples, pourvû qu'ils y ſoient auſſi aimés que les François ; car de croire s'y établir par la force, c'eſt à quoi il ne faut pas penſer. Le Chevalier des M*** a fait un projet d'établiſſement, qui m'a paru ſi juſte & ſi avantageux, que j'ai cru en devoir faire part au public.

## CHAPITRE VII.

### *Projet d'établiſſement au Cap Meſurado.*

J'Ai remarqué cy-devant que le Capitaine Pitre Roi de Meſurado, avoit donné au Chevalier des M*** le grand Iſlet qui eſt à l'embouchure du Duro, & qu'il l'avoit preſſé extrémement de s'y établir. Ce Chevalier n'étant pas le maître de faire l'établiſſement que le Prince propoſoit, & ne jugeant pas que cet endroit convînt à la Compagnie, dit au Roi que cette Iſle ne lui convenoit pas, & ſe contenta de lui en dire les raiſons qu'il jugea à propos de lui découvrir, ſans s'ouvrir entierement à lui de celles qui étoient plus conſiderables, & qui auroient pû faire concevoir des ſoupçons à ce Prince, qui eſt très-jaloux de ſa liberté & de celle de ſes peuples.

Il eſt certain que cet Iſlet eſt bien ſitué, qu'il peut être mis aiſément en état de défenſe, que le terrain eſt gras & fertile, que le manque d'eau douce peut être ſuppléé par des citernes, qu'il eſt à portée de tout le commerce qui ſe peut faire par la riviere; que les vivres qu'on

Avantages & dangers d'un établiſſement ſur l'Iſlet du Roi de Meſurado.

peut cultiver ſur ſon terrain, & la pêche qu'on peut faire tout au tour, ſont ſuffiſans pour faire ſubſiſter pendant un tems conſiderable les Européens qui y ſeroient, ſuppoſé que les Negres les aſſiegeaſſent ou les en vouluſſent chaſſer par la famine.

Mais cet Iſlet eſt éloigné de l'entrée de la flaque d'eau, dont l'embouchure ſe décharge dans la mer, qui eſt le ſeul endroit par lequel on puiſſe communiquer avec les Vaiſſeaux qui viennent d'Europe; de ſorte que ce ſeroit ſe livrer entre les mains des Negres que de s'enfermer ainſi dans un lieu dont ils peuvent défendre l'accès quand il leur plaira. Le manque d'eau douce eſt quelque choſe de conſiderable & plus difficile à réparer qu'on ne s'imagine; & des Européens établis chez des Negres, quelque liaiſon qu'il y ait entre-eux, doivent toujours être maître de l'entrée & de la ſortie du lieu de leur demeure.

Le Capitaine Pitre voyant que cet Iſlet ne plaiſoit pas au Chevalier des M*** lui dit de chercher lui-même un lieu qui lui convint pour l'établiſſement qu'il ſouhaitoit qu'on fit chez lui, & que quand il en auroit trouvé un, tel qu'il pût être, il le lui donnoit de tout ſon cœur.

Sur cette assurance le Chevalier parcourut le païs & l'examina, & ne trouva point de place qui lui convint mieux que le Cap même, dont le dessus est une plate forme unie d'environ quatre mil pas de circonference d'un très-bon terrain ; il y a quelques arbres dessus. Cette hauteur commande absolument la rade, ou plûtôt les rades, car on peut moüiller dans un besoin dans l'ance qui est à l'Est ; mais le veritable moüillage, le meilleur & le plus assuré, est dans l'ance de l'Oüest au pied du Cap & à la portée du fusil de terre. Le fond est de bonne tenuë sur huit à dix brasses d'eau. On se trouve entre le Cap & l'embouchure de la riviere ou de la flaque d'eau. Il y a une barre le long de cette ance & devant l'embouchure de la riviere qui est dangereuse dans de certains endroits, mais que l'on franchit aisément pour peu qu'on y soit accoutumé & qu'on prenne bien son tems. Dailleurs cette barre est peu sensible au pied du cap dans l'acul qu'il fait avec la terre ferme. Il y a un village en cet endroit & une grosse source d'eau qui ne tarit jamais, elle est excellente, très-legere, elle se conserve tant qu'on veut, elle est facile à faire & à embarquer. Elle sort d'un rocher qui est à peu prés

Description du Cap Mesurado.

Source d'eau douce dans la pente du Cap.

aux deux tiers de la hauteur de la falaiſe, elle tombe en caſcade naturelle dans des baſſins qu'elle s'eſt creuſé elle-même juſqu'au pied de la falaiſe, d'où elle ſe perd dans la mer. C'eſt en cet endroit qu'on met les futailles qu'on veut remplir, & où les chalouppes approchent ſuffiſamment pour les embarquer ſans peine & ſans danger.

On voit par cette deſcription que ceux qui ſeroient logés & établis ſur cette platteforme ſeroient les maîtres de cette eau, & que ſi ils y avoient un Comptoir fortifié, leur canon défendroit les Navires qui ſeroient mouillés au pied; & que pratiquant un chemin pour aller au bord de la mer, ils ſeroient abſolument maîtres de l'eau & de l'entrée de leur Comptoir, quand même les Negres les voudroient bloquer du côté de terre.

La dépenſe d'un Comptoir fortifié, ou même d'un Fort, ſeroit peu conſiderable. On trouve par tout de la terre propre à faire de la brique, il y a même aſſez communément des pierres propres à être taillées; les bois de charpente ſont en abondance de tous côtés; les vivres ordinaires du païs s'y donnent preſque pour rien. Excepté le vin, l'eau-de-vie & la farine de froment,

que la Compagnie ſeroit obligée d'envoyer à ſes employés, tout le reſte ſe prendroit ſur les lieux ; les viandes comme Bœuf, Mouton, Cabrits & Cochons ſont une très-petite dépenſe ; la chaſſe eſt aiſée. J'ai déja remarqué que les Gazelles & les Chevreuils paiſſent tranquillement avec ces animaux domeſtiques dans les prairies. On trouve des oiſeaux de toute eſpece ; la flaque d'eau, les deux rivieres & la mer fourniſſent de poiſſons & de Tortuës. Il n'y a point de rivieres dans toute la côte où il y ait tant de Chevaux marins que dans le Duro ou riviere de Meſurado. La chair de ces animaux eſt bonne, & leurs dents plus blanches & plus dures que les défenſes des Elephans, ſont recherchées & fort cheres.

On peut compter d'enlever de cet endroit ſeul quinze cens à deux mille captifs tous les ans, quatre à cinq cens quintaux de morphil, des bois de teinture ce qu'on jugeroit à propos, & de l'or autant que le Directeur auroit d'adreſſe, pour faire valoir ce commerce

*Voici le détail des Marchandiſes qu'il faudroit porter pour commencer le commerce & l'établiſſement propoſé, aux prix qu'elles coutent en France.*

Marchandiſes de traite.

| | |
|---|---|
| Eau-de-vie en ancres, pour | 4000 l. |
| Poudre de guerre, | 3000 |
| Fuſils de traite, | 2000 |
| Sabres, | 1000 |
| Couteaux Flamands, | 500 |
| Toilles platilles, | 5000 |
| Salempouris bleuës, | 2000 |
| Raſſades de toutes ſortes, | 3000 |
| Criſtaux en grains, | 1000 |
| Cauris en bonges, | 7000 |
| Baſſins de cuivre, | 4300 |
| Pots plats & baſſins d'étain, | 3000 |
| Barres de fer plattes & courtes, | 1000 |
| Corail, | 1000 |
| Indiennes communes, | 2000 |
| Pierres à fuſil, | 200 |
| Total, | 40000 l. |

Outre cette dépenſe il faudra à chaque année faire un preſent aux trois Rois les plus voiſins du Cap Meſurado, c'eſt-à-dire à celui de Monté, de Meſurado & à celui qui demeure à quelques ournées dans les terres, afin de les

mettre dans les interêts de la Compagnie. On remettra cela à la prudence du Directeur, bien entendu qu'il ſe ſouviendra que les Negres ſont d'importuns demandeurs, & qu'il ne faut pas ſe rendre aiſément à leurs demandes, mais les leur faire acheter par des ſervices.

*Dépenſe actuelle du Comptoir.*

| | |
|---|---|
| Pour l'armement d'un Vaiſſeau, | 50000 l. |
| Vivres d'Europe & du païs pour quarante hommes réſidans au Comptoir, | 12000 |
| Uſtanciles & armes du Comptoir, | 4000 |
| Douze canons de 8 liv. & leurs uſtenciles, | 3600 |
| Douze pierriers & leurs fournimens, | 1200 |
| Deux barques de 25. à 30. tonneaux avec leurs agrés & apparams, | 10000 |
| Avances pour ſix mois à 40. hommes réſidens au Comptoir, | 6610 |
| Preſens pour les Rois, | 3000 |
| Pour 40. Negres bambaras pour le ſervice du Comptoir, | 3000 |
| Materiaux pour les bâtimens, | 1000 |
| Total, | 94410 l. |

*Etat des hommes neceſſaires au Comptoir, & leurs appointemens par an.*

| | |
|---|---|
| Un Directeur par an, | 3000 l. |
| Un Aumônier, | 600 |
| Deux Commis, à chacun 600 l. | 1200 |
| Un Chirurgien, | 600 |
| Un Garde-Magazin, | 600 |
| 15. Soldats à 9 l. par mois, | 1620 |
| Un Canonier, | 500 |
| 2. Maîtres de Barque à 500 l. | 1000 |
| 10. Matelots à 18 l. par mois, | 2160 |
| 2. Maſſons à 300 l. chacun, | 600 |
| Un Forgeron, | 300 |
| Un Tonnelier, | 300 |
| Un Charpentier, | 400 |
| Un Cuiſinier, | 240 |
| Total, par an. | 13120 l. |

On voit par ces trois états que la premiere dépenſe de ce Comptoir, y compris les navires, barques, vivres & gages pour un an, & les marchandiſes de traite, pour achat de deux mille eſclaves, ne va qu'à 147520 liv. & que cette dépenſe diminuera tous les ans, d'autant que l'achat des vaiſſeaux & barques, le prix des bambaras & les meubles

bles du Fort ne ſe réïtereront point; ce qui diminue conſiderablement la dépenſe annuelle. Il faut voir preſentement quel avantage la Compagnie retireroit de cette avance. Or quand on ſuppoſeroit qu'elle n'auroit que 1500 eſclaves rendus aux Iſles de deux mille qu'elle auroit traité à la côte, & qu'elle ne les vendroit que 500 liv. piece, ce ſeul article produiroit 750000 liv. auquel ſi on ajoute pour 10000 liv. de morphil & de bois de teinture, voilà 760000 l. dont ôtant 147120 liv. il reſtera un profit de plus de ſix cent mille livres; mais quand il n'iroit dans les commencemens qu'à la moitié, n'eſt-ce pas un objet conſiderable & un profit que je doute que la Compagnie trouve à Juda.

Les deux barques ſeront employées à faire le commerce le long de la côte, comme font les Anglois & les autres Européens; & pour le commerce ſur la riviere, comme les bancs de ſable empêchent que les barques n'y puiſſent monter, on ſe ſerviroit des chalouppes à varangues plattes, qui paſſeront par tout, puiſqu'on eſt aſſuré que ſur les fonds les plus hauts & dans la ſaiſon de l'année où les eaux ſont les plus baſſes, on y trouve toujours plus de deux pieds, ce qui ſuffit pour ces bâtimens. Or il eſt

Avantage du Commerce ſur la riviere

très-assuré que le commerce le long de la riviere seroit tout avantageux. On découvriroit d'où les Negres prennent l'or qu'ils ont, peut-être trouveroit-on des mines d'or ou d'autres métaux, on acheteroit les esclaves & les marchandises de la premiere main, le guain que l'on feroit dessus seroit plus sûr & plus grand ; & quand les Negres & les Marchands du dedans des terres seroient assurés de trouver en tout tems des assortissemens de marchandises au Comptoir, ils s'y rendroient avec empressement, & le negoce qui se feroit en ce lieu, effaceroit bien-tôt celui que les autres Européens font le long de cette côte.

Voilà le projet que je propose à la Compagnie après le Chevalier des M***. Il est surprenant qu'elle se borne au seul commerce des esclaves qu'elle fait à Juda, pendant que les autres Nations ne regardent ce negoce qu'avec indifference, & qu'elles font leur capital de celui de l'or & de l'ivoire, des bois de couleur & autres bonnes marchandises, qu'elles tirent du païs. Elles y font des profits immenses, malgré les dépenses prodigieuses qu'elles sont obligées de soutenir pour les Forts & garnisons qui leur sont necessaires, & sans lesquels les naturels du païs, qui ne les souffrent

qu'avec peine, les auroient chaſſées il y a long-tems des lieux où elles ſont établies & où elles ne ſe maintiennent que par la force des armes.

Les François ne ſeront point expoſés à ces dépenſes, ils ſont aimés par tout, les Negres chez qui ils ont eu des établiſſemens les demandent avec empreſſement, & ſeront toujours prêts à les défendre, quand d'autres Européens les voudront inquieter ou troubler leur commerce.

Il me ſemble que ce n'eſt pas trop demander à la Compagnie que de lui propoſer d'avoir deux établiſſemens ſur cette longue côte, ſurtout quand elle eſt aſſurée d'un profit auſſi conſiderable que celui dont on vient de faire le détail.

A quoi il faut ajouter que l'on épargneroit la dépenſe que l'on eſt obligé de faire en France pour les vivres des Negres que l'on tranſporte aux Iſles de l'Amerique. Quoique ce ne ſoient que des féves, elles ne laiſſent pas de couter, elles occupent bien de la place dans les vaiſſeaux; & comme les Negres ne ſont pas accoutumés à cette nourriture, elle leur fait mal, elle les dégoute par ſa continuité & en fait périr un grand nombre, en leur cauſant des peſanteurs d'eſtomach, qui de generent en cours de

Avis pour la nourriture des Captifs.

ventre ou en hidropiſie, au lieu qu'étant accoutumés au ris, au millet, au mil, mahis ou bled de Turquie, ils mangent ces legumes avec plaiſir; & quand on a ſoin de les aſſaiſonner d'un peu d'huile de palmes avec quelques grains de maniguette ou de poivre du païs, il eſt facile de les tranſporter ſains & gaillards aux Iſles. Ces legumes ſont preſque pour rien à Meſurado.

Dailleurs les navires qui partent de ce Cap pour les Iſles de l'Amerique, abrégent bien plus conſiderablement leur voyage, que quand ils partent de Juda; ils ne ſont point contraints d'aller faire leur eau & leur bois à l'Iſle du Prince, ni d'y acheter aſſez cherement les proviſions neceſſaires pour leur traverſée; ils ne ſont point obligés à paſſer la ligne, & à eſſuyer en la paſſant les chaleurs exceſſives & les calmes qui y ſont ordinaires. Ils n'ont point de relâche à craindre, & font pour l'ordinaire en cinq ou ſix ſemaines, ce que les navires qui partent de l'Iſle du Prince ont ſouvent bien de la peine à faire en trois mois.

La commodité de l'embarquement eſt encore une raiſon qui doit diſpoſer la Compagnie à faire l'établiſſement que l'on propoſe ſur la hauteur du Cap, préferablement à l'Iſlet du Roi & au Comp-

toir de Juda, parceque le pied de cette montagne du côté de l'Oueſt étant à couvert des groſſes lames, on y débarque & on y embarque avec facilité & une ſeureté preſque entiere.

Au reſte, quoiqu'on ait jugé à propos de mettre un nombre un peu conſiderable de gens dans le Fort ou Comptoir propoſé, ce nombre ne doit point faire trembler la bource de la Compagnie. Outre que le Directeur en pourra employer une partie dans les bâtimens qui feront le commerce ſur la riviere & le long de la côte, on le pourra diminuer quand le Fort ſera en état de ne rien craindre de l'inconſtance des Negres, & des mouvemens que ſe donneront les autres Européens, toujours jaloux du progrès de notre Nation.

Entre une infinité de poiſſons que l'on prend dans la flaque d'eau, dans les rivieres & à la rade, en voici quelques-uns qui m'ont paru ſi extraordinaires, que je crois faire plaiſir à mes Lecteurs de leur en donner la figure & la deſcription. Le Chevalier des M*** a eu la diſcretion de ne leur point donner de nom; & comme je n'en ai point trouvé qui en approchaſſent dans les Auteurs qui ont traité des eſpeces differentes des Poiſſons, j'imiterai ſa mo- Poiſſons extraordinaires

deſtie, & je laiſſerai à qui le voudra l'honneur d'être leur parrein.

Le premier a quinze ou dix-huit pouces de longueur du muſeau à la naiſſance de la queue, & ſept à huit pouces du ventre au dos, & environ cinq pouces d'un côté à l'autre ; ſon muſeau eſt court, ſa gueule aſſez ouverte eſt armée de dents pointuës & aſſez fortes, il mord à l'hameçon & paroît aſſez gourmand. Il a au deſſus de la gueule deux narines à côté d'une élevation ou petite boſſe que l'on pourroit prendre pour ſon nez. Ses yeux, qui ſont ce qu'il y a de plus ſingulier, ſont fort éloignez de ſa gueule & preſque au commencement de ſon dos ; ils ſont ronds, gros, rouges, fort vifs & couverts d'une paupiere qui eſt dans un mouvement continuel. Cet œil eſt au centre d'une étoile à ſix rayons, ſaillans de trois à quatre pouces de longueur, ronds, gros dans leur naiſſance comme une plume d'Oye, finiſſant en pointe émouſſée ; ils ſont compoſés de cartillages aſſez durs, flexibles à peu près comme de la baleine, que le mouvement de l'eau fait mouvoir, mais en qui on n'a pas remarqué de mouvement particulier. Ce Poiſſon n'a qu'une vertebre qui va de la tête juſqu'à la queuë, avec des côtes qui

finiſſent environ à la moitié de la largeur de ſes côtés, Il a cinq découpures en maniere de petites ouïes ſous deux autres plus grandes faites comme des oreilles d'hommes ſans être bordées, à l'extremité deſquelles il y a un aîleron de chaque côté, dont les extremités ſont terminées en ongles ou crochets à peu près comme les aîles des chauve-ſouris. Son dos eſt ſurmonté d'une empennure large, partagée en deux parties, hautes de ſix à ſept pouces, jointes enſemble par une partie plus courte: la partie la plus haute diminue peu à peu juſqu'à la naiſſance de la queue. Toute cette empennure eſt découpée & terminée en filets armés de crochets. La queue eſt large & compoſée de deux parties; la partie plus voiſine du corps eſt charnuë & ſe termine en une même empannure de même eſpece & figure que celle du dos. Il a ſous le ventre deux morceaux d'une pareille empannure. Ce Poiſſon n'a point d'écailles; il eſt couvert d'une peau jaune mouchetée de noir, fort unie, épaiſſe comme du vélin & auſſi forte. La chair de ce Poiſſon eſt blanche, graſſe, ferme, délicate & d'un très bon goût. Les plus gros qu'on ait pris ne paſſoient pas ſix à ſept livres.

Le ſecond eſt bien plus gros. On en

prit à la ligne & avec la ſenne. On en trouva qui peſoient quinze à dix-huit livres, longs de plus de deux pieds. Leur tête avoit plus d'un pied de hauteur dans ſon plus grand diametre, car elle étoit ovale. A conſiderer ce Poiſſon ſans prévention, on prendroit ſa tête pour celle d'une vieille femme, il a le nez gros avec deux narines rondes, la levre ſuperieure applatie, la bouche large armée de dents mal rangées, le menton ſaillant avec un enfoncement conſiderable entre lui & la bouche, des peaux pendantes au deſſous du menton, faiſant deux étages, & s'uniſſant enfin à la poitrine.

Ce Poiſſon a les yeux ronds, gros & rouges, ſes ouïes ſont larges avec un aîleron armé de crochets comme les aîles des Chauves-ſouris. Il eſt aſſez rond par tout le corps, & diminuë depuis la tête juſqu'à la queue, qui s'applatit conſiderablement & qui eſt terminée par une empennure à crochets comme celles des ouïes, entre laquelle il en a deux morceaux juſqu'à la naiſſance de la queue, un ſur le dos & l'autre ſous le ventre d'environ huit pouces de longueur terminés pareillement en crochets. Toute ſa peau eſt brune, chagrinée à menus grains, griſe & ſans tache, mais toute ſemée de crochets

chets de trois à quatre pouces de longueur, d'une matiere dure comme de la corne, ſortant de la peau ſans aucune tubercule; la peau où ils ſont attachés leur donne un mouvement tel qu'il plaît à l'animal, il les dreſſe & les abbat, de ſorte que leur pointe la touche ſelon le beſoin & l'uſage qu'il en veut faire. On prétend que la piqueure de ces crochets eſt dangereuſe pendant que le Poiſſon eſt vivant, mais qu'elle ceſſe de l'être lorſqu'il eſt mort. Quoique ce Poiſſon n'ait que ſa queue & ſes deux petits aîlerons pour nager, il ne laiſſe pas d'être très-vif, il s'élance comme un trait, il ſe débat avec furie quand il ſe ſent accroché à l'hameçon, ſes yeux deviennent plus rouges, & comme il ſouffle & montre une colere extrême, lorſqu'il eſt tiré ſur le ſec, il ne ſe rend pas pour cela, mais s'agite violamment, & l'on voit ſes crochets dans un mouvement très-vif qui ne ceſſe que quand on l'a aſſommé. On l'écorche pour le faire cuire, & quand on l'a dépouillé, on trouve ſous cette peau brune une chair des plus blanches, tendre, graſſe, d'un goût excellent. Il vit d'herbes, de petits Poiſſons & de petits Crables, c'eſt ce qu'on trouve dans ſes entrailles quand on l'a ouvert. On pêche de ce Poiſſon

à la rade, dans la flaque d'eau & dans les deux rivieres juſqu'à trois ou quatre lieues au deſſus de leurs embouchures.

Les bois qui ſont aux environs des deux rivieres, ſont pleins de bêtes feroces. J'ai déja dit qu'on y trouve des Lions, des Tigres, des Leopards. Les Negres mangent ſans façon la chair de ces animaux, & gardent leurs peaux pour les vendre aux Européens. On a remarqué que ces peaux ne ſont pas ſi belles ni ſi garnies de poil que celles des animaux qui vivent dans les lieux plus froids, comme ſont les montagnes de l'Atlas. On fit preſent au Chevalier des M*** de deux animaux vivans qu'il auroit bien voulu conſerver en vie. C'étoit une Civete & une Hyenne. J'ai parlé de la Civete dans ma relation de l'Afrique Occidentale. L'Hyene lui reſſemble aſſez. On le verra par l'eſtampe qui les repreſentent toutes deux. Les Negres de Meſurado en prenent aſſez ſouvent, mais ils n'ont pas l'adreſſe de conſerver les Civetes en vie, & de recueillir la matiere odoriferante qu'elles rendent. Ils avoient ſi maltraité à coups de bâtons ces deux animaux pour s'en rendre maîtres, qu'ils moururent en moins de deux jours, malgré le ſoin que l'on prit pour les guerir de leurs

Civette & Hyenne.

bleſſures. Ils avoient chacun une jambe caſſée. Quoiqu'ils ſoient extrémement féroces & farouches, ils ſouffroient pourtant qu'on les touchât & qu'on mît des écliſſes à leurs membres rompus; mais ces ſoins furent inutiles, ils moururent tous deux. Je ne doute pas qu'ils ne fuſſent devenus très-privés & fort reconnoiſſans pour celui qui les panſoit s'ils fuſſent échapés, car je n'ai pas lieu de croire qu'ils fuſſent plus cruels qu'une Lionne qui étoit au Fort-Louis du Senegal.

Hiſtoire d'une Lionne.

Le ſieur Compagrion dont j'ai parlé dans l'Afrique Occidentale, m'a conté qu'étant Officier dans ce Fort, & revenant un jour de la chaſſe, il trouva qu'on avoit jetté hors du Fort une groſſe lionne qu'on avoit priſe à la chaſſe & qu'on tenoit enchaînée, juſqu'à ce qu'on pût l'envoyer en France. On l'appelloit la belle, parce qu'en effet elle étoit une des plus belles de ſon eſpece: Lionne pourtant, c'eſt-à-dire cruelle, de mauvais commerce, ayant des ongles & des dents toujours prêtes à déchirer & à mordre. Elle fut attaquée d'un mal de machoire, qu'on dit être auſſi mortel à ces ſortes d'animaux que l'hydropiſie de poitrine l'eſt aux hommes & aux femmes. L'Eſculape du Fort ne jugea pas

à propos d'entreprendre sa gueriſon, ſoit qu'il n'eût pas de remede pour ce mal, ſoit qu'il craignît de riſquer sa peau en les appliquant. Elle ceſſa donc de pouvoir manger, & fût bientôt réduite à l'extremité; on la crût morte, on lui ôta ſon collier & on la jetta hors du Fort. Le ſieur Compagrion l'ayant trouvée en cet état, les yeux fermés, la gueule ouverte & pleine de fourmis, s'en approcha; il en eût pitié, & ſentant que le cœur lui battoit encore, quoique foiblement, il fit apporter de l'eau, lui lava la gueule, & s'étant fait venir du lait chaud, il lui en verſa peu à peu dans la gueule. Cette nourriture douce la fit revenir, elle jetta un doux regard ſur ſon bienfaiteur, ce qui l'ayant encouragé à continuer ſa cure, il lui en fit boire une bonne pinte, après quoi il la fit reporter dans ſa loge & enchaîner comme auparavant. Quelques heures après il lui en fit encore avaller, & enſuite il lui donna du ris cuit au lait; en moins de vingt-quatre heures elle fut ſur pied & tout à fait guerie. Son Medecin lui donna de la viande, & s'accoûtuma ſi bien avec elle, & elle reciproquement avec lui, qu'elle ſe laiſſoit toucher, lui lêchoit les mains, & ne vouloit boire ni manger que ce qui ve-

noit de ſa main. Il la menoit promener dans l'Iſle, attachée à la verité à une corde dont il tenoit le bout, mais ſans qu'elle fit aucun déſordre, à moins qu'il ne le lui permît, ou qu'il en voulût donner la peur à quelque Negre. Quand il vouloit ſe donner ce plaſir, il n'avoit qu'à lui montrer un Negre, & à lui dire comme on fait à un Chien, *pille*, auſſitôt la Lionne ſe mettoit le ventre à terre ſelon la coutume de ces animaux quand ils veulent s'élancer ſur quelque autre animal, & comme le Negre ne manquoit pas de prendre la fuite de toutes ſes forces, la Lionne retenuë par la corde faiſoit un ſaut en vain. Elle venoit s'en plaindre à ſon maître, lui ſerroit les jambes avec ſes pattes, & ſembloit lui demander un peu plus de liberté, afin d'attraper la proye qu'il lui avoit montrée: ſes careſſes étoient quelquefois ſi vives, qu'elle lui enfonçoit un peu les pointes de ſes ongles dans la chair. Un mot les lui faiſoit retirer dans le moment, & elle faiſoit patte de velours comme le Chat le mieux inſtruit.

Pour revenir à l'Hyenne, car j'ai parlé ſuffiſamment de la Civete dans un autre endroit, c'eſt un animal qui a beaucoup de raport avec la Civete; des gens qui n'y regarderoient pas de bien

près les pourroient prendre l'un pour l'autre : il y a pourtant de la difference, car l'Hyenne a le muſeau plus court & plus ramaſſé, des mouſtaches plus dures & plus longues, la gueule plus courte armée de groſſes & fortes dents : ſes oreilles ſont courtes, rondes & fort ouvertes ; elle a le col plus court & plus épais ſon corps eſt long & aſſez égale d'un bout à l'autre, elle a les jambes fortes & les pattes armées de griffes fortes & pointuës ; elles lui ſont neceſſaires, car cet animal vit de proye, même des plus infectes, puiſque dès qu'il ſent l'odeur de quelque cadavre, ſoit qu'il ſoit dans la terre ou qu'on l'ait laiſſé ſur ſa ſuperficie, il y court auſſi-tôt, le dévore quelque corrompu qu'il puiſſe être, & s'il eſt dans la terre, il y fouille, & n'a point de repos qu'il ne l'ait découvert & déterré ; il en fait ſa curée & emporte à ſa tannière les os qu'il ronge & dont il ſe nourrit quand il n'a rien de meilleur.

La peau de cet animal n'eſt pas belle, ſon poil eſt toujours ſale & heriſſé, il eſt gris, tacheté de marques circulaires noires, dont le centre eſt preſque blanc. Il a la queue longue, groſſe, couverte du même poil que le dos & émouſſée. Cet animal eſt extrémement ſauvage &

Poisson a
du
Mezu

Aut

méchant. Je doute qu'à quelque âge qu'on le pût prendre on vînt à bout de l'apprivoiſer. Cependant après ce que je viens de raporter du Lion & du Tigre de M. Brue, & ce que je viens de dire de la Lionne de M. Compagrion, je dois croire que tout eſt poſſible. Les Negres ne vont pas exprès à la chaſſe de l'Hyenne, ſa chair ne doit pas être bonne, & ſa peau ne peut être de quelque valeur qu'à des curieux. Pour l'ordinaire l'Hyenne eſt de la taille du gros Mâtin, elle eſt forte & traîne des corps morts fort peſans.

Voyage de Senegal.

Les Moutons de Guinée ſont un peu differens de ceux que nous voyons en Europe. Ils ſont pour l'ordinaire plus hauts ſur leurs jambes. Ils n'ont point de laine, mais un poil de chien aſſez court, doux & fin. Les Beliers ont de longs crins qui pendent quelquefois juſqu'à terre, qui leur couvre le col depuis les épaules juſqu'aux oreilles; ils ont les oreilles pendantes, les cornes noueuſes, aſſez courtes, pointuës & tournées en avant. Ces animaux ſont gras, leur chair eſt bonne & a du fumet quand ils paiſſent ſur des montagnes ou aux bords de la mer, mais elle ſent le ſuif quand leurs paturages ſont humides ou marécageux. Les Brebis ſont ex-

Moutons & Cochons domeſtiques.

trémement fécondes, elles portent trois fois chaque année, ou du moins en quatre mois, & ont deux petits à chaque portée.

Le Cochon de Guinée eſt pour l'ordinaire plus court que celui d'Europe, Il a la tête plus affilée, le muſeau extremement pointu avec des mouſtaches longues & fort dures; ſes oreilles ſont très-longues & extremement pointues, elles ne ſont point pendantes, mais couchées & comme aplaties ſur ſon col qui eſt court. Sa queue eſt longue preſque nue, excepté une eſpece de houppe qui la termine & qui traîne toujours dans la boue; il a les jambes courtes & le pied fourchu. Ces animaux ſont méchans & furieux, quand ils ſont animés, leurs défenſes ſont à craindre; leur chair eſt bonne & fort nourriſſante, elle n'eſt point peſante & indigeſte, on en peut manger tant qu'on veut ſans craindre d'en être incommodé. Les Cochons d'Afrique ont cela de commun avec ceux d'Europe.

Les Sangliers que l'on trouve dans les bois, ſont pour l'ordinaire bien plus grands & plus gros que les Cochons domeſtiques; mais quoique moins gras on les eſtime davantage, parce que leur chair a un fumet que les autres n'ont pas. Ils ſont dangereux, ſurtout quand ils

ſont bleſſés. Les Negres les prennent en les faiſant tomber dans des foſſes qu'ils couvrent de petits bâtons avec une natte deſſus laquelle ils mettent des appas. Quand ils ſont engagés dans ce piege, ils les achevent à coups de ſaguayes & s'aſſurent bien qu'ils ſont morts avant d'y deſcendre pour les en retirer.

## CHAPITRE VIII.

*Départ du Cap Meſurado. Route juſqu'au Cap de Palme.*

*Deſcription de tout le Païs.*

LE Chevalier des M*** partit du Cap Meſurado le 18. Decembre 1724. bien pourvû d'eau, de bois, de ris, de mahis, de volailles & de toutes ſortes d'autres vivres. Le Capitaine Pitre lui avoit paru ſi plein d'eſtime & d'amitié pour les François, & il s'étoit ſi bien convaincu par lui-même de l'utilité & des avantages que la Compagnie retireroit d'un établiſſement en cet endroit, qu'il ne doutoit point qu'elle n'y donnât les mains dès qu'il lui auroit fait le rapport des remarques qu'il y avoit faites. Ce que j'en viens de dire me

marchandiſes, comme dents de Cheval marin, d'ivoire, captifs, vivres ou eſclaves. Ils envoyent à bord de la chalouppe qu'on fait approcher de la côte, & quand on eſt convenu de part & d'autre, on trafique aſſez ſouvent ſans mettre pied à terre.

Le petit Dieppe.

A ſix lieues de l'Eſt de la riviere de Junco eſt un enfoncement conſiderable dans les terres en maniere d'une ance profonde qui ſert d'embouchure à la riviere de Tabo. Il y a ſur le bord Orientale de la riviere un Village qui a été autrefois bien plus conſiderable qu'il ne l'eſt aujourd'hui ; il eſt pourtant encore aſſez gros & fort peuplé, mais les habitans aſſurent que c'étoit toute autre choſe quand les Normands étoient établis ſur une petite Iſle fort agréable qui eſt dans le milieu de la riviere. Ils y avoient un Comptoir conſiderable par le nombre de ſes édifices & par le commerce qu'ils y faiſoient. Ils l'avoient appellé le petit Dieppe. Quoiqu'il y ait plus d'un ſiécle que ce Comptoir ne ſubſiſte plus, les Negres du païs ont toujours conſervé le nom de petit Dieppe à cette Iſle, & les Anglois, Hollandois & autres Européens qui trafiquent à la côte, ont continué de nommer ce lieu le petit Dieppe, & le marquent ainſi ſur leurs Cartes ;

preuve ſans replique que les Normands François étoient établis en ce lieu bien avant ceux qui affectent de ſe dire les premiers qui ont découvert & établi le commerce en Afrique.

Rio Sextos eſt à dix lieues à l'Eſt du petit Dieppe. Cette riviere eſt nommée par les Hollandois riviere de Seſter, & Seſtre par les François. Ce fut en cet endroit que les Portugais virent pour la premiere fois de ce petit Poivre qu'on appelle Graine de Paradis, Maniguette ou Managuette, ce qui a fait donner à la côte le nom de côte de Maniguette. Les Hollandois l'appellent la côte du Grain, & les Portugais la côte de Sextos. Il ne faut pas s'étonner de ce changement de nom; comme les Portugais affectoient de donner un air de nouveauté à tout ce qui leur tomboit ſous les yeux & ſous les mains, ils ne manquerent pas d'appeller Sextos ce que les François & les Negres connoiſſoient ſous le nom de Maniguette. La raiſon des Portugais étoit que ce grain avoit dans ſa ſuperficie raboteuſe quelques élevations aſſez pointues, qu'ils jugerent à propos de fixer au nombre de ſix. Ainſi, ſelon eux, la Maniguette eſt une graine à ſix pointes, & la riviere où ils commencerent à la connoître eût le titre de Sextos, c'eſt à

Rio Sextos.

dire de riviere des graines à ſix pointes. S'ils y avoient regardé de plus près, ils y en auroient trouvé davantage ; peut-être que d'autres Peuples plus nouveaux navigateurs les compteront plus exactement, & donneront le nom de huit ou dix pointes à cette même graine, & en feront malgré la verité & la raiſon une autre eſpece. Je voudrois qu'il leur prît envie de baptiſer les Marons d'Inde en Coque, nous verrions ſi leur calcul ſeroit bien juſte.

Deſcription de Rio Sextos ou Seſtre ou Seſter.

Cette riviere vient du Nord-Nord-Oueſt, & ſelon le rapport de ceux qui diſent l'avoir parcourue, ſon cours eſt très long. Elle paroît avoir trois quarts de lieue de largeur à ſon embouchure. Elle eſt bordée de grands arbres des deux côtés. On prétend qu'elle a aſſez d'eau pour porter une barque juſqu'à vingt lieues au-deſſus de ſon embouchure. Aprés cet eſpace elle eſt coupée par des bans & des ſeches qui ne peuvent porter que des canots ; c'eſt un inconvenient, mais qui n'eſt pas ſuffiſant pour empêcher qu'on n'y puiſſe établir un commerce, ſuppoſé qu'il ſe trouve matiere pour l'entretenir.

Les Anglois y ont eu autrefois un Comptoir dont on voit encore les mazures. Ils nous diront, s'ils le jugent à

Gros Bois cleué
Petit etang
deau douce
ge ou on fait
Traitte
etit etang
u douce
1
2
Echelle de 2. Lieues Françoise.

Descripti
deRio Sext
ou Sestre
Sester.

propos, pourquoi ils l'ont abandonné. Il eſt vrai que ces Peuples ſont brutaux, & que le commerce qu'on peut faire avec eux eſt aſſez inegale & difficile, à cauſe de la groſſe Mer qui regne ſur la côte. Le meilleur mouillage eſt devant l'embouchure de la riviere à une lieue de terre ſur douze braſſe d'eau, ayant les rochers du Nord-Oueſt au Nord quart de Nord-Oueſt, & celle de l'entrée de la riviere où eſt le Village, au Sud-Eſt quart de Sud, & le gros bouquet d'arbres qui eſt dans la riviere à l'Eſt, étant alors à cinq quarts de lieues de l'entrée de la riviere.

Il faut encore ſe défier d'un banc qui eſt au Nord-Oueſt, qui s'avance environ une lieue en Mer, ſur lequel il y a cinq, ſix, ſept & huit braſſes d'eau, fond de roches pouries; de ſorte que pour naviger avec ſûreté, on ne doit point ranger cette côte à moins de deux lieues au large.

Les courans le long de cette côte, courent Sud-Eſt & Nord-Oueſt avec force, & les marées dans la riviere ſont de ſix heures.

Voici trois reconnoiſſances de cette riviere, très importantes pour ceux qui n'ont jamais mouillé à la rade de Seſtre. Reconnoiſſance de la Riviere de Seſtre.

Premiere reconnoiſſance. On voit une

montagne enfoncée dans ſon milieu. Lorſqu'on eſt à ſix lieues au large, la côte paroît baſſe, toute bordée d'arbres. A. B.

Seconde reconnoiſſance. Lorſqu'on n'eſt plus qu'à une lieue de la riviere, la terre paroît double, la montagne plus longue, l'enfoncement moins conſiderable & la côte baſſe, bordée d'arbres. C.D.

Troiſiéme reconnoiſſance. Lorſqu'on eſt par le travers de la riviere, on voit un Cap ſur lequel il y a un gros arbre, au pied duquel & derriere on apperçoit un Village, la côte toute bordée d'arbres & la montagne encore plus longue, l'enfoncement moins ſenſible & dans l'éloignement. E. F.

L'entrée de la Riviere de Seſtre.

L'entrée de la riviere eſt au Sud-Eſt, Nord-Oueſt; elle a près d'une lieue de largeur, mais elle eſt ſale, il y a des roches ſous l'eau & d'autres qui ſe découvrent; il y a pourtant dans la paſſe qui eſt plus prés de l'arbre que du côté oppoſé, trois braſſes d'eau, & enſuite cinq, ſix & ſept, ce qui ſuffit pour toutes ſortes de barques.

On voit à ſtribord trois Villages aſſez voiſins l'un de l'autre. Entre le premier & le ſecond il y a un petit étang d'eau douce, & un autre à une lieue & demie plus loin ſur la langue de terre qui for-

me l'entrée de la riviere. C'eſt au Village du milieu que ſe fait le commerce. Il eſt grand, les caſes y ſont comme à Meſurado.

Lorſqu'on eſt par le travers du ſecond étang, on voit que la riviere fait un coude & qu'elle court Nord & Sud; elle a preſque une lieue de large & au moins cinq braſſes de profondeur, juſques devant le Village du Roi qui eſt à prés de trois lieues de la pointe d'abaſbord & environ à cinq lieues de l'embouchure de la riviere. Le terrain où eſt ſitué le Village du Roi & un autre Village qui en eſt éloigné d'une lieue, eſt uni & bas, gras & profond, mais ſouvent noyé. Ils y ſement du ris qui vient en perfection.

Dés qu'un Vaiſſeau eſt mouillé devant la riviere, les Negres s'empreſſent de venir le reconnoître; s'il a un pavillon blanc, & qu'à ſa fabrique & aux habits de l'équipage ils le croyent François, ils s'en approchent de plus prés; & dés qu'ils ſont aſſurés qu'il eſt de la Nation qu'ils aiment plus que les autres, ils y entrent & leur font toutes les careſſes dont ils ſont capables. On peut entrer dans la riviere avec des chaloupes, la barre n'y eſt pas extrémement dangereuſe, & pourvû qu'on prenne

bien ſon temps, il y a peu à riſquer.

Caractere & trafic de ces Peuples.

Les Negres de cet endroit ſont grands & bien faits, il ſont forts & ont l'air martial, ils ſont braves, & font ſouvent des courſes ſur leurs voiſins pour enlever des captifs. C'eſt ce qui empêche les Marchands Negres de venir commercer avec eux, & qui les prive du commerce de l'or qu'ils feroient comme leurs voiſins; ils en ont pourtant, mais ils le gardent. On trouve chez eux de l'yvoire qui eſt fort beau, ils en reglent le prix ſelon le beſoin qu'ils ont des marchandiſes d'Europe. Quand ils en manquent, leur morphil eſt à bon marché; quand ils en ſont fournis; ils le tiennent fort cher. Il eſt de la prudence de ceux qui traitent avec eux, de découvrir ce dont ils ont beſoin & de le tenir à un prix où il y ait du profit raiſonnable à faire ſur l'yvoire qu'ils donnent en échange. Comme il n'y a point à préſent de Comptoir fixe chez eux, il n'y a point auſſi de tarif arrêté, comme il y en a dans tous les Lieux où les Compagnies ont des établiſſemens.

Les autres marchandiſes qu'on peut tirer, ſont la Manignette ou Poivre de Guinée, le Ris, le Mahis, les Volailles, les Beſtiaux, toutes ces choſes ſont à très-bon marché. On a pour l'ordinaire 50. livres de Manignette pour des Marchan-

diſes, dont le prix en France n'a pas paſſé cinq ſols. Il en eſt de même du reſte.

La plus part de ces Negres ſont pêcheurs. On voit tous les matins ſortir de la riviere une petite flotte de canots qui ſe diſperſent de tous côtez pour pêcher à la ligne. La côte eſt ſi poiſſonneuſe, qu'ils reviennent toujours chargez de poiſſon, dont ils donnent une certaine quantité au Roy. Le Prince eſt fort abſolu, il eſt rare qu'il condamne à mort les Criminels; il a interêt de commuer la peine de mort, en un baniſſement perpetuel hors du Païs, c'eſt-à-dire à l'eſclavage, parce qu'il vend les bannis aux Européens, & profite du prix de la vente.

Ces Peuples ſont fort obligeans, il ne faut qu'un verre d'eau de vie, pour en tirer une infinité de ſervices, car ils aiment cette liqueur ſur toutes choſes.

Leur Religion eſt à peu près la même qu'à Meſurado. Ils ont des femmes tant qu'il en peuvent acheter, & vivent avec elles comme de bons Maîtres avec leurs Eſclaves. Celle de leurs femmes qui a la premiere mis au monde un garçon, eſt regardée comme la favorite, & preſque comme la Maîtreſſe des autres; peut-être a-t-elle plus de part que les autres aux faveurs du Maître, mais auſſi elle eſt obligée de l'aimer d'une maniere ſi tendre,

qu'elle ne doit point ſe ſeparer de lui, même quand il eſt mort; c'eſt-à-dire, qu'elle doit mourir avec lui, & être miſe dans la même foſſe.

Le Chevalier des M.*** étant à Seſtre vit cette lugubre Céremonie. Le Capitaine du Village où l'on fait la traite étant venu à mourir, pour avoir fait une débauche exceſſive d'eau de vie, les cris perçans de ſes femmes répandirent dans un inſtant cette triſte nouvelle dans tout le Village. Toutes les femmes y coururent; elles pleuroient & crioient toutes comme des deſeſperées. La favorite ſe diſtinguoit des autres, & elle avoit raiſon, car elle ſçavoit que la mort de ſon Mari étoit un arreſt irrévocable prononcé contre ſa vie & demandoit la mort auſſi conſtamment, que ſi elle eût veritablement été la maîtreſſe de mourir ou de vivre. Cependant comme on ſçait dans ce Païs quel fond on doit faire ſur ces ſortes d'inſtances, & qu'il eſt arrivé pluſieurs fois que ces curieuſes ſe ſont échappées, pour n'être pas obligées de ſuivre leurs Maris ſi promptement, les autres femmes la gardoient ſoigneuſement, & ſous prétexte de la conſoler, la tenoient au milieu d'elles, de maniere qu'elles lui otoient les moyens de ſe dédire. Les Parens du mort vinrent lui faire leurs complimens &

leurs derniers adieux, & après que le Marabou eut examiné le cadavre, & déclaré qu'il étoit bien mort, ce Marabou assisté de quelques-uns de ses Confreres prirent le corps, le laverent, l'essuyerent, & puis le frotterent de suif, depuis la tête jusqu'aux pieds. Le suif chez ces Peuples est une pomade & un fard, qui ne se prodigue pas en toutes sortes d'occasions. Ils l'étendirent ensuite sur une natte au milieu de la case. Ses femmes furent placées autour de lui; la favorite étoit à la tête comme au poste d'honneur. Plusieurs cercles d'autres femmes environnoient ces Epouses desolées; c'étoit à qui crieroit plus haut & plus fort; elles se déchiroient le visage méthodiquement, & s'arrachoient le poil de la tête, le tout pourtant sans pleurer, comme il convenoit à des gens qui ne crioient que par coutume & par céremonie. Elles se taisoient de temps en temps & à tour de rôlle, elles racontoient les bonnes qualités & les belles actions du défunt, & puis recommençoient à crier. Il n'y avoit que la favorite qui pleuroit véritablement, & qui crioit de toutes ses forces, elle avoit raison, puisqu'elle alloit mourir sans en avoir trop d'envie.

Céremonie d'un Enterrement.

Il y avoit bien deux heures que ce charivary duroit, lorsque quatre grands Ne-

gres entrerent dans la case, prirent le corps mort, le lierent sur une civiere faite avec des branches d'arbres & en cet état l'ayant chargé sur leurs épaules, le promenerent par tout le Village, courant à toutes jambes, chancellans de temps en temps comme s'ils eussent été yvres, avec des postures & des mouvemens grotesques, qui s'accordoient aux cris des femmes du défunt, qui, accompagnées de toutes celles du Village, suivoient comme elles pouvoient cette ridicule procession, en criant de toutes leurs forces, & d'une telle maniere, qu'on n'auroit pas entendu le tonnere. La promenade achevée, le corps fut détaché de dessus la civiere & remis où on l'avoit pris. Les chansons, les voix, & les égratignures recommencerent alors de plus belle; Pendant ce nouveau tintammare, le Marabou fit faire une fosse assez profonde, & capable de tenir deux corps; il fit aussi tuer & dépoüiller une Cabrite, la fressure servit à faire un ragoût, dont il mangea avec les assistans, & en fit manger à la favorite, qui fit toutes les grimaces possibles pour n'en pas manger, sçachant que ce seroit le dernier repas qu'elle feroit; elle en mangea pourtant, & pendant ce triste repas, le corps du Cabrite fut dépecé en petits morceaux; les assis-

tans en prirent ce qu'ils voulurent, le firent griller légerement, le mangerent, & les cris recommencerent.

Quand le Marabou jugea qu'il étoit temps de finir la céremonie, il prit la favorite par le bras & la livra à deux puiſſans Negres qui l'empoignerent rudement, lui lierent les bras derriere le dos, & les pieds & les genoux, & l'ayant renverſée ſur le dos, lui mirent ſur la poitrine une piece de bois, & ſe tenant l'un à l'autre les mains appuyées ſur leurs épaules, ils ſauterent de toutes leurs forces ſur la piece de bois juſqu'à ce qu'ils lui euſſent écraſé la poitrine. Ce fut ainſi qu'ils la firent mourir en tout ou en partie. Ils la jetterent auſſi-tôt dans la foſſe avec le reſte du Cabrit, ils jetterent le corps de ſon mary ſur elle, & auſſi-tôt la foſſe fut comblée de terre & de pierres. Les cris finirent dans ce moment, un prompt ſilence ſucceda à ce bruit épouvantable qui rempliſſoit tout le Village, & chacun ſe retira chez ſoy auſſi tranquile, que s'il n'y avoit pas eu le moindre mouvement parmi eux.

Telle eſt la fin de toutes les favorites ſans diſtinction. Toutes les femmes ſont ſujettes à cette loy, ſoit qu'elles ſoient épouſes d'un Roy, d'un Capitaine, d'un Marchand, ou d'un ſimple Particulier.

Il seroit bon de sçavoir, qui a introduit une coutume si fâcheuse, on pourroit dire si barbare, sans rien dire de trop. Il faudroit encore sçavoir qu'elle a été la vûë du Legislateur dans cette loy. A-t-il voulu empêcher les femmes de souhaitter la mort de leurs maris, ou de l'avancer par quelque mauvais artifice? Si cela est ainsi, il n'a remedié au mal qu'en partie, car un homme ayant plusieurs femmes, & n'y ayant que la favorite dévouée à la mort, quelqu'une des autres, mécontente de lui ou de la favorite, se vange à coup sûr de tous les deux, en avançant la mort du mari. Il auroit donc été à propos d'obliger toutes ses femmes à le suivre en l'autre monde, afin de les obliger toutes à l'aimer, & à ne rien négliger de ce qui peut servir à sa conservation & à lui prolonger la vie, si tant est qu'il y ait des moyens pour cela.

Les Mariages se font avec bien moins de céremonies que les Enterremens. Ceux qui ont le moyen d'achepter une femme, conviennent avec celle dont ils ont envie, & puis ils parlent au pere, à la mere, ou à ses Parens; on marchande, & on tâche d'en avoir le meilleur marché qu'il est possible. On paye ce qu'on est convenu, & on vous livre la marchandise; l'Epoux aprés avoir bû quelques bou-

teilles

teilles d'eau de vie avec ſon beau-pere & ſes autres nouveaux parens, conduit ſon Epouſe à la caſe qu'il lui a deſtinée. Les autres femmes, s'il en a déja, viennent voir leur nouvelle compagne, & l'aident à préparer le ſouper qu'elle doit ſervir à ſon Mary, & quand l'heure eſt venuë, le Mary vient ſouper & paſſe la nuit dans la caſe de ſa nouvelle Epouſe; dès le lendemain matin, elle va travailler avec les autres aux ouvrages qui ſont à faire ſelon la ſaiſon.

Mariages de Seſtre.

Ces Peuples ont retenu des François qui ont demeuré parmi eux la coutume de porter des noms de Saints; quoiqu'ils ne ſoient pas Chrétiens, & qu'ils ne marquent aucune diſpoſition à le devenir, rien de ſi commun que d'en trouver qui ſe nomment Pierre, Paul, Jean, André, & autres noms de nos Saints, auſquels les maîtres des Villages & les gens de quelque diſtinction ajoutent la qualité de Capitaine. Quand quelque Européen leur plaît, c'eſt-à-dire, qu'il les a fait boire, ou qu'il leur a fait quelque préſent, ils lui demandent ſon nom, & le prennent ou le font porter à leurs enfans. Il y en a même pluſieurs qui ont des ſur-noms François héréditaires dans leurs Familles depuis plus d'un ſiécle. D'autres en portent de Portugais, d'Anglois, ou d Hol-

Coutume de porter des noms de Saints.

landois, ſelon qu'ils ont été bien avec ces Peuples.

Outre les Marchandiſes dont j'ai parlé ci-devant, on trouve dans la riviere de Seſtre des cailloux à peu près de même eſpece que ceux de Medoc, mais plus durs, plus beaux, & qui ont beaucoup plus de feu. Ils ſe taillent plus aiſément que le diamant, & quand on leur donne un fond, ils font un très-bel effet.

Rio Sanguin. De Rio Sextos, ou de Seſtre à Rio Sanguin, il y a douze lieuës. Il faut faire le Sud pendant huit horloges ou quatre heures, pour parer des roches dangereuſes qui ſont à l'Eſt de Seſtre, après quoi on reprend l'Eſt quart de Sud pour arriver à Rio Sanguin.

Les François y ont eu un établiſſement, les Portugais s'en ſont emparés auſſi-bien que de tous les autres, que nous fumes obligés d'abandonner pendant les longues guerres qui déſolerent la France à pluſieurs repriſes, un grand nombre d'années: cela donna la facilité aux Portugais de s'établir ſur toutes ces côtes; & comme ils n'y avoient point de competiteurs, ils crurent qu'ils n'en auroient pas davantage dans la ſuite, & qu'ils joüiroient tranquillement de ce qui nous avoit appartenu, ſans craindre que perſonne les y vint troubler. Sur cette fauſſe

ſecurité, non ſeulement ils garderent peu de meſures avec ces naturels du païs, mais ils les maltraiterent & leur firent ſentir toute la peſanteur d'un joug qui parut inſupportable à ces peuples nés libres, & accoûtumés à la douceur du commerce des François.

Les profits immenſes qu'ils faiſoient dans ce commerce, exciterent la jalouſie des Anglois & des Hollandois, ils crurent qu'il leur étoit honteux de ne les pas partager avec eux ; ils les attaquerent donc avec tant de bravoure & des ſuccès ſi heureux qu'ils ſe virent bien-tôt en état de partager avec eux le commerce d'Afrique & les profits de ce commerce.

Decadence des Portugais ſur les côtes d'Afrique.

L'année 1604. fut l'époque fatale de la deroute des Portugais ſur les côtes de Guinée. Les Anglois & les Hollandois qui n'avoient fait juſqu'alors que les chicanner, en les traverſant dans leur commerce par l'enlevement de leurs vaiſſeaux & le pillage de quelques comptoirs foibles & écartés, les attaquerent tout de bon à force ouverte, les chaſſerent des fortereſſes & des comptoirs qu'ils avoient ſur les côtes, & les contraignirent de ſe retirer bien avant dans les terres, & pour s'y maintenir, de s'allier avec les naturels du païs. C'eſt de

ces alliances avec les noirs, que ſont venus tant de Portugais mulâtres qu'on trouve dans tous ces endroits, qui à force de s'allier avec des femmes noires, ſont devenus à la fin noirs comme charbon, & qui ne laiſſent pas de vouloir qu'on les prenne pour des Portugais naturels. Ils n'ont pas tout à fait tort, les Portugais d'Europe n'y regardent pas de ſi près; ſoit par politique, ou par quelque autres raiſon, malgré la couleur noire, ils les regardent comme freres, les reconnoiſſent pour Fidalques ou Gentilshommes, leurs donnent l'ordre de Chriſt, les reçoivent dans les Ordres ſacrés, & leurs confient les Gouvernemens des places qu'ils ſe ſont conſervées dans l'interieur du païs, ſur les rivieres & en quelques lieux des côtes où ils ont des établiſſemens.

Ces Portugais noirs ou mulâtres, n'ont pas laiſſé de ſe rendre puiſſans, & de ſe faire craindre dans les lieux éloignés de la mer, où ils ſont établis. En faveur de leur couleur & des alliances qu'ils ont contractées avec les naturels du païs, ils trafiquent librement par tout. On ſçait qu'il y en a qui ont penetré juſqu'au Niger, par le Nord des Royaumes de Gago & de Benin. Ceux qui ſont établis ſur les rivieres de Serrelionne, de Yunco,

de Sextos, de Sanguin & autres, commercent fréquemment ſur la riviere de Gambie, qu'ils regardent comme un bras du Niger ; & ſur celle de Caſamanca, de Saint Domingue, & ſur la grande riviere. Un de leurs negocians, établi à quelques cent lieuës au-deſſus de l'embouchure de la riviere de Serrelionne, alloit preſque tous les ans traiter avec les Mandingues ſur le Niger, au-deſſus d'un bras conſiderable de cette riviere, qu'il croyoit avec beaucoup de fondement être la riviere de Gambie. Il eſt certain que leurs alliances, leurs établiſſemens, & la conſideration que les Negres ont pour eux, leur ouvriroient un commerce des plus riches & des plus conſiderables, s'ils avoient des Marchandiſes d'Europe plus frequemment & plus regulierement, & ſi, au lieu de n'être que les Courtiers des autres Européens, ils trafiquoient pour leur compte particulier.

L'embouchure de la riviere Sanguin eſt à cinq degrés douze minutes de latitude Septentrionalle, & à douze degrés de longitude. Son cours eſt Sud-Sud-Eſt & Nord-Nord-Oüeſt, elle eſt aſſez profonde pour porter une Barque juſqu'à douze ou quinze lieuës au-deſſus de ſon embouchure, qui a environ cinq à ſix cent pas de large.

Village de Sanguin. Il y a preſque au bord de la Mer un aſſez gros Village, fort agréablement ſitué entre les grands arbres dont la riviere eſt bordée des deux côtés.

La côte, juſqu'au Cap de Palmes, eſt arroſée de quantité de rivieres & de gros ruiſſeaux, aux embouchures deſquels il y a des Villages qui portent les noms de ces même rivieres. Ainſi, en ſuivant la côte de l'Oüeſt à l'Eſt, on trouve les rivieres & les Villages de Seſtre-Crou, de Broüa, de Baſſon, de Zino, de Valpo, Batou, grand Seſtre ou grand Paris, petit Seſtre ou petit Paris, de Goyane & autres.

On voit aſſez par les noms de grand & petit Paris, que ces endroits ont été habités par les François. Ce fut, en effet, en 1366. que les Dieppois s'établirent au grand Seſtre. Ils y bâtirent un comptoir, autour duquel les naturels du païs s'établirent en ſi grand nombre, qu'ils firent un Bourg très conſiderable, qui merita que les Normands lui donnaſſent le nom de grand Paris. Les Negres de ce lieu & de toute la côte, conſervent encore aujourd'hui cherement la memoire de leur anciens amis, & ſont diſpoſés à nous recevoir, & à nous donner tout le commerce du païs préferablement à toutes les autres Nations Européennes.

Village de la côte de Maniguette.

Paris grand & petit.

Leur langue eſt, à ce qu'on prétend, la plus difficile de toute l'Affrique. Il n'y auroit pas grand inconvenient pour les Européens qui y vont traiter, ſi on trouvoit des interpretes, mais ils ſont très-rares. A leur défaut, on a recours aux ſignes ; & la neceſſité, qui eſt la mere de l'invention, y a tellement pourvû, qu'il n'y a guerres de gens au monde qui ſe rendent plus intelligibles de cette façon ; à quoi il faut ajoûter, qu'ils ont conſervé de pere en fils la plûpart des termes françois dont on peut avoir beſoin dans le commerce ordinaire qu'on fait avec eux. Ils ont appris des François, & ils ont retenu en perfection l'art de tremper le fer. On peut dire à leur loüange qu'ils l'ont perfectionné, il n'y a à préſent guerres de François qui le faſſent auſſi parfaitement. Les vaiſſeaux qui y moüillent & qui leur donnent du fer en barre pour leurs marchandiſes, ne manquent pas de leur faire tremper les ciſeaux dont ils ſe ſervent pour couper leurs barres : ils coupent mieux & durent bien davantage que ceux qui ont été trempés par les meilleurs Taillandiers d'Europe.

Ces peuples ſont grands, forts & vigoureux, ils n'ont pas l'uſage de ſe couvrir la tête, ils ſupportent, ſans en être

incommodés, les plus groſſes pluyes, & le ſoleil le plus ardent. Les hommes & les femmes ſont plus nuds qu'en aucun lieu de la côte; ils n'ont tout au plus qu'un fort petit chiffon ſur ce que la pudeur deffend de laiſſer voir. Ils nouriſſent quantité de beſtiaux & de volailles de toutes eſpeces, beaucoup moins pour eux que pour traiter, car ils en mangent rarement, & vivent preſque toûjours de poiſſon, de legumes & de fruits. Il eſt vrai qu'ils ont toutes ces choſes en abondance, & d'une excellente qualité. Leur païs, qui eſt bas, uni, gras & fort coupé de ruiſſeaux, de rivieres & de fontaines, eſt extrêmement fertile, & propre à produire tout ce qu'on en veut retirer: mais il eſt mal ſain pour les étrangers; ils y ſont expoſés à de longues & dangereuſes maladies; avant de s'accoûtumer à cet air groſſier & peſant, beaucoup y perdent la vie.

Marchandiſes de la côte de Maniguette.

Outre les rivieres & les rafraichiſſemens, qui y ſont à très vil prix, on tire de ce païs de l'ivoire, des Captifs & de l'Or en poudre, & ſurtout de la Maniguette, qui eſt la marchandiſe courante & la plus ordinaire.

Deſcription de la maniguette.

Cette graine eſt à peu prés de la groſſeur du Chenevis, d'une ſuperficie preſque ronde, mais anguleuſe, d'une cou-

leur rougeâtre avant d'être mûre, plus foncée quand elle a toute ſa maturité, & noire quand elle a été moüillée & qu'on l'a embarqué en cet état: Cela la fait fermenter & lui ôte beaucoup de ſa bonté. Son goût doit être acre & piquant & approche autant qu'il eſt poſſible de celui du poivre qu'on ſuppoſe venir du fond des Indes Orientales, afin d'être en droit de le vendre plus cher.

Quelques écrivains, du nombre deſquels ſont MM. Lemeri & Pomey, ont prétendu que la graine dont nous parlons a pris le nom de Maniguette, à cauſe d'une ville d'Afrique, appellée *Melega*, d'où elle avoit été apportée en France. Ils auroient dû marquer plus préciſement la ſituation de cette Ville, ſans donner la peine aux curieux de la chercher auſſi inutilement qu'ils ont fait juſqu'à préſent ſur les meilleures cartes anciennes & modernes. Il faut qu'elle ait diſparuë depuis quelques ſiécles, puiſque pas un de nos plus anciens navigateurs n'en a eu connoiſſance & n'en a parlé, & qu'on ſçait poſitivement, qu'il n'y a point eu avant la navigation des Normands, de Maiſon dans tout le Païs connue ſous le nom de Côte du Grain ou de Maniguette, qui ait jamais porté le nom de *Melega*, encore moins merité celui de Ville.

Origine prétenduë de la Maniguette.

Les Normands, qui ſont ſans contredit les premiers qui ont fait connoitre cette graine en Europe, ne l'ont point tirée d'un lieu particulier, ils en ont trouvé par toute la côte, & bien en deçà de la riviere de Seſtre, & bien au-delà du Cap de Palme. Il eſt pourtant vrai, & il en faut convenir, que le païs qui eſt entre ces deux bornes, en eſt beaucoup mieux fourni que tous les environs.

Les Botaniſtes modernes qui en ont écrit en latin, lui ont donné le nom de *Cadamome*, cela pourroit faire ſoupçonner qu'elle a été connuë aux Romains, ſi on n'avoit pas une infinité de raiſons qui détruiſent cette conjecture. Quoiqu'il en ſoit, il leur a plû d'en faire trois eſpeces, le grand, le moyen, & le petit Cardomé. Mais cette difference eſt elle aſſez réelle pour changer l'eſpece? On doit tomber d'accord qu'il n'y a point de graines, de ſemences, de plantes, de fruits, de noyaux, dont on ne puiſſe en dire autant, ſans que cela change leur eſpece, puiſqu'il n'y a point d'eſpece dont les individus ſoient ſi exactement de la même groſſeur, longueur, largeur, couleur & ſaveur, qu'on ne puiſſe pas en trouver de grands, de moyens, de petits, & qui ſoit differens en forme, en couleur,

Trois eſpeces prétenduës de la Maniguette.

en faveur, ſans pourtant ſortir de la même eſpece. Une legere difference dans le terrain, dans ſon expoſition, ſuffit pour produire une difference très-ſenſible dans les mêmes arbres, dans leurs feüilles & dans leurs fruits. Toutes les poires d'un même arbre, par exemple, ne ſont pas également groſſes, ni également figurées, ni également colorées, ni également ſavoureuſes, ſans pourtant que cela faſſe des fruits d'une eſpece differente. Pourquoi n'en ſera-t-il pas de même du Cardomé ? Il y en a de gros, de moyen & de petit, j'en tombe d'accord, mais je n'avouërai jamais que cela faſſe trois eſpeces differentes, quand même ces Meſſieurs que j'ai cité ci-devant devroient s'en fâcher.

La plante qui porte la Maniguette ſelon la bonté du terrain où elle ſe trouve, acquiert quelquefois aſſez de force pour ſe ſoutenir elle même, & faire un arbriſſeau mediocre, quelquefois elle manque de force faute de nourriture, ou quelquefois elle ſe remplit ſi vîte de tant de ſéve, qu'en étant ſurchagée elle ne peut ſe ſoutenir, & elle eſt obligée de ramper à terre, à moins qu'elle ne trouve quelque arbre ou autre choſe où elle puiſſe s'attacher : c'eſt à quoi elle ne manque jamais. Elle s'y accroche, elle

l'environne & pouſſe des jets & des feüilles de tous côtés juſqu'à le couvrir entierement. Quand ce ſecours lui manque & qu'elle appartient à des maitres pareſſeux, qui négligent de planter des échalas où elle puiſſe s'attacher, elle rampe à terre, & ſes graines, quoique plus groſſes, ne ſont pas meilleures. C'eſt la remarque que l'on a faite, & qui a peut-être donné occaſion à la diviſion des trois eſpeces. Une longue experience a fait connoitre que plus la plante eſt éloignée de terre & expoſée à l'air & au ſoleil, plus ſon fruit eſt ſec; petit à la verité, mais plus rempli des qualités chaudes, ſeches & piquantes du poivre veritable.

La feüille de la Maniguette eſt une fois plus longue que large & fort pointuë. Elle eſt aſſez charnuë & d'un beau verd dans la ſaiſon des pluyes, mais quand ce tems eſt paſſé, elle ſe ſeche & perd ſa couleur. Lorſqu'on la broye dans la main, elle rend une odeur aromatique qui approche de celle du geroſle; l'extrêmité de ſes tiges produit le même effet. Il ſort des aiſſelles des feuilles, des filamens qui ſe friſent, & qui ſervent à l'attacher aux arbres qui ſont auprès d'elles, ou aux échalas que l'on plante à ſon pied.

Je ne puis rien dire de la fleur, parce

qu'elle paroît dans un tems que les vaiſſeaux traitans ne ſont point à la côte; & comme depuis bien des années ils n'y laiſſent ni Commis ni Facteurs, je n'ai trouvé perſonne, ni écrits, qui m'ayent pû inſtruire de cette particularité. Il eſt pourtant certain qu'elle fleurit, & qu'à ſes fleurs ſuccedent des fruits comme de petites figues angulaires, de differentes groſſeurs, ſelon la nourriture qu'elles ont tiré du terrain où elles ont été nourries, ou ſelon leur expoſition. Elles ſont couvertes d'une écorce mince qui ſe ſeche & devient caſſante, qui eſt d'ordinaire d'un rouge brun. Les bonnes gens diſent que cette écorce eſt un poiſon; il vaut mieux les croire, que de s'expoſer à une experience qui pourroit être dangereuſe, ou au moins fort inutile. Coſſes de Maniguette.

Les grains renfermés dans cette enveloppe y ſont rangés & preſſés les uns contre les autres, & n'ont entre eux qu'une pellicule mince, qui devient comme de petits filamens très-déliés, d'un goût piquant & mordicant comme le gingembre.

On cuëille le fruit lorſque les feuilles commencent à noircir par le bout, on le fait ſecher, & on le vend dans le païs en troc de Marchandiſes où il y a beaucoup à gagner. On s'en eſt ſervi longtems Recolte de la Maniguette.

en France & autre part en guiſe de poivre; quand cette épicerie étoit trop chere ou rare par quelque accident arrivé aux vaiſſeaux qui l'apportoient du Levant par la Mediterranée, avant qu'on eut trouvé la route des Indes par le Cap de Bonne-Eſperance.

La Maniguette ſert encore aujourd'hui aux Colporteurs à augmenter la quantité de la drogue qu'ils vendent ſous le nom de poivre véritable. C'eſt le ſentiment de M. Pomey, qui ſe plaint amérement de ces gens qui donnent cette drogue à bon marché, pour faire enrager les bons Marchands qui ne *ſophiſtiquent point leurs Marchandiſes.*

Termes ordinaires de M. Pomey.

Je ne ſuis pas payé pour plaider la cauſe des Colporteurs; mais quel danger y auroit-il que ces gens fiſſent un juſte mélange de Poivre & de Maniguette, & qu'ils donnaſſent ce compoſé à un prix auquel les pauvres puſſent atteindre, au lieu qu'ils ſont obligés de ſe paſſer d'épiceries à cauſe du prix exorbitant auquel *les honnêtes Marchands* mettent leurs drogues.

Ce ſeroit bien pis, & M. Pomey & ſes confreres auroient bien un autre ſujet de crier, ſi on introduiſoit dans le Royaume l'uſage de la graine de Bois d'Inde, que les Botaniſtes connoiſſent ſous le nom de

Laurier Aromatique. Ces graines, ou ſimplement les feuilles de l'arbre, peuvent tenir lieu de Poivre, de Muſcade & de Geroſle, & on les pourroit donner à ſi bon marché, que tous les *honnêtes Marchands* n'auroient plus beſoin de ſe charger de ces épiceries.

Canelle bâtarde.

On porte en Italie, en Allemagne & dans le Nord, beaucoup de Canelle bâtarde, c'eſt ainſi qu'on appelle l'écorce du bois d'Inde, ou Laurier aromatique. Les Portugais en apportent beaucoup du Breſil, & les Anglois de la Jamaïque. Les François en pourroient apporter autant qu'eux de la Grenade, de la Guadaloupe, de Mariegalande, de Sainte Croix, de Saint Martin, & de Saint Dominique, mais par grandeur ou par negligence, ils mépriſent ce commerce. Ils devroient pourtant en introduire l'uſage, quand ce ne ſeroit que pour obliger les Hollandois à diminuer le prix des trois épices fines, dont ils ſont les maîtres. Il eſt certain qu'il faudroit qu'ils y vinſſent bon gré malgré eux, parce que ces écorces, ces graines, & ces feuilles battuës enſemble, font une épicerie douce & des plus agréables, qui ſemble un compoſé de Geroſle, de Muſcade & de Canelle, bien different de ce que les *honnêtes Marchands* Epiciers vendent ſous le nom d'épicerie douce.

Epicerie douce, ſa compoſition.

Epicerie douce.

## CHAPITRE NEUVIE'ME.

### DU CAP DE PALMES.

*Deſcription de ce Païs, depuis le Cap juſqu'à celui des Trois-Pointes.*

LE Chevalier des M.*** ſe trouva par le travers du Cap de Palmes le 23. Decembre 1724. environ quatre lieues au large. Ce Cap ainſi nommé à cauſe de la quantité de Palmiers qui ſont deſſus, eſt à quatre degrés dix minutes de latitude Septentrionale, & à douze degrés trente minutes de longitude.

Situation du Cap de Palmes.

Toute cette côte depuis le Cap de Palmes juſqu'à celui des Trois-Pointes, eſt connuë des navigateurs ſous le nom de côte des Dents. Les Hollandois l'appellent en leur langue *Tand-Kuſt*. On la diviſe pour l'ordinaire en deux parties, que l'on appelle la côte de Malgens, ou mauvaiſes gens, & la côte des bonnes gens. C'eſt la riviere de Botrou qui ſepare ces deux peuples. De ſçavoir qui leur a donné ces noms, c'eſt ce qui n'eſt pas facile, non plus que la raiſon pourquoi on les leur a donné. Il eſt certain que les Negres qui ſont à l'Eſt du Cap de Palmes ſont méchans, traitres, menteurs, voleurs, d'un

d'un naturel feroce & ſanguinaire. En voilà aſſez pour juſtifier ceux qui leur ont donné une épithete ſi odieuſe.

A l'égard du nom de côte des Dents qu'on donne à toute la côte d'un Cap à l'autre, la raiſon en eſt facile à trouver. Elle vient de la prodigieuſe quantité de dents, de cornes ou de défenſes d'Elephans qu'on trouve dans tout ce païs. Je me ſers de ces trois termes pour n'avoir point de procès avec tant d'écrivains qui ont parlé des Elephans. J'ai fait voir dans ma Relation de l'Afrique Occidentale, que ce qu'on appelle dents d'Elephant, peut être regardé comme des cornes, puiſqu'il prend ſon origine dans le crâne, qu'il en deſcend, qu'il perce au-deſſus de la machoire ſuperieure, & que ſortant dehors, il ſert à l'animal qui le porte d'une défenſe puiſſante & fort à craindre. On le peut auſſi regarder comme une défenſe, puiſqu'il en ſert réellement à l'animal; & comme une dent puiſqu'il ſemble faire partie de ſa machoire. Mais comme je ſuis homme de paix & que je n'aime point la guerre, ſur tout quand je n'y ai point d'interêt, je laiſſe le champ libre à ces écrivains malgré ce que j'ai dit ſur cette matiere, & je me contente de leur conſeiller amiablement de s'en aller de compagnie en

Diſpute ſur les dents d'Elephant,

Afrique ou aux Indes Orientales, où ces animaux ſont fort commmuns, d'en tuer quelques douzaines, & d'examiner avec ſoin ſi ce que nous appellons ivoire, eſt cornes, dents, ou défenſes, au lieu de s'amuſer à batailler comme ils font dans leurs cabinets, & gâter tant de papier inutilement. A leur retour nous verrons ſi leurs obſervations les auront mis d'accord.

On pouroit ſoupçonner que la grande quantité d'ivoire que l'on trouve à traiter dans ces païs, vient de ce que les Elephans quittent leurs dents, cornes ou défenſes dans de certains tems comme les Cerfs quittent leurs bois. Bien des gens le penſent ainſi, & prétendent que quand les Negres ont mis le feu dans les grandes herbes de leurs prairies afin de les renouveller & de donner à leurs beſtiaux une nourriture plus nouvelle & plus tendre, ils trouvent les dents que ces animaux ont quittées & que la ſuperficie de ces dents eſt noire, parce qu'elles ont paſſé par le feu, dont la flamme & la fumée les ont noircies. Quoique je tienne ce fait de perſonnes trés-dignes de croyance, je ne le rapporte pourtant pas ſans crainte de tromper mes Lecteurs, car je n'y puis ajoûter une foy entiere ſans en avoir une plus

grande certitude. C'eſt aux Naturaliſtes à nous dire pourquoi & quand cela arrive & les autres circonſtances qui peuvent fixer notre jugement ſur une choſe qui ne manque pas d'obſcurité. Nous avons vû un Elephant à Verſailles pendant bien des années, on ne s'eſt point apperçû qu'il ait quitté ſes dents, & qu'il en ait pris de nouvelles. On voit ſon ſquelette au Jardin Royal, qui prouve que les cornes prétenduës, dents ou défences partent du crâne, & qu'étant arrivées à la machoire ſuperieure ſans la penetrer ni s'y attacher en aucune façon, elles ſortent en dehors & ſervent de deffenſes à l'animal.

On pourroit croire auſſi ſans avoir recours à la chûte & au renouvellement des dents, que la prodigieuſe quantité d'ivoire que l'on tire de cette côte, vient du grand nombre d'Elephans dont tout le païs eſt rempli, non ſeulement vers les bords de la mer & à quelques lieües au-delà, mais à pluſieurs centaines de lieües dans les terres.

Les Negres qui y demeurent & qui n'ont pas la commodité de la peſche à la mer comme ceux qui demeurent ſur les côtes, apportent à ceux-ci les dents en échange d'autres marchandiſes, & ces peuples étant robuſtes, hardis & bons

chaſſeurs, ils ne donnent gueres de relâche à ces animaux, ils leur font une guerre continuelle & les tuent pour ſe nourrir de leur chair & pour vendre leurs dents.

Les Negres de la côte, quoique du mauvais caractere qui leur a attiré le nom de Mal-gens, aiment le commerce. Dès qu'ils voyent un bâtiment en panne ou mouillé à une diſtance peu conſiderable de la côte, ils le viennent reconnoître & quand ils ſe ſont aſſurés qu'on y peut traiter avec sûreté, ils portent à bord tout ce qu'ils ont de marchandiſes, ſoit Or, Morphil, Captifs, vivres ou rafraîchiſſemens, & prennent en échange les marchandiſes de traite dont ils ont beſoin. Il eſt plus à propos de traiter avec eux à bord que de porter les marchandiſes à terre. Les Européens ſont maîtres dans leurs vaiſſeaux, pourvû qu'ils n'y laiſſent entrer qu'une quantité de Negres qu'il leur ſoit facile de chaſſer s'ils ſe mettoient en état de leur vouloir faire violence, au lieu qu'ils ne le feroient pas s'ils étoient à terre où la vûë des marchandiſes ſeroit une tentation très-forte pour porter les Negres à quelque maſſacre, ou du moins à quelque pillage dont il ſeroit difficile d'avoir raiſon, à moins de prendre le parti d'enlever des Captifs

au prorata du pillage que leurs compatriotes auroient fait, ce qui seroit encore un autre inconvenient, parce que les Negres ne manqueroient pas de s'en vanger sur les premiers Européens qui auroient le malheur de tomber entre leurs mains.

Ceremonie que les Negres exigent des Européens.

Ils viennent donc avec assez de confiance aux vaisseaux, sur tout quand le pavillon blanc les assure qu'ils sont François. Ils ne s'y sont pas toûjours fiés ; & pour s'assurer qu'ils étoient tels que le pavillon marquoit, ils exigerent que le Capitaine descendît du bord & que mettant un pied sur le bord de sa chalouppe & l'autre sur une précinte de son vaisseau, il prit de l'eau de la mer avec la main & s'en mit quelques goutes sur les yeux. Après cette ceremonie ils s'abandonnoient entierement à sa discretion étant persuadez que rien au monde ne seroit capable de lui faire violer la foi qu'il leur donnoit par ce serment.

Ils s'en servent eux-mêmes quand ils veulent promettre quelque chose, & disent qu'ils perdroient la vûë s'ils faisoient le contraire de ce qu'ils ont promis. Je veux croire qu'ils craignent l'effet de l'imprécation que cette ceremonie signifie ; cependant je conseille à ceux qui traitent avec eux de ne s'y fier

que sous benefice d'inventaire, & d'être toûjours bien armés & en état de les repousser vivement si quelqu'un d'eux avoit assez peu de religion pour ne pas craindre la perte de sa vûë, comme cela est arrivé plus d'une fois, car il y a partout des gens qui sçavent le secret des restrictions mentales & qui ne sont pas esclaves de leur parole.

On dit que depuis un nombre d'années la plûpart des Negres de la côte de Mal-gens n'exigent plus ce serment; excepté ceux de Rio saint André, du Cap Apollonie & du Cap de Hou, qui se tiennent encore à cet usage, tous les autres viennent reconnoître les vaisseaux à la portée de la voix, en font plusieurs fois le tour, examinent la figure du vaisseau, des habits des matelots qui sont dessus, leur parlent, & quand ils les entendent parler François qu'ils distinguent fort bien des autres langues, ils y entrent sans façon & disent qu'ils s'y croyent autant en sûreté que chez eux.

Villages de la côte des Dents,

Les villages les plus considerables de la côte des Dents sont Grua, Tabo, petit Tabo, grand Droüin, Botrou, Cap la Hou, Cap Apoline, Valloé. Tous ces villages sont bâtis à l'embouchure des rivieres dont ils portent les noms, le dedans du païs est assez peu connu; parce

que depuis que les Normands ont abandonné les établiſſemens qu'ils avoient ſur la côte, les naturels du païs n'y ont voulu ſouffrir aucun Européen, ou ſi quelqu'un s'y ſont établis, leur demeure a été courte, & leur ſéjour n'y a pas été agréable : de maniere que tout le commerce d'aujourd'hui ſe fait à bord des bâtimens, ou quelquefois à terre, avec des précautions très-grandes pour n'être pas ſurpris ni pris au depourvû. On trouve par tout les mêmes marchandiſes que j'ai ſpecifié cy-devant. Comme il n'y a point de tarif reglé, on fait ſa traite le plus avantageuſement qu'il eſt poſſible.

Diſtance des Lieux.

On compte trois lieües du Cap de Palmes à Groüa, de Groüa à Tabo trente, de Tabo au petit Tabo quatre ; delà à Berbi cinq, de Berbi au grand Droüin ſix, du grand Droüin à Tao deux, de Tao à Rio ſaint André trois, de là à Giron ſept, de Giron au petit Droüin huit, du petit Droüin à Botrou trois, de là au Cap la Hu ſept, & du Cap la Hou à Gomo dix. Ce qui fait quatre-vingt-huit lieues du Cap de Palmes à Gomo. Il y a des navigateurs qui pouſſent juſqu'à la côte de Mal-gens, du côté de l'Eſt & d'autres la terminent à la riviere de Botrou, comme nous l'avons dit au commencement de ce Chapitre, ce qui ſeroit cau-

ſe que la côte des Bonnes-Gens n'auroit qu'environ vingt-cinq lieües. Cette propoſition fait voir qu'en Afrique comme autre part il y a moins de bons que de méchans, & que par conſequent il faut moins de terrain pour les premiers que pour les autres.

Le Chevalier des M*** ſe trouva par le travers du grand Droüin le 26. Décembre. Le calme, les vents contraires & les courans ſe ſuccedoint les uns aux autres, comme de concert, pour l'éloigner de ſa route; il prit le parti de mouiller par trente braſſes de fond vaſard, afin de ne rien perdre de ce qu'il avoit gagné avec tant de peine depuis ſon départ de Meſurado. Un Vaiſſeau Anglois qui étoit mouillé tout à terre, lui fit les ſignaux ordinaires quand on demande du ſecours; c'eſt-à-dire qu'après avoir hiſſé ſon pavillon il le mit en berne, ce qui ſe fait en le hiſſant tout entier juſqu'au haut du bâton, & l'y laiſſant pendre tout ployé. Il envoya en même tems la chaloupe à bord du Vaiſſeau François. L'Officier qui y étoit, après les complimens ordinaires, dit au Chevalier des M*** que ſon Capitaine étoit à l'extremité & ſans rafraîchiſſemens. On s'informa de l'eſpece du mal, & le Chirurgien du Vaiſſeau choiſit tous

ceux

ceux dont le malade pouvoit avoir beſoin pour aller promptement en l'autre monde. Le Capitaine y joignit des rafraîchiſſemens en abondance, & fut voir le malade ſur le ſoir. Son bon temperament le tira d'affaire en peu de jours. Le Capitaine Anglois fit preſent d'un petit Negre au Chevalier des M***; & celui-ci pour ne ſe pas laiſſer vaincre en civilité, lui fit preſent de ſon fuſil de chaſſe. C'eſt ainſi qu'on en uſe entre gens de Mer: on ſe ſecourt dans le beſoin, ſans examiner de quelle Nation on eſt; c'eſt aſſez qu'on témoigne ſa neceſſité, pour être aſſuré de trouver du ſecours.

Le grand Droüin eſt un Village conſiderable bâti dans une Iſle environnée de la riviere de ce nom. On voit au-delà du Village des prairies des deux côtez de la riviere, tant que la vûë peut s'étendre.

Rio S. André eſt ſans contredit le lieu de toute cette côte le plus propre à placer une Fortereſſe. La riviere qui porte ce nom eſt conſiderable par elle-même, avant même d'avoir reçu les eaux d'une autre riviere qui s'y perd une lieue avant ſon embouchure dans la mer. La premiere vient du Nord, Nord-Oueſt, & la ſeconde du Nord-Eſt. Elles

Riviere de S. André.

ſont l'une & l'autre bordées de grands arbres, avec des prairies naturelles & de vaſtes campagnes unies, d'un terrain gras & profond, coupé par des ruiſſeaux qui le rafraîchiſſent & qui le rendent propre à produire tout ce qu'on en voudroit tirer. Le ris, le mil, le mahis, les pois, les patates, les melons, en un mot toutes ſortes de legumes y viennent en perfection. On voit d'eſpace en eſpace des bouquets de palmiers, d'orangers, de citroniers, de cottoniers de diverſes eſpeces, qui ſans ſoin & ſans culture portent des fruits excellens. Il y a des noyers d'une eſpece particuliere, qui portent des noix un peu plus petites que les nôtres, qui n'ont point de zeſt, dont la chair approche beaucoup de celle de nos meilleures amendes.

Fruits particuliers.

Il y a une abondance prodigieuſe de cannes à ſucre, qui aſſurément y ſont naturelles, & qui plus qu'en autre lieu du monde croiſſent & meuriſſent en perfection. Elles ſont plus groſſes & plus grandes qu'à l'Amerique & plus ſucrées. C'eſt dommage qu'on laiſſe périr & qu'on abandonne aux Elephans les recoltes immenſes de ſucre qu'on pourroit faire, ſans compter la quantité d'eau-de-vie qu'on tireroit des ſirops & des écumes. Ce ſeul article de-

Cannes à ſucre.

viendroit le fond d'un très-bon commerce, ſans craindre qu'il nuiſit à celui de nos Iſles ; car il faut ſuppoſer comme une verité conſtante que tout ce qui ſe conſomme par la bouche trouve toujours du débouchement, quelque quantité qu'on en faſſe.

Mais, dira-t-on, les Negres de ces quartiers ne ſont pas aiſés, ils ont l'air feroce, ils ſont de mauvaiſe compoſition, beaucoup d'entr'eux ſont antropophages, la chair blanche eſt un ragout qui excite terriblement leur appetit, les Hollandois en ont fait l'experience, on ſçait qu'ils en ont mangé quatorze en un ſeul repas, & que cela n'a fait que les mettre en goût ; Qui voudra s'expoſer à aller planter une ſucrerie au milieu de tels gens? Ne doit-on pas s'attendre à voir tout le païs ſoulevé dès qu'ils s'appercevront qu'on voudra s'emparer de quelque partie de leur terre? il y a trop de riſque à courir.

Je conviens qu'il y en a, mais peut-être pas tant qu'on ſe le veut figurer. Ce ſont des hommes, ils ont des paſſions, elles ſont trop bien marquées pour s'y tromper ; des gens ſages les prendront par leur foible, & avec un peu de patience, on en viendra à bout. Car enfin ſi on trouve le moyen de dompter & Projet de ſucrerie.

d'aprivoiſer les animaux les plus forts & les plus feroces, tels que ſont les Elephans, les Lions & les Tigres: pourquoi ſe figurer qu'on ne pourra pas faire entendre raiſon à des créatures qui en ont? j'avoue qu'elles paroiſſent être enſevelies dans les tenebres de l'ignorance & des mauvaiſes habitudes; mais il n'eſt pas impoſſible de l'en retirer, de la reveiller, & de les mettre enfin ſur le pied des autres hommes. L'interêt eſt un puiſſant attrait, & dès que nous ſçaurons prendre ces Negres par cet endroit, ils ſont à nous, & nous ferons d'eux & de leur païs tout ce que nous voudrons. On s'eſt établi dans l'Amerique au milieu d'un peuple nombreux & qui a défendu ſa liberté avec opiniâtreté & avec bravoure; une poignée d'Eſpagnols en eſt venu à bout. Les François, les Anglois, les Hollandois ſe ſont établis dans les Iſles de l'Amerique & dans la terre ferme, & y ont à preſent des colonies nombreuſes, riches & floriſſantes, malgré les oppoſitions des naturels du païs: qui empêchera que nous n'en établiſſions en Afrique, où le païs eſt excellent pour les cannes à ſucre, le cotton, l'indigo, le tabac, où le cacao peut venir avec facilité, & où les vivres ſont infiniment plus aiſées à avoir? Il ſuffit que le Roi

faſſe une fortereſſe, & que pendant une couple d'années, il faſſe quelques avances à ceux qui iront jetter les fondemens d'une colonie.

Les Hollandois qui ont été dévorés à Rio S. André avoient peut-être excité la fureur de ces peuples par quelque mauvaiſe action, dont ils n'ont pas jugé à propos d'informer le public; au bout du compte ce ſont quatorze hommes mangés. Les Iroquois & les Caraïbes en ont mangé bien davantage, ſans que cela ait rebuté les Européens & les ait obligé à quitter le commerce qu'ils font avec ces barbares, ni les établiſſemens qu'on a fait ſur leurs terres. On s'eſt pillé de part & d'autre, on a rendu la pareille à ces peuples inhumains, & ſi on l'avoit fait plûtôt on auroit ſauvé la vie à bien des gens, & on s'eſt accommodé. Si on prenoit le parti de s'établir parmi ces mangeurs d'hommes, il faudroit dès les commencemens leur montrer ce que l'on ſçait faire, les laiſſer commencer, & puis les châtier de la bonne maniere, on les auroit bientôt mis à la raiſon. Il faut des colonies, des établiſſemens; le petit commerce qu'on a fait juſqu'à preſent avec eux, n'eſt pas capable d'enrichir le Royaume & de placer tant de gens deſœuvrés qui ne ſongent qu'à mal faire.

Au reſte il n'eſt rien ſi aiſé que de contraindre les Negres de bien vivre avec ceux que l'on voudroit établir dans leur païs. La nature ſemble y avoir penſé, ayant diſpoſé à cent cinquante pas au-deſſus de l'embouchure de la riviere une pointe que la mer & la riviere environnent, de maniere qu'elle eſt preſque iſolée, & qu'elle ne tient à la terre ferme que par un iſthme de douze à quinze toiſes de largeur. Le deſſus de ce rocher eſt plat & fait une eſplanade d'environ quatre cent toiſes de circonference, aſſez élevée pour commander de tous côtés, & aſſez éloignée de toute hauteur pour n'être pas commandée d'aucun endroit. Toute cette circonference eſt eſcarpée & coupée preſque à plomb partout où elle eſt environnée des eaux de la mer. Elle n'eſt abordable que du côté de l'Oueſt, c'eſt-à-dire du côté de la riviere, où la pente eſt un peu moins rude & par où on pouroit eſſayer d'y grimper; mais cet endroit eſt défendu par des rochers pointus ſemés dans le lit de la riviere, qui occupent cinquante à ſoixante pas de ſa largeur, dans leſquels le courant de la riviere & les flots de la mer ſe briſent avec violence, & font des houles & un clapotage ſi furieux qu'il n'y a point de bâtiment, tel qu'il peut être, qui oſe s'ha-

Forteresſe naturelle à l'entrée de Rio Saint André.

zarder à prendre terre en un endroit ſi dangereux, de maniere qu'on ne peut approcher de cette forteresſe naturelle, que par le petit iſtme dont nous avons parlé, qu'il eſt facile de couper par un foſſé profond qui iſoleroit tout ce terrain qui n'auroit beſoin que d'un pan de mur coupé en angle rentrant, pour y placer une porte avec un pont-levis, ce qui ſuffiroit pour en défendre l'entrée avec peu de gens & peu de depenſe.

Je fais cette remarque exprès, parce que je ſçais combien elle eſt du goût des compagnies qui abhorrent ſur toutes choſes les fortifications & les garniſons. Il faut pourtant le leur pardonner, car quoi qu'elles ſoient ſouvent trompées, elles n'y ſont pas accoûtumées & ne le ſouffrent pas ſans peine. Elles n'ont rien à craindre dans ce qu'on propoſe icy; mais cela ne ſuffit pas, il faut leur faire voir un profit preſent, car tout avantage, pour peu qu'il ſoit éloigné, ne touche gueres les François, vifs, changeans & impatiens de voir le profit de leur argent preſque avant qu'il ſoit tout à fait ſorti de leurs bourſes. Ce qu'on peut lui promettre ſans rien riſquer, c'eſt que le Comptoir qu'elle aura dans ce Fort y attirera infailliblement tout le negoce du païs. L'Or, l'Ivoire, les Cuirs, les Pagnes, le Cot-

ton, les Captifs, & generalement tout ce qu'on peut tirer du païs, s'y vendra, & le commerce croîtera & augmentera à meſure que les marchands Negres des environs & des païs éloignés ſeront aſſurés de trouver en tout tems le debouchement de leurs marchandiſes, & la facilité d'avoir celles d'Europe. En voilà, ce me ſemble, aſſez.

Le Comptoir une fois établi & accredité, il ſera facile de profiter des avantages que ce païs offre, ſans les partager avec perſonne, parce qu'au moyen de la Forteresſe on en fermera la porte à tous les étrangers. On pourra après cela y faire paſſer des Colonies, qui ſous la protection de la Compagnie & quelque leger ſecours qu'elle leur avancera, s'établiront dans le païs, y feront valoir les terres, y feront des manufactures de Sucre & d'autres marchandiſes, & qui, à l'exemple des Canadiens coureurs de bois, iront porter nos marchandiſes bien avant dans les terres, & en rapporteront l'or qui ne vient aux autres Européens établis à la côte d'Or, que parce que nous n'avons pas le courage d'aller traiter dans ces païs ſi abondans en richeſſes, où les marchands Negres vont chercher celles qu'ils répandent à la côte; car il ne pas faut s'imaginer que tout l'or qu'on

négocie à la côte vienne du païs, on ſe détromperoit : la plus grande partie vient du dedans des terres. On n'a qu'à voir ce que j'ai écrit du Royaume de Galam & de la Province de Bambouc, pour en être convaincu. Les Européens qui occupent à préſent les poſtes que nos anciens Normands avoient établis, y ſont fortifiés de maniere qu'il n'eſt pas facile de les en chaſſer ; quoique la choſe ne ſoit pas abſolument impoſſible, il y a une infinité de raiſons qui nous défendent d'y penſer. Que faut-il donc faire ? Il faut leur couper le commerce, en le faiſant nous-même dans l'interieur de l'Afrique, dans les lieux éloignés de la mer, & pour cela, il faut faire des établiſſemens & mettre des colonies à Meſurado, à Rio Saint André, & en d'autres lieux où l'on trouvera plus d'avantage à retirer, & moins de dépenſes à faire.

Une des choſes les plus neceſſaires à une colonie eſt l'eau douce. Celle de la riviere qui paſſe au pied de la roche Saint André, eſt ſalée : voilà un inconvenient conſiderable ; il eſt vrai qu'on y peut remedier par des citernes ; mais ſans y avoir recours, il y a à cent pas de l'Iſtme une ſource qui ne tarit jamais, d'une eau excellente, que l'on peut conduire aiſément dans le Fort, & que l'on peut dé-

Fontaine de Rio Saint André.

fendre à coups de piſtolet, s'il prenoit fantaiſie aux navirels du païs ou aux étrangers de venir nous inquietter en nous coupant l'eau.

Une très mediocre fortereſſe ſuffiroit pour contenir ces peuples dans le devoir, & leur faire les conditions dont on ſeroit convenu avec eux, en s'établiſſant dans leur païs. Un Gouverneur qui auroit de la ſageſſe, de la religion, de la fermeté, de la vigilance & de bonnes manieres, les auroit bien-tôt diſpoſé à bâtir leurs villages ſous le canon de la fortereſſe, ſous prétexte de les mettre à couvert des inſultes de leurs ennemis, & de les proteger plus puiſſamment & plus aiſément, & il auroit ainſi autant d'ôtages de leur fidelité. Il pourroit leur confier des Marchandiſes qu'ils iroient trafiquer dans le païs, & ſur le retour deſquelles ils auroient un profit reglé qui les mettroit à leur aiſe, & qui enrichiroit la compagnie & la colonie. Ce commerce & le voiſinage des blancs les poliroit, & les diſpoſeroit peut-être à recevoir la Religion. Les Blancs ſe ſerviroient d'eux pour aller en traite dans l'interieur du païs, & il n'y auroit rien à craindre, ni pour ceux qu'ils accompagneroient, ni pour leurs marchandiſes, parce que leurs familles établies ſous la fortereſſe en répondroient.

Il ne faut pas apprehender qu'une Colonie puiſſe jamais être à charge au Roi ou à la Compagnie. Au contraire elle deviendra en peu de tems avantageuſe à l'un & à l'autre, & par conſequent à l'Etat. Le principal ſoin que l'on doit avoir, eſt de bien choiſir les gens dont on la voudra compoſer, ſe ſouvenir que des hommes tirés des Galeres & chargés de crimes, & des femmes de mauvaiſe vie, ne ſont point du tout propres à former des établiſſemens. Ils ne s'accoutument point au travail, ils ne peuplent point, ils s'abandonnent de nouveau à leurs anciens déreglemens, & ils obligent les Gouverneurs à leur faire rendre à la potence dans un païs étranger ce qu'ils lui avoient dérobé dans le leur. Nous avons là-deſſus des experiences réïterées tant de fois aux Iſles de l'Amerique, que tout le monde eſt convaincu de ce que j'avance ici.

Quant aux vivres dont la diſette a fait échouer un ſi grand nombre de nos entrepriſes, & a fait périr tant de perſonnes aux Iſles dans la terre ferme de l'Amerique, il n'y a rien à craindre. Le païs eſt trop abondant pour qu'une Colonie ſoit jamais réduite à la faim. En attendant qu'elle ſoit en état de ſe pourvoir elle-même de vivres, le païs eſt

couvert, pour ainſi dire, de tant de Ris, de Mil, de Mahis, de Patates, de Bananes, de Figues, de Bœufs, de Chevres, de Cochons, de Moutons & de toutes ſortes de Volailles, que toutes ces choſes ſe donnent preſque pour rien Un très-beau Bœuf n'y a jamais vallu qu'une douzaine de couteaux à deux ſols piece, & le reſte à proportion.

Vêtemens des Negres de S. André.

Les Negres de S. André ne ſont pas mieux vêtus que leurs voiſins de la côte de Maniguette. Ils n'ont qu'un très petit morceau de toille devant eux; il n'y a que les Seigneurs & les gens d'une grande diſtinction qui s'enveloppent d'une ou de deux pagnes, avec un poignard ou grand couteau à leur côté.

Femmes de S. André.

Generalement parlant toutes les femmes de S. André ſont d'une taille aſſez petite, déliées & très bien priſes. Elles ont les plus beaux traits du monde, les plus beaux yeux, les plus vifs; la bouche petite, les dents d'une blancheur à éblouir. Elles ſont enjouées; elles ont l'eſprit fin, beaucoup de vivacité, & ſurtout un air tout-à-fait coquet; leur phiſionomie eſt libertine & n'eſt point trompeuſe.

Caractere des Negres de S. André

Les hommes ſont grands & bien faits, ils ſont robuſtes; ils ne manquent ni d'eſprit ni de courage. On remarque

qu'ils ſont extremement défians, depuis que quelques Européens les ont trompés & en ont enlevé quelques-uns. C'eſt pour cela qu'ils n'entrent jamais dans un Navire, quelque beſoin qu'ils ayent de vendre ou d'acheter, & quelque accueil qu'on leur faſſe, à moins que le Capitaine ne faſſe la ceremonie de l'eau, comme je l'ai remarqué ci-devant. Aprés cette eſpece de ſerment, ils entrent dans les Vaiſſeaux, bien entendu pourtant qu'ils ne deſcendent point entre les ponts & qu'ils ne mettent jamais le pied dans les chambres. Ils font leurs viſites & leur commerce à l'air, ſur le pont ou ſur le gaillard, afin d'être toujours prêts à ſe lancer à la mer, s'ils s'appercevoient qu'on formât le moindre deſſein ſur leur liberté.

Dents d'Elephans prodigieuſes.

Il faut qu'il y ait dans ce païs des Elephans d'une taille bien monſtruſe, puiſqu'on y trouve des dents qui peſent plus de deux cens livres. Je m'imagine bien que ce ne ſont pas des dents de lait.

Trafic d'or & d'Eſclaves.

Outre le commerce des dents, on traite encore à S. André des captifs & de l'or, Il eſt encore incertain ſi l'or vient du païs, ou s'il y eſt apporté du dedans des terres. Ce que l'on ſçait très poſitivement, c'eſt qu'on y traite de l'or & même aſſez conſiderablement, mais les Ne-

gres font un myſtere du lieu d'où ils le tirent. Quand on le leur demande, & qu'on eſt aſſez de leurs amis pour les obliger de s'ouvrir plus qu'ils ne font ordinairement, ils montrent de hautes montagnes du côté du Nord-Eſt, qui paroiſſent éloignées de quinze à vingt lieues, & ils diſent qu'il en vient. Peut être qu'ils ne le vont pas chercher ſi loin, & qu'ils n'ont que celui que leurs rivieres charient, qu'ils retirent par le lavage; peut-être que les Negres habitans ou plus voiſins qu'eux de ces montagnes, fouillent les terres & les lavent comme dans le païs de Bambouc, & qu'ils l'apportent à la côte & le donnent en troc d'autres marchandiſes. C'eſt ce qu'on ſçaura, ſi on a aſſez de réſolution & de courage pour s'établir ſolidement dans le païs.

Malgrè le grand nombre de Pêcheurs qui ſortent tous les jours de la riviere de S. André, & qui vont à la pêche, la côte ne laiſſe pas d'être des plus poiſſonneuſes.

L'Equipage du Chevalier des M*** y prit quantité de très beaux Poiſſons. Comme on a déja parlé de differentes eſpeces de Poiſſons qu'on trouve dans ces mers, je ne les rapporterai pas, de crainte d'ennuyer mes Lecteurs par des redites. Je me contenterai de rapporter

la figure d'un monſtre à qui on a donné le nom de Diable ; nom que les Navigateurs donnent aſſez ordinairement aux Poiſſons qu'ils ne connoiſſent pas aſſez diſtinctement. Il y en a de pluſieurs eſpeces. Celui que les Naturaliſtes appellent Zigene ou Marteau eſt de ce nombre. On l'appelle aux Iſles de l'Amerique Pantouflier. C'eſt un animal vorace & carnaſſier. Sa tête eſt platte & s'allonge des deux côtez comme un marteau, à l'extremité deſquels la nature a mis de gros yeux ronds, rouges & étincelans. Sa gueule eſt armée de deux rangs de dents plattes, aigues & tranchantes ; ſon corps eſt rond & ſe termine en une grande queuë échancrée, aſſez large & extrêmement forte, c'eſt une défenſe dont il ſe ſert avec avantage, & qui ſeconde à merveille ſa gueulle armée. Il n'a point d'écaille, mais une peau épaiſſe chagrinée à gros grains ; ſes nageoires ſont grandes & fortes. Il nage d'une extrême viteſſe, il court à la proye avec rapidité ; tout lui eſt bon & ſur tout la chair humaine. Ce poiſſon terrible ne fait pas pourtant peur à nos Caraïbes qui vont l'attaquer à coup de couteau & qui en viennent à bout. L'exemple que j'en ai rapporté dans mon Voyage des Iſles, ſuffit pour en convaincre les plus incredules.

Poiſſon appellé Diable.

L'autre sorte de diable que le Chevalier de M.*** trouva à la côte de la riviere de saint André, étoit une espece de Raye de vingt à vingt-cinq pieds de longueur, sur quinze à dix-huit pieds de largeur, & environ trois pieds d'épaisseur. J'ai parlé dans mon voyage des Isles d'une Raye à peu près semblable, qui fut prise à la Guadaloupe. Ce que celle de Saint André avoit de particulier, c'est que ses côtés étoient saillans & faisoient comme des bras & des cuisses tronquées, & qu'ils étoient armés de grands ongles en maniere de crochets, d'une matiere dure comme de la corne, fortes & pointuës, dont les atteintes auroient été très-dangereuses. La queue qui étoit longue en maniere de fouet étoit terminée par un semblable crochet plus grand & plus gros que les autres. L'épine du dos étoit couverte de tubercules rondes élevées au-dessus de la peau de deux bons pouces, armée de pointes émoussées de la même matiere que les crochets. Sa tête étoit grosse, attachée directement au corps sans apparence de col. Elle étoit large, armée de dents plates & tranchantes. Ce poisson ne pouvoit pas se plaindre que la nature l'eût privée de la vûë, puisqu'elle l'avoit pourvû de quatre yeux, deux fort grands & fort gros qui

Raye appellé Diable.

étoient

étoient les plus voiſins de ſa gueulle, & deux plus petits placés au-deſſus & à quelque diſtance des deux premiers. Il avoit trois cornes de chaque côté de la gueulle. Je les appelle cornes plûtôt que barbes, parce qu'elles avoient de la ſolidité, qu'elles étoient dures & fortes, quoiqu'elles fuſſent flexibles. Elles n'étoient pas d'égale longueur ni groſſeur. Des trois qui étoient à la droite, celle du milieu avoit plus de trois pieds de longueur, ſur un pouce & demi de diametre à ſa naiſſance, les deux autres étoient inegales & ne paſſoient pas douze à quinze pouces de longueur ſur un diametre proportionné à la longueur. La grande corne de la gauche n'avoit qu'environ deux pieds & demi de longueur ſur une groſſeur proportionnée, les deux cornes qui accompagnoient celle-cy, étoient un peu plus grandes & plus fortes que celles de la droite. Leur flexibilité me fait croire qu'elles n'étoient pas capables de beaucoup offenſer. La chair de ce poiſſon eſt filaſſeuſe, coriace, de mauvaiſe odeur, elle ne peut ſervir tout au plus qu'à nourrir les autres poiſſons à qui on a la charité de la jetter. Son foye eſt bon pour faire de l'huile à brûler, ſa peau eſt rude & ſeche, chagrinée à petits grains comme celle du Requin.

On trouve dans les bois un animal à quatre pieds que les Negres appellent Quogelo. Depuis le col juſqu'à l'extremité de la queue il eſt couvert d'écailles faites à peu près comme les feuilles de l'Artichaut, un peu plus pointuës. Elles ſont ſerrées, aſſez épaiſſes & ſuffiſamment fortes pour le défendre des griffes & des dents des animaux qui l'attaquent. Les Tigres & les Leopards lui donnent la chaſſe ſans relâche & n'ont pas de peine à le joindre parce qu'il s'en faut bien qu'il aille auſſi vîte que ces animaux; il ne laiſſe pas de fuir, mais comme il eſt bientôt attrapé & que ſes ongles & ſa gueulle lui ſeroient de foibles défenſes contre des animaux qui ont de terribles dents & des griffes bien fortes & bien aiguës, la nature lui a enſeignée de ſe mettre en boulle en ployant ſa queue ſous ſon ventre, & ſe ramaſſant de telle maniere qu'il ne preſente de tous côtés que les pointes de ſes écailles. Le Tigre ou le Leopard ont beau le tourner doucement avec leurs griffes, ils ſe piquent dès qu'ils veulent le faire un peu rudement & ſont contraints de le laiſſer en repos. Les Negres l'aſſomment à coups de baton, l'écorchent, vendent ſa peau aux blancs & mangent ſa chair. Ils diſent qu'elle eſt blanche & delicate, je n'ai pas de peine

Quogelo animal à quatre pieds.

à le croire, ſuppoſé qu'il ſoit vrai qu'il ne vive que de fourmis, viande aſſurément des plus tendres & des plus delicates. Je voudrois encore ſçavoir ſi la chair du Quogelo ne ſent pas le muſc, car ſuppoſé qu'il vive de fourmis elle le doit ſentir, puiſque tout le monde ſçait que ces inſectes étant écraſés ont une odeur de muſc très-forte. Mais comment peut il vivre de fourmis? Le voici: Sa tête & ſon muſeau que ſa figure pourroit faire prendre pour une tête & un bec de Canard, renferme une langue extremément longue, inbibée d'une liqueur onctueuſe & tenace, il cherche les fourmillieres & les lieux de paſſage de ces inſectes, il étend ſa langue & la foure dans leur trou où l'applatit ſur leur paſſage, ces inſectes y courent auſſi-tôt attirés par l'odeur, & demeurent empétrés dans la liqueur onctueuſe, & quand l'animal ſent que ſa langue eſt bien chargée de ces inſectes, il la retire dans ſa gueulle & en fait ſa curée. On peut dire qu'il ſe nourrit délicatement, puiſqu'il ne vit que de petits pieds. Cet animal n'eſt point mechant, il n'attaque perſonne, il ne cherche qu'à vivre, & pourvû qu'il trouve des fourmis, il eſt content & fait bonne chere. Les plus grands qu'on ait vû de cette eſpece avoient huit pieds de lon-

gueur y compris la queue qui en a bien quatre. Ce ſeroit un plaiſir d'avoir un de ces animaux privé dans les lieux où les fourmis ſont incommodes, comme à Cayenne & aux Iſles de l'Amerique, il en detruiroit aſſez pour en diminuer le nombre, & peut-être pour les exterminer entierement,

Leopard. Le Leopard qui eſt ſon ennemi declaré n'eſt pas ſi traitable que lui, il s'en faut bien. Il eſt pour l'ordinaire de la hauteur & de la groſſeur de ces gros chiens de Bouchers, qui leur ſervent à conduire les Bœufs qu'ils ont achetés au marché. Il eſt feroce, ſauvage, incapable d'être apprivoiſé. Il ſe jette avec furie ſur toutes ſortes d'animaux, même ſur les hommes, ce que ne font pas les Lions & les Tigres de ce païs-là, à moins qu'ils ne ſoient extrémement preſſés de la faim. Quelques écrivains le confondent avec la Pantere. Il a quelque choſe du Lion, & quelque choſe du grand Chat ſauvage, ſa peau eſt toute mouchetéede taches rondes, noires, de differentes teintes ſur un fond griſâtre. Il a la tête mediocrement groſſe, le muſeau court, la gueulle large, bien armée de dents, les femmes s'en font des colliers, auſquels elles attribuent de certaines vertus. On peut croire que l'imagina-

tion y a plus de part que toute autre choſe. Sa langue eſt pour le moins auſſi rude que celle du Lion. Ses yeux ſont vifs & dans un continuel mouvement, ſon regard eſt cruel, il ſemble ne reſpirer que la cruauté & le carnage. Ses oreilles rondes & aſſez courtes ſont toûjours droites : il a le col gros & court, les cuiſſes épaiſſes, les pieds larges, ceux de devant ont cinq doigts, & ceux de derriere quatre, les uns & les autres armés de griffes longues, fortes, aigues & tranchantes; il les ferme comme les doigts de ſa main, & lache rarement la proye qu'il a empoignée, il la déchire autant avec les ongles qu'avec les dents, & quoiqu'il ſoit carnaſſier & qu'il mange beaucoup, il eſt toûjours maigre, ce qui marque un temperament extrémement chaud.

Cet animal peupleroit beaucoup & feroit de grands ravages, s'il n'avoit pas le Tigre pour ennemi. Celui-ci lui fait une guerre continuelle, & comme il eſt plus fort & bien plus alerte, il en vient aiſément à bout. Les Negres diſent que quand le Leopard ſe ſent pourſuivi par le Tigre, il fait comme notre Renard d'Europe, il balaye avec ſa queue longue & bien garnie de poils les endroits où il paſſe, afin de derober ſes veſtiges

à l'ennemi qui le pourſuit. Cela feroit croire que le Tigre ne le ſuit qu'à l'odeur, & cela pourroit être; mais on peut croire auſſi que le Tigre qui a la vûë fort perçante ne s'amuſe gueres à flairer les traces d'un animal qu'il voit & qu'il pourſuit de toutes ſes forces. Cette guerre eſt agréable aux Negres, parce qu'elle les debaraſſe d'un ennemi qu'ils craignent extremément.

Les grands troupeaux de bœufs & autres animaux domeſtiques, dont les vaſtes prairies de ce païs ſont couvertes, y ont attirés un nombre prodigieux de Lions, de Tigres, de Leopards, & autres animaux qui vivent de proyes, qui ſont aſſurés de trouver là abondamment dequoi vivre, quand les cerfs, les gazelles, & les autres animaux des Forets viennent à leur manquer. Si les Negres avoient l'uſage des armes à feu, de la poudre & des balles, plus qu'ils ne l'ont, ils diminuëroient bien plus qu'ils ne font le nombre de ces bêtes carnaſſieres; ils ſont reduits à ſe ſervir de pieges, ils en font de diverſes ſortes; les plus ordinaires ſont des foſſes profondes, étroites d'entrée & larges par le bas; ils les couvrent de clayes legeres, couvertes d'un peu de terre, & mettent un appas de chair au milieu. Ces animaux, attirés

par l'odeur de la viande, y viennent, & étant tombés dans la foſſe, d'où ils ne peuvent ſortir à cauſe de ſa profondeur & du peu de largeur de l'entrée, y ſont tués à coups de flêches & de ſaguayes par les Negres, qui, après s'être bien aſſurés qu'ils ſont entierement morts, y deſcendent, & à l'aide de leurs compagnons, les tirent en haut & les mangent. Toute autre chaſſe n'eſt pas de leur goût, à cauſe des dangers où les chaſſeurs ſeroient expoſés.

On feroit un volume entier, ſi on vouloit parler de tous les differens animaux qui ſe trouvent dans ce païs. C'eſt dommage que les Negres ne ſçachent pas préparer les peaux; quoi qu'elles ne ſoient pas ſi belles que celles des païs plus froids, on ne laiſſeroit pas de s'en ſervir en Europe.

Les Negres de Saint André & des environs, ſur tout du côté de l'Eſt, aiment fort les menilles de fer & de cuivre, garnies de petites ſonnettes & de grelots; les femmes s'en environnent les jambes au-deſſus de la cheville du pied, elles en mettent au-deſſus des poignets & des coudes, & prétendent que cela fait un petit charivaris fort agréable quand elles danſent. Cet exercice leur plaît infiniment, & quand elles ont travaillé toute

mal-faisante que la bierre d'Europe.

Ils font un grand commerce de sel avec leurs voisins au Nord-Est, & ceux-ci le transportent bien avant dans les terres où il est très-cher, parce qu'il y manque absolument, & que, selon la coutume des hommes, les choses les plus rares sont celles dont on se fait l'habitude de ne pouvoir se passer. Nos Caraïbes de l'Amerique se sont passez & se passent encore à present de sel, & ne s'en portent pas plus mal, & n'en vivent pas moins; heureux s'ils avoient été aussi sages & aussi retenus sur l'usage de l'eau de vie. Si on en croit ces Negres Marchands de sel, c'est-à dire, ceux qui demeurent à quelques cent lieues du bord de la mer, ils vont le porter au-delà du Niger à des peuples qui ne sont pas noirs, & qui, selon le portrait qu'ils en font, ne peuvent être que les Maures. Nouveau sujet de reflexion sur la situation du païs, & sur la facilité qu'il y a de traverser l'Afrique, du Sud au Nord, & de l'Oüest à l'Est, en suivant ce grand fleuve.

Précaution pour traiter avec les Quaqua.

Quand on fait quelque affaire avec les Quaqua, on peut assez compter sur leur parole, lorsqu'on a exigé d'eux le serment & la ceremonie de se mettre quelques goutes d'eau de la mer dans les yeux. J'ai déja dit que c'est une impré-

cation par laquelle ils prient Dieu de leur ôter la vûë, s'ils ne font pas ce qu'ils promettent. Ils y a bien des païs où l'on fait des sermens qui valent bien celui-là, sans qu'on se croye fort obligé de les observer. Pourquoi les Quaqua seroient-ils plus honnêtes gens que les Normands, à qui tout le monde fait ce reproche? Il est bon d'exiger le serment, & puis se tenir sur ses gardes & agir tout comme s'ils n'en avoient pas fait.

Marchandises des Quaqua.

Outre les Pagnes dont je viens de parler, on tire de ce païs une prodigieuse quantité d'Yvoire, on en a quelquefois acheté jusqu'à dix mille pesant en un seul jour. Les Negres assurent que le païs est tellement rempli d'Elephans, que les habitans du haut païs sont obligés de creuser leurs maisons dans le revers des Montagnes, à peu près comme on les voit sur les bords de la Loire, & de faire les portes & les fenêtres extrêmement étroites & basses. Ils employent toutes sortes d'artifices pour éloigner ces animaux de leurs champs, & les faire tomber dans les piéges qu'ils leurs tendent, où ils les tuënt; mais ils ajoûtent que la raison pour laquelle ils ont tant de dents est que les Elephans quittent leurs dents tous les trois ans, & qu'ils en trouvent beaucoup plus dans les Forêts, qu'ils n'en

arrachent eux-mêmes après avoir tué ces groſſes bêtes. Si le témoignage des Negres eſt veritable, voilà une nouvelle preuve que l'on peut ajouter à ce que j'ai dit ci-devant. Il faut chercher à préſent, ſi les dents que les Elephans ont quittées ſont auſſi bonnes que celles qu'on leur ôte quand on les a tué.

Le Cotton & l'Indigo viennent naturellement, & ſans culture dans tout ce païs.

Pour ce qui eſt de l'or, il eſt commun; il eſt rare de voir une femme dont les cheveux ne ſoient ornés de petits ouvrages d'or fondus & battus au marteau, dans la fabrique deſquels, les ouvriers du païs font voir leur adreſſe. On les appelle Menilles, nom generique, qui revient à celui de bijoux dont nous nous ſervons en France, pour ſignifier les choſes précieuſes par leur matiere & par leur forme, & qui ſont de petit volume. On voit de ces Menilles de pluſieurs ſortes: elles ſont pour l'ordinaire aſſez minces & aſſez legeres, mais la quantité que les femmes, dont les maris ſont riches, en mettent à leurs cheveux, rend à la fin la tête d'une femme d'un très-grand prix. Quand les perſonnes ſont jeunes & bien faites, qu'elles ont les jambes, les bras & le col bien chargés de chaînes & de grelots,

Menilles d'or

& la tête couverte de papillotes d'or avec de belles Pagnes, elles ont très bon air: On peu dire, en cet état, qu'elles font mentir le proverbe, qui dit: Tout eſt bon dans une femme ſans tête; on doit dire au contraire, que ce qu'une femme a de meilleur eſt la tête.

Les maris, qui ſont en ce païs bien plus maitres qu'ils ne le ſont en France, en Angleterre, en Hollande, & autres lieux de l'Europe, où ils ont laiſſé preſcrire leurs droits, les maris, dis-je, décoiffent ſans façon leurs femmes quand ils ont beſoin de leur Menilles, & les vendent aux Européens, pour avoir les marchandiſes d'Europe qui leur conviennent, ſauf à eux d'en faire faire d'autres, & de les donner à leurs épouſes quand elles ont mérité par leurs minauderies ordinaires, que leurs maris leur donnent de nouvelles marques de leur tendreſſe. L'or des Menilles eſt toujours très-pur, & n'oblige point à la preuve ordinaire que l'on en fait par l'eau regale; car en ce païs-là comme par tout le reſte du monde, il ſe trouve d'habiles gens qui ont ſoin d'enſeigner les Marchands à connoitre l'or, & à ne s'y pas laiſſer tromper.

C'eſt ſur tout au Cap Appollonia, que l'on trouve de ces Marchands de faux or.

Tromperie sur l'or, maniere de le connoître.

Comme l'or que l'on y traite eſt en poudre, ils ont l'adreſſe de le mêler avec de la limaille de cuivre, & vendent ainſi tout enſemble & ſur le même pied. Lorſqu'ils viennent traiter à bord des Bâtimens, les gens bien aviſés ne manquent pas de leur demander s'il eſt pur, & de leur déclarer que s'il ne l'eſt pas, ils payeront leur fourberie par la perte de leur liberté. S'ils perſiſtent à le ſoutenir bon & pur, on le peſe en leur préſence & on le met auſſi-tôt dans l'eau regale, cette liqueur conſomme le cuivre dans le moment. On peſe ce qui reſte, & quand on ne trouve pas le même poids qu'on avoit trouvé avant l'épreuve, on le met aux fers, & c'eſt à eux à racheter promptement leur liberté, avant que le vaiſſeau mette à la voile & aille plus loin. On voit par là, qu'il eſt de la prudence des Marchands Européens de traiter dans un lieu où ils ſoient les maîtres, comme ſont leurs vaiſſeaux; au lieu que s'ils traitoient à terre, ils ne pourroient pas ſe faire juſtice, & la demanderoient inutilement aux Rois du païs, qui, pour l'ordinaire, ſont auſſi fripons que leurs ſujets.

# CHAPITRE X.

## DE LA CÔTE D'OR.

### *Deſcription du païs, juſqu'au château de la Mine.*

C'Eſt à la riviere de Sucre que commence la côte d'Or, ainſi appellée par les Européens à cauſe de l'or que l'on y trouve à trafiquer. On donne à cette côte environ cent trente lieues de longueur de l'Oueſt à l'Eſt. Il ne faut pas s'imaginer que l'or s'y trouve également par tout; on ſe tromperoit, on le verra par la ſuite de la deſcription, que je vais faire du païs. Etenduë de la côte d'Or.

La riviere de Sucre qui ſepare la côte d'Or de celle des Quaqua, vient du Nord-Nord-Oueſt. On dit qu'elle vient de fort loin.

Abaſſan eſt le premier Royaume de cette côte du côté de l'Oueſt; il n'eſt ni le plus étendu, ni le plus riche de cette côte, il s'en faut bien. Il n'a que ſix à ſept lieues de longueur en ſuivant la côte de l'Oueſt à l'Eſt. Son étenduë dans les terres, c'eſt-à-dire, au Nord, eſt incertaine, perſonne juſqu'à preſent ne s'eſt em- Royaume d'Abaſſan.

baraſſé de s'en informer, parce que ce n'eſt pas un lieu de commerce ; auſſi les vaiſſeaux s'y arrêtent rarement, ayant dû faire leur bois & leur eau & pris les rafraichiſſemens néceſſaires dans les lieux que j'ai marqué ci-devant, où il s'en trouve en abondance, au lieu que preſque toute la côte d'Or eſt ſterile, negligée & ſans culture.

Il y a dix lieues d'Abaſſan à Tekuc-chué, premier village d'Iſſini, & vingt-huit au Cap Apollonia, en ſuivant la côte qui eſt aſſez droite & qui court Eſt-Sud-Eſt.

On connoiſſoit autrefois le Royaume d'Iſſini ſous le nom d'Albini, & ſes peuples ſous celui de Vetorés, c'eſt-à-dire de Pecheurs de riviere. On dit que les Eſreps, peuples qui habitoient les terres les plus voiſines du Cap Apollonia, ayant été maltraités par ceux d'Axime qui ſont au-delà de ce Cap, c'eſt-à-dire à l'Eſt, quitterent leur païs il y a environ cent trente ans, & ſe retirerent chez leurs confederés les Veterés, qui les reçûrent & leur donnerent des terres à cultiver au bord de la mer, & les regarderent comme des amis opprimés qui ne devoient plus faire qu'un même peuple avec eux. Ils vecurent enſemble quelques années ſur ce pied là, & en aſſez bonne intelli-

Hiſtoire des Aſreps.

gence. Mais les Eſieps naturellement inquiets & remuans, ſe voyant bien établis & étant devenus riches par le commerce qu'ils faiſoient avec les Européens, commencerent à mépriſer & même à maltraiter leurs bienfaiteurs, & ils pouſſerent leur inſolence & leur ingratitude ſi loin, que les Veterés ſe repentirent de les avoir reçû chez eux. Ils ſe virent à la fin pouſſés à bout & obligés de chercher les moyens de chaſſer ces ingrats. Mais la choſe n'étoit pas aiſée, Les Eſieps avoient des armes à feu, dont les Veterés n'avoient pas l'uſage & qu'ils craignoient extrémement. Ils étoient donc reduits à ſouffrir ce qu'ils ne pouvoient pas empêcher, en attendant & cherchant avec ſoin l'occaſion de ſe vanger. Elle tarda long-tems à venir, ce ne fut que vers l'année 1670. qu'elle ſe preſenta. Voici de quelle maniere.

Hiſtoire des Iſſinois.

Une nation voiſine du Cap Apollonia qui demeuroit dans un païs nommé Iſſini, ſe brouilla avec ſes proches voiſins établis ſur le Cap. La querelle s'échauffa de maniere qu'ils en vinrent pluſieurs fois aux mains, & toûjours au deſavantage des Iſſinois, qui deſeſperant à la fin de pouvoir établir leurs affaires, & de s'empêcher de tomber dans l'eſclavage, dont leurs defaites continuelles & la ſu-

periorité de leurs ennemis les menaçoient, ils reſolurent d'abandonner leur païs, & de ſe retirer en quelque endroit où ils puiſſent vivre en paix & à couvert des entrepriſes de leurs vainqueurs.

Après avoir examiné où ils pourroient aller, & chez qui ils pourroient eſperer d'être reçûs, ils jetterent enfin les yeux ſur les Veterés. Ils ſçavoient que ces peuples humains & charitables avoient reçû chez eux les Eſieps lors qu'ils étoient dans des circonſtances pareilles à celles où ils ſe trouvoient. Ils ſçavoient que non contens de les avoir protegés, ils leur avoient donné des terres, ſur leſquelles ils vivoient en paix & à leur aiſe. Il ſe rencontroit encore heureuſement pour eux que Zena leur chef, Capitaine ou Roi, étoit de la famille de celui des Veterés; autre motif & bien puiſſant pour eſperer qu'on leur accorderoit l'azile qu'ils cherchoient. Ils deputerent donc quelqu'uns des principaux de leur nation vers les Veterés, pour leur demander la retraite & la protection dont ils avoient beſoin. Les Veterés leur accorderent leur demande avec joye, & les regarderent comme des gens que le Ciel leur envoyoit pour les venger des Eſieps, & les aider à chaſſer ces ingrats des terres qu'ils leur avoient accordées.

Toute la nation des Iſſinois abandonna auſſi-tôt ſon païs, & ſe tranſplanta ſur les terres que les Veterés leur accorderent. Ils s'y établirent & commencerent à goûter la douceur du repos que leurs ennemis leur ôtoient depuis long-tems. Mais il fallut rentrer bien-tôt dans une nouvelle guerre. Ils virent les mauvais traitemens que les Eſieps faiſoient à leurs communs bienfaiteurs, la reconnoiſſance les obligea de prendre hautement le parti de leurs hôtes; ils épouſerent leur querelle, leur offrirent leurs ſervices, ſe joignirent à eux, la guerre fut declarée à ces ingrats, & comme ils avoient des armes à feu dont ils ſçavoient ſe ſervir auſſi bien pour le moins que les Eſieps, ils les attaquerent, les battirent en pluſieurs rencontres, & les auroient entierement exterminés par le fer & par l'eſclavage, ſi ceux-ci n'euſſent pris le parti de ſe ſauver en abandonnant avec précipitation le païs, & en ſe retirant du côté de l'Oueſt en un endroit alors inhabité de la riviere de ſaint André.

Defaite des Eſieps.

C'eſt là où ils ſont encore aujourd'hui & où ils vivroient aſſez à leur aiſe, & en paix s'il plaiſoit aux Iſſinois de les y laiſſer. Mais ils s'aſſemblent de tems en tems, ſont des courſes ſur eux & ſe retirent rarement ſans avoir remporté quel-

que avantage, & ſans ramener des eſclaves qui eſt le but principal de leurs expeditions.

Les Veterés vengés & delivrés de leurs ennemis, donnerent aux Iſſinois les terres que ces ingrats avoient occupés au bord de la mer, & environ quatre lieues de la profondeur des terres en remontant la riviere, & firent ainſi deux états. Les Veterés demeurant au Nord & ſur la riviere principale appellée Aſbini, & des autres qui s'y jettent; & les Iſſinois au Sud, & ſur les bords de la mer, & dans les Iſles que fait la riviere juſqu'à quatre lieues au-deſſus de ſon embouchure.

Petit ou nouveau Iſſini.

Les Iſſinois donnerent à leur portion le nom de leur ancien païs, & l'appellerent le petit Iſſini, pour le diſtinguer de celui qu'ils avoient abandonné, que l'on nomme encore à preſent le grand Iſſini, & qui eſt inhabité & tout à fait deſert.

La riviere d'Aſbini eut le même ſort; elle changea auſſi de nom, & ſi elle conſerva ſon nom ancien dans le quartier des Veterés, elle eut celui d'Iſſini à ſon embouchure. C'eſt ce que nos Géographes auroient bien dû avoir marqué ſur leurs cartes. La plûpart par ignorance ou par negligence, & même les cartes marines des Hollandois, ne marquent pas

même l'embouchure de cette riviere, & ſe contentent de marquer ſimplement le nom d'Aſbini à la côte, & comme s'il n'y avoit pas de riviere en cet endroit.

Le Royaume d'Iſſini n'eſt conſiderable ni par ſa grandeur, ni par ſa fertilité. On n'y compte que douze villages ou hameaux, ſitués le long de la mer & dans les Iſles qui ſont dans la riviere. Son étenduë du Sud ou Nord, n'eſt que de quatre à cinq lieues, & ſa longueur ſur la côte de huit à dix lieues. Sa capitale eſt Aſſoco, village d'environ deux cent caſes, & de mil à douze cent ames. Il eſt dans une Iſle de la riviere à une lieue & demie du bord de la mer. Etendue du Royaume d'Iſſini.

Tekucchué où le Roi à une maiſon, où il paſſe quelques mois chaque année, & Bangaio ſont ſur le bord de la riviere, & les deux principaux endroits de ce petit état après Aſſoco.

Les Veterés & les Iſſinois vivent pour l'ordinaire en bonne intelligence. Chaque nation a ſon Chef ou Roi, ſes coûtumes & ſes loix particulieres. Ils s'aſſiſtent mutuellement dans certaines occaſions & paroiſſent alors ne faire qu'un même peuple. Dans d'autres ils ſont fort éloignés les uns des autres, leurs caracteres ſont differens, & leurs mœurs bien differentes,

Bornes des Veterés.

Le païs des Veterés eſt borné au Nord par des peuples appellés Compas, qui ſont une eſpece de Republique. Il a à l'Eſt le Royaume de Gommeré, le grand ou vieux Iſſini & le Cap Apollonia, & à l'Oueſt le païs des Quaqua.

La côte du Royaume d'Iſſini eſt extrémement baſſe, & ſans les grands arbres dont elle eſt couverte, il ſeroit preſque impoſſible de la découvrir qu'on ne fut deſſus. Le terrain à près d'une lieue du bord de la mer, n'eſt que de ſable blanc, fin, ſec & aride. Il ne produit que des herbes courtes & deliées, excellentes à la verité pour les Moutons & les Chevres, & même pour les Bœufs, ſi ces peuples étoient aſſez laborieux pour prendre la peine d'en élever; mais ils ſont faineans au dernier point, & aiment mieux traîner une vie miſerable & mourir de faim, pour ainſi dire, que de ſe donner la moindre peine pour vivre plus à leur aiſe.

A meſure qu'on avance dans le païs, on le trouve meilleur; cela paroît par les grands arbres qu'il porte, & par les herbes dont il eſt couvert. Les lieux bas voiſins arroſés de quelques ruiſſeaux qui y ſont en grand nombre, & les Iſles que forme la riviere ſont d'une terre graſſe & profonde propre à produire tout ce

qu'on en voudroit retirer. Les Negres ne la fatiguent guerre, à peine peuvent-ils ſe reſoudre à y ſemer un peu de ris, de mahis, & de poivre. Ils ſe repoſent de ce ſoin ſur les Veterés, qui ont toujours en main dequoi les mettre à la raiſon ; car ils n'ont qu'à ceſſer de leur apporter des vivres ſeulement deux jours, pour les reduire par la famine à faire tout ce qu'ils veulent. Les Iſſinois ſe contentent des fruits des bananiers, des figuiers, des cocottiers, & des palmiers qui croiſſent chez eux, parce qu'ils viennent ſans peine & ſans culture. Ce n'eſt pas ſans peine qu'ils vont pêcher à la riviere & à la mer.

La riviere d'Asbini ou d'Iſſini, eſt une des plus conſiderables de toute la côte de Guinée ; elle eſt large, profonde & nette. De groſſes barques la pourroient remonter à plus de ſoixante lieues de ſon embouchure, mais cette embouchure eſt fermée par une barre de ſable, ſur laquelle la mer briſe d'une maniere ſi extraordinaire, qu'elle eſt inabordable à toutes ſortes de Bâtimens, excepté aux Canots des Negres, qui ſçavent prendre leurs tems pour franchir ce pas dangereux. Riviere d'Asbini ou Iſſini. Barre de la Riviere.

Dès qu'on eſt entré dans la riviere, on ſe trouve dans un eau calme & tran-

quille, ſon lit s'élargit ſi conſiderablement à huit lieues au-deſſus de ſon embouchure, qu'il forme un lac de ſix à ſept lieues de large, & de preſque autant de longueur; au milieu duquel il y a une Iſle, dont les bords ſont élevés & eſcarpés de tous côtés. Elle ne paroît de loin que comme un rocher ſterile, mais on en juge autrement quand on eſt deſſus, & qu'on ſe trouve dans une terre graſſe, profonde, chargée d'arbres & de bonnes herbes: Une colonie y pourroit demeurer à l'aiſe; l'abord ſeul eſt difficile, c'eſt une forteresſe naturelle.

Iſle deſerte.

De-là juſqu'au grand banc de rochers qui barre entierement le lit de la riviere, il y a plus de cinquante lieues. Ce rocher eſt très-élevé, & l'eau qui ſe précipite en cet endroit, fait une des plus belles caſcades du monde; le bruit que l'eau fait par ſa chûte, s'entend de quelques lieues. Il ne faut pas penſer à franchir ce ſault, ce ſeroit tenter l'impoſſible, les Truites & les Saumons ne l'entreprendroient pas. Les Negres ont pratiqué de petits ſentiers à la droite & à la gauche de ce terrible ſault par leſquels ils trainent leurs Canots, & quand une fois ils ont ſurmonté cet endroit ſi difficile, ils ſe remettent ſur l'eau, & diſent qu'on peut faire trente journées de chemin ſur cette rivie-

Rochers qui barrent la Riviere.

re

reſans trouver le moindre empêchement.

Si cela eſt vrai, comme nous avons tout lieu de le croire, & que ſon cours ſoit tantôt au Nord, tantôt au Nord-Oüeſt, & tantôt au Nord-Eſt, il faut qu'elle aille bien près du Niger, ou peut-être qu'elle en ſorte & qu'elle en ſoit une branche, comme un voyageur moderne l'a penſé avec bien plus de raiſon & de vrai-ſemblance qu'un autre qui en a fait une branche du Nil; il faudroit qu'elle paſſât au travers du Niger en ſuivant le chemin qu'elle fait.

Je n'ai garde de rien decider ſur la ſource de cette riviere, nous n'avons point de relation de ce païs-là ſur leſquelles on puiſſe faire fond; pas un blanc ne s'eſt encore aviſé d'entreprendre ce voyage, & les Negres, qui diſent l'avoir fait, s'expliquent très-mal, & ſont pour l'ordinaire de très grands menteurs.

Les Veterés ont toutes leurs caſes bâties ſur pilotis dans la riviere; elles ſont aſſez élevées au-deſſus de la ſurface de l'eau pour n'en pas craindre les débordemens; ils mettent leurs Canots à couvert ſous leur caſes. Ils en ont de fort grands, faits d'un ſeul tronc d'arbre & aſſez bien travaillés. Comme ils ſont toujours ſur l'eau, ils ſont devenus d'excellens Canotteurs d'eau douce, mais ils

Maiſons des Veterés.

ne ſe hazardent pas ſur mer. Les Iſſinois au contraire ſe ſervent en perfection des leurs ſur la mer, & ſont bien inferieurs aux Veterés ſur la riviere. Voilà une des differences qu'on remarque entre ces deux Nations; en voici d'autres: Les Veterés laiſſent croître leurs cheveux, & ſe font honneur de les avoir longs & pendans ſur leurs épaules, nattés en pluſieurs treſſes, & ils s'arrachent la barbe. Les Iſſinois au contraire ſe font ſouvent raſer la tête, & quand ils ſont âgez pour avoir de la barbe, ils aiment à la porter longue & bien treſſée; les premiers vont preſque toujours nuds, ou n'ont tout au plus que de méchantes & très-petites Pagnes d'écorce d'arbres ou d'herbes battuës; au lieu que les autres en ont de toille de cotton & d'autres étoffes. Le commerce que les Iſſinois ont avec les Blancs, les a rendu aſſez civils à la maniere du païs. Les Veterés qui ne voyent que des Negres & rarement des Blancs, ſont plus ſauvages, & n'aiment guerres que les gens de leur couleur. Les femmes des deux Nations ſont encore plus differentes entr'elles que les hommes. On n'aura pas de peine à le croire, quand on fera reflexion au genie de ce ſexe, qui eſt extrême en toutes choſes, en Afrique comme dans les autres parties du monde.

Differentes coûtumes des Veterés, & des Iſſinois.

La pierre d'Aigris ſert de monnoye courante dans ce païs, on l'y regarde comme une pierre précieuſe; elle n'a pourtant rien qui la doive faire beaucoup eſtimer. Elle eſt d'un bleu verdâtre, qui n'a ni feu ni éclat, aſſez dure à la verité, mais qui ſe polie mal, ou qu'ils n'ont pas l'eſprit de mieux polir. Elle ne laiſſe pas de leur plaire; quand ils l'achetent, ils la peſent poids pour poids avec l'or, on en fait de petits morceaux appellés Betiquets, qui ſont percés dans leur milieu, afin de pouvoir être enfilés dans de petits filets d'écorce. Eu égard au prix de la pierre, il faut que les Betiquets ſoient bien petits, puiſque les deux ne vallent qu'un ſol Monnoye de France. Ils en taillent en cilindre de la longueur d'un pouce, & percés dans leur longueur. Ils ſervent d'ornement à la barbe des Rois & des grands Seigneurs, en les enfilant dans les treſſes que l'on fait avec leurs poils. Akafini, Roi d'Iſſini, en avoit ſoixante morceaux dans les vingt treſſes de ſa barbe, qui valoient au moins mille écus. Avec tout cela, cette prétenduë pierre précieuſe n'a pas tant d'éclat que la belle Raſade verte que l'on leur porte d'Europe. Peut être ils y ont attaché quelque vertu dont ils nous font un miſtere, mais l'opinion fait

Pierre d'Aigris.

Ornement de la barbe des Rois.

la valeur des choſes, & les goûts ſont differens. Qui ſçait ſi l'Aigris ne viendra pas à la mode en France, & ſi les deux ſexes ne s'en pareront pas comme les Iſſinois?

Jade, pierre precieuſe, ſon uſage.

Je ſerois aſſez porté à croire, que l'Aigris eſt du Jade, ou une eſpece de pierre qui en approche & qui n'eſt pas bien polie chez les Iſſinois: c'eſt le peu d'adreſſe de leurs ouvriers qui en eſt la cauſe. Les Orientaux eſtiment le Jade, non-ſeulement pour l'uſage auquel ils l'employent, comme ſont des manches de couteaux & de ſabres, mais encore parce qu'étant porté ſur les reins ou ſur d'autres parties du corps, on prétend qu'il fait ſortir les pierres & les ſables, & les entraîne par les urines; on dit même qu'il eſt ſpecifique pour l'épilepſie. Quand il n'auroit qu'une de ces vertus, ç'en ſeroit aſſez pour le faire eſtimer beaucoup.

Les Veterés ſe ſervent d'écorces d'arbres, comme on ſe ſert de celle du Mahot aux Iſles de l'Amerique, & de certaines herbes longues & ſouples dont ils font de la ficelle pour compoſer leurs filets, qui ſont d'un fort bon uſage. Ils ſe ſervent auſſi d'hameçons & de dards, dont ils percent le poiſſon à cinq à ſix pieds ſous l'eau avec une adreſſe merveilleuſe.

Leurs grandes pêches ſe font la nuit à la nouvelle & à la pleine Lune. Comme ce ſont des pêcheurs habiles & que leur riviere eſt extrêmement poiſſonneuſe, ils rempliſſent leurs Canots en moins de dix ou douze heures de toutes ſortes de poiſſons, & ſur-tout de mulets qui ſont fort grands, fort gras, & d'une délicateſſe qu'on trouve en peu d'autres endroits. Pêches des Veterés.

Il s'en faut bien qu'ils conſomment chez eux tout leur poiſſon; les femmes le portent tous les jours au marché à Aſſoco, & chez les Compas; c'eſt de ces derniers peules qu'elles tirent en échange de leur poiſſon, le ris, le mil, le mahis, les ignames, patates, huile de palme, & autres denrées qu'ils conſomment, & qu'ils vont vendre à Aſſoco; car, excepté le poiſſon & le ſel que les femmes ſont pendant que les maris ſont à la pêche ou qu'ils ſe repoſent, ils n'ont preſque rien de ſuperflu, & dont ils puiſſent trafiquer avec leurs voiſins. Leur pays, quoique bon & aiſé à cultiver, eſt en friche preſque par-tout, ſoit par pareſſe, ſoit qu'étant tous accoûtumés au métier de pêcheurs, ils ne puiſſent ou ne veulent rien entreprendre au-delà, ſoit qu'ils n'entendent pas la culture de la terre, ſoit enfin qu'ils ſoient accoûtu-

més de tout tems à se reposer sur les Compas, du soin de leur fournir leur necessaire.

Trafic des Compas.

On ne connoît pas assez les Compas, ni l'étenduë & la qualité de leur pays pour en parler d'une maniere qui puisse satisfaire entierement la curiosité du public. On sçait seulement que le pays qu'ils habitent, est au Nord & au Nord-Est des Veterés, qu'il est gras & fertile, & qu'ils le cultivent parfaitement bien. Ils retirent de leur terres abondamment non-seulement ce qui leur est necessaire pour eux, mais encore pour les Veterés & les Issinois, & pour d'autre Peuples plus avancés du côté du Nord & du Nord-Est, qui habitent un pays rude, fâcheux, ingrat, sterile, & tel que sont les pays riches en mines d'or. Ils en ont en effet beaucoup chez eux. On ignore comment ils le tirent, on sçait seulement qu'ils en ont abondamment & qu'ils le donnent aux Compas, & même aux Veterés, en échange des Marchandises & des Denrées qu'ils leurs portent.

Un Religieux de l'Ordre des Freres Precheurs, ayant parcouru la côte de Guinée en 1685. sur un vaisseau qui y faisoit la traite de l'or & des Captifs, & ayant été bien reçû à Issini, crut voir dans ces peuples plus de disposition que

dans les autres à recevoir les lumieres de l'Evangile. Il ne manqua pas à ſon retour en France de communiquer les penſées qu'il avoit eu là-deſſus, à quelqu'uns des Directeurs de la Compagnie de Guinée qui venoit d'être formée. Ces Meſſieurs furent bien aiſe de ſignaler le commencement de leur commerce par un acte de religion, tel qu'étoit celui d'envoyer des Miſſionnaires dans ce païs.

C'étoit en effet un moyen ſûr d'attirer les benedictions du Ciel ſur leur Negoce, & de rendre ces peuples plus affectionnés aux François par la conformité de religion qui ſeroit entre eux, qui feroit que les interêts des deux nations deviendroient les mêmes, & par une ſuite néceſſaire, que les établiſſemens de la Compagnie ſeroient plus en ſûreté, & ſon commerce plus floriſſant.

Miſſion des Jacobins en Guinée.

Ces Directeurs firent donc partir du port de la Rochelle le 28. Aouſt 1687. ſix Religieux Jacobins, munis de la qualité & des pouvoirs de Miſſionnaires Apoſtoliques. Ils arriverent à Iſſini le 24. Decembre de la même année. Ils y furent parfaitement bien reçûs de Zena premier Roi d'Iſſini, depuis que les Iſſinois s'étoient établis ſur les terres des Veterés. Soit que ce Prince euſt envie d'embraſſer la Religion Chrêtienne, ſoit

qu'il ne pensât qu'à engager les François à s'établir dans son païs, afin de l'enrichir par le commerce, il fit de bonne grace tout ce qu'on souhaita de lui pour le commerce & pour l'établissement des Missionnaires. Il leur donna une maison avec quelques terres, & six esclaves pour les servir; & pour engager davantage la nation à se confier en lui, il donna aux Missionnaires deux jeunes Negres appellés Aniaba & Banga, dont le premier parut être son fils, afin de les faire passer en France, & les instruire dans la foi & dans les exercices convenables à des gens de leur condition.

Aniaba & Banga.

Le Pere Gonzales, Superieur de la Mission, détacha un de ses Religieux pour conduire en France ces deux enfans. Il laissa deux Religieux à Issini, & passa avec les autres à Luda, parce que cet endroit étoit le centre du commerce que les François faisoient à la côte. Il y avoit un Fort & un Comptoir, c'étoit la residence du Directeur, & de tous les Officiers & Employés de la Compagnie.

Ces Ouvriers de l'Evangile firent des efforts extraordinaires, pour le faire recevoir chez les Negres, & pour en entretenir la pureté chez les Blancs qui étoient dans les Comptoirs. Ils travaillerent

rent beaucoup & ne firent rien, pas un Negre ne ſe convertit ni à Juda, ni à Iſſini, & au bout de dix-huit à vingt mois, ces bons Religieux s'en allerent preſque tous de Compagnie en l'autre monde recevoir la recompenſe de leurs travaux, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonnés.

Mort des Miſſionnaires.

Le Pere Ceriſier qui ſe trouva ſeul à Iſſini, y vêcut un peu plus longtems que les autres, & prit enfin le même chemin & de la même maniere.

Ainſi finit la Miſſion d'Iſſini, & avec elle l'établiſſement du commerce que l'on y vouloit faire. Il n'y eut plus depuis ce tems-là de Commis reſidens; on y voyoit ſeulement quelquefois des bâtimens qui y alloient achever la traite qu'ils n'avoient pû faire à Juida, & aux autres lieux de commerce de la côte.

On ne reprit l'idée de s'établir à Iſſini qu'en 1700. Un Religieux Jacobin qui avoit été quelque tems dans les Miſſions des Iſles de l'Amerique, s'étant trouvé à Rome, obtint de la Congregation de la *Propagande*, les patentes & les pouvoirs de Prefet Apoſtolique pour établir une Miſſion en Guinée. Muni de ces Lettres Apoſtoliques, & d'un ſecours d'argent aſſez raiſonnable, il vint en France, & tâcha d'inſpirer le deſir de prêcher l'E-

Nouvelle Miſſion des Jacobins à Iſſini.

vangile à quelqu'uns de ſes confreres & de ſes compatriotes. Il ſe preſenta à la Compagnie, & lui demanda paſſage ſur les vaiſſeaux qu'elle devoit envoyer à Iſſini. Il l'obtint aiſément, la Cour avoit reſolu de renvoyer Aniaba en Afrique prendre poſſeſſion de ſes Etats, qu'on ſuppoſoit lui appartenir après la mort de Zena ſon pere veritable ou putatif, décedé depuis quelque tems. On trouva même que c'étoit une conjoncture aſſez heureuſe, qu'un Jacobin reconduiſit Aniaba Chrêtien dans un païs d'où un autre Jacobin l'avoit amené payen.

Le Roi qui avoit fait tenir Aniaba ſur les Fonds de Baptême, lui avoit donné ſon nom, & l'avoit fait élever avec des depenſes conſiderables dans tous les exercices convenables à un jeune homme de ſon rang vrai ou ſuppoſé, & l'avoit fait ſervir dans ſes troupes à la tête d'une compagnie de Cavalerie. Enfin ayant été jugé à propos de le renvoyer en ſon païs, où l'on diſoit que ſes ſujets le vouloient mettre ſur le Trône de Zena ſon pere, le Roi lui fit une maiſon digne de ſa magnificence, il lui donna des meubles & des officiers de toute eſpece, des vaiſſeaux de guerre pour le tranſporter; il n'oublia rien pour graver dans le cœur de ce noir la plus vive reconnoiſſance.

Hiſtoire d'Aniaba.

La Compagnie ne doutoit pas qu'il n'appuyât de toutes ſes forces le deſſein d'un établiſſement conſiderable qu'elle vouloit faire à Iſſini, & que ſous ſa protection, quand même il ne ſeroit pas Roi, elle ne pouſſât bien loin & avantageuſement ſon commerce. Ceux qui diſoient connoître le pays, ne manquerent pas de faire de beaux memoires qu'ils preſenterent aux Directeurs de la Compagnie; ils étoient bien écrits, la Compagnie les reçût, les lut, les agrea, on dit même qu'elle les paya. Elle fit là-deſſus des projets excellens. Elle prit avec prudence les meſures qui parurent les plus juſtes pour les faire réuſſir. On chargea dans deux de ſes navires tout ce qui étoit néceſſaire pour conſtruire les maiſons, les magaſins, les platteformes, les batteries & generalement tout ce qui étoit néceſſaire pour un établiſſement que toutes les Puiſſances de l'Europe & de l'Afrique ne devoient pas ébranler.

Projets de la Compagnie pour Iſſini.

On partit de la Rochelle le 19. Avril 1701. & on arriva ſur la côte d'Iſſini le 5. Juillet de la même année après une traverſée ennuyeuſe, pendant laquelle on eſſuya une violente tempête qui écarta nos vaiſſeaux, & obligea ceux qui portoient la plus grande partie des farines, des legumes, des munitions, des

Depart d'une Eſcadre pour un ſecond établiſſement a Iſſini.

planches & autres choſes deſtinées à l'établiſſement projetté, de les jetter à la mer pour s'alleger & ſe ſauver du naufrage dont ils étoient menaeés. Mauvais preſage pour l'établiſſement qu'on alloit faire, & qui ne fut que trop veritable.

On devoit ſçavoir en France, avant de faire un ſi grand fond ſur la protection d'Aniaba, que les enfans des Rois Negres ne ſuccedent point à la Couronne de leurs peres, à moins que les grands n'ayent de très-puiſſantes raiſons pour ne pas ſuivre cette regle fondamentale de leurs Eſtats. J'en ai dit les raiſons dans la relation de l'Afrique Occidentale. Quand donc on auroit ſuppoſé comme une choſe vraye, qu'Aniaba étoit fils du Roi Zena, il n'en falloit pas davantage pour conclure qu'il n'avoit rien à prétendre, & qu'il étoit exclus de la Couronne, & que par conſequent, ſa protection étoit très peu de choſe, pour ne pas dire rien du tout.

En effet, ce qu'on eut du Capitaine Akafini, qui avoit ſuccedé à Zena, furent de grands remercimens des bontés que le Roi avoit eu pour Aniaba ſon parent, en échange deſquelles il promit à la Compagnie tel lieu qu'il lui plairoit choiſir dans ſes Eſtats, pour y bâtir une

Fortereſſe & y établir un comptoir. Il executa ſa parole dès qu'on lui eut marqué le poſte qu'on jugea à propos de choiſir. Il y contribua de quantité de pieus, dont l'enceinte du Fort devoit être compoſée : il donna auſſi pouvoir aux Miſſionnaires de prêcher, de convertir & de baptiſer tous ceux de ſes Sujets qui voudroient ſe faire Chrétiens.

Le pere Loyer a écrit la relation de ſon voyage, qui fut plus heureux que celui qu'on avoit entrepris en 1687. en ce qu'il n'y perdit pas la vie ; & c'eſt tout ce qu'il en rapporta. Le Lecteur y aura recours, s'il lui plaît, elle eſt imprimée à Paris chez Seneuſe & Morel en 1714. en un volume in 12.

Ce que je puis dire en faveur de ceux qui ne voudront pas ſe donner la peine de lire la relation du pere Loyer, c'eſt que le Roi Akafini étoit âgé de plus de ſoixante ans en 1701. qu'il étoit bien-fait, qu'il avoit de l'eſprit, qu'il étoit très riche & très avare, & qu'il avoit peu d'enfans. Il avoit un frere nommé Jamoké qui lui devoit ſucceder, & un neveu appellé le Capitaine Emond, qui ſelon les apparences, attendoit avec quelque impatience la mort de ſes oncles, pour monter ſur le Trône. Portrait d'Akafini Roi d'Iſſini.

Ces trois Seigneurs avoient une incli-

nation toute particuliere pour la Nation Françoiſe, & ſi on avoit ſçu profiter en gens ſages des bonnes diſpoſitions où ils étoient, il eſt conſtant que nous ſerions bien établis à Iſſini & ſur la riviere, juſques dans les endroits les plus abondans en or, où nous euſſions traité ce métail de la premiere main, ſi nous euſſions été aſſez négligens pour ne pas foüiller les mines nous-mêmes.

Utilité de l'établiſſement d'Iſſini.

L'établiſſement d'Iſſini auroit produit infailliblement celui de Gomeré & de quelques autres lieux voiſins d'Axime, & des autres places occupées par les Hollandois, & nous auroit mis en état de partager avec eux & malgré eux, les profits immenſes qu'ils font le long de cette côte, où ils occupent à preſent les lieux que les Portugais ont uſurpé ſur nous autrefois.

Le Roi Akafini accorda de bonne grace le terrain qu'on lui demanda pour conſtruire une Fortereſſe. Il nous en fit mettre en poſſeſſion par ſon frere Jamoké & les grands de ſa Cour, avec les ceremonies ordinaires du païs, & nous donna une liberté entiere pour le commerce.

L'endroit que l'on choiſit étoit une longue langue de terre, qui avoit la mer au levant & au midi, & la riviere au

couchant ; elle ne tenoit à la terre ferme que par un Iſtme de cent cinquante pas ou environ de largeur. Le terrain qui paroiſſoit ſec & aride à la ſuperficie, étoit couvert de très-grands & de très-beaux Arbres, & l'herbe croiſſoit à merveille dans les endroits qui étoient découverts, marque certaine que le fond étoit bon, quoique le deſſus parût brûlé par l'ardeur du Soleil. Situation du Fort d'Iſſini.

Rien n'étoit plus aiſé à fortifier & à garder que cet endroit ; toute l'étenduë, baignée par la mer, étoit inacceſſible, à cauſe des rochers qui l'environnoient, contre leſquels la mer briſoit preſque toûjours d'une maniere furieuſe. Le côté de la riviere n'étoit guerres plus aiſé, on ne pouvoit l'aborder qu'après avoir franchi le paſſage affreux de la barre ; de ſorte que tout ce terrain n'étoit abordable que par l'Iſtme dont je viens de parler.

On le ferma avec une courtine & deux demi baſtions compoſés de palliſſades de dix à douze pieds de hauteur hors de terre, aſſez mal terraſſés en dedans & ſans foſſé. On mit ſur chaque baſtion quatre pieces de canon de fer de trois livres de balles, avec quelques pierriers ; on fit derriere ce morceau de retranchement, quelques caſes pour les Officiers & pour

la garniſon, avec de très-petits magaſins pour les marchandiſes, & pour les vivres qu'on y laiſſa. Je remarque exprès qu'ils étoient très-petits, parce qu'il auroit été inutile de les faire plus grands, vû le peu de marchandiſes & de vivres qu'on y laiſſa. En leur place, on laiſſa des promeſſes magnifiques de revenir au plûtard dans huit ou dix mois, & d'apporter tant de marchandiſes qu'il y en auroit pour tout le pays & les environs, & pour en envoyer juſqu'au centre de l'Afrique. Le projet étoit beau, il auroit infailliblement ruiné le commerce des Anglois & des Hollandois, mais il y a chez nous une diſtance infinie entre dire & faire.

Les vaiſſeaux qui avoient apporté Aniaba & les François qui devoient demeurer à la côte, s'en retournerent, arriverent heureuſement en France, mais ſans le retour des effets laiſſés à la côte ou jettés à la mer pendant la tempête; il n'en fallut pas davantage pour dégouter la Compagnie, & lui faire tellement oublier qu'elle avoit commencé un établiſſement à Iſſini, qu'elle n'y penſa que ſur la fin de 1705. qu'un vaiſſeau de guerre eut ordre d'enlever les François qui ſe trouveroient encore dans la Forteresſe, & de la laiſſer avec tout ce qui

Le Fort d'Iſſini abandonné.

étoit dedans à la diſcretion des Negres : ce qui fut executé.

On auroit aſſurément pû mieux faire & on le devoit, après les promeſſes reciproques qu'on s'étoit donné de part & d'autre.

Il faut dire ici à la loüange des Negres, qu'ils n'y ont point manqué de leur côté, & qu'ils ſont demeurés fidellement attachés à la Nation, tant qu'ils ont eu quelque rayon d'eſperance que les François s'établiroient chez eux d'une maniere fixe & permanente. Cela a paru avec éclat dans trop d'occaſions pour en pouvoir douter, & ſur tout, par la genereuſe reſiſtance qu'ils ont faite aux Hollandois, qui n'ont rien oublié pour les détacher de notre alliance.

En effet, le General des Hollandois qui reſide à la Mine, comme à la Forteresſe la plus conſiderable qu'ils ayent à la côte, ne fut pas plûtôt averti de l'établiſſement des François à Iſſini, qu'il en comprit toute la conſequence. Il vit le préjudice qu'il alloit cauſer à ſa nation & à ſon commerce ; ce fut ce qui l'obligea aux tentatives réïterées qu'il fit auprès des Negres, pour les obliger de rompre avec nous, ou du moins à ne pas prendre notre parti, s'il nous attaquoient à force ouverte. Il avoit raiſon de crain-

Jalouſie des Hollandois.

dre, car il ſçavoit que tous les Negres de la côte ont le cœur François, & qu'ils ne ſouffrent qu'avec une peine extrême le joug peſant dont les Hollandois les ont chargés depuis qu'ils ont des Fortereſſes dans leur païs, & qu'ils n'attendent que l'occaſion de le ſecoüer & de recouvrer leur liberté.

Il ſçavoit encore que la Reine de Guiomeré avoit promis de recevoir les François dans ſon païs, de leur en abandonner tout le commerce, & de leur permettre d'y bâtir des Fortereſſes. Il n'en falloit pas tant pour intriguer beaucoup un homme habile, comme étoit alors le ſieur Guillaume de Palme, qui prévoyoit la ruine entiere, ou du moins une diminution ſi conſiderable dans ſon commerce, que ſa compagnie ſeroit obligée de l'abandonner, s'il ne trouvoit moyen de faire échoüer l'entrepriſe des François.

Il y employa d'abord les negociations, les promeſſes & les menaces; les préſens ſuivirent, & tout fut inutile. On regarda dans le païs comme des infâmes, ceux qui furent aſſez lâches pour recevoir quelque choſe de ſa part. Le nombre en fut très-petit, choſe rare chez des Negres qui ont d'ordinaire beaucoup d'avarice & peu d'honneur: de ſorte que

le General crut qu'il n'y avoit que la force qui pût faire changer de face aux affaires.

Il parut le 5. Novembre 1702. avec quatre vaiſſeaux de guerre, & moüilla devant Tekucchué. Il employa quatre jours à ſonder les eſprits, il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit les déterminer à entrer dans ſes interêts, & voyant qu'il y perdoit ſon tems, il s'approcha du fort François le dix du même mois. Il employa la journée entiere à ſonder les environs, & à diſpoſer tout ce qu'il crut neceſſaire pour l'attaque qu'il vouloit faire; il s'approcha de plus prés le onze, & ſes quatre Navires commencerent à canoner la Fortereſſe avec une extrême furie. On ne manqua pas de lui répondre ſur le même ton, & avec tant de ſuccès que l'Amiral fut obligé de ſe tirer hors de portée pour ſe reconnoître. Les autres vaiſſeaux furent maltraités & perdirent bien du monde, & ſi la diſette de poudre n'avoit obligé le Gouverneur de diminuer ſon feu; & enfin, à ceſſer entierement celui du canon, parce qu'il ſe trouva réduit à quatre barils de poudre; il eſt probable que quelqu'un des vaiſſeaux Hollandois y ſeroit demeuré; mais comme ils virent qu'on ne tiroit plus, ils s'approcherent encore plus près

Les Hollandois attaquent le Fort,

& redoublerent le feu de leurs bateries.

Il arriva dans ce tems-là qu'un boulet ayant donné dans une ruche d'abeilles que l'on élevoit dans le fort, ces petits animaux se jetterent avec furie sur ceux qui se trouverent à leur portée ; il fallut leur ceder la place & se retirer au plus vîte, pour se garentir de leur aiguillons. Les Hollandois s'apperçurent de cette retraite précipitée, & crurent que les François avoient reçû quelque dommage considerable qui les obligeoit d'abandonner leur Fortereſſe, & qu'il falloit s'en emparer avant qu'ils puſſent revenir à eux ; de ſorte que le General fit embarquer l'élite des troupes dans cinq grandes chalouppes, qui, ſoutenuës du feu des canons des vaiſſeaux, vinrent en bon ordre pour mettre à terre dans l'ance qui eſt à l'Eſt du Fort.

Les Negres, qui s'étoient aſſemblés pour nous ſoutenir, crurent que nous abandonnions la Fortereſſe, & eurent peur que nous ne la remiſſions aux Hollandois. Ils vinrent en foule nous prier de n'y pas penſer, nous aſſurerent de leur fidelité, & nous en donner ſur le champ des marques qui leur firent honneur, & qui marquerent que c'étoit à bon titre qu'on les regardoit comme les plus braves de toute la côte.

Ils ſe blottirent dans les halliers qui bordent l'ance où les chalouppes alloient aborder, & dès qu'elles eurent touché terre, & que ceux qui les rempliſſoient en furent ſortis, ils fondirent ſur eux avec tant de bravoure & d'intrepidité, qu'ils tuërent en moins d'un demi quart d'heure tous ceux qui étoient débarqués, à la reſerve de neuf qui ſe ſauverent à la Fortereſſe, & qui ſe rendirent priſonniers de guerre. Les Hollandois defaits à la deſcente.

La victoire des Negres fut ſi complette, que leurs chalouppes y demeurerent; la mer en briſa trois, les Negres enleverent les deux autres avec ce qui étoit dedans, & porterent à leur Roi les têtes de ceux qu'ils avoient maſſacrés.

Le General Hollandois vit bien après cela qu'il n'y avoit rien à faire, & qu'il n'y avoit que le temps qui pût venir à bout des François, ſur-tout avec les naturels du païs.

Le Gouverneur François ne manqua pas d'envoyer remercier le Roi Akafini du ſecours qu'il lui avoit donné. Ce Prince reçût de bonne grace le compliment des François, & leur envoya ſon frere Jamoké les feliciter ſur leur victoire.

On avoit remarqué qu'Aniaba ne s'étoit point trouvé avec ceux qui avoient

Mauvais procedé d'Aniaba.

combattu les Hollandois, il ne laiſſa pas de venir au Fort feliciter le Gouverneur, & ne répondit que par de mauvaiſes raiſons aux reproches qu'on lui fit de n'avoir pas imité ſes Compatriotes, lui qui avoit de ſi grandes obligations au Roi & à ſa Nation.

Mais il avoit quitté il y avoit longtems les ſentimens d'honneur, de reconnoiſſance & de religion qu'on lui avoit inſpiré pendant quatorze années qu'il avoit demeuré en France. On s'étoit apperçû dès qu'il avoit mis le pied en Afrique, & qu'il s'étoit dépouillé des habits François pour ſe mettre nud comme ſes compatriotes, qu'il s'étoit en même temps dépoüillé de tous les ſentimens d'honnête homme & de Chrétien. Les Miſſionnaires, qui comptoient beaucoup ſur lui pour l'avancement de l'œuvre de Dieu dans le païs, lui en avoient fait des reproches, & le Gouverneur lui en avoit parlé pluſieurs fois ſans avoir rien gagné ſur ſon mauvais eſprit, & ſon cœur encore plus méchant. On aſſuroit même qu'il étoit d'intelligence avec les Hollandois, & qu'il diſoit hautement, que leur alliance étoit plus avantageuſe à ſon païs que celle des François. Comme il n'avoit gardé aucune meſure avec eux dès qu'il avoit été à

terre, le Chevalier Damon, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, qui étoit chargé de lui remettre les preſens du Roi quand il ſeroit ſur le Trône, ou l'on ſuppoſoit qu'il alloit monter, en diſtribua une partie au Roi Akafini, à ſon frere & à ſon neveu, & autres Officiers qui parurent bien plus attachés à la Nation que cet ingrat, & rapporta le reſte en France, & entre autres, un portrait du Roi enrichi de Diamans, dont le Roi lui vouloit faire préſent, & on l'abandonna à ſa mauvaiſe deſtinée.

Le Chevalier des M. *** qui a connu Aniaba, & qui la vû pluſieurs fois depuis que les François ont abandonné Iſſini, s'efforce de le juſtifier dans des memoires qu'il m'a laiſſé ſur cela, & ſur quantité d'autres éclairciſſemens que je lui ai demandé.

Hiſtoire d'Aniaba ſelon le Chevalier des M. ***

Il dit que cet infortuné fut conduit en France par le Capitaine Compere, commandant un Vaiſſeau marchand, dans le deſſein d'en faire ſon valet, qu'il lui fut enlevé par des gens qui avoient interêt de le faire paſſer pour Prince, & qui le firent paſſer pour tel à Paris & à la Cour. Que ce jeune homme ne ſe fit pas beaucoup prier pour aider à ſoutenir cette fourbe, qui lui étoit avantageuſe & qu'il crut à la fin; on fit ſemblant de croire

l'hiſtoire fabuleuſe qu'on debita de ſa naiſſance, & des droits qu'il avoit à la Couronne d'Iſſini. Qu'ayant été ramené en Afrique avec tout l'éclat dont nous avons parlé cy-devant, les Negres ſes compatriotes le depouillerent, & l'obligerent de reprendre les uſages de la nation comme avoit fait Banga ſon compagnon de voyage, & qui étoit revenu de France bien avant lui.

Le Chevalier des M.*** prétend qu'on auroit dû donner le gouvernement du Fort d'Iſſini à Aniaba, & que puiſqu'on l'avoit jugé capable de commander une compagnie de Cavalerie en France, il auroit bien pu commander les François en ſon païs. Ce raiſonnement ne m'a jamais plû, & ſi le Chevalier des M.*** ne m'avoit pas mieux contenté ſur les autres éclairciſſemens que je lui ai demandé, la relation de ſon dernier voyage que je donne au public, ne m'auroit pas paru digne de lui être preſenté; car quelle difference n'y a-t'il pas entre le commandement d'une compagnie de Cavalerie & le Gouvernement d'une Fortereſſe, & du commerce qui peut cauſer la ruine d'une Compagnie, ſi celui ou ceux qui en ſont chargés s'en acquittent mal! Il n'y avoit rien à craindre d'Aniaba, étant à la tête d'une troupe de Soldats,

parce

parce qu'il y avoit au-deſſus de lui tant d'autres Officiers, que ſon ignorance ou ſa mauvaiſe volonté ne pouvoit être préjudiciable à perſonne qu'à lui ſeul, au lieu que le commandement d'une Forteresſe & d'un Comptoir pouvoit avoir des ſuites funeſtes à la nation, & à la Compagnie qui en faiſoit les frais. Sa conduite n'a que trop juſtifié, ce qu'on avoit penſé de lui. Il faut donc penſer que l'oubli de la Compagnie pour l'établiſſement qu'elle venoit de faire, a été l'unique cauſe de ſa perte, & qu'à moins qu'elle ne prenne des meſures plus juſtes & plus fermes, elle échoüera dans tous les projets qu'elle formera, mais pour prendre ces meſures & pour s'y attacher avec quelque ſorte d'opiniâtreté, il faut refondre le genie de notre nation. Qui oſera l'eſperer ?

Albiani & Tabo.

On trouve en ſuivant la côte de l'Oueſt à l'Eſt, les Villages & petits Etats d'Albiani & de Tabo. Le premier eſt à ſix lieues d'Iſſini, le ſecond en eſt éloigné de dix. Les vaiſſeaux qui font la traite le long de la côte ont accoûtumé de mouiller devant ces villages, & de mettre Pavillon. Les Negres ne manquent pas de le venir reconnoître & d'y entrer quand ils ſe ſont aſſurés qu'ils ſont de leurs amis. On leur donne quel-

ques verres d'Eau de vie, & on s'informe combien il y a de tems qu'ils n'ont eu de bâtimens en traite, & s'il y a des marchandises à traiter; car c'est une regle generale, que quand ils sont pourvus de marchandises d'Europe, ils tiennent les leurs à un prix beaucoup plus haut, au lieu que quand ils manquent de nos marchandises, ils donnent les leurs à beaucoup meilleur marché. On tire de l'or en poudre, du morphil & des esclaves. Il faut éprouver l'or si on ne veut pas être trompé, car ces gens sont adroits à le falsifier en y mêlant de la limaille d'épingles de cuivre. A l'égard de l'Ivoire & des Esclaves, il y a un profit considerable à y faire quand on a le bonheur de les trouver bien pourvus de captifs & de dents. Le meilleur mouillage de la côte depuis Issini jusqu'au Cap Apollonia, est par les seize brasses d'eau à un tiers de lieue, ou une demie lieue de terre.

Royaume de Guiomeré gouverné par une femme.

Le Royaume de Goiomeré est le plus voisin du Cap Apollonia. C'étoit en 1703. une femme qui le gouvernoit, qui sçavoit en perfection l'art de se faire obéir de ses sujets, & craindre de ses voisins. Elle s'appelloit Afamouchou; son frere qui avoit été Roi avant elle, lui avoit laissé le Royaume en mourant. Elle n'avoit jamais voulu se marier, ou

du moins reconnoître quelqu'un pour mari. Peut-être craignoit-elle que la Royauté ne la diſpensât pas des loix du mariage, qui en ce païs ſont aſſez ſeveres & trop incommodes pour les femmes. Je crois qu'elle avoit raiſon & qu'il lui convenoit mieux de vivre avec l'autorité abſoluë & dans l'independance, que d'entreprendre de changer les loix de ſon pays, ce qui ne lui auroit peut-être pas été facile, ou du moins qui l'auroit jetté dans de grands embarras.

Elle avoit le cœur & les inclinations d'un homme, elle étoit grande & bien faite, forte & robuſte infiniment plus que les femmes n'ont accoûtumées de l'être. Elle avoit de la conduite & de l'eſprit, elle étoit brave, fiere, intrepide, entreprenante, perſonne ne commandoit une armée auſſi-bien qu'elle. Elle étoit ſi heureuſe qu'elle n'avoit jamais eu le moindre échec, ni des Européens, ni des peuples de ſa couleur.

Elle aimoit les François; elle avoit fait un traité avec le Chevalier Damon, par lequel elle étoit convenuë de nous donner privatiment à tous les autres Européens le commerce de ſes Etats, avec le pouvoir de bâtir des Fortereſſes où nous le jugerions à propos. Elle vint au Fort d'Iſſini en 1704. & s'impatientant

de ne point voir arriver les Vaiſſeaux qu'on lui avoit promis, elle diſoit que ſi nous étions auſſi fideles à nos paroles que nous étions de gens de bien, toutes les côtes de l'Amerique ſeroient à nous.

Le Royaume de Guiomeré n'a pas beaucoup d'étenduë le long de la côte, mais il eſt conſiderable dans les terres. Il eſt extrêmement peuplé, fort riche & d'un grand commerce; ſoit qu'il y ait des mines d'or, ſoit que le commerce avec les pays qui en ont y en faſſe entrer, ce métial y eſt fort commun; on y traite auſſi beaucoup d'Ivoire & des Eſclaves qui ſont les priſonniers que la Reine fait ſur ſes voiſins quand elle eſt en guerre avec eux.

Cap Apollonia. Le Cap Apollonia ou de ſaint Apolline, eſt par les quatre degrés cinquante minutes de latitude Septentrionale; c'eſt à peu près la moitié de la diſtance qu'il y a de la riviere de Sucre au Cap des Trois-Pointes.

Il eſt remarquable par ſa hauteur & par les grands arbres qui ſont deſſus, qui le font reconnoître de fort loin. Il eſt habité par quelques nations de Negres qui ſe gouvernent en maniere de Republique, ſous la protection ou le joug des Hollandois, qui ſans y avoir de Forteresſe y ſont tellement les maîtres, qu'ils

ne leur permettent pas de traiter quoique ce ſoit avec les autres nations Européenes, ſans s'expoſer à de très-grandes peines. C'eſt ce qui fait qu'on eſt peu inſtruit des mœurs & des coûtumes, des richeſſes & de l'étenduë du pays & du commerce que l'on y pourroit faire; ſi ces peuples trouvoient moyen de recouvrer leur ancienne liberté, on en ſçauroit davantage. On donne icy une vûë de ce Cap, elle a été levée avec ſoin.

A huit lieues à l'Eſt de ce Cap eſt le Village que les Negres appellent Akxem & les Hollandois Atſin ou Atchim. Nous l'appellons Axime, parce que ces prononciations gutturales ne conviennent pas à la delicateſſe de notre langue. Fort d'Axime ou Atchim.

Les Portugais ont pris la place que nous avons occupée fort longtemps. Ils y avoient bâti un Fort vers l'an 1515. ſous le regne d'Emanuel leur Roi. Ils l'ont conſervé & ont été les maîtres de tout le commerce de cette côte, juſqu'au neuviéme Fevrier 1642. qu'il fut aſſiegé & pris par les Hollandois qui en ſont encore aujourd'hui les maîtres.

Ce Fort qui n'eſt qu'une redoute double quarrée, eſt ſitué ſur un monticule qui paroit de loin à ceux qui viennent de l'Oueſt, & qui ne paroît pas quand on vient de l'Eſt ou du Sud, à cauſe d'un

grand rocher qui la cache presque entierement. Il est à l'Est d'une riviere que les Portugais avoient nommé *Rio Manco*, & qu'on connoit à present sous le nom de riviere d'Axime ou d'Atchim. Elle est peu considerable si on la considere par la navigation qu'on peut faire dessus, parce que son lit est entrecoupé de saules & de rochers qui empêchent les bâtimens, même les canots des Negres d'y naviger, mais elle est très-riche, parce qu'elle entraîne beaucoup d'or avec son sable.

Rio Manco ou Riviere d'Axime.

Les Negres du païs n'ont presque pas d'autre occupation que d'aller chercher ce métail. Ils s'accoutument dès leur plus tendre jeunesse à plonger & à demeurer au fond de l'eau un tems considerable; il y en a qui restent près d'un quart d'heure sans en être incommodés. On dit pourtant que cet exercice leur cause à la fin des ruptures & des descentes d'intestins, & comme ils n'ont pas l'adresse de se faire des bandages, ils se trouvent hors d'état de continuer ce penible exercice. Ils se jettent dans l'eau la tête la premiere, afin d'aller plus vîte au fond, ils ont à la main un plat de bois assez profond avec une moitié ou une portion de callebasse, & dès qu'ils touchent le fond, ils se pressent de remplir leur vaisseau du sable, de la terre & de tout ce qui

Plongeurs d'or.

leur tombe ſous la main. Ils reviennent enſuite ſur l'eau le tenant ſur leur tête d'une main & nagerent de l'autre; ils continuent leur exercice juſqu'à ce qu'ils ayent amaſſé une quantité de matiere ou qu'ils ſoient fatigués : pour lors ils s'aſſoyent au bord de la riviere, ils mettoient deux ou trois poignées de matiere dans un plat de bois fait comme une ſebille & le tenant dans l'eau, ils la remuent bien avec la main, & quand elle eſt bien delayée ils la faſſent toûjours couverte d'eau legerement, afin que l'eau entraîne ce qui eſt leger, pendant que l'or qui eſt plus peſant tombe au fond de la ſebille, il ſe ramaſſe comme une pouſſiere jaune & peſante, & quelquefois en grains de differentes groſſeurs, c'eſt ce qu'on appelle or de lavage, parce qu'il a été ſéparé de la terre & du ſable avec leſquels il étoit mêlé. On voit aſſez que cet or doit être très-pur, à quoi il faut ajoûter que l'on pretend que celui d'Axime eſt le meilleur de toute la côte.

Maniere de trouver l'or par le lavage.

Cette riviere, auſſi bien que les ruiſſeaux qui s'y jettent, paſſent neceſſairement par des lieux remplis de mines d'or. Leurs eaux entraînent avec elles les paillettes d'or qu'elles rencontrent dans leur chemin, & quand la rapidité

de leur cours eſt augmentée par de groſſes pluyes & par des avalaſſes conſiderables, elles emportent avec elles des grains & des morceaux qui avoient reſiſté au cours ordinaire des eaux. Auſſi remarque-t-on que c'eſt après des cruës extraordinaires, des grandes pluyes & des avalaſſes conſiderables, que les Negres trouvent des paillettes en plus grande abondance, & des grains d'une groſſeur plus conſiderable. Ces groſſes pieces ſe trouvent pour l'ordinaire dans les foſſes qui ſont derriere ou au bas des bancs de rochers qui barrent la riviere, parce que leur peſanteur les y tient comme attachés, & les empêche de ſe laiſſer emporter au courant de l'eau.

Les Hollandois ne ſouffrent point que les Negres aillent traiter avec les vaiſſeaux des autres Nations qui paſſent là, & qui y moüillent quelquefois, ſoit par neceſſité, ſoit pour avoir l'occaſion de traiter avec les Negres. Ils ont trouvé le moyen de les aſſujettir, de maniere que s'ils ne les ont pas rendus tout-à-fait leurs eſclaves, ils les ont fait leurs tributaires, en les obligeant à bâtir leurs villages ſous le canon de leurs Forteresſes, ſous prétexte de les mettre plus à couvert de leurs ennemis, & eux d'être plus en état de les ſecourir dans le beſoin;

Politique des Hollandois.

beſoin ; mais en effet, pour en être plus maîtres & pour diſpoſer d'eux comme bon leur ſemble, & ſurtout pour leur ôter la liberté de vendre leur or & leurs autres marchandiſes à d'autres qu'à eux.

Car ces Meſſieurs ne reconnoiſſent point d'amis, quand il s'agit du commerce. Il ſont en guerre avec tout le monde dès qu'ils ſe croyent aſſez forts pour empêcher qu'on ne partage leurs profits ; de maniere que ce n'eſt que de nuit, avec d'extrêmes precautions, & des riſques encore plus grands, que les Negres ſe hazardent de venir traiter à bord des vaiſſeaux qui ne ſont pas de la Compagnie Hollandoiſe.

C'eſt cette conduite dure qui rend la domination des Hollandois odieuſe & inſuportable à tous les Negres chez leſquels ils ſe ſont établis, & qui empêche bien des Rois Negres de leur permettre de s'établir chez eux. Auſſi les Negres diſent, ſans ſe cacher beaucoup, que ce joug eſt trop dur, & qu'ils le ſecouront dès qu'ils en trouveront l'occaſion. Seront-ils mieux, s'ils reçoivent chez eux d'autres Européens? C'eſt une épreuve qu'il ſeroit bon de leur donner le moyen de faire.

Le Chevalier des M. *** ſe trouva enfin par le travers du Cap des trois Poin- Cap des trois Pointes.

tes le troiſiéme Janvier 1725. après avoir ſouffert des calmes ennuyeux & des vents contraires. Il fut obligé d'y moüiller ſur vingt-cinq braſſes d'eau, fond de ſable vaſard environ à trois lieuës de terre.

Il ne faut pas chercher bien loin l'étimologie du nom de ce Cap, elle ſaute aux yeux. On l'appelle ainſi, à cauſe de trois montagnes qui le compoſent, qui laiſſent entre-elles deux petites bayes où l'on peut moüiller. Les ſommets de ces trois montagnes ſont chargés chacun d'un gros bouquet de grands arbres qui les font remarquer de fort loin; il eſt par les quatre degrès dix minutes de latitude Septentrionale.

Les Sujets du Roi de Pruſſe s'y étoient établis, & y avoient un Fort; ils l'abandonnerent en 1720. & le remirent au Roi Negre, qui eſt Maître du païs. Ce Prince le fit ſçavoir aux François par la premiere occaſion qu'il trouva; les aſſura qu'il ſe conſerveroit pour eux, & les preſſa autant qu'il put de s'en venir mettre poſſeſſion, & de s'y établir, leur promettant tout le commerce de ſon païs excluſivement à tous les autres Européens.

Fort des trois Pointes abandonné par les Pruſſiers.

On voit par cette démarche, combien ces Negres ont le cœur François; ils

l'ont ſoutenu avec fermeté pendant un tems très-conſiderable, & quelques negociations que le General Hollandois, reſidant au Château de la Mine, ait pû faire, il n'a jamais pû s'en rendre maître qu'en l'aſſiegeant & l'emportant de vive force la ſeconde fois qu'il l'attaqua. Voicicomment ſe paſſa la premiere tentative qu'ils firent au mois d'Avril 1719. pour s'en emparer.

Leurs trois Vaiſſeaux garde-côtes, ſur leſquels on avoit embarqué toutes les troupes qu'on avoit pû tirer du Château de la Mine & des autres Forts de la côte, ſe preſenterent & mouillerent devant le Fort. Le General de la Mine qui commandoit cette expedition, deſcendit à terre avec quelques Officiers pour conferer avec Jean Commain Roi des Trois-Pointes, (c'eſt ainſi que s'appellent les Rois de ce païs) le General Hollandois repreſenta à ce Prince, que ce Fort appartenoit aux Hollandois par bien des raiſons, & entre autres parce qu'il leur avoit été cedé & vendu par le Roi de Pruſſe par un acte en bonne forme qu'il s'offroit de lui faire voir. Le Roi lui répondit qu'il ne connoiſſoit point ces ſortes de conventions, que le Roi de Pruſſe lui ayant remis le Fort & n'étant plus dans la diſpoſition d'y reve-

nir, il n'étoit en droit d'en disposer en faveur de personne, attendu que la terre ne lui appartenoit point, & qu'il prétendoit y établir telle nation qu'il jugeroit à propos, comme étant le maître de son païs, & qu'il n'en vouloit point d'autre que les François, & point du tout les Hollandois.

Cette premiere conference étant finie sans que le General pût faire entrer le Roi dans aucun accommodement, il revint à bord, fit approcher ses Vaisseaux & fit canoner le Fort très-vivement & fort longtems, après quoi il fit la descente à la tête de toutes ses troupes. Jean Commain à la tête de ses gens le reçût avec une intrepidité merveilleuse, lui tua cent cinquante six hommes, poussa le reste jusques dans la mer, de sorte que ce ne fut qu'avec une peine extrême que le General Hollandois & le Commandant de l'Escadre s'échapperent & se rembarquerent tous deux dangereusement blessés. Il fallut après cet échec que le General Hollandois remit cette expedition à un autre tems. Nous en parlerons en son lieu.

Le Vaisseau la Princesse de Rochefort, commandé par le Capitaine Pierre Morel proprietaire en partie du Vaisseau, mais homme de peu de resolution se trouva

preſent, lorſque les Hollandois attaquerent le Fort. Il fut à terre après qu'ils eurent levé l'ancre. Jean Commain le réçût parfaitement bien, lui offrit le Fort & ſa protection. Ils firent un traité & convinrent qu'on mettroit ſix François dans le Fort avec le pavillon François en attendant un établiſſement plus parfait. Mais lorſque Morel fut revenu à bord & qu'il fallut debarquer les ſix François & les marchandiſes dont on étoit convenu, il ſaigna du nez, & la crainte d'être inſulté par les Hollandois quand ils ſçauroient qu'il avoit pris poſſeſſion du Fort, l'empêcha de tenir ſa parole. Il partit ſans laiſſer autre choſe à ce Prince, que l'eſperance de faire ratifier & executer le traité qu'ils avoient fait dès qu'il ſeroit arrivé en France.

Ce poſte eſt un de plus conſiderables de toute la côte; le mouillage y eſt bon, le débarquement facile, il n'y a point de barre, le païs eſt ſain, gras, abondant, bien cultivé; quoique la plûpart des Negres ſoient plongeurs & qu'ils amaſſent quantité d'or, ils ne negligent point la culture de leurs terres & l'entendent en perfection; ils ſont bien éloignés de la pareſſe de leurs voiſins. Outre le trafique de l'or qui eſt très-conſiderable, il y a beaucoup d'ivoire & des captifs au-

tant que leur bravoure ou le bonheur leur en fait faire sur leurs voisins avec qui ils sont en guerre. Ils aiment le commerce : ceux qui ne sont plus propres à la pêche de l'or, vont trafiquer dans l'interieur du païs & même assez avant ; ils en ramenent des esclaves qu'ils conduisent enchaînés & chargés de dents d'Elephans & d'or, qu'ils ont eu en échange des marchandises d'Europe qu'ils ont transportées, & sur lesquelles ils font des profits d'autant plus considerables qu'ils les portent plus loin. Une de leurs marchandises de traite est le sel ; les femmes s'occupent à en faire quand elles peuvent se dérober à leurs occupations ordinaires du monage & de ce qui leur convient dans la culture des terres. C'est un Etat très-bien reglé, les Negres y sont polis, d'assez bonne foi, & quoi qu'un peu interessés, il y a plaisir à traiter avec eux.

Etat des Trois-Pointes.

On doit ajoûter à ce qu'on vient de dire, que rien n'est plus important à nos colonies de l'Amerique que la possession de ce Fort ; premierement parce qu'il y a tant de nations qui tirent des captifs de Juda qu'ils deviennent rares, & par consequent fort chers ; en second lieu, parce que n'ayant sur toute la côte que le seul Comptoir de Juda, nous man-

Tome I. Page 250.

Tome I. pag 311

Tome 2. Page 20.

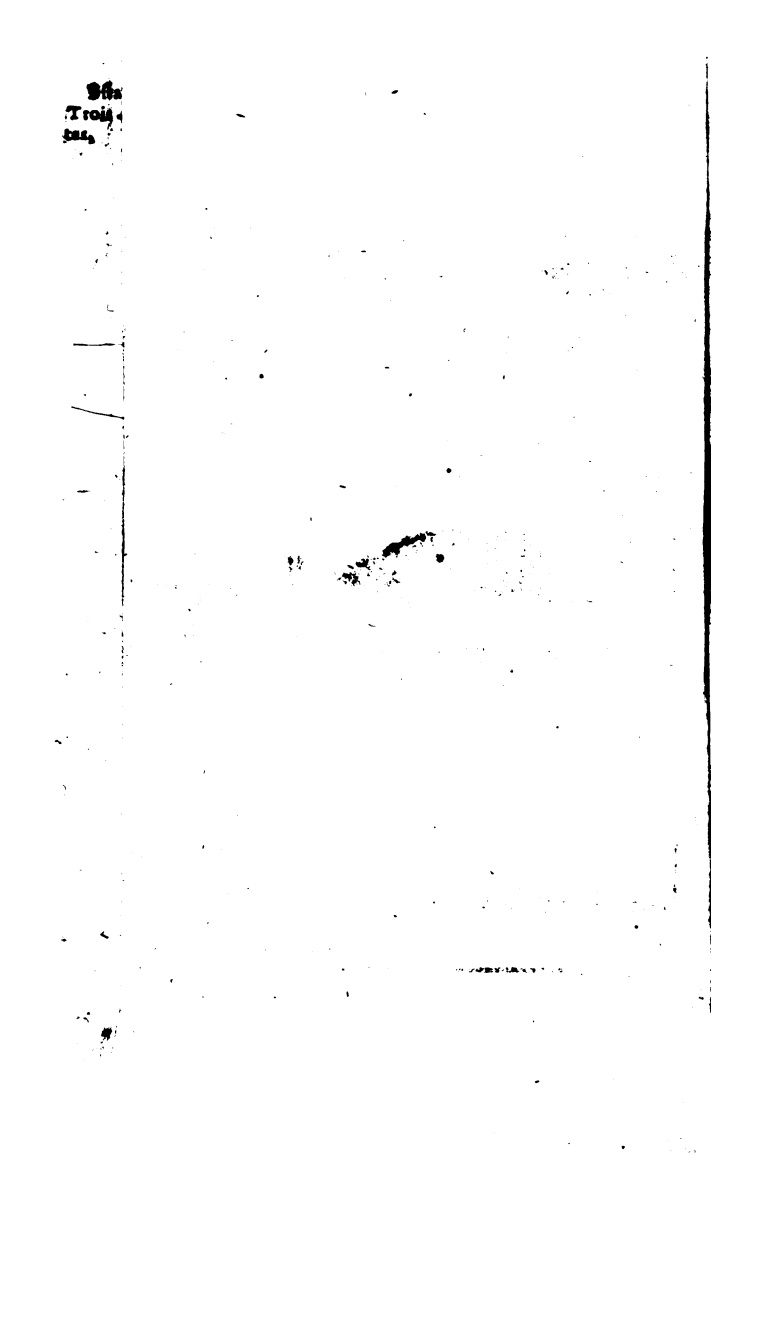

quons preſque toûjours de canots & de canottiers pour charger & décharger nos Vaiſſeaux, au lieu que les autres nations en tirent de leurs établiſſemens & n'en manquent point. Troiſiémement parce que le commerce de l'or eſt très-peu de choſe, n'y ayant que celui que les Portugais y apportent du Breſil, au-lieu qu'on en peut traiter tous les ans aux Trois Pointes cinq ou ſix cent marcs, & même davantage à proportion que nos magaſins ſe trouveront fournis de bonnes marchandiſes. Quatriémement, parce qu'il eſt ſûr qu'on peut traiter dans cet endroit au moins quatre mille captifs tous les ans à un prix bien au-deſſous de celui de Juda; & enfin parce qu'il eſt de l'interêt de notre nation & de ſon commerce de diminuer autant qu'il ſera poſſible le commerce des autres nations, dont l'attention continuelle eſt de faire tomber le nôtre pour s'élever ſur nos ruines, à quoi ils ne réuſſiſſent que trop bien.

Les dépenſes pour l'entretien de ce Fort ne peuvent aller tous les ans qu'à trente ou trente-ſix mille livres, ce qui n'eſt pas un objet qui doive arrêter une Compagnie auſſi puiſſante que celle d'aujourd'hui, ſur tout quand elle voudra conſiderer un peu attentivement ſes inte-

rêts, & ce qu'on vient de dire ci-devant.

Ces raiſons ſouvent repetées avoient enfin ouvert les yeux de la Compagnie Françoiſe, & l'avoient determiné à accepter ce que la bonne volonté de ces Negres lui offroit; elle donna ordre à un de ſes Capitaines d'y paſſer, de voir l'état des choſes, & de laiſſer dans le Fort les gens qui ſeroient neceſſaires pour le garder, avec des Marchandiſes de traite pour le commerce. Le projet étoit beau & la réüſſite infaillible. On pouvoit dès le lendemain traiter avec les Negres & faire un commerce avantageux, dont le profit étoit clair & prompt, la choſe du monde la plus au goût des Compagnies. Ce Capitaine par negligence, malice, ignorance ou autrement, n'executa point les ordres de ſes maîtres; il dépaſſa le Cap des trois Pointes, & dit à ſon retour que quand il s'étoit apperçû de ſon erreur, il n'étoit plus tems d'y remedier, parce qu'il n'avoit pû gagner le vent, ni forcer les courans qui l'avoient porté à Juda.

Fautes des François au ſujet du Fort des trois Pointes.

Quoiqu'il n'y eût rien de ſi pitoyable que ces raiſons, il fallut que la Compagnie s'en contentât, & elle perdit peut-être pour toujours un établiſſement conſiderable tout fait, & dans lequel elle n'avoit que du profit à faire ſans courir le moindre riſque.

Tous les Navigateurs ſçavent qu'il n'y a point de côte au monde qui ſoit plus aiſée à reconnoître & à aborder. Le moüillage eſt bon par tout; ſi le vent ou les courans s'oppoſent à la route qu'on veut faire, on peut moüiller & attendre ſans peril qu'on puiſſe lever l'ancre & continuer ſa route; quelque brume qu'il y ait, on peut s'approcher de terre autant qu'il eſt neceſſaire pour la reconnoître, & moüiller juſqu'à ce qu'il plaiſe au vent de s'appaiſer ou de devenir meilleur. Comment dépaſſer un endroit auſſi aiſé à reconnoître que ce Cap? & quand on l'auroit dépaſſé, qui peut empêcher de le regagner à force de bordées? Les vaiſſeaux gros & petits qui font le commerce le long de la côte, font tous les jours cette manœuvre. Elle n'eſt donc pas impoſſible, la Compagnie eſt donc redevable à la mauvaiſe volonté de ce Capitaine de la perte de l'établiſſement qu'on lui offroit.

Les Hollandois ont été plus ſages; leur General, reſident à la Mine, ne ſe rebuta pas du mauvais ſuccès de ſa premiere tentative, & voyant que la bonne volonté de Jean Commain pour nous, ne changeoit point, il reſolut de le pouſſer à bout, & de profiter de la faute du Capitaine de la Compagnie, il fit un ar-

Les Hollandois prennent le Fort des trois Pointes.

mement nouveau & bien plus considerable que le premier, se mit une seconde fois lui-même à la tête de ses troupes, remonta au Cap, fit sa descente, assiégea la Forteresse, & malgré la resistance longue & vigoureuse des Negres qui la défendoient, il l'emporta, & prit toutes les précautions necessaires pour la conserver malgré tous les efforts que les Negres pouvoient faire pour la reprendre; car il est convaincu qu'ils ne souffrent que malgré eux sa Nation & ses manieres.

Le General Hollandois étoit occupé à ce Siége, quand le Chevalier des M.*** passa à la Mine au mois de Janvier 1725.

Fort de Botrou. Les Hollandois ont un autre fort appellé Botrou, à deux lieuës ou environ à l'Est du Cap des trois Pointes.

Ils en avoient encore un autre à six lieuës à l'Est de Botrou, appellé Witsen, assez voisin de Tacoravi, où nos anciens negocians avoient un Comptoir, dont on voit encore les mazures sur la montagne. Les Anglois prirent le Fort de Witsen au mois d'Avril 1664. mais

Fort de Witsen. l'Amiral Ruiter le reprit l'année suivante & voyant que la depense que l'on faisoit pour le garder excedoit de beaucoup le profit que sa Compagnie en retiroit, il l'abandonna aprés l'avoir rasé jusqu'aux fondemens.

Dès qu'on a doublé la derniere pointe de l'Eſt du Cap des trois Pointes, on voit que la côte court Eſt-Nord-Eſt & Oueſt-Sud-Oueſt juſqu'à Ardres.

Sama eſt un endroit des plus conſiderables de la côte d'Or; il eſt à quatre lieuës à l'Eſt de Tacoravi : il contient environ deux cens caſes, il eſt ſitué ſur une petite éminence dont la mer baigne le pied. Ses habitans ſont preſque tous pêcheurs de profeſſion & des plus habiles dans leur métier. Ils ſont une eſpece de republique gouvernée par des chefs ſous le nom de Capitaines, ſous la protection du Roi de Gravi. Ce Prince demeure au Nord à quelques lieuës du bord de la mer ; il eſt riche, & fort conſideré de ſes voiſins. Village de Sama.

Les Portugais avoient un comptoir & une redoute à Sama. Les Hollandois ſe ſont emparés de l'un & de l'autre, & y font un commerce conſiderable, parce que c'eſt le rendés-vous de tous les Negres des environs. Il paſſe à côté de ce village une aſſez groſſe riviere que les Negres diſent venir de fort loin. On l'a remontée en chalouppe environ ſoixante lieues, aprés quoi on a été obligé de revenir ſur ſes pas, parce qu'on l'a trouvé barrée par une chaîne de rochers d'une trés-grande hauteur. Cette diffi-

culté a fait échoüer les desseins qu'on avoit de penetrer dans un païs qu'on supposoit plein de richesses.

Royaume de Commendo ou de Gnaffo.

Le Royaume de Gnaffo ou Commendo commence à quatre lieues à l'Est de Sama. Commendo, Fesu & Sabou ne faisoient autrefois qu'un Royaume, il étoit alors puissant & riche ; depuis sa division il est fort diminué. Les Negres appellent Ajata, ce que nous nommons Commendo, & les Portugais lui ont donné le nom de *Aldea de Torres*, on le connoît encore sous le nom de petit Commendo pour le distinguer de Gnaffo qui est le plus avancé dans les terres, auquel on a donné le nom de grand Commendo ; tout ce païs est extrêmement fertile & abondant en toutes les choses nécessaires à la vie. Il se tient tous les jours au petit Commendo un marché celebre & des mieux fournis de toute la Guinée, & peut-être de toute l'Afrique.

Quoique le commerce de l'or n'y soit pas aussi considerable qu'aux endroits que nous avons marqué cy-devant, & que la Mine & autres lieux dont nous allons parler, nos anciens compatriotes y avoient fait un établissement qui leur servoit infiniment pour fournir à leurs Vaisseaux les vivres & les rafraîchisse-

mens dont ils avoient beſoin pour leurs voyages vers l'Eſt, & pour leur retour en France. Les naturels du païs ont conſervé de pere en fils une tendre affection pour notre nation, & ne ſouhaitent rien avec plus de paſſion que de nous voir retablis dans leur païs. Ils font toutes ſortes de careſſes aux François qui paſſent par leur Village, & ne manquent pas de leur montrer les reſtes de notre ancien Comptoir. Il étoit au Nord du Village ſur une petite élevation, dont la demeure étoit fort ſaine, à cauſe de la fraicheur de l'air qu'on y reſpiroit. Il avoit au Nord des collines couvertes de grands abres, la mer au Sud & à l'Oueſt; la petite riviere, dont l'embouchure qui eſt à l'Oueſt, fait un petit Port aſſez commode pour de moyens Bâtimens.

Un Voyageur moderne rapporte que le Roi de Commendo, qui demeure au grand Commendo ou Gnaffo, à quatre lieuës du bord de la mer, ayant appris qu'il y avoit un Bâtiment François moüillé à la rade, lui avoit envoyé un préſent de rafraichiſſemens, & avoit fait dire au Capitaine qu'il ne feroit jamais alliance avec les autres Européens, tant qu'il auroit la moindre eſperance de voir encore une fois les François établis chez lui. Que c'étoit dans cette vûë

au commerce de l'ivoire, du poivre, de l'ambre gris, du cotton, & de quelques autres Marchandiſes. Ce ne fut qu'en 1380. ſous le regne malheureux de Charles VI. qu'ils reconnurent la côte d'Or, au-delà du Cap de trois Pointes, & que leur Vaiſſeau, appellé la Notre-Dame de bon Voyage, étant rentré à Dieppe 9. mois après en être parti, apporta outre les Marchandiſes ordinaires une quantité d'or, qui enrichit bien vîte la Compagnie, & qui l'encouragea à pouſſer plus vivement ſon commerce dans ce riche païs.

Ils firent partir de Dieppe en 1382. trois vaiſſeaux, dont l'un, appellé le Saint Nicolas, s'arrêta au lieu qu'ils nommerent la mine d'Or, à cauſe de la quantité de ce métail qu'ils y traiterent & dont ils rapporterent une très riche charge après dix mois de navigation.

Ces heureux ſuccès firent reſoudre la Compagnie à s'établire ſolidement ſur cette côte, au lieu appellé la mine, quand même ils ſeroient obligés pour cela d'abandonner tous les autres établiſſemens qu'ils avoient au Cap Verd, à Mouré, au petit Dieppe, au grand & petit Paris, & en d'autres endroits. Pour cet effet, ils firent partir de Dieppe trois Vaiſſeaux en 1383. dont les deux plus

grands

grands étoient leſtés des materiaux propres à bâtir une loge. Ils mirent la main à l'œuvre dès qu'ils furent arrivés; & pendant que les uns s'appliquoient au commerce avec les naturels du païs, les autres, aidés par ces mêmes naturels, bâtirent la loge, où ils laiſſerent douze hommes avec des vivres & des marchandiſes de traite, & les inſtructions neceſſaires pour connoitre le païs & augmenter le commerce qu'on avoit commencé d'y établir. Ces deux Vaiſſeaux revinrent à Dieppe très-richement chargés après un voyage de dix mois; le plus petit, qui avoit ordre de decouvrir les côtes vers l'Eſt, ayant eſté emporté par les courans, reprit la route de Dieppe, & arriva trois mois avant les autres. On le fit partir à l'inſtant que les autres arriverent, & on le chargea de marchandiſes de traite & de tout ce qui étoit neceſſaire pour ceux qui étoient demeurés à l'établiſſement de la Mine, qui s'augmenta ſi fort en moins de quatre années par les François, qui s'y établirent, qu'on fut obligé d'agrandir les bâtimens, de les enfermer d'une forte muraille avec des tours & des batteries, & d'y bâtir une Egliſe, qu'on voit encore aujourd'hui, au lieu de la petite Chapelle qu'on y avoit élevée dans le commencement.

Fort de la Mine bâti par les François en 1383.

Voilà l'époque veritable de la Fondation du Château de la Mine, qu'on ne peut avancer ni reculer qu'entre 1383. & 1386.

Cet heureux & riche commerce continua sur le même pied jusqu'en 1410. que les guerres civiles commencerent à désoler la France pendant le regne de Charles VI. & une partie de celui de Charles VII. son Successeur.

Décadence du commerce des Normands.

Pendant ces tems de troubles, les Marchands associez de Dieppe & de Roüen, fiers des grandes richesses que le commerce d'Afrique leur avoit apportées, commencerent d'avoir honte de la qualité de marchands, à qui cependant ils devoient tout ce qu'ils étoient. Ils quitterent les livres & les balances, endosserent la cuirasse, & par un excès de folie qu'on ne peut assez déplorer, allerent se faire tuer ou se ruiner dans des querelles, où des gens de leur état ne devoient pas prendre la moindre part. Les plus sages, qui avoient continué de s'enrichir en continuant le commerce, moururent & laisserent des enfans très-riches, qui eurent la folie de contrefaire la Noblesse, & de s'aller ruiner comme eux à la guerre. Le commerce tomba peu à peu pendant ces tems malheureux, & disparut entierement environ quatre-vingt ou

quatre-vingt-dix ans après l'heureux établiſſement dont je viens de parler.

Premieres entrepriſes des Portugais en 1414

Ce fut en 1714. que les Portugais, auſſi peu connus alors hors de leur petit païs, qu'il l'ont été depuis dans les quatre parties du monde, commencerent à cultiver la navigation qui les a rendus ſi célebres. Ils virent les côtes occidentales d'Afrique, ils découvrirent les Iſles de Porto-Santo & de Madere, & s'y établirent: Ils pouſſerent juſqu'à celles du Cap erd, dont ils s'emparerent. Je donnerai ms un autre endroit l'hiſtoire de leurs couvertes & de leurs établiſſemens. Ils uiperent enfin un vaiſſeau conſidera-le, & l'envoyerent courir les côtes d'A-ique, & voir s'il n'y auroit pas moyen e recueillir dans ce païs autant de ri-heſſes que les François en avoient ti-ées.

Ce vaiſſeau partit de Liſbonne dans le ois d'Aouſt 1465. mais comme il ſe ouva aux côtes méridionales de l'Afri-ue dans le temps des pluyes, l'équipa-e fut attaqué ſi violemment des mala-ies ordinaires en cette ſaiſon, qu'il ne trouva pas aſſez de monde pour faire manœuvre neceſſaire; de maniere que e vaiſſeau fut entraîné par les courans, t porté à une Iſle ſous la ligne, à laquel-e ils ont donné le nom de ſaint Thomé

Les Portugais ſont jettés à l'Iſle Saint Thomas ſous la ligne le 4. Dec. 1465.

ou Thomas, parce qu'ils y mouillerent le 21. Decembre jour dédié à cet Apôtre.

Ils dépecerent leur vaiſſeau, & en firent deux caravelles, & s'établirent ſur cette Iſle, où trouvant en abondance toutes les choſes neceſſaires à la vie, ils envoyerent une de leurs caravelles en Portugal, porter les nouvelles de leur naufrage, de leur découverte & de leur établiſſement. Le Roy de Portugal y envoya du monde en 1467.

Les Portugais qui étoient demeurés à Saint Thomé, ſe ſervirent de l'autre caravelle, pour découvrir le païs. Ils vinrent à une Iſle, plus au Nord que celle de ſaint Thomé où ils étoient, à qui ils donnerent le nom de l'Iſle du Prince à l'honneur du fils aîné de leur Roy, puis à une autre qu'ils nommerent Fernando Poo, du nom de celui qui les conduiſoit, ou qui les commandoit. Ils découvrirent enſuite la côte de la terre ferme de Benin, & en ſuivant & remontant la côte, ils arriverent à Accara, où ils trouverent de l'or. La vûë de ce métail les réjoüit infiniment. Ils retournerent à Saint Thomé, où après avoir conferé avec celui qui y commandoit, ils prirent tout ce que le lieu leur put offrir, & retournerent faire un établiſſement à Accara. On peut fixer l'époque de cet établiſſement

Les Portugais s'établiſſent à Accara.

à l'année mil quatre cent quatre-vintg.

Trois ans après, ils reconnurent le fort de la Mine, que nous avions abandonné quelque temps auparavant, à cauſe des guerres & de la mauvaiſe conduite de ce ceux qui étoient à la tête de notre commerce.

Ils y retournerent en 1484. ſous le regne de notre Roy Charles VIII. Ils mirent à terre le 23. Avril, jour dédié au martyr Saint George. Ils s'emparerent aiſément du Château que nous avions abandonné, ils y ajouterent des fortifications nouvelles & conſiderables, & le nommerent le Château de S. George de la Mine, à cauſe du Saint dont l'Egliſe honoroit la memoire le jour qu'ils en prirent poſſeſſion. Ils s'établirent à la Mine en 1484.

Ce fut alors que le Roi de Portugal forma une Compagnie pour faire le commerce de cette côte à l'excluſion de tous ſes autres ſujets.

Cette Compagnie fit bâtir un fort à Axime, à l'Oueſt du Cap des trois Pointes, elle établit une caſe ou comptoir à Achama ou Sama pour en tirer des vivres, & eut ſoin de s'emparer de tous les lieux que nous avions établis & que nous avions abandonnés.

Ils joüirent paiſiblement de ces lieux, & y firent ſeuls le commerce pendant

Les Portugais massacrez à Accara par les Negres

près de cent ans, ce qui repandit tant de richesses dans leur païs & les rendit si fiers, qu'ils reduisirent les Negres sous le joug d'une servitude si insuportable à ces peuples, qu'à la fin ceux d'Accara ayant assemblés sous divers pretextes un nombre considerable de Negres, *ils* surprirent la Forteresse & massacrerent tous les Portugais, & raserent le Fort entierement.

Le General Portugais de la Mine ayant appris ce massacre, envoya un nombre de canots bien armés pour châtier ces rebelles & reprendre le poste; mais les Accarois les attendirent de pied ferme, les empêcherent de descendre à terre, & tout ce que les Portugais purent obtenir d'eux, fut que seulement deux ou trois d'entre-eux mettroient à terre les marchandises qu'ils avoient à traiter, & que s'étant retirés les Negres, viendroient prendre ce dont ils auroient besoin, & mettroient à la place la quantité d'or qui repondroit au prix de la marchandise. Les fiers Portugais furent obligés d'en passer par-là, & aimerent mieux se soumettre à cette maniere de traiter, que de perdre tout à fait un commerce qui leur étoit si avantageux.

Cependant les François joüissans d'un peu de repos sur la fin du regne de Char-

les IX. ils revinrent en 1574. sur les côtes de Maniguette & même à la côte d'or; mais comme la marine des Portugais étoit augmentée autant que la nôtre étoit tombée, nos foibles bâtimens n'osoient se hazarder d'aller dans les lieux voisins de ceux où les Portugais avoient des Forteresses, parce qu'ils avoient toûjours des Vaisseaux armés qui rodoient sans cesse sur les côtes, qui prenoient les Vaisseaux qu'ils trouvoient faisant la traite, massacroient sans pitié une partie des Equipages, & tenoient le reste dans une très-dure prison, pour ne pas dire dans une esclavage des plus affreux. C'est ce qui arriva en 1586. à un grand Vaisseau de Dieppe nommé l'Esperance, en 1591. à un autre Vaisseau qu'ils enleverent à la rade du Cap de Corse, & à plusieurs autres dont ils gardoient les prisonniers avec tant de rigueur, que c'étoit un crime digne de la mort à un prisonnier s'il entreprenoit de se sauver. Un jeune François qui gémissoit depuis huit ans dans les fers à la Mine, ayant trouvé moyen de se sauver, & ayant été repris le 17. Decembre 1599. fut attaché à la bouche d'un canon auquel on mit le feu. Cette action barbare épouvanta tellement les autres prisonniers, qu'ils perirent tous miserablement dans les prisons.

Cruauté des Portugais exercée sur les François.

Nous ne laiſſames pas cependant de relever un peu notre commerce, & profitant de l'amitié que les naturels du païs avoient pour nous, qui augmentoit à proportion de la haine qu'ils avoient pour les Portugais, à cauſe de leurs manieres dures, cruelles & inſuportables, nous nous retablîmes à Accara, à Cormantin, & nous batîmes un petit Fort à Tacoravi. Ces nouveaux Comptoirs choquerent infiniment les Portugais, ils s'en prirent aux Negres, pillerent leurs villages, brûlerent leurs canots, & leur défendirent ſous peine de la vie d'avoir aucun commerce avec nous. Tout cela auroit été ſans effet, & nous nous ſerions retablis dans nos anciens poſtes & fait fleurir de nouveau notre commerce, ſi les guerres de religion & les guerres civiles qui deſolerent encore la France ſous le regne de Henri III. & une partie de celui de Henri IV. ne nous avoient encore obligées d'abandonner nos établiſſemens de l'Afrique Meridionale, de de maniere qu'il ne nous reſta de tant de Comptoirs & d'établiſſemens conſiderables que nous avions ſur les côtes de l'Afrique, que celui de la riviere du Niger ou Senegal.

Les François abandonnent une ſeconde fois la côte d'Or.

Les Hollandois vinrent à la fin nous venger & châtier les Portugais, des cruautés

cruautés innouïes qu'ils avoient exercées ſur nous, quand ils s'étoient trouvés les plus forts, & ſur les Negres dont ils avoient opprimé la liberté.

Ces peuples, qui ſemblent nés pour la mer, ne s'étoient cependant gueres écartés de leurs côtes, & n'avoient porté leur commerce que du côté du Nord juſqu'en l'an 1595. qu'ils parurent ſur les côtes de Guinée. La nouveauté qui a toûjours eu des charmes pour tout le monde, & pour les Negres, plus encore que pour les autres, les fit recevoir à bras ouverts par ces peuples. Ils leur firent le recit des mauvaiſes manieres des Portugais, & les prierent de les ſecourir dans leur beſoin, & de les aider à ſecoüer le joug de ces maîtres impitoyables. La charité y engagea les Hollandois peut-être autant que la vûë des profits immenſes qu'ils feroient s'ils pouvoient prendre la place des Portugais; mais il falloit être établi dans le païs pour venir à bout de ce deſſein qui étoit grand & d'une très-difficile execution; car les Portugais étoient puiſſans, ils avoient des Fortereſſes conſiderables, de bonnes troupes, de gros Vaiſſeaux & des Commandans braves & experimentés.

La vûë du gain empêcha les Hollandois de faire attention à tout cela: ils

traiterent avec les Negres, qui leur donnerent le choix de tous les endroits dont ils pouvoient encore disposer, les preſerent de s'établir & de faire un Fort qui les mît à couvert des insultes des Portugais, & qui fût un lieu de refuge pour les naturels du païs. Ils s'établirent au Cap Corſe, & y bâtirent un petit Fort qui fut dans la ſuite la ruine des Portugais, parce qu'il cauſa la priſe du château de la Mine leur principale Forteresſe, qui fut ſuivie de toutes celles qu'ils avoient ſur la côte juſqu'à Benin & Angolla, où ils ſont encore les maîtres.

Quoique la deſcription du Château de la Mine & l'hiſtoire de ſa priſe par les Hollandois, paroiſſent aſſez hors d'œuvre dans cette relation, & qu'étant François je n'aye aucun interêt à entrer dans cette diſcuſſion; j'ai crû faire plaiſir au public de l'inſtruire de la ſituation des affaires des Portugais ſur cette côte, où les autres Européens ſe ſont acquis le droit de viſiter les bâtimens Portugais qui viennent du Breſil traiter des captifs, & de les confiſquer s'ils ont à bord des marchandiſes de traite autres que de l'or. Les Hollandois pretendent que ces bâtimens arrivans à la côte ſont obligés d'aller au Château de la Mine, d'y faire leur declaration, de ſouffrir la viſite &

de payer certains droits, à faute de quoi les garde côtes qui les trouvent les enlevent, & ils ſont regardés comme de bonne priſe & confiſqués. Toute la grace qu'on leur a faite, c'eſt de ne les pas obligé d'aller à la Mine quand le tems les en empêche, mais de pouvoir faire leur declaration au premier Comptoir Hollandois qu'ils trouvent, ſouffrir la viſite & payer les droits. Aprés quoi munis d'un certificat & d'une quittance en bonne forme du Chef du Comptoir, ils peuvent aller à Juda & autres lieux de la côte faire leur traite, ſans crainte d'être viſités davantage ni confiſqués.

Cette ſoumiſſion m'a paru ſi honteuſe pour une Nation auſſi fiere que la Portugaiſe, que j'ai cru ne pas perdre mon temps à en rechercher l'origine, & quel droit ont les Hollandois de l'exiger. Ceux que j'ai conſulté là-deſſus, & en particulier le Chevalier des M.*** dont j'ai des Memoires particuliers ſur cet article, prétendent tous que les Hollandois jouiſſent de ce droit, en vertu d'un accord fait entre eux & les Portugais, quand les premiers cederent aux ſeconds ce qu'ils poſſedoient au Breſil, en échange de ce que ceux-ci poſſedoient ſur la côte d'Or: & qu'il fut ſtipulé entre les deux Nations, que les Portugais ne

Accord prétendu entre les Portugais & les Hollandois.

pourroient venir traiter à la côte d'Or, qu'aux conditions que j'ay rapporté ci-deſſus.

Cela m'a paru une fable, d'autant que tout le monde a entre les mains les relations de la repriſe du Breſil ſur les *Hollandois* par les Portugais, & de la priſe du Château de la Mine & autres places de la côte d'Or par les Hollandois ſur les Portugais, ſans que dans aucune des capitulations il ſoit fait la moindre mention de cet accord prétendu, qui eſt pourtant la piece fondamentale de ce droit, & de la vexation que ſouffrent les ſujets du Roi de Portugal, ſans qu'il paroiſſe que ce Prince ait uſé de repreſailles, ou qu'il ſe ſoit plaint du moins juſqu'en l'année 1720. car depuis ce tems-là les avis publics diſent que ſon Ambaſſadeur à la Haye fait des grandes inſtances pour obtenir un Reglement là-deſſus, qui mette les Portugais à couvert de cette vexation. Si les memoires qu'on m'a promis là-deſſus arrivent à tems, je les ferai imprimer à la fin de ce volume. En attendant je vais rapporter l'hiſtoire de l'établiſſement de ce droit, tel que le Chevalier & beaucoup d'autres Européens la debitent, & la croyent être une ſuite de la priſe du Château de la Mine.

Ils pretendent que lors de la prise du Fort de la Mine, les Hollandois n'avoient encore aucun établissement en Guinée, & qu'un Vaisseau Hollandois ayant mouillé à la rade de la Mine, soit par nécessité, soit dans la vûë d'examiner ce qui se passoit chez les Portugais, fut parfaitement bien reçû du Gouverneur Portugais. On se fit des presens, on se regala & le Gouverneur traita beaucoup d'or avec les Hollandois pour son compte particulier avec des marchandises d'Europe, sur lesquelles il y avoit un profit considerable à faire. La traite achevée, le Gouverneur invita le Capitaine à revenir, & à lui apporter une cargaison encore plus considerable, lui promettant que son voyage lui seroit d'autant plus avantageux, qu'il trouveroit de l'or & de l'ivoire tout prêt pour faire sa charge sans retardement. Ils se separerent avec de grandes assurances d'une parfaite amitié.

Histoire de la prise de la Mine par les Hollandois selon le Chevalier des M. * * *

Le Hollandois étant de retour en son païs avec une très-riche charge, fit voir aux Etats de quelle consequence il leur étoit de s'emparer de cette place, les moyens qu'il avoit de l'emporter sans beaucoup de peine, & les mesures qu'il falloit prendre pour cela. On loüa son dessein, on l'approuva & on resolut de

tenter fortune : on fit faire pour cela des canons courts & legers, on les embala dans des caiſſes comme les autres marchandiſes ; on embala de même les munitions & les menuës armes. On fit en diligence embarquer les autres marchandiſes de traite, avec des preſens conſiderables pour ce Gouverneur intereſſé ou infidele, & au lieu d'un équipage de 25. à 30. hommes qu'on a accoûtumé de mettre dans un Vaiſſeau de quarante canons, on y fit entrer prés de trois cens hommes choiſis, entre ce qu'il y avoit de plus braves & de plus intrepides.

Le vaiſſeau parut devant la Mine en moins de ſix mois ; le beſoin d'eau, de bois, de rafraichiſſemens, un bon nombre de malades qui avoient beſoin d'être mis à terre pour recouvrer leur ſanté, furent les prétextes ſpecieux, ſous leſquels le Capitaine demanda au Gouverneur la permiſſion de faire des tentes pour mettre les malades. On chercha un endroit bien aëré, & le Capitaine n'en trouva point qui lui parut plus propre qu'une petite éminence à la portée du mouſquet du Fort. Le Gouverneur la lui accorda volontiers ; & comment l'auroit-il pû refuſer à un ami qui lui apportoit des préſens conſiderables, & qui ſçût gagner par des liberalitées faites

avec ſageſſe à tous ſes Officiers, & dans leſquelles ſes ſimples ſoldats mêmes trouverent leur part. Les tentes furent donc établies, les malades ſe plaignirent de l'excès de la chaleur dont de ſimples toilles ne les garantiſſoient pas, on jugea à propos de faire des baraques. Les Portugais firent amaſſer & porter ſur les lieux les materiaux neceſſaires par leurs eſclaves; les ſoldats Portugais qui étoient bien payés & traités à merveille, s'empreſſerent d'aider les Hollandois: & les Ingenieurs Hollandois, transformés en Chirurgiens, les diſpoſerent de maniere qu'il fut facile de les changer en une batterie, qui voyoit de revers tout le fort Portugais. On y plaça pendant deux nuits & un jour les canons emballés & les munitions de guerre, & pendant qu'on regaloit à bord avec une magnificence qui n'eſt point du tout ordinaire aux Hollandois, le Gouverneur & ſes Officiers, & qu'on les laiſſa maîtres de la Traite avantageuſe qu'on faiſoit avec eux, on ſe diſpoſa à les aſſieger dans les formes; ſi la ſurpriſe que l'on meditoit n'avoit pas tout ſon effet.

On fit plus, ſous prétexte d'avoir du gibier pour mieux regaler le Gouverneur & ſes Officiers, on engagea la plûpart de ces Officiers à une grande par-

tie de chaſſe, pour laquelle ils eurent honnêteté de prêter des armes & des munitions aux Hollandois, qui affectoient de n'en point mettre à terre; on la fit durer juſqu'au commencement de la nuit. On les invita à venir ſe rafraîchir aux baraques, ils y trouverent un grand repas, & on les fit boire de maniere qu'il ne furent plus en état de retrouver le chemin de leur fortereſſe, il fallut coucher aux baraques. On démaſqua pendant la nuit la batterie, les caſes qui la couvroient furent abattuës; les malades ſe trouverent ſur pied & vêtus, non plus comme des matelots, mais comme des ſoldats, & armés comme ils devoient être. Les Chirurgiens changerent de figure; & dès que l'aurore parut, on envoya ſommer le Gouverneur de ſe rendre, avec menaces de le paſſer, & tout ſon monde, au fil de l'épée, s'il tardoit plus d'un heure à ſe déterminer à faire ce qu'on demandoit de lui.

Les Hollandois attaquent le Fort de la Mine.

Le vaiſſeau Hollandois s'approcha en même tems de la Fortereſſe, s'emboſſa devant ſes canons, tous paſſés d'un bord déſapés, & les Canoniers le boute feu à la main.

Soit que le Gouverneur fût d'intelligence, ſoit qu'il ne fût pas en état de ſe deffendre, ſoit que ſes meilleurs Offi-

Tome I. Page 287.

Tome I page 300.

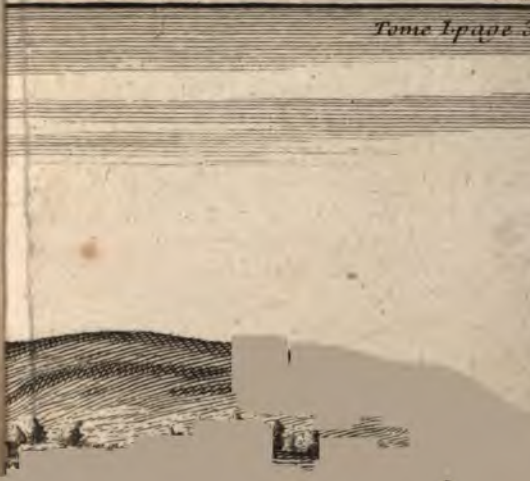

ciers fuſſent entre les mains des Hollandois, avec qui ils avoient ſoupé & paſſé la nuit, il capitula & rendit la place: il n'y eut ni morts ni bleſſés. Ceux qui dormoient dans les baraques, furent bien ſurpris à leur réveil du changement qui s'étoit fait pendant leur ſommeil; il fallut qu'ils ſignaſſent la capitulation, après quoi ils s'embarquerent dans un petit Bâtiment Portugais qui étoit en rade, qui les porta à l'Iſle Saint Thomé.

Cette relation ne manque pas de difficultés pour être cruë, il en reſulte pourtant qu'on n'y parle point de l'échange du Breſil, ni du prétendu droit de viſiter les Bâtimens Portugais traitans à la côte, de leur faire payer le dixiéme, & de les rendre ſujets à confiſcation s'ils ſe trouvent avoir manqué à ces dures & honteuſes conditions.

Voyons à préſent de quelle maniere les Hollandois rapportent la priſe de la Mine, il ne pourront pas diſconvenir de ce que je vais dire, puiſque je ne ferai preſque que copier leur hiſtorien Dapper, dans ſa deſcription de l'Afrique, page 280. & ſuiv. Voici les paroles.

Hiſtoire du Fort de la Mine ſelon Dapper.

Le Fort de la Mine, ainſi nommé à cauſe des mines d'or qui ne ſont pas loin, eſt ſitué ſur les confins du Royaume de Fetu, près de la mer, au fond d'un arc

que la côte forme en cet endroit, sur les bords d'une petite riviere salée nommé *Benja*, à trois lieuës du petit *Commendo*. C'est un bâtiment fort vieux à ce qu'on en peut juger par les dattes & par les masures. Il y a quelques années que les Hollandois relevant une batterie qu'on appelle la batterie des François, parce que, selon l'opinion commune des originaires du païs, les François en ont été maître avant les Portugais. On trouva gravés sur une pierre les deux premiers chiffres du nombre 1 3 cent, mais il fut impossible de distinguer les deux autres. Il y avoit un autre écriteau gravé aussi sur la pierre, entre deux colomnes, dans une petite chambre au dedans du Fort, mais il étoit tout effacé. On peut conjecturer par un chiffre qui est sur la porte du magazin, que cet appartement a été bâti l'an 1484. sous le regne de Jean II. Roi de Portugal. Or, comme les chiffres de ce nombre sont encore tout aussi entiers que s'ils avoient été gravés depuis neuf ou dix ans; on a raison de croire que les autres sont d'une grande antiquité.

Ce Château est bâti sur une roche fort haute, baignée d'un côté de la mer; ses murailles sont de pierres fort dures, de sorte que quelques pieces de canon ne sçauroient y faire une brêche conside-

rable, & qu'on ne ſçauroit le prendre d'aſſaut, à cauſe de ſa hauteur prodigieuſe. Du côté de la mer, les murailles ne ſont pas ſi hautes, parce que les baſtions qui ſont flanqués au-deſſous s'élevent aſſez haut, mais du côté de la terre elles ſont fort élevées, mais non pas fort épaiſſes. Ce Fort a 14. verges Rylandiques de large, & trente-deux de long, ſans compter les travaux exterieurs qui s'étendent depuis les bords du fleuve juſqu'au rivage de la mer. Les Portugais avoient fait deux batteries de ce côté là, & avoient planté ſur chacune ſix pieces de canon. Cela n'empêcha pas que les Hollandois ne priſſent ce Château l'an 1637. parce que du côté de la terre, vis-à-vis la montagne de Saint Jacques, où il auroit dû être le plus fort, il n'y avoit qu'une batterie avec ſix petites pieces de canon de fonte, & que la pointe qui regarde le Nord-Eſt n'étoit fortifiée que de deux petites pieces poſées au deſſus d'une vielle porte murée. Situation du Fort.

La montagne de Saint Jacques, qui porte le nom d'une petite Chapelle que les Portugais y avoient bâtie, eſt à l'Oueſt du Château au-delà du Fleuve. Dès que les Hollandois en furent les maîtres, ils fortifierent cette montagne pour en empêcher l'accès, & y firent

une batterie sur un quarré de 24. verges, qu'ils éleverent à la hauteur de douze pieds, & l'entourerent d'une muraille de pierres. Du côté du Château la montée n'est pas difficile, mais de devers Futa & Commendo, elle est presque inaccessible. Derriere la montagne de Saint Jacques, il y a une autre & même hauteur, & vis-à-vis dans le Château, il y a une batterie sans épaules avec quelques pieces de canon pour tirer dans le Fort de Saint Jacques en cas de besoin.

Comme les Portugais troubloient extrêmement le commerce des Hollandois par le moyen de ce Fort, ces derniers avoient tenté souvent de le leur enlever sans y avoir pû réüssir. Enfin, le moment favorable à l'exécution de leur dessein, arriva en 1637. par la division qui se mit parmi les Portugais. Nicolas Van-Iperen, General de Guinée & d'Angola, l'ayant sçu par quelques Capitaine de la Mine, qui lui faisoient un rapport fidele de tout ce qui se passoit, en avertit aussi-tôt M. de la Compagnie des Indes Occidentales, le Prince Maurice, & M. les Estats. On dépêcha sur le champ le Colonel Hans-coin, avec neuf vaisseaux chargés d'hommes, de vivres, & de munitions de guerre, qui arriva heureusement sur les côtes de Guinée le 25. Juillet de la

Les Hollandois attaquent le Fort.

même année 1637. dans le tems des pluyes. Dès qu'il eut jetté l'ancre, il fit ſçavoir au General Van-Iperen, qui étoit à trois lieuës de-là, au Fort de Naſſau, prés du village de Mouré, qu'il étoit venu par ordre du Prince Maurice & de M. les Etats, & avoit emmené un nombre ſuffiſant de gens de guerre pour l'execution de leur deſſein, qu'il ſouhaitoit qu'on cherchât quelque lieu propre à faire deſcente ſur les terres de l'ennemi; qu'on tachât, par toutes ſortes de ſervices & de promeſſes, d'attirer les Negres dans le parti de la Compagnie; qu'on eût les yeux ſur les Anglois qui étoient en rade, de peur qu'ayant découvert leur deſſein, ils ne leur fiſſent obſtacle; en un mot, qu'on gardât le ſecret afin que leurs projets réüſſiſſent, & qu'il attendroit ſa réponſe près du rivage d'Albine. Pendant que Coin attendoit la réponſe du General, les Negres le vinrent trouver avec dix-huit canots, pour échanger des marchandiſes Hollandoiſes contre des dents d'Elephant, à quoi il répondit qu'il n'avoit point de marchandiſes à troquer. Cette réponſe ayant fait naître du ſoupçon dans l'eſprit des Barbares, les Hollandois, pour les raſſurer, ſe mirent à prendre de l'eau de la mer & à s'en laiſſer tomber des

goutes dans les yeux ſelon la coûtume du païs. Cette maniere de ſerment ayant raſſuré les Negres, ils revinrent encore lorſque les vaiſſeaux étoient devant Albine, mais comme les Hollandois reculoient toujours, les Negres leurs dirent qu'ils ne devoient pas tant faire les fiers, & que leur Dieu *Fotiſſon* leur avoit découvert qu'il y avoit ſept vaiſſeaux en mer, qui aborderoient bien-tôt, & qui leur feroient rabattre du prix de leurs marchandiſes.

Mais Coin qui ſe mettoit peu en peine de cette prédiction, récrivit au General Van-Iperen pour le faire hâter, ſur quoi il reçût ordre d'aller jetter l'ancre à la rade de Commendo, où le General lui promît de ſe rendre. Ils le firent, & après la jonction des deux flottes, on conſulta ſur l'endroit où l'on pourroit prendre terre; on délibera d'abord de faire deſcente entre le Fort de la Mine & le Cap de Corſe, & on ſçut par un eſpion que les ſoldats pourroient prendre terre facilement à un coup de mouſquet de la Mine, qu'il n'y avoit de l'eau que juſqu'au genoux dans la riviere ſallée lorſqu'elle eſt baſſe, qu'environ à une demie lieue de-là, il y avoit une autre riviere dont l'eau étoit fort bonne, & que l'eſpace qui eſt entre Cabocuſo &

la Mine, étoit fort propre au logement des gens de guerre. C'eſt pourquoi on reſolut de cingler de ce côté-là.

Ainſi après bien des conſultations, après avoir gagné à force des promeſſes la jeuneſſe de Commendo & s'être fourni d'eau, ils démarerent le 24. Aouſt, & le Mardi 25. ils firent deſcente en bon ordre près de la Mine. Ils étoient au nombre de 800. ſoldats & 500. matelots, ſans les troupes auxiliaires des Negres. On diviſa les troupes des Hollandois en trois bataillons. Guillaume Latan conduiſoit l'avant-garde, Jean Godlaat, celui du milieu, & le Colonel Coin l'arriere-garde. Il étoit environ midi lorſqu'ils arriverent près de la riviere d'eau fraiche; & après s'être un peu répoſé & pris quelques rafraichiſſemens. Le Colonel envoya quelques eſpions pour battre la campagne, qui rapporterent qu'il y avoit environ mille Negres qui étoient aux aguêts ſur le penchant de la montagne, & qui s'étoient mis à les pourſuivre dès qu'ils les avoient découverts. On envoya contre eux quatre compagnies de Mouſquetaires, qui perirent preſque tous pour s'être trop avancés, & les Negres emporterent leurs têtes en triomphe. Mais le Major Bongarzon, ſurvenant là-deſſus avec ſes gens, les

Negres prirent la fuite, & laiſſerent dix ou douze des leurs ſur le careau. Le corps que commandoit le Major ſe rendit maître du Camp de l'ennemi, & ſe poſta au pied de la montagne, au-deſſous du canon du Fort. Les Negres les attaquerent deux fois, & deux fois ils furent repouſſés & contraints de ſe retirer dans une vallée qui eſt entre la montagne & le Fort Saint Jacques.

Le Mercredi 26. les Troupes auxiliaires de Commendo allerent attaquer le village de la Mine, qui eſt ſitué au-deſſous du Château, & emmenant avec eux les troupeaux des Habitans, ſe retirerent dans un champ, au-delà de la portée du canon.

Cependant, le Colonel Coin fit faire deux chemins, dont l'un aboutiſſoit ſur le rivage pour apporter des proviſions, & l'autre au ſommet de la montagne où étoit la batterie.

Le Jeudi 27. on emmena deux pieces de canon & un motier ſur la montagne, dont on fit feu ſur le Château. On y jetta dix ou douze grenades qui ne firent aucun effet, parce que la diſtance étoit trop grande, au lieu que le canon de l'ennemi emporta deux Capitaines des aſſiégeans. En même tems, les Negres de Commendo ſe jetterent ſur le Village de

la Mine, mais le canon des assiegés les fit retirer. Le Colonel Coin croyant qu'il étoit à propos de faire sommer le Château avant de hazarder plus de monde, y envoya un Trompette pour avertir la garnison qu'elle se hatât de se rendre, à faute dequoi, on les feroit tous passer au fil de l'épée.

Le Gouverneur repondit que cela ne dépendoit pas de lui seul, qu'il falloit avoir le sentiment des Capitaines & des Bourgeois, & demanda trois jours pour cela. Coin renvoya le Trompette leur dire, qu'il ne leur donnoit qu'un jour, pendant lequel tous actes d'hostilité cesseroient de part & d'autre; mais comme les assiegés laisserent passer ce jour sans donner de réponse, & que le soir ils ne voulurent pas laisser entrer le Trompette qu'on leur renvoyoit, le Colonel fit marcher toutes ses troupes sur le sommet de la montagne. On jetta beaucoup de grenades pendant la nuit, mais avec peu de succès.

Cependant, le lendemain Vendredi 28. le canon commençant à faire grand feu, les assiegés prirent l'épouvante, & envoierent de leurs gens pour demander l'ordre que le Trompette avoit porté le soir precedent, disant, pour excuser le refus qu'on avoit fait de le laisser entrer, qu'il

étoit trop tard. Le Colonel répondit, qu'il avoit dechiré cet écrit, & que si le Gouverneur étoit dans le dessein de capituler, il n'avoit qu'à mettre lui même les conditions par écrit & qu'on les examineroit. Cette reponse fut suivie de quelques deputés du Château qui vinrent parlementer. Le Colonel ordonna aux Negres de Commendo de ne faire aucune irruption dans le village de la Mine pendant cette conference.

Les articles de la capitulation furent fort honteux pour les assiegés. Les voici.

Le Château de la Mine se rend honteusement.

1°. Qu'ils pouroient tous sortir soldats, Portugais & mulâtres, mais qu'ils ne pouroient prendre avec eux que leurs hardes, sans emporter ni or, ni argent monnoyé.

2°. Qu'on les meneroit dans des vaisseaux avec des vivres nécessaires jusqu'à l'Isle saint Thomas.

3°. Que le deserteur Herman auroit la vie sauve.

Articles de la Capitulation.

4° Que le vainqueur auroit toutes les marchandises & tous les esclaves hormis douze qu'il laisserent aux assiegés.

5°. Qu'ils pouroient emporter tous les ornemens d'Eglise, excepté ceux d'or & d'argent.

6°. Que le Gouverneur & les soldats sortiroient sans enseigne.

On voit par ces articles qu'il n'eſt parlé ni déchange ni de commerce. C'étoit pourtant le lieu d'en parler.

Au reſte les aſſiegés ne ſe rendirent pas faute de munitions, ni pour être trop preſſés, car il n'y avoit encore aucune breche, les aſſiegeans étoient encore bien éloignés des murailles, ils ne manquoient ni de vivres ni d'eau. Les Hollandois trouverent dans la place trente pieces de canon, neuf mil livres de poudre, huit cent boulets, huit tonneaux de bales, trois cent bales de pierres, trente-ſix épées d'Eſpagnes, des fuſils & autres armes, & un grand nombre de haches, de pelles & autres inſtrumens. Quelle lacheté d'avoir rendu une place ſi forte, ſi bien ſituée, ſi bien munie en ſi peu de tems?

Mais comment les Hollandois auroient ils pû faire un échange des places qu'ils tenoient dans le Breſil, avec celles qui étoient aux Portugais dans la Guinée, puiſqu'ils prirent la Mine en 1637. & qu'ils étoient déja maîtres d'Olinde & du Recif au Breſil dès le mois de Fevrier en 1630. & qu'ils n'en ont été chaſſés à force ouvertes qu'en 1654. par les Portugais.

Le Chevalier des M. *** ſe trouva par le travers de la Mine le 5. Janvier

1725. Il y mouilla, quoi qu'il n'y eût rien à faire, mais pour faire convenir ſon Capitaine en ſecond, jeune homme ignorant & entêté, que ce qu'on lui montroit étoit réellement le Château de la Mine. Il étoit mouillé à une lieue de terre ſur dix braſſes d'eau fond de ſable, le Château lui reſtant au Nord-Nord Oueſt, & le Cap Corſe à l'Eſt-Sud-Eſt.

On donne icy une vûë du Château de la Mine priſe de l'endroit où le Chevalier des M.*** étoit mouillé; on y remarquera à l'Eſt du Château une ance conſiderable, à côté de laquelle il y a une riviere.

Il leva l'ancre après que ſon Capitaine en ſecond eut enfin & avec beaucoup de peine reconnu ſon erreur & ſon opiniâtreté, & vint *mouiller* à la rade du Cap Corſe ſur dix braſſes d'eau fond de ſable, le fort lui demeurant au Nord; il trouva quatre Vaiſſeaux mouillés en rade.

Le terrain de la Mine n'eſt point du tout fertile, il s'en faut bien, c'eſt l'apanage de tous les païs abondans en métaux précieux. Ce ſont les Negres de Commendo, de Fetu, & du Cap Corſe, qui fourniſſent aux Minois pour de l'or, la plûpart des vivres qui s'y conſomment.

Outre l'or de lavage que les Negres tirent de leurs rivieres & des ruiſſeaux qui s'y jettent, il eſt certain qu'à quelques lieuës au Nord & au Nord-Oueſt, il y a des Mines de ce métail que les Negres du païs exploitent avec auſſi peu d'adreſſe que ceux de Bamboucq & de Tambaoura, dans le Rcyaume de Galam. Il faut cependant qu'elles ſoient abondantes, puiſqu'elles ne ſont pas encore épuiſées depuis tant d'années qu'on les foüille, & qu'elles rendent encore ſi abondamment. Les Portugais en ont tiré des tréſors immenſes, & ils étoient ſi ſûrs de leurs richeſſes & de leur fecondité, que quand les Negres avoient beſoin des marchandiſes de leur Magaſin, ils ne l'ouvroient pas à moins qu'ils n'apportaſſent au moins cinquante marcs d'or à la fois. Je crois que les Hollandois ſont plus indulgens & plus faciles, & que le leur eſt toujours ouvert & & leurs balances toujours prêtes. Mais les Portugais n'avoient point alors de concurrens, il falloit paſſer par leurs mains, ſubir les loix qu'ils impoſoient, ou ſe paſſer de leurs marchandiſes. Si les Hollandois les imitoient, ils verroient bien-tôt tomber leur commerce. Leurs voiſins, les Anglois & les Danois, qui, quoi qu'amis, n'en ſont pas moins leurs

concurrens, ne manqueroient pas de profiter de leur negligence. Nous les aiderions si nous avions des établiſſemens auprès d'eux. Il y a de l'or aſſez pour tous; il ne s'agit que de ſe mettre en état de le partager avec ceux qui tâchent d'en être les ſeuls maîtres. Il y a plus de quatre-vingt-dix ans que les Hollandois joüiſſent de la Mine & des tréſors qui en ſortent, ne ſeroit-il pas tems d'en joüir à notre tour?

On dit, comme une choſe ſûre, que ces habiles commerçans ont fait de grandes découvertes dans l'interieur des terres, & que les voyages qu'ils ont entrepris pour cela ne leurs ſont pas inutiles, mais ils n'ont pas jugé à propos d'en informer le public juſqu'à préſent.

On compte trois à quatre lieuës de la Mine au Cap Corſe; nos anciens Normands y ont un comptoir, les Portugais s'en ſaiſirent dans la déroute de notre commerce. Les Hollandois les en chaſſerent, les Danois le poſſederent dans la ſuite, ils en furent chaſſés par les Hollandois, il leur a été enlevé par les Anglois à l'aide des Danois. Les Anglois en ſont les maîtres, ont beaucoup augmenté les fortifications; ils en ont fait une Fortereſſe ſi conſiderable, qu'elle reſiſta à toutes les forces de la Hollande,

Cap Corſe, Fortereſſe des Anglois.

commandées par l'Amiral Ruiter. Elle eſt fort élevée, elle a trois batteries l'une ſur l'autre, de bons dehors, des foſſés profonds; elle eſt toujours bien entretenue, avec une bonne garniſon. C'eſt la réſidence du Directeur general de la Compagnie de Londres, qui a la direction & l'autorité ſur tous les établiſſemens que les Anglois ont dans toute la Guinée.

Le Village occupé par les Negres, eſt le plus conſiderable du Royaume de Fetu; il eſt compoſé de plus de deux cent caſes diſpoſées en ruës bien allignées, avec une grande place au milieu, dans laquelle ont tient tous les jours un marché, où l'on trouve, pour de l'or, tout ce qu'on peut ſouhaiter.

Par le traité que les Anglois & les Danois firent pour reprendre cette place ſur les Hollandois, il fut arrêté que les Danois y auroient un comptoir fortifié. Il eſt au Nord-Oueſt du Village, ſur une petite éminence bien bâtie, en bon air & belle vûë; c'eſt la réſidence d'un Commis principal de la Compagnie de Dannemarc qui y fait un commerce conſiderable, & qui ne manque pas de faire arborer le Pavillon de ſa nation, dès qu'il y a des vaiſſeaux en vûë.

Comptoir Danois près le Cap Corſe.

Quoique le Fort & le village de Cap

Corſe ſoient dans un endroit ſec & aride, le reſte du Royaume ne laiſſe pas d'être fertile & très-abondant ; les terres ſont bien cultivées, les naturels qui ſont en très-grand nombre ſont des plus laborieux. Ceux qui ne ſont point occupés au travail de l'or ou à la peſche s'occupent à la culture de la terre, & fourniſſent aux autres les choſes néceſſaires à la vie, ce qui fait un commerce continuel entre eux & leurs voiſins de la Mine, qui eſt avantageux à tout le monde & qui les enrichit tous, & qui eſt en même tems fort utile aux étrangers.

Le Directeur Anglois du Cap Corſe ne ſe contente pas du commerce qu'il fait chez lui ; il a toûjours un bon nombre de bâtimens gros & petits qui vont traiter le long des côtes, qui rapportent au magazin general tous les effets qu'ils ont traités qui ſont enſuite chargés ſur d'autres bâtimens, dont les uns ſont envoyés à l'Amerique, & les autres en Europe.

Ainſi devroit faire la Compagnie de France, ſon commerce ſeroit infiniment meilleur que celui qu'elle a renfermé dans les bonnes étroites du Royaume de Juda, ce qui la tient toûjours à la diſcretion des autres Européens qui ſont plus

au

au fait du commerce qu'elle, parce qu'elle ne veut pas imiter les exemples qu'elle a depuis tant d'années devant les yeux. Il eſt vrai qu'il lui faudroit un poſte autre que celui de Juda, & tel qu'un de ceux dont j'ai parlé cy-devant. Celui des Trois Pointes ſeroit fort à ſa bienſéance, mais ſuppoſé qu'elle l'ait manqué d'une maniere à n'y plus revenir, j'en ai marqué d'autres où elle pourra s'établir quand elle voudra, & de là faire le commerce en long & en large par toute cette côte riche & ſi capable d'enrichir le Royaume avec ſes actionnaires. Il ne faut qu'un peu de hardieſſe & n'être pas ſi preſſés de recueillir ce qu'on ne vient que de ſemer.

Le Chevalier des M. *** demeura à la rade du Cap Corſe depuis le Vendredi 5. Janvier 1725. juſqu'au Dimanche ſeptiéme; après avoir ſalué le Fort & en avoir reçû le ſalut, il envoya ſon Capitaine en ſecond ſaluer le Gouverneur, celui ci ne manqua pas de lui envoyer faire des complimens & le convier de venir à terre, mais le Chevalier des M. *** s'en étant excuſé ſur ce qu'il n'attendoit que quelques viſées de vent favorable pour continuer ſa route, le Gouverneur lui écrivit & le remercia en termes très-polis des ſecours qu'il avoit

donné au Vaiſſeau Anglois dont nous avons parlé ci-devant, & il accompagna ſa lettre d'un preſent conſiderable de Poules, de Canards & autres volailles, & de quantité de fruits & herbages.

Il leva l'ancre le Dimanche 7 Janvier ſur les 9 heures du matin & ſuivit ſa route que les calmes, les vents contraires, les courans & les frequens mouillages auſquels il avoit été obligé, rendoient fort ennuyeuſe. Selon la recapitulation qu'on voit dans ſon Journal des mouillages qu'il a été obligé de faire, on trouve que de Gorée à Meſurado il a mouillé ſept fois, & de Meſurado à Juda dix-ſept fois. Ce ſont vingt-quatre mouillages, choſe très-deſagréable dans une route, & qui fatigue beaucoup un Equipage.

Fort de Friderisbourg aux Danois.

La Fortereſſe de Friderisbourg *n'eſt* qu'à une portée de mouſquet de celle du Cap Corſe. Elle appartient aux Danois; elle eſt bâtie ſur la pointe d'une montagne qui commande tous les environs, & même le Cap Corſe. On a ſuivi la forme ou la figure de la montagne en l'environnant de murailles, de maniere que ſa premiere enceinte eſt ronde, & le Fort qu'elle renferme eſt triangulaire. Le Baſtion du Sud bat ſur la rade, celui de l'Oueſt ſur le Cap Corſe, & celui de

l'Eſt regarde Mouré & le Fort de Naſſau qui eſt aux Hollandois.

Situation du Village & Fort de Friderisbourg.

On ne monte au Fort qu'en tournant au tour de la montagne. Ce chemin eſt devenu une ruë d'une eſpece particuliere, puiſqu'elle eſt en ſpiralle étant bordée des deux côtés par les caſes des Negres qui ſont en aſſez grand nombre pour faire un village conſiderable.

Avanture d'un Vaiſſeau François.

Un Vaiſſeau François étant mouillé à la rade de Friderisbourg en 1669. & envoyant ſa chalouppe à terre chargée des marchandiſes qu'il devoit livrer au Gouverneur Danois, le Gouverneur Anglois du Cap Corſe fit tirer ſur elle un coup de canon, dont le boulet ne paſſa qu'à ſix ou ſept pieds, ce que celui de Friderisbourg n'eut pas plûtôt aperçû, qu'il fit tirer ſur le Château du Cap Corſe un coup de canon, dont le boulet donna au pied de la ſeconde batterie, auquel les Anglois repondirent ſur le champ d'un coup de canon ſans balle voyant que les Danois prenoient le Vaiſſeau ſous leur protection, & depuis ce moment ils ne firent aucun acte d'hoſtilité.

La guerre étoit alors declarée entre l'Angleterre & le Dannemarc à cauſe de la Hollande, dont les Danois avoient pris le parti contre les Anglois, mais les

ont établi un marché, qui se tient trois fois la semaine, à Abenoé, deux lieuës au-delà du grand *Accara*; c'est-à-dire, à huit lieuës de la côte, où tous les Negres des environs & des païs éloignés se rendent, & où l'on trouve toutes sortes de marchandises d'Europe à échanger pour de l'or, de l'ivoire, de la civete, de la cire, des esclaves & autres choses, qu'on y apporte des païs même très-éloignés.

On tiroit autrefois du petit *Accara* seul, le tiers de tout l'or qui se negocioit à la côte. Le Roi, depuis la sortie des Normands, a été très long temps sans vouloir souffrir qu'aucun Européen s'établit sur ses terres, c'est à-dire, qu'ils y eussent des Forts ou des Comptoirs fortifiés. Il les recevoit, leur donnoit des magasins où ils étoient en sûreté, les traitoit tous également & avec beaucoup d'équité; mais il ne vouloit partager son païs ni son autorité avec personne, ni compromettre sa liberté & celle de ses sujets.

A la fin, il s'est laissé gagner par les Hollandois, & leur a vendu la crouppe d'un côteau où ils ont bâti un fort bien revêtu de maçonnerie. Les Anglois ont acheté une autre crouppe de montagne, & s'y sont fortifiés. Les Danois les ont

de *Volta*. Il a un petit acul qui peut paſſer dans un beſoin pour un port naturel aſſez commode, outre lequel, il y a une rade aſſez bonne.

Le Roy d'Accara eſt riche & aſſez puiſſant pour mettre ſur pied quinze à ſeize mille hommes; ſes peuples ſont laborieux, ils aiment le commerce & l'entendent bien; les Européens auroient peine à leur enſeigner quelque choſe ſur cet article, auſſi ont ils eu pour maîtres les Normands, qui y ont été établis autrefois. Ils ont parfaitement bien retenu les leçons de ces bons maîtres.

Afin d'empêcher leurs voiſins du côté du Nord de partager avec eux les profits qu'ils font avec les Européens, ils ne leur permettent point de paſſer ſur leurs terres pour venir traiter au bord de la mer; de ſorte qu'ils n'ont des marchandiſes d'Europe que par leurs mains & au prix qu'ils jugent à propos d'y mettre. Cette contrainte n'empêche pas qu'il ne ſe faſſe un très gros commerce chez eux. Ils ont cru depuis quelques années qu'il ne falloit pas pouſſer leurs voiſins, & que pour leur ôter tout ſujet de plaintes, & les empêcher de prendre les armes contre eux, il étoit à propos de ſe relâcher un peu de leurs anciennes coûtumes. Dans cette vûë ils

Politique des Accarois.

le haut de la côte environ à cent pas du Fort, obſervant ſur toutes choſes de ne ſe pas laiſſer abbatre ſur des fonds de roches qui coupent les cables.

Le Chevalier des M.*** étant en 1704. Major d'une Eſcadre de quatre Vaiſſeaux de guerre que la Compagnie de l'Aſſiente envoya en Guinée ſous la conduite du ſieur Doublet Officier, d'une bravoure & d'une experience conſommée, deſcendit à terre au Fort Danois. Il y fut reçû au bruit du canon, comme le ſieur Doublet en avoit uſé avec le Lieutenant du Fort, qui l'étoit venu complimenter de la part du Gouverneur. Le pretexte de ſon voyage au Fort étoit pour avoir des rafraichiſſemens, mais en effet pour ſonder le gué & voir ſi on ne pourroit pas ſurprendre les Forts Anglois & Hollandois, mais la choſe ne ſe trouva pas praticable. On traita en quatre jours plus de cinq cent eſclaves avec le Gouverneur Danois, qui envoya à bord une très grande quantité de rafraichiſſemens, dont il fit preſent à l'Eſcadre.

L'or eſt ſi commun dans cet endroit, qu'on vendroit l'once de poudre à canon deux gros d'or.

Biches d'une petiteſſe extraordinaire.

C'eſt en ce ſeul endroit de toute la côte de Guinée qu'on trouve de ces

Biches ſi petites, qu'elles n'excedent pas huit à neuf pouces de hauteur; leurs jambes ne ſont pas plus grandes ni plus groſſes qu'un curedent de plume. Les mâles ont deux cornes renverſées ſur le col, de deux à trois pouces de longueur, elles ſont ſans branches, ou endoüilleures, contournées, noires, & luiſantes comme du gayet; rien n'eſt plus mignon, plus privé & plus careſſant que ces petits animaux; mais ils ſont d'une ſi grande délicateſſe, qu'il ne peuvent ſouffrir la mer, & quelque ſoin que les Européens ayent pris pour en apporter en Europe, il leur a été impoſſible d'y réüſſir.

Les naturels du païs bâtiſſent leurs caſes fort proprement, elles ſont quarées, les murs ſont de terre, elles ſont aſſez exhauſſées & couvertes de paille. Les meubles ſont de peu de conſequence, & quoique riches par le commerce, ils ſe contentent de quelques pagnes, & renferment leur neceſſaire dans des bornes fort étroites.

Il y a beaucoup de villages le long de la côte depuis *Accara* juſqu'à la riviere de Volta; les plus conſiderables ſont *Labadé*, les deux *Ningo*, *Tema*, *Bampra*, *Occa*, *Baya & Ampala*; mais comme le commerce de l'or diminuë conſiderable-

ment après qu'on a passé le grand *Ningo*, les Européens les fréquentent peu.

On prétend que les Royaumes d'Assini, Issini, Axime, Commendo, Fetu, Accaruis petit, Jabou, Fautin, Accara, Abrambou & Takara, relevent tous du Roi Acarius le grand, dont la ville, qu'on nomme aussi Akim, est située à quatre-vingt-dix lieues dans les terres au Nord de la Mine, de maniere que c'est avec justice que ce Prince prend la qualité d'Empereur.

## CHAPITRE XII.

### *Des mœurs & des coutumes des peuples de la côte d'Or.*

IL y a si peu de difference entre tous les peuples qui habitoient la côte d'Or, que j'ai cru ne devoir pas interrompre le cours de ma narration pour en parler en particulier, lorsque j'ai traité des differens Royaumes qui composent ce païs.

La côte d'Or est compriſe entre le quatriéme & le sixiéme degré de latitude Septentrionale, & entre le dix-septiéme & le vingt & uniéme degré de longitude. Cette étenduë y compris

le contour des côtes, fait cent vingt à cent trente lieues.

Bien des gens ſe ſont imaginés qu'au de-là de trente à quarante lieues du bord de la mer, on ne trouvoit plus d'or, ni dans les rivieres ni dans la terre : c'eſt une pure imagination ; ceux qui connoiſſent l'Afrique mieux que les autres, conviennent que la plus grande abondance de ce métail ſe trouve dans le centre du païs. Nous en avons une preuve dans les mines de *Bambouë* & de *Tambaoura*, qui ſont à plus de trois cent lieuës du bord de la mer du côté de l'Oueſt, & dont on ne connoît pas encore diſtinctement l'éloignement du côté du Sud.

Mais on doit être convaincu que l'or eſt très commun dans les païs éloignés des côtes dans la Guinée, puiſque tous les Negres, qui vont trafiquer dans les terres, n'en rapportent que de l'or, de l'ivoire & des eſclaves. Il eſt étonnant qu'on ne ſe ſoit pas encore aviſé d'y chercher des pierreries ; on y trouve de l'aigris, on y pourroit trouver quelque choſe. Car enfin, pourquoi une terre qui produit de l'or, qui eſt le plus parfait des métaux, & qui a été de tous tems le plus eſtimé, & l'objet des deſirs des hommes, ſera-t-elle bornée à cette ſeule production ? L'ignorance &

la pareſſe de ſes habitans, la negligence & l'indolence des etrangers qui y font le commerce, ſont cauſe qu'on ne connoît pas ce que vaut ce païs. On va chercher bien loin la rubarbe & les autres drogues, dont la medecine & le pêché ont introduit l'uſage parmi les hommes, peut-être que ſi on cherchoit avec un peu de ſoin, on trouveroit en Afrique ce qu'on va chercher aux Indes avec beaucoup de peine & de dépenſes, au-lieu que le prenant, pour ainſi dire, chez nous ou à notre porte, en échange des marchandiſes de notre cru, nous ne nous conſommerions pas dans ce commerce ruïneux, dont la plûpart ne ſe fait qu'en argent, qui ne devroit jamais ſortir de nos terres dès qu'il y eſt une fois entré.

Portrait des Negres de la côte d'Or.

Les habitans de la côte d'Or ſont bien faits, ils ne ſont pas tous d'une grande taille, la plûpart en ſont pourtant, mais ils ſont bien proportionnés. Il eſt rare d'en voir de boiteux, de boſſus, de borgnes, ſi ce n'eſt par quelque accident; ils ont preſque tous les oreilles petites, les yeux grands, les levres groſſes, le nez écaché: on remarque cependant, que ces deux derniers défauts ne ſont que pour les gens du commun; auſſi ne les trouve-t-on que dans les enfans des gens dont les femmes, étant obligées au

travail de la terre ou du ménage, portent leurs enfans attachés ſur leur dos dans une Pagne, où ces petites créatures, ſuivant les mouvemens du corps de leurs meres, heurtent continuellement contre leur dos, & s'écraſent ainſi le nez & la bouche. Ils ont les yeux très vifs, & tous pleins de feu ; l'uſage qu'ils font du tabac en fumée leur rendroit les dents noires, s'ils n'en avoient pas un ſoin extraordinaire ; ils ſe ſervent pour les conſerver nettes & les tenir blanches, d'un bois qui leur vient du Royaume d'Acaruis ; ils en machent dès qu'ils quittent la pipe ; ils diſent que ce bois fortifie les genſives, & que ſon ſuc mêlé avec la ſalive qu'ils avalent, eſt bon pour la poitrine. Je m'étonne que les Compagnies ne ſe ſoient pas encore aviſées d'apporter de ce bois en France, il ſeroit bientôt à la mode & d'un bon debit, ſur tout ſi on en faiſoit approuver & conſeiller l'uſage par un decret & une theſe de la Faculté. On dit qu'il ſeroit très-convenable à nos Dames qui ont la fureur de ſe barboüiller le viſage de rouge comme les Caraïbes, & qui ne prennent pas garde que cela leur gâte abſolument le teint & les dents ; elles acheteroient bien cherement ce bois. Celui dont les Maures & les Negres du Sene-

gal ſe ſervent s'appelle *Quelelé*; c'eſt une eſpece d'oſier; j'en ai parlé dans la Relation de l'Afrique Occidentale. Mes memoires ne me marquent ni le nom ni la figure de celui du Royaume d'Acaruis, ainſi je n'en puis rien dire.

Barbe & cheveux des Negres.

La barbe ne leur vient que tard, ils n'ont pas ſur celà un uſage univerſel, car les uns, comme ſont ceux qui demeurent ſur la côte, ſe font honneur d'avoir une barbe longue. Leurs femmes la treſſent & y enfilent des pierres d'Aigris ou la parent de menilles d'or; il faut qu'ils ſoient bien vieux avant qu'elle ſoit blanche. Une barbe blanche & longue comme celle d'un Provincial Capucin, ſeroit un ornement qui feroit reſpecter un Negre plus qu'on ne peut dire. A l'égard de leurs cheveux, ou plûtôt de la laine cotonnée qui couvre leur tête, les uns les laiſſent croître, les autres les raſent aſſez ſouvent, leurs uſages là-deſſus ſont differens. Generalement parlant tous les jeunes gens ſe font raſer la tête fort ſouvent, & ſe la lavent tous les matins & la frottent d'huile de Palme, ſans quoi ils ſeroient remplis de vermine, à quoi ils ſont fort ſujets.

Propreté des Negres.

Ils ſont extrêmement propres & ſe lavent tout le corps pluſieurs fois le jour

jour quand ils en ont la commodité; c'eſt pour cela qu'ils batiſſent leurs maiſons & leurs villages ſur les bords de la mer ou des rivieres. A peine les enfans peuvent ils marcher qu'ils courent à l'eau comme des Canards; ils apprennent à nager dès leur plus tendre enfance, & deviennent d'excellens plongeurs; ils ne lachent jamais en preſence les uns des autres des vents par la bouche & autre part, & quand ils ſe trouvent en compagnie de quelques blancs à qui cela arrive, ils ſe retirent en donnant toutes ſortes de marques d'horreur d'une telle incivilité.

Ils ſont robuſtes & ſupportent aiſément les travaux les plus longs & les plus rudes, les femmes même ont une force & un courage ſurprenant; elles accouchent ſans donner aucune marque de douleur, ce n'eſt pas qu'elles n'en reſſentent comme toutes les autres femmes. Pourquoi ne ſe reſſentiroient elles pas de la malediction prononcée contre la premiere de toutes les femmes? Mais c'eſt par grandeur d'ame qu'elles n'en temoignent rien, elles ſeroient deshonorées pour toûjours ſi elles avoient jetté quelques cris. Elles mettent paiſiblement leurs enfans au monde, on ne ſçait qu'une femme eſt

Courage des femmes Negres.

accouchée que quand on entend les cris de l'enfant. On donne aux nouvelles accouchées une calebaſſe pleine d'un breuvage fait avec du ris, du mahis ou bled de Turquie écraſé, de l'eau, du vin de Palme & de la maniguette, après cela on les couvre bien, & on les laiſſe dormir trois ou quatre heures; elles ſe levent enſuite, vont ſe laver à la mer ou à la riviere avec leur enfant, & ſe mettent à travailler comme s'il ne leur étoit rien arrivé.

Elles accouchent ſans crier.

Au retour du bain le pere & la mere donnent un nom à l'enfant; s'ils ont reçû quelque bienfait d'un blanc, ils lui font porter ſon nom. L'enfant enveloppé de quelques langes eſt poſé ſur une peau ou ſur une pagne étenduë ſur des joncs ou ſur des feuilles de Palmier, il y demeure un mois ou *cinq ſemaines*, après quoi la mere le porte ſur ſon *dos* aſſis ſur une petite planche, ayant les jambes paſſées ſous ſes aiſſelles, & les mains liées au tour de ſon col; elle ne le quitte que la nuit. Comme les Negreſſes ne portent point de corps de juppes, leur ſein n'étant point ſoutenu tombe, & leurs mamelles deviennent ſi longues, que quand l'enfant qu'elles ont ſur le dos crie & demande à teter, elles lui donnent la mammelle pardeſſus

Leurs manieres d'élever leurs enfans.

l'épaule ſans avoir la peine de le detacher, cela eſt commode ; elles ont grand ſoin de les laver ſoir & matin, & de les frotter d'huile de Palme; cela tient leurs jointures ſouples, les ports ouverts & aide beaucoup à la nature à les faire croître.

Dès qu'ils ont ſept ou huit mois, les meres ne les portent plus, elles les laiſſent à terre où ils vont à quatre pates & joüent comme de petits Chats. Ils marchent bien plûtôt que les enfans en Europe, il eſt vrai qu'ils tombent ſouvent & on remarque qu'ils ne ſe bleſſent preſque jamais.

On ne peut exprimer la tendreſſe que les Negreſſes ont pour leurs enfans. Si elles ſont un peu riches, elles les parent de Menilles d'or, dont elles leurs font des colliers, des ceintures, & des braſſelets. Il faut ſur toutes choſes que ces Menilles ſoient enfilées dans du fil compoſé de l'écorce de l'arbre où ils adorent leurs fotiches, ſans quoi ils croyent que le diable emporteroit ces petits innocens. C'eſt une ſuperſtition que leurs Marabous leur ont tellement gravé dans l'eſprit, qu'on voit de ces enfans ceints dans toutes les parties de leurs corps de rameaux de cet arbre, que ces Marabous leur vendent très-cherement. Superſtition des Negres.

Les peres & meres ne châtient presque jamais leurs enfans, ils les aiment trop ; ces enfans étant toujours tous nuds filles & garçons ensemble, ils n'ont aucune honte de leur nudité.

Instruction des enfans.

Quand un enfant a dix ou douze ans, si c'est un garçon, le pere se charge de l'instruire ; il le mene avec lui à la pêche, lui apprend à manier la pagalle ou l'aviron, à conduire le canot, à plonger l'or ; ou si c'est un marchand, à vendre & à acheter ; il demeure ainsi avec son pere qui profite de tout son travail jusqu'à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Pour lors il garde une partie de son gain afin d'amasser dequoi acheter une femme.

Si c'est une fille, la mere a soin de l'instruire & de lui apprendre à tenir la maison bien propre, à piler le ris, à écraser le mahis, à faire le pain & la cuisine, à aller vendre & achetter au marché, à faire des paniers & des nattes ; elles sont fort adroites dans ces sortes d'ouvrages. On leur apprend encore à avoir soin de leurs hardes quand elles en ont & de celles de leur pere & mere, & sur tout, que le boire & manger de leur pere soit prêt à l'heure. C'est ainsi qu'on les accoûtume à servir avec ponctualité les hommes qui les acheteront pour en faire leurs femmes. J'ai dit en d'autres

endroits, que leur exactitude à ſervir leurs maris devroit ſervir de modele à toutes les femmes, je n'oſe plus le repeter de peur de me faire encore des procès avec les femmes d'Europe qui ſont bien ſur un autre pied.

Ce que les meres n'ont pas beſoin d'enſeigner à leurs filles, c'eſt la coqueterie & l'amour du faſte; la nature toute ſeule eſt leur maîtreſſe en cela, & en bien d'autres choſes.

La taille ordinaire des femmes eſt mediocre, bien priſe, & quoiqu'elles paroiſſent délicates, elles ſont réellement très fortes & d'un bon temperamment; elles ſont naturellement ſobres & fort attachées à leur menage; elles ont l'eſprit fin, adroit, vif, engageant, elles aiment le plaiſir, elles ſont avares, & vendent bien cher leurs faveurs aux Européens; il n'y a point de femmes au monde qui entendent mieux qu'elles à ruiner un homme qui s'eſt empétré dans leurs filets. Elles n'oublient rien pour plaire, elles ſont d'une extrême propreté: elles courent ſe baigner dès qu'elles ſont levées, après quoi, celles qui ne ſont pas obligées à travailler, paſſent un tems conſiderable à ſe blanchir les dents, à ſe peigner, à treſſer leurs cheveux & à les orner de rubans ou de menilles; elles ſe-

Caractere des femmes.

peignent le front, les ſourcils & les joues. La plûpart ſe ſont fait faire de petites inciſions à côté des oreilles & des tempes, afin d'y faire venir de petites tumeurs qu'elles peignent de diverſes couleurs. Elles portent des pendans d'oreilles, des colliers, des bagues, des braſſelets de corail, de raſſade ou de menilles d'or, & quand elles ont des miroirs, elles les conſultent aſſiduement & ſont auſſi long-tems à s'y regarder pour le moins que les femmes d'Europe. Les femmes des Capitaines & des Marchands ne ſortent point de leurs maiſons ſans être ſuivies de leurs eſclaves, elles ont alors ſous leurs pagnes de deſſous une piece de toile fine à fleurs, ou de taffetas de couleur vive, dont elles ſe couvrent depuis le ſein juſqu'à mi-jambes, qu'elles relevent par derriere en maniere de bourelet. Elles ont une ceinture à laquelle elles attachent de gros paquets de clefs, comme ſi elles avoient bien des coffres & des armoires, quoique ſouvent elles n'en ayent qu'un ou deux & quelquefois point du tout. Quand leurs maris ſont riches, elles mettent tout en uſage pour avoir des menilles d'or en quantité & des bagues; on en voit quelquefois qui en ont plus de cinquante marcs ſur le corps. De retour à la mai-

ſon, elles quittent tous ces ajuſtemens, elles les enferment proprement dans leurs coffres, & n'ont plus qu'une pagne de groſſe toille qui les couvre depuis les reins juſqu'aux genoux.

Les mariages ſe font avec aſſez peu de ceremonie: un pere qui voit ſon fils en état de gagner ſa vie par le travail ou par le commerce, lui cherche une femme, ſuppoſé que le fils ne ſe charge pas lui-même de ce ſoin; quand les parties ſont contentes l'une de l'autre, le pere du garçon parle aux parens de la fille; on convient de ce qu'on doit leur donner pour la fille, & on fait venir un Marabou qui leur donne des fotiches, & qui fait jurer la fille qu'elle aimera ſon mari ſur toutes choſes & qu'elle lui ſera fidele; le mari promet de l'aimer & s'en tient là. Après cette ceremonie, les parens des deux côtés ſe font des préſens & paſſent la journée dans la joye. Le mari mene le ſoir ſa femme à ſa maiſon, & le mariage eſt terminé. Mariages des Negres.

Quoique les Negres puiſſent avoir autant de femmes qu'ils en peuvent acheter & nourrir, il eſt certain que la premiere eſt la maîtreſſe, ſur tout quand elle a un enfant mâle. Il y a même des païs où le mari ne peut pas prendre d'autres femmes ſans le conſentement

de la premiere, encore ne passent-elles que pour des concubines qui sont encore assez maîtresses d'elles-mêmes, & dont le mari se met peu en peine. Les prérogatives de la premiere sont d'avoir les clefs & la disposition de tout ce qu'il y a dans la maison, de distribuer aux autres & aux esclaves le travail, & de leur en faire rendre compte, & de coucher trois nuits consecutives avec leurs maris, pendant que les autres ne joüissent de leurs faveurs qu'à tour de rolle, & selon l'ancienneté & le crédit que leur donnent leurs appas.

Cela n'empêche pas qu'il n'y ait des Marchands & des Capitaines qui ont un troupeau de douze ou quinze femmes ou concubines, qui lui sont d'autant plus agréables qu'elles lui donnent d'enfans.

Il s'en faut bien que les femmes de Guinée soient aussi fecondes que celles du Senegal; quand même elles le seroient, elles ne pouroient pas avoir tant d'enfans qu'elles, parce qu'elles sont obligées de les allaiter pendant quatre ans, terme bien long qui les empêche d'être souvent grosses. Je pourois parler des femmes bien plus amplement, car elles en donnent une ample matiere, mais en voilà assez du moins pour le present.

J'ai

J'ai parlé de la taille au commencement de ce chapitre, & de la bonté de leur temperament, il faut dire pour achever leur portrait qu'ils ont de l'eſprit bien au delà de ce que nous nous imaginons, ils ont du jugement, de la prudence, de la penetration, de la diſcretion; ils ſont fins & adroits, ils ont la conception ſi aiſée qu'il ne faut pas leur montrer deux fois la même choſe pour qu'ils la ſçachent faire. Mais ils ſont fourbes & menteurs, portés au larcin plus qu'on ne peut dire, yvrognes & luxurieux au dernier point, & ſi avares qu'ils croyent faire un gros preſent quand ils donnent quelques fruits à un blanc, encore ne le donneroient-ils pas s'ils n'en eſperoient dix fois la valeur.

Caractere des hommes Negres.

Ils ont la memoire excellente; quoi qu'ils ne ſçachent ni lire ni écrire, ils n'oublient jamais rien, ils ne ſe trompent jamais dans leurs comptes; les moindres circonſtances leur ſont auſſi preſentes au bout de pluſieurs années, que les faits les plus conſiderables le ſont aux autres au bout de quelques heures. On peut dire qu'ils ſont les premiers hommes du monde pour faire des commiſſions; dix perſonnes chargeront un même homme chacune de cinq ou ſix

commiſſions, & lui donneront chacune une certaine quantité d'or, il fera toutes ces commiſſions & leur rendra compte de leur or ſans ſe tromper d'une obole. La probité & l'honneur ſont des vertus qui ne ſont pas encore entrées chez eux. Ils n'aiment pas à payer leurs dettes, ils ſont la plûpart toûjours prêts à tromper, ils ſont vains & ſuperbes. Les Capitaines & les Marchands ne regardent perſonne quand ils paſſent dans les ruës. Si quelqu'un du menu peuple leur parle, ils ne repondent qu'avec peine & avec un air d'authorité; il eſt vrai qu'ils ont des manieres plus polies avec les blancs, ſur tout quand ce ſont des Officiers ou autres gens de diſtinction, ils leur parlent avec reſpect, mais ils demandent auſſi le reciproque & ſont ravis quand on les diſtingue par quelque marque de civilité & d'amitié.

Habillemens des Negres.

Leur maniere de s'habiller eſt fort ſimple; les gens de diſtinction ont pour l'ordinaire un calleçon de toile aſſez ample, & qui leur couvre une partie des jambes, par deſſus lequel ils portent un morceau d'étoffe de ſoye ou de toile Indienne de quatre à cinq aulnes de longueur, dont ils ſe ceignent depuis les reims juſqu'au deſſous des genoux, & dont ils laiſſent traîner les bouts à terre

l'un devant & l'autre derriere. Quand la toile ou l'étoffe eſt large, ils s'en enveloppent depuis le ſein juſqu'au gras des jambes, & jettent les bouts ſur une épaule comme ſi c'étoit un manteau. Leurs femmes ont ſoin de les peigner & d'accommoder leurs cheveux & leur barbe quand ils en ont. La plûpart portent des chapeaux d'Europe, ils en font auſſi d'écorces d'arbres, de paille, de peaux de chevres; il n'y a que les eſclaves qui vont tête nuë, c'eſt principalement à cela qu'on les connoît. Cette coûtume eſt paſſée chez eux des Romains, ou de chez eux chez les Romains.

Les hommes auſſi-bien que les femmes ſe parent de coliers, de braſſelets, de chaînes de pied, le tout enfilé proprement dans du fil compoſé de l'écorce de l'arbre des Fetiches; les femmes des Marabous le filent, & les Maraboux le vendent bien cher.

A l'égard du menu peuple des environs, des peſcheurs d'or ou de poiſſons, de ceux qui cultivent la terre, un ſi grand attirail de vêtemens les incommoderoit : ils n'ont qu'une corde autour des reins pour ſoutenir un petit morceau de pagne ou de toile qui couvre en partie leur nudité par devant. Les enfans

des deux ſexes vont tout nuds juſqu'à douze ou quinze ans, il y a même des endroits ou les filles n'ont des pagnes que quand ceux qui les ont épouſées leur en ont donné, de ſorte que quand elles ſont laides ou que quelques autres raiſons les ont empêchées de trouver mari, elles vont toutes nuës à trente ans comme elles alloient à dix.

Les Negres quelques riches qu'ils ſoient ſe dèshabillent des qu'ils ſont rentrés chez eux, ils plient ou font plier leurs hardes & les mettent proprement dans les coffres qu'ils achetent des Européens. Ils aiment à changer ſouvent, mais non pas à en avoir de neuves, au contraire ils veulent que les étoffes qu'ils achetent ſoient bonnes & de durée. Quoique les nouveautés leur plaiſent, quand elles ne leur coutent rien, il s'en ſoucient peu quand il les faut acheter. Les Negres du Senegal ſont d'un goût tout different.

J'ai déja parlé de leurs caſes, & j'ai dit qu'elles étoient preſque toutes bâties ſur le même modele, & que les modes des Negres ont reçû peu de changement juſqu'à preſent. Il faut pourtant convenir que les Rois & les grands Seigneurs, c'eſt-à-dire les Capitaines & les Marchands de la côte d'Or, ſurtout ceux qui

Maiſons des Rois & Seigneurs Negres.

ſont voiſins des Forts & des Comptoirs des Européens ont fait exception à cette regle. On remarque depuis un nombre d'années qu'ils bâtiſſent aſſez dans le goût des Européens ; leurs maiſons ſont quarrées, ils ont pluſieurs chambres bien plus élevées qu'elles n'étoient autrefois, on en voit à deux étages y compris le rez de chauſſée, les murailles ne ſont que de terre battuë qui ſans être liée avec de la chaux ne laiſſe pas d'être bonne & de ſoutenir les planchers & un toit ; il eſt vrai que leurs planchers ſont legers, & que leurs toits ne ſont pas peſans, n'étant compoſés que de menus bois pliés en ances de paniers, couverts de paille ou de feuilles de Roſeaux & de Palmiers nattés proprement, & d'une épaiſſeur ſuffiſante pour les garantir des pluyes les plus longues & des ardeurs du Soleil. Ils n'ont pas encore jugé à propos de couvrir leurs maiſons de tuilles, quoi qu'ils voyent que les Européens s'en ſervent pour les leurs. La terre dont il font leurs murailles feroit des briques & des tuilles excellentes, mais leurs charpentes ſont trop foibles pour ſoutenir ce poids ; d'ailleurs ſi les tuilles reſiſtent à la pluye, il eſt certain qu'elles ne garantiſſent pas de la chaleur comme une épaiſſe couverture de paille.

Sentinelles à leurs portes. Quelques Officiers ſe ſont mis ſur le pied d'avoir deux eſclaves armés de ſaguayes aux portes de leurs chambres pour les garder, ces ſentinelles ſe relevent de tems en tems.

Les maiſons des femmes ſont à côté de celle du mari, chacune eſt en particulier dans la ſienne & y éleve ſes enfans. Elles mangent rarement enſemble, & encore plus rarement avec leurs maris. Elles ont toute la diſpoſition du menage, les hommes ne ſe mêlent que du commerce, de la peſche ou autre travail.

Maniere de faire le pain. Dès la pointe du jour les jeunes filles battent le ris & le mahis dans un mortier de bois, & quand il eſt écraſé, elles achevent de le reduire en farine ſur une pierre platte avec un caillou uni à peu près comme les broyeurs de couleur; elles mettent enſuite l'eau tiede dans leur farine avec du ſel, la paitriſſent & partagent la pâte en petits pains qu'ils mettent dans un grand pot de terre qu'elles ont bien fait chaufer, elles le ferment avec un large couvercle de terre chargé de charbons ardens comme nous faiſons quand nous nous ſervons de tourtieres de cuivre; le pain cuit de cette façon & mangé frais eſt bon, & on s'y accoûtume aiſément.

Ils mangent plus de poiſſon que de

viande, & plus de legumes que de poiſſon; leur maniere plus ordinaire d'accommoder le poiſſon, eſt de le faire cuire dans l'eau avec du ſel, de la maniguette & de l'huile de Palme : elle eſt bonne quand elle eſt nouvelle, & vaut notre bœure. Maniere de faire la cuiſine.

Les Seigneurs & les Marchands ont fait apprendre la maniere de faire la cuiſine à leurs eſclaves chez les Européens, il y en a qui ſe ſont rendus très-habiles, & qui font une ſouppe, un ragoût, une fricaſſée auſſi bien qu'en France. Ceux qui ont de pareils Officiers mangent comme les Européens & ſe font ſervir par leurs eſclaves.

Ils ne font ordinairement que deux repas par jour; le premier, eſt à une heure après le ſoleil levé; & le ſecond, au ſoleil couchant. Ils mangent beaucoup & ſemblent devorer plûtôt que manger, & cependant ils ont toujours faim, ce qui vient de la chaleur de leur eſtomach, qui digere promptement les viandes cruës comme celles qui ſont cuites. Les Negres ſont grands mangeurs à leurs repas.

Ils ne boivent le matin que de l'eau ou du Pito, qui eſt une petite bierre faite de mahis, aſſez agréable ; ils boivent le vin de Palme le ſoir, parce que ceux qui font le commerce de ce vin, ne l'apportent que vers le ſoir ; il faut le boire ſur Leurs Boiſſons.

le champ, autrement il s'aigrit & ne peut plus ſervir que de vinaigre ; on en peut faire de l'eau de vie, auſſi-bien que du ris & du mahis, comme on en fait dans les Indes Orientales ; les Européens ont été aſſez ſages juſqu'à préſent, pour ne leur pas enſeigner ce ſecret. J'ai dit dans ma Relation de l'Afrique Occidentale, comment ſe fait le vin de Palmes, je ne le repeterai point ici. Ce qu'on doit remarquer, c'eſt qu'avant de boire ils en verſent un peu à terre à l'honneur de leurs Fetiches, & pour donner à boire à leurs parens décedés.

Marchés de la côte d'Or.

Il y a des marchés reglés dans tous les villages de la côte d'Or, on y trouve abondamment tout ce qui eſt neceſſaire à la vie, & tout ce qui peut entrer dans le commerce. La Monnoye courante de cette côte, eſt de l'Or en poudre ; dans d'autres endroits, dont nous parlerons ci-après, ce ſont des Bonges ou Cauris.

Il y a dans chaque village une place deſtinée pour le marché, elle eſt ordinairement au milieu du village ; chaque denrée a ſon quartier particulier, les prix ſont réglés, il eſt très rare qu'il y ait du bruit. A la pointe du jour les gens de la campagne y apportent des cannes de ſucre, des bananes, des figues, des patates, des ignames, des citrons, des

oranges, du ris, du mahis, de la maniguette, des œufs, des poulets, du pain, du poiſſon de riviere. Un peu après midi, d'autres apportent du vin de Palme & d'autres denrées; & ſur le ſoir on voit arriver le poiſſon de mer & le tabac; ordinairement il eſt en feuilles que chacun fait ſecher comme il le juge à propos. Il n'approche pas de celui du Breſil que les Portugais apportent, dont les Negres connoiſſent la bonté & font la difference.

L'on ne connoît point le crédit dans ces marchés, tout s'y paye comptant & en or; ils le prennent avec le bout du doigt pour les petites choſes, mais il le peſent quand les choſes ſont plus de conſequence.

Leurs balances ſont compoſées de deux petites plaques de cuivre ſuſpenduës aux deux bouts d'un petit bâton, au milieu duquel ils font une boucle avec du fil, dans laquelle ils paſſent le pouce de la main gauche. Ils ſe ſervent au lieu de poids de cuivre ou de plomb de certaines grains appellées *Tacous* qui peuvent peſer la valeur de deux ſols d'or; cette maniere de peſer eſt longue, les marchands ne s'en ſervent point, ils ont des balances & des poids qu'ils achetent des Européens. Maniere de peſer l'or.

Les Rois du païs ne levent aucun impôt sur ce qui se vend à ces marchés; ils en levent aux grands marchés qui se tiennent deux fois l'année, & qui ressemblent beaucoup à nos foires.

Au reste les marchés & les foires ne se tiennent jamais les jours qui leur tiennent lieu de Dimanche, qui est notre Mardi. Ces jours-là personne ne travaille, les païsans n'apportent rien au marché, tout commerce est interdit, à moins qu'il ne se fasse à bord des Vaisseaux qui sont en rade.

Leur jour de repos.

Le Christianisme n'a pas fait de grands progrès dans ce païs, la pluralité des femmes y sera toûjours un obstacle invincible. Le Judaïsme ni le Mahometisme n'y ont pas encore pénetré. Une idolatrie mêlée d'une infinité de superstitions que l'avarice des Marabous entretient, est la religion dominante du païs. Il est difficile de donner une idée un peu distincte de leur culte. Ils sçavent en gros qu'il y a un Dieu Createur du Ciel & de la terre, qui est bon & qui comble de biens ceux qui le connoissent & qui l'adorent, ils l'appellent le Dieu des blancs. Ils croyent que les ames ne meurent pas, mais leurs sentimens sur la nature des ames sont des plus grossiers, puisqu'ils supposent que les ames ont

Religion des Negres de la côte d'Or.

faim & ſoifs, & qu'elles ſouffrent encore les beſoins de cette vie; du reſte leur ignorance fait pitié.

Leur culte eſt tout entier pour les Fetiches, ce ſont leurs Dieux, ils les craignent & ne les aiment point, ils les prient pour éviter d'en être maltraités, car ceux qui ont un peu plus d'eſprit que les autres, conviennent qu'ils n'en peuvent attendre aucun bien.

Ce que c'eſt que les Fetiches.

Ces Fetiches n'ont aucune forme ou figure déterminée; c'eſt un os de poulet, une tête ſeche d'un ſinge, une arrête de poiſſon, un caillou, un noyau de datte, une boulle de ſuif, dans laquelle on a lardé quelques plumes de peroquet, un bout de corne plein de diverſes ordures, & mille autres choſes ſemblables. Ce ſont leurs Marabous qui leur vendent ces Dieux ridicules, en l'honneur deſquels ils les obligent à certaines obſervances, dont il y en a de très-difficiles, & auſquelles cependant ils n'oſeroient manquer, dans la crainte de mourir ſur le champ. Il y en a à qui il eſt défendu de manger du bœuf, d'autres qui ne peuvent manger du cabris, de certains poiſſons ou oiſeaux, de boire certaines liqueurs; ils ſe laiſſeroient plûtôt tuer, que de faire le contraire. Ces Fetiches ne ſont que pour les particuliers; les

Rois & les païs en ont d'autres qu'ils appellent les grands Fetiches, qui conſervent le Prince ou le païs; telle eſt quelquefois une montagne, un gros rocher, un grand arbre, quelque gros oiſeau. Si quelqu'un par accident ou autrement tuoit un de ces oiſeaux, ſa vie ſeroit fort en danger; ſi au contraire il vole dans le jardin d'un particulier, il s'imagine que c'eſt un préſage de bonne fortune, & ne manque pas de lui apporter à manger.

Ils ont de grands Arbres au pied deſquels ils ſacrifient. Ils ſont perſuadés que ſi on venoit à couper un de ces arbres, tous les fruits du païs ſeroient perdus; & ceux qui auroient commis un tel crime punis de mort irremiſſiblement. Les Hollandois peuvent en dire des nouvelles, il y eut dix de leurs gens maſſacrés le 8. de Mai 1598. à Mouré, pour avoir coupé un de ces arbres.

Les montagnes les plus hautes, & ſur leſquelles on ſçait que le tonnere à tombé pluſieurs fois, ſont reſpectées de ces peuples & regardées comme la demeure de leurs Fetiches; & comme ces pauvres Dieux peuvent avoir des beſoins preſſans dans ces lieux deſerts & incultes, ils ne manquent pas d'aller leur

porter au pied de ces montagnes du ris, du mil, du mahis, du pain, de l'huile de palme, du vin, en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir beſoin pour boire & pour manger.

Les Chinois, demeurant à Batavia, font la même choſe pour leurs morts, & ne manquent pas d'aller porter ſur leurs tombeaux dequoi leur faire faire bonne chere. Les Soldats Hollandois de la garniſon de cette place s'en accommodoient & alloient manger ce qui étoit deſtiné aux morts. Les Chinois s'en étant apperçûs, s'aviſerent d'empoiſonner ces vivres, & ces gourmands en moururent. Le General Hollandois en ayant fait grand bruit, & menaçant de châtier les Chinois, ils répondirent que c'étoit un ragoût dont leurs morts ne s'étoient jamais plaints, & qui, ſelon les apparences, n'étoit pas bon pour les vivans pour leſquels il n'étoit pas deſtiné, & la choſe en demeura là.

Hiſtoire du culte des Chinois à Batavia.

Voici de quelle maniere ils celebrent leurs Dimanches. Après s'être lavés bien plus exactement que les autres jours, & s'être parés de leurs plus beaux habits, ils s'aſſemblent dans la place où eſt l'arbre qu'ils appellent l'arbre de la Fotiche, de l'écorce duquel ils font le fil qui ſert à enfiler ces Menilles d'or dont j'ai parlé

Comment ils celebrent leur Dimanche.

ci-devant, ils dreſſent une grande table au pied de cet arbre, ils en ornent les pieds avec des couronnes de fleurs & de branches d'arbres, ils la couvrent de ris, de mil, de mahis, de pain, de fruits, de viande, de poiſſon, d'huile de Palme & de vin, afin que la Fetiche du village, accompagnée de toutes les Fetiches des particuliers qui compoſent l'aſſemblée, puiſſent faire bonne chere, pendant qu'ils chantent & qu'ils danſent de toutes leurs forces autour de l'arbre au ſon de pluſieurs baſſins de cuivre & autres inſtrumens de leur muſique barbare. C'eſt dans ces exercices qu'ils paſſent toute la journée. Sur le ſoir, ils ſe lavent encore plus ſoigneuſement qu'ils n'ont fait le matin, & les païſans étant alors arrivés chargés de vin de Palme qu'ils ſont obligés d'apporter pour la ceremonie, le chef du village le diſtribuë à toute la compagnie, qui s'en retourne ſouper chacun chez ſoi, obſervant de répandre à terre plus de vin qu'à l'ordinaire, afin d'honorer leurs Fetiches & les faire boire. Le feſtin ſervi au pied de l'arbre appartient aux Marabous, qui en ont plus beſoin que les Fetiches, & plus d'appetit qu'elles.

Tel eſt leur culte impertinent, dont les plus ſpirituels d'entre eux ne ſçau-

roient rendre la moindre raiſon. Ils demeurent dans le ſilence quand on les en interroge, ils baiſſent les yeux en ſe contentant de dire : vous êtes heureux vous autre blancs d'avoir un Dieu bon qui vous donne tous vos beſoins, & qui ne vous maltraite pas. Lorſqu'il s'éleve quelque orage & qu'ils entendent le tonnere, ils ſe renferment dans leurs caſes, on n'en trouve pas un dehors, ils paroiſſent ſaiſis de frayeur, & quand on leur en demande la raiſon, ils diſent que le Dieu des blancs eſt en colere.

Les habitans de la côte d'Or diſent que leur Dieu eſt noir, & leurs Marabous aſſurent qu'il leur apparoît ſouvent au pied de l'arbre des Fetiches ſous la figure d'un grand chien noir. Ils ont appris des blancs que ce grand chien noir s'appelle le Diable ; il ne faut que prononcer ce nom devant eux & y joindre quelque imprécation, comme le diable t'emporte ou te torde le col, pour les faire trembler & tomber en défaillance.

Ils craignent extrêmement le diable.

Rien n'eſt plus viſible & plus réel, que l'empire que le Demon a ſur eux, & les mauvais traitemens qu'ils en reçoivent ; on les entend crier, & on voit les meurtriſſures & les autres marques des coups qu'il leur a donné. Il eſt vrai qu'il

Mauvais traitemens qu'ils en reçoivent.

a la diſcretion de ne leur caſſer ni bras ni jambes, mais il les bat quelquesfois avec tant d'inhumanité, qui les met ſur le grabat pour pluſieurs mois ; c'eſt alors que les Marabous font bien leurs affaires, ils exigent de ces malheureux des préſens & des offrandes, ſans quoi ils les menacent que les Fetiches, qui ſont irrités acheveront de les aſſommer.

Fourberies des Marabous

Les Marabous vendent des petits crochets de bois, à peu près comme ſont ceux dont on ſe ſert pour tirer à ſoi les branches des arbres ; ils diſent que c'eſt le diable qui les apporte au pied de l'arbre de la Fetiche, & qu'il n'eſt permis qu'à eux de les en ôter & de les diſtribuer à ceux qui en ont beſoin & qui les achetent de ces fourbes. Il y en a pour conſerver les maiſons, d'autres pour les canots, d'autres pour les terres enſemencées, pour les palmiers, pour les parcs où l'on retire les beſtiaux, pour les enfans, & quoi qu'ils ſoient tous de la même figure, ils ne peuvent ſervir qu'à une ſeule choſe. On voit aſſez la raiſon de cette préciſion ; ſous peine d'une mort ſoudaine il n'eſt permis à qui que ce ſoit d'y toucher, beaucoup moins de les emporter.

Hiſtoire d'un Sacrifice.

Un Catholique Romain s'étant trouvé à Friderisbourg pendant que les Prétendus

tendus Reformés faiſoient leur ſervice, s'aviſa d'aller ſe promener dans le village des Negres; il entra par hazard dans une caſe, où il trouva un homme & une femme occupés à ſaigner un poulet, dont ils faiſoient degoûter le ſang ſur des feüilles qui étoient à terre; il ſe douta que c'étoit quelque acte de ſuperſtition, & ne jugea pas à propos de les interrompre. Il vit donc qu'ils firent ſortir tout le ſang du poulet, & lors qu'il n'en ſortit plus, ils le couperent en morceaux & les arrangerent ſur les feuilles; après quoi, ſe tournant l'un vers l'autre, les bras pendans comme des gens qui ſont dans l'affliction, ils repeterent pluſieurs fois ces paroles : *me cuſa, me cuſa, me cuſa*, qui ſignifient en leur langue, *ſois moi bon, ſois moi bon.* La ceremonie achevée, il leur demanda la ſignification de ce qu'ils venoient de faire. Ils lui dirent que la Fetiche les avoit battus, & qu'ils lui donnoient à manger pour l'appaiſer; ils l'avertirent de ne pas toucher aux feuilles ni au poulet qui étoit deſſus, l'aſſurant que s'il le faiſoit il mourroit ſur le champ. Le Catholique jugea qu'il ſe préſentoit une occaſion favorable pour détromper ces pauvres gens; il prit le foye du poulet, & l'envoya rotir par ſon valet, & le man-

gea en leur préſence ; il donna le reſte du poulet à des chiens & à des cochons, qui n'en reçûrent aucun mal ; il leur demanda où étoit leur Fetiche, ils le conduiſirent dans une petite cour & lui montrerent une tuille entortillée de paille, l'aſſurant que c'étoit là la Fetiche qui les avoit battus, dont ils avoient bien réellement les marques ſur le corps. Allez, leur dit le Catholique, ne craignez plus la Fetiche, elle ne vous battera jamais. Il la mit en pieces ſur le champ, & les jetta hors de la cour ; il fit une petite croix de bois qu'il attacha au mur, leur apprit à faire le ſigne de la croix, rompit tous les crochets qu'il trouva dans leur maiſon, & leur dit, que ſi le diable venoit pour les battre, ils n'avoient qu'à prendre des petites croix, qu'il leur donnoit, faire le ſigne de la croix ſur eux, & qu'il s'enfuiroit auſſitôt.

Le bruit de cette action s'étant auſſitôt repandu dans le village, il y eut pluſieurs Negres qui lui apporterent leurs Fetiches & leurs crochets, il briſa les uns & brûla les autres, & leur donna à la place de petites croix.

Ce zelé Catholique n'en demeura pas là, il ſe fit conduire à la grande Fetiche du païs, autour de laquelle ils s'aſſem-

blent pour celebrer leurs Dimanches. Elle étoit hors du village dans une plaine; il trouva que c'étoit une groſſe pierre toute couverte de terre, ſur laquelle il y avoit un très-grand nombre de ces crochets de bois, il les rompit tous à l'aide de ſon valet, découvrit la pierre, jetta de tous côtés la terre dont elle étoit couverte, & s'en alla chez un des Marabous à qui il demanda des Fetiches à acheter. Vous en avez un, lui dit le Marabou, voyant qu'il tenoit à la main un de ces crochets, mais elle ne vous ſervira de rien ſi vous ne me la payez. En diſputant ſur le prix il le tira juſqu'au lieu où étoit la grande Fetiche; la vûë de ce prétendu ſacrilege fit pouſſer des cris épouvantables au Marabou, ſes compagnons y accoururent, & quand ils apprirent du Catholique que c'étoit lui même qui avoit fait ce deſordre, ils ſe mirent à crier miracle de ce qu'il étoit encore en vie après une telle action. C'eſt moi, leur dit le Catholique, qui ai renverſé l'objet de votre ſuperſtition; je ne crains point le diable qui n'a aucun pouvoir ſur les Chrêtiens. Il ne faut craindre & aimer que Dieu qui a fait le Ciel & la terre. Voilà une croix ſur laquelle eſt mort ſon Fils unique pour racheter les hommes, je la plante à la

place de votre Fetiche, ſi quelqu'un y touche ou s'en approche autrement qu'à genoux & avec un profond reſpect, il verra de quelle maniere le Dieu Tout-puiſſant que les Chrêtiens adorent, le chatiera. Ces Marabous & ceux qui les avoient ſuivis s'enfuirent chez eux en jettant des cris épouventables.

Habits des marabous.

L'habit des Marabous reſſemble aſſez à une cotte d'armes de groſſe toile ou de ſerge, ſur laquelle ils portent des bandoullieres chargeés d'oſſemens de poulets brûlés, à peu près comme nos pelerins de ſaint Michel. Ils ont le reſte du corps nud; ils ont ſeulement force jarretieres compoſées de fil de l'arbre des Fetiches, où ſont enfilées des raſſades & autres petits bijoux.

On ne peut dire juſqu'où va le reſpect que les peuples, les Seigneurs & les Rois mêmes ont pour ces fourbes; ils leur donnent tout ce qu'ils ont, afin d'obtenir d'eux qu'ils prient les Fetiches de leur être favorables, & de ne leur point faire du mal. Leur ſuperſtition eſt ſi fort enracinée qu'il paroît très difficile de les en detromper; de ſorte que quoiqu'il leur arrive, la Fetiche n'a jamais tort; c'eſt toûjours eux qui ſont en faute & qui ont manqué à quelque choſe qu'ils lui devoient.

Ils reculent tant qu'ils peuvent quand on les veut obliger de jurer par leurs Fetiches, parce qu'étant menteurs au ſuprême degré & cherchant toûjours à tromper, ils craignent de mourir s'ils faiſoient le contraire de ce qu'ils auroient juré ſur leurs Fetiches. Je crois pourtant bien qu'il y a là comme autre part des eſprits forts ou des impies à qui un pareil jurement ne fait pas grand peur. Ils jurent par leurs Fotiches.

La Fetiche eſt chez eux à peu près ce que la bouche de verité étoit chez nos anciens. La plûpart des Negres ne laiſſent pas aller leurs femmes aux villages voiſins qu'ils ne leur faſſent jurer ſur leurs Fetiches qu'elles leur ſeront fidelles, & pour les y engager encore plus étroitement, ils leur font boire une calebaſſe de vin de Palme, dans laquelle on a trempé les herbes qui ſervent à la compoſition des Fetiches; ils font la même choſe au retour. Si cette imprécation étoit de bon alloy on enterreroit bien des femmes, elles vivent cependant & font leurs maris cocus. Il y a longtems que les dents de la bouche de verité ſont uſées.

Il ſe trouve pourtant quelquefois des gens ſcrupuleux & timides qui n'ont pas encore bien ſecoué le joug de la coû-

Autre hiſtoire.

tume, en voici un exemple. Un Negre qui avoit été à bord d'un Vaiſſeau Danois, ſe vint plaindre au Directeur de Friderisbourg qu'on lui avoit volé un marc d'or, ce Directeur homme ſage & qui connoiſſoit en perfection le genie fourbe des gens du païs, lui dit en lui preſentant un morceau de pain : mangez cela & jurez par votre Fetiche que ce que vous dites eſt vrai, & qu'en cas qu'il ſoit faux, vous voulez que le diable vous emporte dans une heure. Le Negre eut peur & aima mieux s'en aller que de riſquer le paquet à ce prix-là.

Ils celebrent avec beaucoup de magnificence la memoire des avantages & des victoires qu'ils ont emportés ſur leurs ennemis. Le Roi de Fetu avoit gagné une victoire ſur celui d'Acavis & le Seigneur d'Abrambou, dans laquelle il y avoit eu quinze à ſeize mille hommes tués de part & d'autre. Son gendre qui commandoit une partie de l'armée dans cette occaſion, & qui demeuroit ordinairement au village de Cap Corſe, voulut ſolemniſer l'anniverſaire de cette victoire l'année ſuivante d'une maniere éclatante. La Fête commença dès le matin au Cap Corſe; le Prince y fit un Feſtin ſomptueux où ſes ſujets & ſes voiſins furent invités, la bonne chere &

Fête donnée par le gendre du Roi de Fetu.

la joye durerent toute la journée, on n'entendoit que des cris de joye mêlés au ſon de toutes ſortes d'inſtrumens, on ne voyoit de tous côtés que des dances & des exercices de plaiſir. Sur le ſoir le Prince vint à Friderisbourg; le Gouverneur étoit près de ſe mettre à table, lorſqu'on entendit un grand cris qui fut ſuivi dans le moment du ſon des Tambours & des Trompettes d'Ivoire qui précedoient le Prince & ſa compagnie. Ces Trompettes ſont de dents d'Elephant de differentes grandeurs que l'on creuſe avec beaucoup de travail, & auſquelles on ne laiſſe d'épaiſſer qu'autant qu'il en faut ſelon la diverſité des tons qu'on leur veut faire produire. Si on eſt curieux de voir de ces Trompettes, je ſuis en état de ſatisfaire les curieux.

Trompettes d'Ivoire.

Ce Prince étoit précedé d'un Tambour & de vingt Tompettes; il étoit accompagné d'une douzaine de ſes femmes, d'autant d'Officiers & ſuivi de ſoixante eſclaves, deux deſquels portoient de grands boucliers dont ils le couvroient, & deux autres portoient ſes ſabres, ſon arc & ſes fleches.

Suite du Prince de Fetu.

Ses femmes étoient couvertes de Pagnes, de Damas & de Taffetas, qui alloient depuis le ſein juſqu'au deſſous des

Habillemens des Femmes.

genoux, leurs cheveux étoient ornés de menilles d'or, elles avoient aux bras & aux jambes des bracelets & des chaînes de raſſade mêlées de menilles d'ivoire & d'or, ce qui faiſoit un très-bel effet ſur une peau noire & luſtrée.

Habit du Prince.

Le Prince étoit ceint d'une piece de taffetas bleu qui lui paſſoit entre ſes jambes, dont les bouts traînoient à terre devant & derriere; il avoit devant lui un petit ſabre & un bonnet garni de pieces des cranes de ceux qu'il avoit tué, & tout couvert de plumes; il avoit aux bras & aux jambes pluſieurs tours de Menilles d'or, & dans ſes mains deux éventails de crin de cheval fort proprement travaillés.

Bal de guerre.

Après les complimens reciproques que le Prince & le Gouverneur ſe firent, les trompettes firent un concert de fanfares fort bien exécuté, à la fin duquel la ſuite du Prince ſe ſépara, les hommes ſe mirent d'un côté & les femmes de l'autre, ſes eſclaves avec le tambour & les trompettes ſe mirent derriere lui. Cette derniere troupe commença alors un bal de guerre que le ſon des inſtrumens regloit, il dura un quart d'heure, & donna beaucoup de plaiſir aux blancs qui en étoient ſpectateurs.

Le bal fini, le Prince donna ſes deux éventails

éventail à un eſclave, & prit une ſaguaye qu'il faiſoit ſemblant de lancer à ſes femmes. Ces Dames, qui ſe trouverent auſſi armées, faiſoient la même choſe, pendant que les eſclaves le ſerrerent de tous côtés, & s'empreſſoient de le couvrir de leurs boucliers. Bal en forme de combat.

Ce combat ayant duré quelque tems, il mit la main au ſabre & courut à ſes femmes, elles en firent autant; les Officiers, qui juſqu'alors avoient été ſimples ſpectateurs, entrerent dans la mêlée, les eſclaves les ſuivirent, le combat devint general, il ſembloit qu'ils ſe portoient de grands coups, & que l'attention des eſclaves étoit de couvrir la perſonne du Prince, & tous les mouvemens étoient reglés par le ſon des inſtrumens. Tous les acteurs faiſoient voir une vivacité & une juſteſſe merveilleuſe dans tous leurs mouvemens, qui ceſſerent tout d'un coup à un cri que jetterent les joüeurs d'inſtrumens, quand le Prince en donna le ſignal.

Le Gouverneur fit entrer le Prince, ſes femmes & ſes Officiers, dans une ſalle, où il leur fit ſervir une grande collation. Il fit diſtribuer de l'eau de vie au reſte de la troupe; on dit que cette Fête coûta plus de cinq cens marcs d'or au Prince.

Arts & metiers. On voit parmi ces peuples des Orfévres habiles, qui ſçavent manier l'or & en faire des bijoux très-délicats, les charpentiers de canots y réüſſiſſent parfaitement bien. Les Marchands qui viennent trafiquer à bord des vaiſſeaux, n'ont pour l'ordinaire que deux hommes pour les conduire; l'un à l'avant, l'autre à l'arriere, le Marchand eſt aſſis ſur un petit ſiége au milieu, ayant ſon ſabre & ſon or à côté de lui. Les Marchands qui viennent du dedans des terres, ſouvent de deux ou trois cens lieuës, ſe ſervent des Marchands de la côte pour être leurs courtiers, mais il faut qu'ils payent un droit aux Rois des païs ſur les terres deſquels ils paſſent; ſouvent les Rois de la côte exigent d'eux un marc d'or.

Le commerce de l'or étoit autrefois bien moindre qu'il ne l'eſt aujourd'hui, mais il étoit plus avantageux aux Européens. Les Negres étoient peu inſtruits de la nature & du prix des Marchandiſes; ils le ſont aujourd'hui; à force d'être trompés, ils ſont devenus habiles, il eſt difficile de leur en impoſer, ils diſtinguent les teintures auſſi bien que ceux qui les ont faites.

Mais il faut être accoûtumé à leur maniere de traiter, ce ſont des criailleurs; on en a l'obligation aux Hollandois, qui

pour les détacher des Portugais, faiſoient des préſens à ceux qui venoient traiter avec eux. Ces préſens, qu'on appelle *Dache* dans le langage du païs, étoient volontaires, ils ſont devenus neceſſaires à préſent : ſi un marché n'eſt pas accompagné d'un préſent, c'eſt en vain qu'on prétend traiter avec eux. C'eſt aux Européens à prendre leurs meſures là-deſſus, & à faire enſorte que les préſens ne leur tournent pas à perte.

Superſtition des Marchands Negres.

Les Negres qui ſortent de leurs caſes pour aller trafiquer, obſervent une plaiſante ſuperſtition, s'ils éternuent en ſortant de chez eux & que le hazard leur faſſe tourner la tête du côté droit, qu'ils appelle *Eninfan*, ils regardent ce jour là comme heureux & hazardent tous leurs biens. Si au contraire ils tournent la tête du côte gauche qu'ils nomment *Abincon*, ils rentrent chez eux, & n'en ſortent plus le reſte du jour quand même il y auroit une apparence certaine d'un profit extraordinaire.

Propreté de leurs canots de pêche.

La pêche eſt un de leurs exercices le plus ordinaire. Ils y ſont très habiles, ils ne ſont que deux dans chaque canot, l'un qui le gouverne & l'autre qui pêche ; ils ont un ſoin extrême de leurs canots, ils les peignent & les enjolivent le plus qu'ils peuvent : ſur toutes cho-

ſes ils ont ſoin d'y appliquer une Fétiche qui ſoit des meilleures, & qui puiſſe les préſerver du naufrage & leur porter bonheur dans leur travail. Leurs canots ſont fort legers, les deux hommes qui s'en ſervent les portent aiſément ſur leurs épaules dès qu'ils les ont mis à terre dans une eſpece de halle deſtinée à cela, afin qu'ils ne ſoient point expoſés à la pluye ni à l'ardeur du Soleil. Le vent de terre les pouſſe tous les matins au large, & le vent du large les reporte à terre après midi.

Le uns ſe ſervent d'hameçons qu'ils mettent juſqu'au nombre de quinze ou vingt à une même ligne ; d'autres ſe ſervent de filets. Cette derniere maniere eſt plus d'uſage dans les rivieres & ſur les lacs que dans la mer; ils pêchent auſſi à la main, ſur tout lors qu'elle eſt noire. Ils ſe ſervent de torches ou de flambeaux de paille de ris enduits d'huile de Palme ou de Raiſine, compoſés d'éclats de bois gras & gommeux dont ils en ont de pluſieurs eſpeces. Celui qui ſoutient le canot avec ſa pagaye, tient en même tems le flambeau ; les poiſſons viennent joüer à la lumiere & quand ils ſont aſſez proches du flambeau le pêcheur les enleve avec un filet comme une poche étendu autour d'un cercle

qui eſt au bout d'une perche. Il y en a d'autres qui pêchent de la même maniere au bord de la mer étant dans l'eau juſqu'à l'eſtomach.

Les Rois ou Seigneurs des lieux maritimes ont des Bureaux ſur les bords de la côte qui leur appartiennent, où ils obligent les marchands qui ont traité à bord des Vaiſſeaux, de porter toutes les marchandiſes qu'ils ont achetées; & comme il n'y a point de tarif pour ces droits, c'eſt aux commis à en tirer le plus qu'ils peuvent, & aux marchands à payer le moins qu'il leur eſt poſſible. Les marchands étrangers en ſont quittes pour l'ordinaire pour un marc d'or pour tous droits d'entrée, de ſortie & de paſſage. Les ſujets du Prince ne payent que quand l'achat qu'ils ont fait ne paſſe pas deux onces d'or. Droits des Rois.

A l'égard du poiſſon, le droit que les Rois prennent eſt deſtiné pour leur table & pour la nourriture de leur maiſon, c'eſt au Receveur à l'envoyer tous les jours au Roi. Les pêcheurs n'oſent en faire la moindre diſpoſition qu'après qu'ils ont payé les droits ſous peine d'une groſſe amende, & même de punition corporelle. Dès qu'ils arrivent, ils portent tout leur poiſſon au Bureau. Le Receveur en fait emplir une meſure à

peu près de la grandeur d'un quart de boisseau qu'il donne franche de tout droit aux pêcheurs. Le reste est partagé en cinq parties, dont une appartient au Roi, & les quatre autres aux pêcheurs.

Les Negres n'aiment leurs Princes qu'autant qu'ils les voyent justes & liberaux, qu'ils sont portés à la magnificence, & qu'ils donnent des Fêtes & des Festins à leurs grands Seigneurs & à leurs peuples. Car quoique tous les Negres soient naturellement avares & avides du gain, ils n'aiment pourtant pas ceux qui leur ressemblent. C'est pourquoi ils ne sçauroient souffrir les Hollandois, dont la lezine les choque extrêmement. Ils aiment au contraire les François & les Anglois, parce qu'ils font les choses de meilleure grace, & se repentent d'avoir aidé à chasser les Portugais, qui, à leur hauteur près, ne laissoient pas de faire mieux les choses que les Hollandois.

Du Roi de Fetu.

Le Roi de Fetu est sans contredit le plus puissant de la côte d'Or, sa Cour est belle & nombreuse. Quand il n'a point de guerre & qu'il a donné audience à ses sujets & jugé leurs differens, ce qu'il fait d'une maniere sommaire & sans appel, il passe une partie

du jour dans une ſalle fraiche de ſon Palais à boire & à ſe divertir avec ſes courtiſans. Sur le ſoir les femmes viennent l'habiller & l'ajuſter de colliers d'or & de menilles. Il change ſouvent d'habits, ce ſont d'ordinaire ſes ſujets qui lui en font preſent, & qui achetent pour cela les plus belles étoffes des Européens. Ainſi paré il ſe met dans un fauteuil à la porte de ſon Palais, & donne audience à ceux qui ſe preſentent.

Il a des eſclaves qui le ſervent, & des ſoldats qui font la garde aux portes de ſon Palais. Il y a peu de Princes au monde plus abſolus que lui; ſa volonté eſt dans une infinité de choſes la regle de ſa conduite, & pourvû qu'il ſoit liberal & qu'il n'ait pas la reputation de ne penſer qu'à amaſſer de l'or, on peut dire qu'il eſt heureux.

Le nombre de ſes femmes n'eſt point limité, il en a tant qu'il veut, elles demeurent dans des appartemens ſeparés autour du ſien, il mange quelquefois avec elles, mais fort rarement. Ces Dames n'ont d'autre ſoin que celui de lui plaire, de le laver, de le peigner, de l'ajuſter, de le divertir. Lui de ſon côté les entretient magnifiquement; elles ſont quelquefois ſi chargées d'or, que c'eſt une merveille com- Femmes du Roi.

ment elles ne succombent pas sous le poids. Elles ne sortent jamais à pied, elles sont toûjours portées par des esclaves.

Enfans du Roi

Les enfans du Roi sont nourris & élevés aux depens d l'Etat; ils ont des esclaves pour les porter, un Tambour & des Trompettes qui les accompagnent, & c'est en cela particulierement qu'ils sont distingués de tous les autres. Quand ils sont en âge d'exercer des charges, ils ont sans contredit les plus belles & les plus lucratives. Ce sont eux que leur pere donne en ôtage aux Européens, ou aux Rois Negres quand il est obligé de leur en donner. Cette espece de nécessité apprend à ces Princes la maniere de vivre des étrangers, & comment il faut gouverner. Ils sont heureux pendant la vie de leur pere, mais dès qu'il est mort, leur bonheur s'évanoüit, & à moins qu'ils n'ayent amassé du bien, qu'ils ne l'ayent mis à couvert & qu'ils ne soyent honnêtes gens, ils sont beaucoup moins estimés que le reste du peuple.

Lorsque le Roi vient à mourir, tout le peuple en temoigne ses regrets par des chansons lugubres & des cris épouvantables. On lave le cadavre, on l'habille magnifiquement, on l'expose en public,

& on lui ſert à manger aux heures ordinaires comme s'il étoit vivant.

Quand le cadavre commence à ſe corrompre, quatre eſclaves l'emportent ſans ceremonie, & le vont enterrer dans un bois; ils ne diſent jamais le lieu où ils l'ont placé. Si quelqu'une des femmes du Roi défunt les ſuivent, ils les tuent & les enterrent avec lui. Ils mettent dans la même foſſe ſes Fetiches, ſes hardes, ſes armes, les choſes qu'il aimoit le plus quand il vivoit, des vivres & des boiſſons, & quand ils ont bien couvert la foſſe, ils reviennent au Palais, ſe mettent à genoux à la porte ſans rien dire, tendent le col afin qu'on les tuë & qu'ils aillent ainſi ſervir leur maître en l'autre monde, étant perſuadés qu'il les recompenſera de leur fidelité, en leur donnant les plus belles charges de ſes Etats. Enterrement du Roi.

Pendant que les eſclaves ſont occupés à enterrer le Roi, le peuple fait une boucherie cruelle de tous ceux qu'on s'imagine lui pouvoir rendre ſervice en l'autre monde. On a vû des Rois qui avoient gagné les cœurs de leurs ſujets être accompagnés de quatre ou cinq cens perſonnes de tout âge & de tout ſexe, qu'on égorgeoit à leur honneur. Cette coutume barbare eſt preſque par

toute la côte de Guinée; il y a du plus & du moins, nous le verrons dans la ſuite.

Les funerailles achevées, les Capitaines élevent ſur le trône le plus proche parent du défunt, ſon frere ou ſon neveu du côté de ſa ſœur, à l'excluſion de ſes enfans. Nous en avons dit la raiſon en plus d'un endroit. On le met en poſſeſſion du Palais & de toutes les richeſſes du défunt, & le peuple paſſe dans ce moment de l'excès de la triſteſſe à l'excès de la joye. On n'entend de tous côtés que des chanſons accompagnées du ſon des inſtrumens, on ne voit que des danſes. Le nouveau Roi fait un feſtin à tout le monde qui dure quatre ou cinq jours; il y convie les Rois ſes voiſins & les blancs qui ſe trouvent dans ſes Etats; il prend de nouvelles Fetiches, leur fait des ſacrifices, & on marque ce jour afin d'en celebrer la memoire tous les ans.

Miſere des enfans du Roi défunt.

C'eſt alors que les enfans du Roi défunt ſentent la miſere de leur condition. S'ils n'ont rien amaſſé du vivant de leur pere, ils ſe trouvent reduits aux dernieres extrémités; on en a vû ſe donner pour eſclaves pour ne pas mourir de faim. Il eſt pourtant vrai qu'il n'y a que ceux qui ont abuſé de leur pouvoir pendant

la vie de leur pere, qui ont maltraité les peuples, qui ſe ſont faits des ennemis, & qui ont été des diſſipateurs, qui tombent dans cet abime de miſere.

Pour l'ordinaire, le Roi nouvellement élu leur rend les biens que leur pere avoit avant que de monter ſur le trône. Il leur donne des eſclaves, il les confirme quelquefois dans les charges qu'ils exerçoient, s'ils ſont honnêtes gens.

A l'égard des femmes du Prince défunt, le nouveau Roi en a ſoin; il leur donne dequoi vivre, du moins juſqu'à ce qu'elles ayent trouvé à ſe marier avec quelque Seigneur. Femmes du Roi défunt.

Ceux qui n'ont jamais vû des Negres que dans l'état d'eſclaves, s'imaginent qu'ils ont tous la même baſſeſſe de cœur, les mêmes inclinations, ils ſe trompent. J'ai fait voir le contraire dans mon Afrique Occidentale. Les Negres de Guinée ne cedent point à ceux du Senegal, ils font une eſtime particuliere de la Nobleſſe, & quand ils ne l'ont pas heritée de leurs ancêtres, ils font tout ce qu'on fait dans les autres païs pour meriter ce titre.

Il y a differentes claſſes de Nobles, ceux qui le ſont par leur naiſſance, ceux que les emplois anobliſſent, & enfin, Differentes claſſes de Nobleſſe.

ceux qui acheptent la nobleſſe comme on fait à Veniſe argent comptant, ou comme on le pratique en bien d'autres endroits, en achetant des charges qui apportent la nobleſſe avec elles, ou quand les grandes actions qu'on a faites à la guerre ou quelque ſervice ſignalé à l'Etat, merite que le Roi faſſe aſſembler tous ſes Capitaines, ſes Officiers & tous les Nobles, & déclare en leur préſence qu'il éleve un tel à la dignité de Noble, à cauſe de telles & telles actions d'une valeur extraordinaire qu'il a faite.

Dès que cet oracle eſt ſorti de la bouche du Roi, le nouveau Noble eſt emmené par les anciens Nobles qui ſont ſes amis, ou par quelques Officiers de la Maiſon du Roi, aux pieds du Prince; il ſe proſterne à terre, prend de la pouſſiere qu'il ſe jette ſur la tête & ſur le dos, & dans cet état il fait ſes remercimens au Roi. Le Prince lui dit en peu de mots quel eſt l'état auquel il l'éleve, l'exhorte à ne rien faire d'indigne de ſa condition, lui fait préſent d'un tambour & de quelques trompettes d'ivoire, lui permet, comme aux autres Nobles, de commercer avec les blancs & dans tout le Royaume & au-delà, d'acheter & de vendre des eſclaves, & autres privileges.

Le nouveau Noble ayant encore remercié le Roi, eſt élevé par des eſclaves, qui le mettent ſur leurs épaules, & qui le promenent par tout le village avec des tambours & des trompettes. Ses femmes chantent & danſent devant lui, & ſont accompagnées de toutes leurs parentes, amies & voiſines, qui font un tintamare, dont le premier effet ſeroit de rendre ſourd le nouveau Noble, s'il étoit un peu moins accoûtumé à de ſemblables bruits.

Festins d'un nouveau Noble.

Il arrive enfin à ſa maiſon, on le porte dans une loge de feüillages qu'on a eu ſoin de conſtruire, & il donne un grand repas à tous les Officiers du Roi qui l'ont accompagnés & à tous les Nobles qui ſe ſont trouvés à la céremonie; ce repas, avec quantité de divertiſſemens qui en ſont inſéparables, dure trois ou quatre jours, dont le dernier eſt pour le peuple un jour de réjoüiſſance. Le nouveau Noble fait tuer & cuire un bœuf, qu'il abandonne au peuple avec une quantité de vin de Palme ſuffiſante pour les enyvrer tous.

Il y a de ces receptions qui ont coûté aux nouveaux Nobles plus de deux cens marcs d'or, & il eſt arrivé aſſez ſouvent qu'un particulier qui étoit très-riche avant d'avoir acheté ou obtenu la No-

bleſſe, ſe trouvoit dans la miſere après en avoir été décoré.

Privilege de Marchand à la Nobleſſe de Guinée.

Ce qu'il y a de bon dans cette Nobleſſe, c'eſt qu'à l'exemple des gens bien ſages dont les François ſont voiſins, qu'ils imitent en bien des choſes ſouvent mauvaiſes ou indifferentes, & qu'ils n'imitent point dans le commerce qu'ils font, qui les ſoûtient, qui les enrichit, & qui les rend redoutables à tout le monde; ce qu'il y a de bon, dis-je, dans la Nobleſſe de Guinée, c'eſt qu'elle acquiert à ceux qui en ſont revêtus, le privilege excluſif d'acheter & de vendre des eſclaves, qui eſt, comme tout le monde ſçait, le meilleur commerce qu'on puiſſe faire avec les Européens.

Il y auroit bien des choſes à dire à la louange de ce privilege de Marchand, mais je perdrois mon tems à vouloir perſuader mes compatriotes, & je crains cette perte plus que toutes les autres.

Pretextes de leurs Guerres.

C'eſt aux Nobles que les Rois donnent les premieres charges de la guerre. Il eſt rare, malgré les ſoins que ſe donnent les Européens, que ces peuples ſoient longtems en paix. Ils ſont fieres & intereſſés. La fierté leur fournit, quand ils veulent, des prétextes pour declarer la guerre à leurs voins; l'avarice & le deſir de faire des eſclaves, afin d'avoir de

quoi acheter des marchandiſes d'Europe en eſt ſouvent la plus veritable raiſon.

Quand donc un Prince a une raiſon ou un pretexte de declarer la guerre, il fait aſſembler chez lui ſes Capitaines, ſes Officiers & ſes Nobles; il leur dit les raiſons qu'il a de ſe plaindre d'un tel Roi ou Prince. Il exagere le tort & les injures qu'il en a reçû, il conclud à la guerre, les exhorte à ſe ſouvenir d'eux mêmes, à ſoutenir la haute reputation de bravoure où ils ſont dans toute l'Afrique, leur promet la victoire de la part de ſes Fetiches, & les aſſure que le butin qu'ils feront ſera très-conſiderable.

La guerre eſt auſſi-tôt reſoluë; on envoye la denoncer à l'ennemi par un Heraut, & on lui marque en même tems le jour, le lieu & l'heure du combat.

Chaque Capitaine, Officier ou Noble a ſoin de s'armer, & de ſe faire accompagner par ſes eſclaves armés. Le reſte du peuple s'arme auſſi & ſe rend ſous ſes chefs.

Ceux qui ont été aſſez braves pour avoir tué des ennemis dans les guerres précedentes, paroiſſent ſur les rangs avec des caſques compoſés en partie des cranes de ceux qu'ils ont tué. Les autres en font des peaux de Lion, de

Tigres, de Crocodilles qu'ils chargent de plumes quand ils en peuvent avoir. Ils portent au bras gauche un grand bouclier de peau de Tigre ou de Bœuf, une longue ſaguaye à la main gauche, ſans autre vetement qu'un petit linge devant eux pour cacher leur nudité, & pour n'être point embaraſſés pendant le combat. Ils ont leurs ſabres devant eux & leurs grands couteaux au côté.

Maniere de combattre.

Leurs eſclaves armés d'arcs, de fleches & de coutelas, marchent à leurs côtés & derriere eux. Le peuple eſt armé de haches & de ſabres; tous ceux qui ont des fuſils ſe mettent aux premiers rangs. Ils ne font que deux lignes ſelon l'étenduë du terrain & ſa figure, & combattent tous à la fois, de maniere que ſi elles ſont une fois rompuës, il n'y a plus de ſecours à eſperer; ce n'eſt plus qu'une fuite précipitée ou un maſſacre.

Dès que les armées ſont en preſence, elles pouſſent des heurlemens affreux, après quoi elles ſe dardent leurs ſaguayes avec beaucoup de juſteſſe, les boucliers parent la plus grande partie des coups. Les fleches volent de tous côtés & tombant ſur ces corps nuds, elles font une terrible execution, particulierement ſur ceux qui n'ont point de bouclier. Les cris

cris des combatan, le ſon des Tambours & des Trompettes & les bleſſures leur font mettre le ſabre & le couteau à la main, & c'eſt pour lors qu'ils s'acharnent les uns ſur les autres, & que le combat devient une veritable boucherie. Ils ſont encore excités à la vengeance par les femmes & les enfans qui les ont ſuivis, qui bien loin de s'affliger de la mort ou des bleſſures de leurs plus proches, ne ceſſent d'exciter ceux qui combattent encore à la vengeance.

On ne ſçait ce que c'eſt de faire une retraite honorable & en bonne poſture. Le carnage ne ceſſe que par la défaite entiere d'un parti; on ceſſe alors de tuer, & l'on s'occupe à faire des priſonniers, ce qui eſt le plus ſouvent la fin de la guerre.

Ces priſonniers tels qu'ils puiſſent être ne peuvent jamais recouvrer leur liberté. Il eſt tres-rare que des Rois ſe ſoient laiſſé prendre, tous leurs ſujets ſe laiſſeroient plûtôt hacher en pieces que de le ſouffrir. Il en eſt demeuré ſouvent ſur le champ de bataille, & pour lors leurs ſujets font les derniers efforts pour emporter leurs corps; mais ſi un Prince avoit le malheur d'être pris, il aimeroit mieux ſe poignarder lui même, que de paroître comme un eſclave en la pre-

ſence de ſon vainqueur. Auſſi bien eſt il cenſé mort au monde dès qu'il eſt pris. Tout l'or de ſes Etats, en offrit-il gros comme une montagne ne le ſauveroit pas de la mort, ou d'être vendu aux Européens pour être tranſporté hors d'Afrique avec aſſurance qu'il n'y reviendra jamais. Pour les autres priſonniers ils ſont vendus ſur le champ aux Européens, étampés à leurs marques & tranſportés à l'Amerique.

Il eſt rare que leurs guerres durent plus d'une campagne, & leur campagne plus de trois ou quatre jours. On a pourtant vû les Rois de Fetu, du petit Acavis & le Seigneur d'Abrambou engagés dans une guerre ſi opiniâtre, que tous les Européens établis ſur leurs terres & aux environs, eurent toutes les peines imaginables de les obliger à la paix, après quatre années d'une guerre qui avoit conſommé plus de ſoixante mille hommes, reduit tout le païs en friche & annéanti tout le commerce.

Ils ſe laſſerent à la fin, & les Européens s'en étant mêlés, ils donnerent les mains à une paix qu'ils ſouhaitoient tous, dont ils avoient tous également beſoin, mais dont perſonne ne vouloit faire les premieres démarches.

Les Européens, qui avoient beſoin

du commerce autant qu'eux, les y diſpoſerent, ils furent les Plenipotentiaires de cette paix, ils les firent convenir de leurs faits & du jour marqué pour la ceremonie auſſi-bien que du lieu.

Ceremonies d'une paix.

On choiſit pour cela une plaine qui étoit ſur les frontieres des Eſtats qui étoient en guerre. Chaque parti s'y rendit armé comme pour une bataille. Ils firent apporter leurs Fetiches, les Marabous s'y trouverent, les chefs jurerent ſur les Fetiches de ne ſe plus vouloir de mal, d'oublier tout le paſſé ; & pour ſûreté de leurs promeſſes, ils ſe donnerent reciproquement des ôtages. Ce ſont ordinairement les fils de Roi qui en ſervent, ou à leur défaut les principaux des païs, mais on ne parle jamais ni de rendre les priſonniers ni d'aucun dédommagement. On ſeroit bien en peine ſi on en vouloit venir là ; on compte un homme comme mort dès qu'il eſt pris, & il l'eſt effectivement pour ſon païs & pour ſa famille, puiſque la premiere choſe que font les vainqueurs, c'eſt de vendre leurs priſonniers aux Européens, qui les étampent à leurs marques & les envoyent pour eſclaves à l'Amerique.

Auſſi tôt que les ſermens ſont faits, les tambours & les trompettes ſe font entendre de tous côtés, on quitte les ar-

mes, on se mêle, on s'embrasse, on boit & on mange les uns avec les autres. La journée se passe en danses & en chansons, & le négoce recommence comme si on avoit toûjours été en pleine paix.

Ces peuples sont féroces dans leur maniere de faire la guerre; si l'avarice ne les portoit pas à faire des prisonniers pour les vendre, leur fureur les empêcheroit de faire quartier à personne, ils tuëroient tout sans distinction d'âge ni de sexe. Il y en a dont la rage va jusqu'à cet excès, que de manger sur le champ de bataille le corps de ceux qu'ils ont tué, sans le faire cuire comme les autres viandes, se contentant de les faire un peu griller sur les charbons. Ceux qui ne se rassasient pas de cette inhumaine viande ne manquent pas d'emporter les têtes de ceux qu'ils ont tués, ils se servent des crânes pour faire des casques, & ils ornent les portes de leurs maisons des machoires des vaincus. C'est le premier pas que les roturiers doivent faire pour acquerir la Noblesse. Une porte bien tapissée de marchoires d'hommes, un particulier qui a un ou plusieurs casques de crânes humaine, n'a plus qu'à amasser dequoi faire les frais de sa reception, il est sûr que le Roi & son Conseil ne lui refuseront pas la qualité de Noble & de Marchands d'esclaves.

Une choſe qui marque leur caractere barbare, c'eſt l'inhumanité qu'ils exercent à l'endroit de leurs bleſſés & de leurs malades. Ils les abandonnent abſolument, les enfans abandonnent leurs peres, les femmes, leurs maris, il faut qu'ils periſſent. Il n'y a que ceux qui ſont voiſins des établiſſemens des Européens qui peuvent eſperer du ſecours, quand ils ſe ſont faits des amis ou qu'ils ont dequoi payer les eſculapes blancs. Il eſt vrai qu'ils ſont d'un temperamment qui a des reſources infinies; ils ſont ſanguins, patiens, robuſtes, courageux, les operations les plus douloureuſes ne leur font pas faire une grimace. Ils prenent ſans répugnance les remedes les plus dégoutans, & la nature aide d'une maniere ſinguliere les remedes qu'on leur applique. Sont-ils gueris, ils ne ſe ſouviennent plus qu'on les a abandonnés, ils reçoivent leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs voiſins, comme s'ils en avoient reçûs tous les ſervices qu'ils en devoient exiger ou attendre. Eſt-ce grandeur d'ame ou inſenſibilité?

Leur dureté pour les bleſſés & pour les malades.

S'ils ſe ſentent trop chargés de ſang, ils ſe percent ſans façon d'un couteau en quelque endroit du corps, & laiſſe ſaigner la playe tant qu'ils jugent à propos; après quoi, ils la lavent d'eau fraiche,

Remede des Negres.

la bandent avec un morceau de pagne, & voilà la saignée faite.

Quand ils ont mal à la tête, ils se la serrent avec une corde le plus fort qu'ils peuvent. Ils serrent de même le ventre quand ils ont la colique, les ligatures sont parmi eux des remedes presque universels. Ils se baignent dans le frisson & dans le chaud de la fievre, & quoiqu'ils ayent chez eux une infinité de simples & de baumes ou de raisines, dont il pourroient tirer des remedes excellens, ils sont si grossiers ou si indolens, qu'ils n'y pensent seulement pas. Nos sauvages de l'Amerique, tous sauvages qu'ils sont, sont infiniment mieux instruits qu'eux. Ils ont des simples specifiques dont ils connoissent la vertu, & dont ils sçavent faire l'application, & sans tout cet étalage d'ordonnances, de robes, de mules, de barbes & de parchemins scellés, ils guérissent quand l'heure de la mort n'est pas sonnée. C'est tout ce que peuvent faire nos plus habiles Medecins.

J'ai rapporté quelques remedes pratiqués par les Negres du Senegal, qui font voir qu'ils ont profité du voisinage des Maures, chez qui la medecine ou la charlatanerie a pris autrefois naissance.

Malgré la conduite brutale des Negres de la côte de Guinée, on y remar-

que une juſtice diſtributive & coërcitive. Il eſt vrai qu'il faut que les crimes ſoient bien conſiderables pour faire condamner un criminel à la mort; elle y vient pourtant pour certains crimes, & ſurtout pour l'adultere avec la premiere femme des Rois & des grands Seigneurs. Pour les autres femmes, on en eſt quitte pour une amende, qui eſt plus ou moins grande ſelon la qualité des parties, ou ſelon que l'on a eu ſoin de diſpoſer l'oreille & la langue du Juge. Chacun plaide ſa cauſe ſoi même; ſi les épices ſont payées graſſement & d'avance, il eſt certain que les raiſons font tout un autre effet ſur l'eſprit des Juges qui ſont pour l'ordinaire, ou le Roi même quand les choſes en vallent la peine, ou les Capitaines des Villages. Si un accuſé eſt condamné à une amende, il faut qu'il la paye ſur le champ; ſinon, il eſt vendu comme eſclave, ſans jamais pouvoir ſe racheter. Si le coûpable eſt en fuite, ſes parens ſont obligés de payer pour lui, à moins qu'ils n'abandonnent le païs pour toûjours, & avec perte de tout ce qu'ils y ont. Juſtice des Negres.

Dès que l'accuſé eſt jugé à mort, on lui bande les yeux, ſur le champ on le conduit hors du village, on le perce d'une ſaguaye, & on lui coupe la tête,

qu'on attache aux branches d'un arbre, le corps coupé en morceaux est jetté çà & là dans les champs pour servir de pâture aux bêtes.

On voit, dans cette maniere de bander les yeux d'un criminel dès qu'il est condamné à mort, de le conduire hors du village, pour l'exécuter, de suspendre sa tête pour servir d'exemple, & de refuser la sepulture aux corps des executés, une image de ce qui s'est pratiqué il y a bien des siecles, & de ce qui se pratique encore aujourd'hui dans beaucoup d'endroits. Il y a bien des reflexions à faire sur cela & sur bien d'autres choses que j'ai marqué & que je marquerai dans la suite de cette Relation. Je les abandonne aux Lecteurs.

Maniere de ferment & peine de l'accusateur.

On permet dans certains cas à un accusé de se purger par ſerment, ce qu'il fait en buvant & mangeant sa Fetiche, c'est à-dire en mêlant quelque raclure de sa Fetiche dans ce qu'il boit & mange en presence du Juge & de son accusateur. S'il ne meurt pas dans les vingt-quatre heures, il est sensé innocent, & son accusateur est condamné à une grosse amende envers le Roi; mais quand il y a plusieurs témoins contre un accusé, il n'est point reçû au ſerment sur sa Fetiche.

On

On ne connoît point encore en ce païs les Huiſſiers, Sergens, Appariteurs & autres vermines qui rongent le genre humain, non plus que les Avocats & Procureurs, Greffiers & autres ſemblables peſtes. Dans les affaires civiles une Partie cite l'autre devant le Capitaine qui eſt en même tems Gouverneur & Juge du Village : le Demandeur parle le premier, le Défendeur répond. S'il y a des repliques à faire, elles ſe font par les Parties ſommairement, l'une après l'autre ſans s'interrompre. Le Juge prononce, il n'y a ni Appel ni Requête civile, & le Jugement eſt éxécuté ſur le champ. Il faut payer ſans déplacer, autrement le debiteur eſt vendu comme eſclave, & on n'en parle plus.

Il arrive quelquefois que la haine qu'ils ont tous les uns contre les autres les porte à ſe battre en duel en ſortant d'une affaire civile & ſouvent de fort peu de conſequence. Ils prennent chacun trois ou quatre ſeconds ; s'il en demeure quelqu'un ſur la place, il faut que les autres quittent le païs, à moins qu'ils ne ſoient en état de payer une groſſe amende au Roi, qui en ce cas leur fait grace pour le ſang qui a été répandu. Les Parens des morts ne ſont plus en droit de les citer en Juſtice pour cela ;

mais ils ne manquent g
ger par le poiſon ou
chées. On a vû des N
au Roi juſqu'à 170. ma
Il n'y a point de Pr
pour les Succeſſions ni
en voici la raiſon, ell
bares. Les femmes &
clus des biens de leurs
Maris. Un homme
femmes & ſes enfan
bien que leur maiſo
Parent s'empare des e
bles & des marchandi
là viennent les haines
contre les autres, &
contre leurs Peres, à
vivant ils ne les mette
craindre d'être réduit
Pour les femmes, f
jeunes, elles ſe proſt
tent au ſervice des
tous Marchands ſont
ches.
Toutes les Terres
Roi, les Sujets n'ont
ſol de leurs maiſons.
que c'eſt que jardina
qui demeurent à qu
bord de la mer: car c
quelque diſtance cult

ſiguiers d'Inde qu'on appelle Bachounes, les Bananiers, les Ananas, les Patates, les Ignames, les Pois dont il y a de pluſieurs eſpeces. Ils apportent ces denrées aux Marchez, & remportent de l'or ou des marchandiſes d'Europe.

Lorſque le tems des ſemailles approche, tous les Habitans d'un Village vont trouver le Receveur des Droits du Roi, & lui demandent la permiſſion de ſemer les Terres, ils l'obtiennent aiſément, lui & ſon Maître y ſont intereſſés.

Ils commencent par arracher tous les halliers qui ſont venus depuis la derniere recolte; ils labourent enſuite les Terres avec de petites bêches comme nous labourons nos jardins, & après les avoir laiſſé repoſer deux jours, ils font un ſecond labour après lequel ils ſement leurs grains, c'eſt-à-dire, le ris, le millet, & le mahis ou bled de Turquie.

Ils commencent toûjours leurs ſemailles par celles qu'ils ſont obligés de faire pour le Roi, ils font enſuite celles du Gouverneur & les leurs les dernieres.

Lorſqu'ils ont achevé de ſemer ils amaſſent à un coin du champ tous les halliers qu'ils ont arrachés, ils y mettent le feu, ils répandent autour du vin de Palme à l'honneur de leurs Fetiches, & paſ-

ſent la nuit à dancer, à
ter ; afin d'obtenir de
ſurdes une abondante r

Tous ces grains ger
hors de terre en moins
ſont mûrs en trois mois

Ils ne manquent pas d'a
ceveur du Roi dès qu'i
colte ce qui eſt dû au Pr
en or qui eſt porté au t
Droits ſont peu conſid

Ils choiſiſſent des cô
le mahis. Ce grain veu
franche & qui ne ſoit p
au contraire & le mill
endroits bas & humide
pied dans l'eau, plus il
gros. Ils n'entendent
pain, le couſcous du ſ
ment meilleur que le p
ces eſpeces de grains,
l'Amerique qui ſont d
le font auſſi bon & auſſ
puiſſe faire, au lieu qu
eſt peſant, mal cuit,
faut y être accoûtumé
pour n'en être pas bien

Ce que cette côte a
qu'elle produit ; celui
meilleur. Il eſt du titre

rats.

Celui d'Akara eſt un peu moindre. Celui d'Acanis eſt encore au-deſſous ; & celui de Fetu le moindre de tous.

L'or d'Axime eſt tout en poudre. On le trouve par le lavage dans les ſables de la riviere & des ruiſſeaux qui viennent des montagnes. Il eſt certain que ſi on foüilloit dans ces montagnes on y trouveroit de très riches mines. Les Negres n'en recüeillent que la ſuperficie & pour ainſi dire la pouſſiere que les pluïes emportent avec elles, & que leur peſanteur fait tomber au fond où on le trouve mêlé avec le ſable & la terre.

L'or d'Akara vient de la montagne de Tafou. Elle eſt à trente lieuës de la côte. Les mines qui y ſont appartiennent au Roi qui permet à tout le monde d'y creuſer, pourvû qu'on lui donne la moitié de ce qu'on retire. Il a devant ſa porte un morceau d'or pur qu'on a tiré d'une de ces montagnes. Il eſt maſſif, pur & plus gros qu'un muid. Il ſert de grande Fetiche à tout le Païs. C'eſt une riche Idole. On auroit bien des égards pour elle dans bien d'autres Païs qu'en Guinée ; & excepté le culte, elle auroit lieu d'être contente du cas qu'on feroit d'elle.

Les Fetiches des Royaumes de Fetu & du petit Acanis ſont des tonnes d'or

ſont à la porte des maiſons de ces ux Princes, mais elles ne ſont pas ſi groſſes que celles d'Akara & l'or n'eſt que de 20. à 21. carats.

Le General de Friderisbourg avoit un grain d'or qui peſoit un peu plus de dix-ſept marcs.

Les Negres ne connoiſſoient pas toute la valeur de l'or dans le tems que nos anciens Normands étoient établis dans le Païs. Ils avoient eu la prudence de ne pas découvrir la valeur des treſors dont les naturels du Païs étoient les dépoſitaires. Selon les apparences c'étoit de crainte que la cupidité ne s'emparât de leurs cœurs, & que n'étant pas éclairés comme eux des lumieres de la foy, ils ne ſe portaſſent à en faire un uſage pernicieux. Les Portugais qui vinrent après les Normands n'eurent pas moins de prudence & de diſcretion. Ceux qui gâterent tout, & qui ouvrirent les yeux aux Negres furent les Hollandois. Dans le deſſein de nuire aux Portugais, & d'occuper leurs poſtes, ils mirent l'or à un prix où il n'avoit jamais été porté. Les Portugais pour ne pas demeurer en reſte pouſſerent la ſotiſe encore plus loin, & endoctrinerent ſi bien les Negres, qu'ils leur apprirent enfin toute la valeur de ce metail.

Ce qu'ils ont appris depuis, mais dont il eſt bon d'ignorer la la cauſe, c'eſt le mêlange du cuivre avec l'or. Ils y ſont devenus de grands maîtres & le falſifient à merveille. Il eſt vrai qu'on y prend garde, & avec raiſon. J'en ai parlé dans un autre lieu & de la peine qu'on fait ſouffrir à ceux que l'on ſurprend en cette faute; mais il faut pour cela que la traite ſe faſſe à bord des vaiſſeaux ou dans les Fortereſſes, car autrement on ne ſeroit pas maître de la leur faire porter.

Il ſe trouve parmi les Negres des ouvriers habiles à manier l'or. Ils font des bijoux de pluſieurs eſpeces. Le Roi de Fetu a un caſque & une cuiraſſe d'or d'un très-beau travail. Il a auſſi des pots & d'autres vaſes imités de ceux qu'ils ont vûs chez les Européens que l'on auroit de la peine à mieux faire. En voilà aſſez pour la côte d'or.

*Fin du Tome Premier.*

JUN 4 1926

NIV. OF MICH.
LIBRARY

A 405053

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03336 7510

SEP - 2002
SEP - 2002

DEMCC